A.4

E LIBRIS

Hugh Cecil Earl of Lonsdale.

/0A-SA1

NATIONAL SPORTING LIBRARY

Acquired 1976

The Gift of

Russell Arundel

227

COURS
D'HIPPOLOGIE

TOME DEUXIÈME

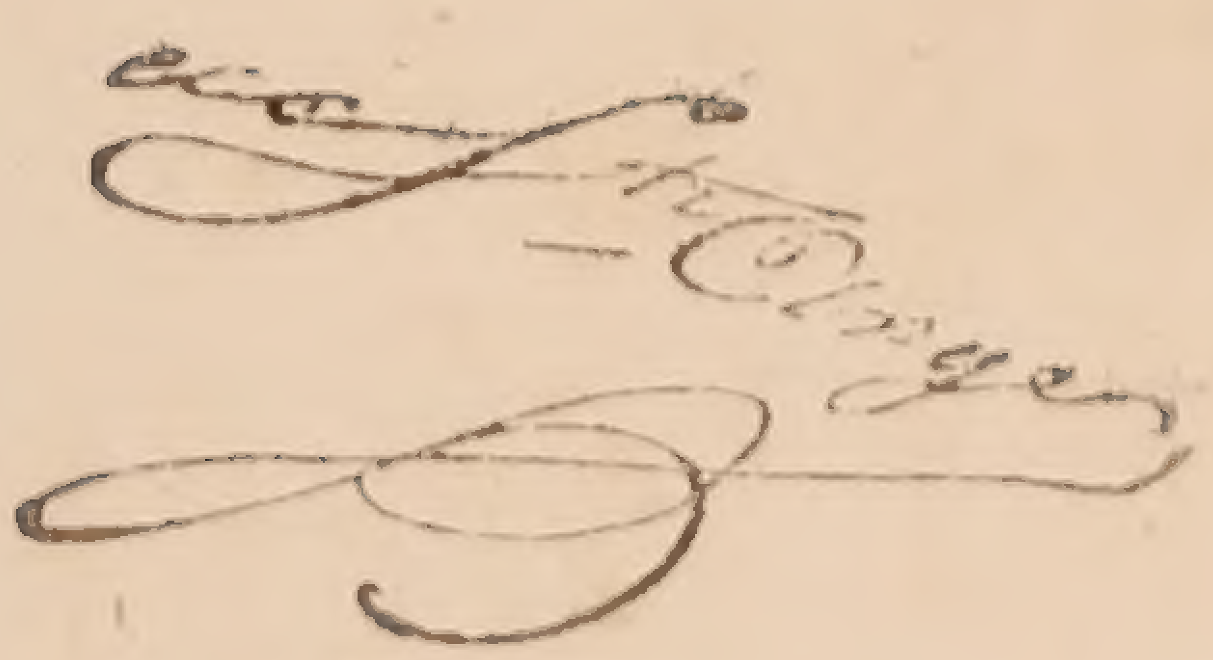

COURS
D'HIPPOLOGIE

CONTENANT

1° LA CONNAISSANCE DU CHEVAL, 2° L'HYGIÈNE
3° L'INDUSTRIE CHEVALINE

SUIVI D'UN

APPENDICE SUR LA POSITION DU CAVALIER A CHEVAL

DÉMONTRÉE PAR L'ANATOMIE

Adopté officiellement et enseigné à l'École de Cavalerie et dans les Corps de Troupes à cheval, par Décision de M. le Ministre de la guerre, en date du 9 avril 1852

PAR M. DE SAINT-ANGE

Ecuyer, chargé de la direction du Haras d'études de l'École de cavalerie,
Officier de la Légion-d'Honneur.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME DEUXIÈME

PARIS,
DUMAINE, libraire, rue et passage Dauphine, nº 30;
LENEVEU, libraire, rue des Grands-Augustins, nº 18.

SAUMUR,
Mlle NIVERLET, libraire, rue Saint-Jean;
Mlle DUBOSSE, libraire, rue Saint-Jean.

—

1854

INTRODUCTION

A L'HYGIÈNE.

L'hygène est l'art de conserver la santé ; elle étudie toutes les causes contraires ou favorables à l'existence des animaux, afin d'apprendre à seconder ou empêcher leur influence, dans l'intérêt de la conservation de leur santé et du développement de leurs facultés.

Ces causes, désignées sous le nom d'agents hygiéniques, sont : l'air, les aliments, le travail, les climats, etc. Chaque agent hygiénique exerce une double action, directe et indirecte, sur les actes de la vie ; ainsi, l'air agit directement sur la respiration, les aliments sur la digestion, le travail sur les organes locomoteurs, etc. Mais cette action ne s'arrête pas à ces effets, elle s'étend encore, d'une manière indirecte, des organes qui ont été impressionnés à ceux qui leur sont liés par une communauté de rapports dans l'accomplissement des phénomènes vitaux ; ainsi, par exemple, le sang, modifié au contact de l'air atmosphérique, réagit sur tous les organes de la vie, en raison des propriétés plus ou moins vivifiantes qu'il a acquises ; il sollicite des contractions musculaires plus énergiques, rend les sécrétions plus abondantes et l'assimilation plus efficace. Il en est de même de tous les agents hygiéniques dont l'influence se propage de l'organe modifié à tous ceux avec lesquels il a une solidarité d'action incessante.

A mesure qu'on aura étudié un agent hygiénique dans sa nature et ses propriétés, on indiquera les applications qui ressortent de cette appréciation, afin de mieux faire com-

prendre l'utilité de ces théories, qui se traduisent toutes par des règles profitables à la pratique.

En garnison, l'hygiène est confiée aux soins du vétérinaire; elle est sous sa responsabilité personnelle; l'officier de cavalerie n'a qu'à diriger et surveiller les prescriptions hygiéniques, en vue de satisfaire aux exigences du service militaire.

Mais il n'en est pas de même à la guerre; appelé souvent à commander des fractions de troupe qui ne comportent pas l'emploi d'un vétérinaire, il faut qu'il puisse, jusqu'à un certain point, le suppléer et diriger l'hygiène des chevaux de sa troupe, ce qui lui est d'autant plus difficile qu'il doit obéir aux exigences des opérations militaires qui le placent souvent dans les conditions les plus défavorables à la santé des chevaux; ainsi, les bivouacs, les marches forcées, la mauvaise nourriture sont autant de causes anti-hygiéniques dont il devra subir les nécessités; or, il importera qu'il sache annihiler, autant que possible, les mauvais effets qui en résultent, par tous les moyens que la science de l'hygiène lui aura enseignés.

A cette question de savoir, s'en rattache une bien plus importante, parce qu'elle touche à ce que l'officier a de plus précieux : sa réputation et son honneur. Et, en effet, si l'occasion se présente de marcher à l'ennemi, il y sera toujours disposé s'il a su conserver forts et valides tous les chevaux de sa troupe; il aura confiance dans le succès de ses entreprises, parce qu'il saura qu'il peut compter sur le courage des hommes que seconde la vigueur des chevaux qu'ils montent. On l'a dit avec raison : le bon cheval fait le bon soldat; j'en appelle, du reste, à tous ceux qui ont fait la guerre, et ils diront que bien des officiers ont dû, en partie, leur fortune militaire à la bonté de leurs chevaux; mais malheur à celui qui a entre les jambes un mauvais cheval, car il sera exposé à voir, non-seulement sa vie, mais encore son honneur compromis.

Revenons à notre sujet principal. Ce n'est pas, il faut le dire, une science bien difficile et profonde de l'hygiène qu'on demandera à l'officier ; il saura, du reste, suppléer à son insuffisance, s'il a la qualité qui distingue le bon officier de cavalerie : je veux dire l'amour du cheval ; oui, l'amour du cheval sera incontestablement son meilleur conseiller ; c'est lui qui le portera à cette sollicitude de tous les instants, qui l'éclairera sur ses besoins, ainsi que sur les influences fâcheuses qui peuvent compromettre sa santé ; elle lui apprendra à l'entourer de tous les soins que réclame son bien-être, à ne négliger aucun détail de surveillance, quelque minutieux qu'il paraisse, parce qu'il se pénétrera que c'est moins dans la vertu du remède que dans l'à-propos de son application que résident les moyens les plus efficaces de guérison ; ici, ce sera un clou de fer à enlever pour prévenir la fourbure, une inflammation à faire avorter, une blessure en voie de guérison à cicatriser, une indigestion à guérir, un cheval morveux à isoler, pour prévenir les effets si funestes de la contagion ; il sera toujours à la piste du mal, ne lui donnera pas le temps de se développer et l'arrêtera aussitôt que ses symptômes auront révélé son invasion.

L'hygiène, ainsi comprise, assurera la santé des chevaux, conjurera les maladies qui, faute de ces soins préventifs, auraient pu devenir incurables.

Après l'étude de l'hygiène vient celle des affections et accidents maladifs ; elle sera l'objet de la deuxième partie.

Tout en reconnaissant que l'officier de cavalerie ne doit pas prétendre faire de la médecine vétérinaire, il faut bien admettre qu'il doit être capable de guérir certaines affections auxquelles sont exposés les chevaux en campagne et en route ; comme les entorses, les mémarchures, la fourbure, les indigestions, les rhumes, les maux de garrot et de rognon, etc.

Il est encore utile qu'il sache reconnaître les symptômes qui annoncent l'invasion des maladies contagieuses, pour

isoler les animaux qui en sont atteints et empêcher la propagation du mal aux animaux bien portants. Ainsi, l'hygiène à l'usage de l'officier de cavalerie, renfermée dans les bornes de son utilité d'application, laisse au vétérinaire l'exercice complet de la science de guérir, qui est toute dans le domaine de ses attributions.

Les notes qui accompagnent le texte sont particulièrement destinées aux personnes qui professent ce Cours.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AIR.

Définition de l'air. — De l'air chimique et atmosphérique.

Parmi tous les agents hygiéniques, l'air est celui qui exerce la plus grande influence sur la santé, la force et toutes les facultés des animaux. Les anciens avaient bien compris cette vérité, lorsqu'ils l'appelèrent l'élément de la vie *pabulum vitæ*. C'est sous ce point de vue que nous allons l'étudier.

Définition.

On distingue l'air chimique de l'air atmosphérique ; l'air chimique s'entend de celui qui est formé de ses seuls principes constituants, tandis que l'air atmosphérique, ou disons plutôt l'atmosphère, est ce vaste réservoir de vapeurs et de gaz qui enveloppe le globe de toutes parts et s'élève à 15 ou 16 lieues au-dessus de sa surface.

De l'air chimique et atmosphérique.

Article Premier.

DE L'AIR CHIMIQUE.

Propriétés et usages de l'oxigène.— Propriétés et usages de l'azote.—Propriétés et usages de l'acide carbonique.

On va rappeler quelques notions de physique nécessaires pour comprendre les règles de l'hygiène qui s'en déduisent.

De l'air chimique. — L'air est un fluide invisible, inodore, pesant, élastique, dilatable, compressible.

L'air est formé d'un mélange de 21 parties d'oxigène et 79 d'azote. Ces deux principes sont à l'état de mélange et non de combinaison. Ils sont encore associés à un millième d'acide carbonique (1).

Composition de l'air.

(1) Pendant longtemps il avait été regardé comme un élément simple; ce n'est que vers la fin du XVIII[e] siècle, en 1777, que Cavindisch, en Angleterre, et Lavoisier, en France, parvinrent à le décomposer.

On ne peut pas prononcer le nom de Lavoisier sans se rappeler qu'il mourut victime des fureurs révolutionnaires. Sur le point de monter à l'échafaud, il suppliait ses bourreaux de lui accorder quelques jours, quelques heures de grâce pour terminer une expérience, peut-être pour faire une découverte, dont il aurait encore doté son pays, mais l'échafaud ne pouvait attendre, et Lavoisier fut exécuté!

Sa composition à 7,000 mètres.

Quelle que soit la hauteur de l'atmosphère à laquelle on recueille l'air, on a reconnu que l'oxigène et l'azote se trouvent toujours réunis dans la proportion qu'on vient d'indiquer. C'est ce qui a été constaté il y a quelques années par MM. Biot et Gay Lussac, qui se sont élevés dans des aérostats à 7,000 mètres au dessus du niveau de la mer pour recueillir de l'air dans ces hautes régions. Après l'avoir analysé, ils ont reconnu qu'il renfermait, ainsi que dans les bas fonds, 21 parties d'oxigène et 79 d'azote.

Examinons les propriétés de ces trois gaz, relativement à leurs rôles dans les phénomènes de la vie.

L'oxigène est un gaz respirable. Introduit dans les poumons par la respiration des animaux, il est absorbé par le sang veineux qu'il échauffe, colore, vivifie, et auquel il donne les propriétés vitales qui le font passer de l'état de sang veineux à celui de sang artériel, c'est ce qui constitue le phénomène de l'hématose. On a démontré, à l'article *de la respiration,* que la plupart des qualités du sang dépendent des proportions d'oxigène qu'absorbent les animaux, et, partant, qu'elles sont l'une des causes essentielles de ses facultés (1).

Propriétés et usages de l'oxigène.

Mais l'oxigène respiré seul surexciterait trop la vie; aussi, est-il enveloppé, en quelque sorte, par l'azote, qui lui sert d'agent modificateur. L'azote, respiré seul, est mortel, ainsi, lorsque l'on place un animal sous le récipient où l'on a renfermé de l'azote pur, on voit à l'instant cet animal frappé de tous les symptômes de l'asphyxie, et il ne tarderait pas à mourir, si on ne s'empressait pas de terminer l'expérience.

Propriétés et usages de l'azote.

L'acide carbonique est aussi un gaz irrespirable; comme il est plus pesant que l'air, il se rencontre dans les couches les plus basses de l'atmosphère. Il est rejeté au dehors par l'acte de la respiration. Il est reconnu que toutes les quantités d'oxigène introduites dans l'appareil respiratoire, n'en sortent que sous la forme d'acide carbonique; c'est-à-dire que ce dernier principe s'est formé sous la combinaison de l'oxigène avec le carbone du sang et de tous les tissus; il est

Propriétés et usages de l'acide carbonique.

(1) L'oxigène entretient la combustion; plusieurs expériences en physique servent à démontrer cette propriété. Si on plonge une allumette qu'on vient d'éteindre, dans une éprouvette remplie d'oxigène, elle se rallume aussitôt; mais une allumette enflammée, plongée dans un globe renfermant de l'azote, s'éteint à l'instant.

L'air est soluble dans l'eau, qui en dissout un vingtième de son poids, à la pression de 0,76.

encore exhalé par la peau et les surfaces pulmonaires. Ces diverses quantités d'acide carbonique exhalées étant retenues par l'air, lui font perdre ses propriétés respirables; c'est pourquoi il importe de renouveler l'air des écuries, qui est continuellement altéré par la respiration des animaux qui y sont renfermés (1).

Article Deuxième.

DE L'AIR ATMOSPHÉRIQUE.

De la pesanteur de l'air.— Pesanteur de l'air dans les lieux bas. — Sa légèreté dans les lieux élevés. — Effets corrélatifs.

De l'air atmosphérique.

Étudions maintenant l'air atmosphérique; il est, avons-nous dit, le récipient de plusieurs principes, tels que le calorique, la lumière, l'électricité et l'eau à l'état de vapeur; or, comme c'est à la présence de ces principes que l'air doit ses diverses températures, sa sècheresse, son humidité et sa pesanteur, on va les étudier dans leur nature et leur mode d'action particulier.

De la pesanteur de l'air. — L'air environne les corps de toutes parts, les comprime de telle sorte qu'il les maintient dans l'état normal qui leur est propre. La pesanteur de

(1) L'acide carbonique est exhalé quelquefois à la surface de la terre; c'est ce que l'on voit à Naples, prés Pouzzole, dans une caverne nommée la Grotte-du-Chien, parce qu'elle est funeste à cet animal, par les expériences dont il est l'objet. On peut entrer sans danger dans cette grotte, parce que l'acide carbonique ne s'élève pas à plus de 2 pieds au-dessus du sol; mais, lorsqu'on y introduit un chien, comme il se trouve plongé dans cette atmosphère irrespirable: il ne tarde pas à ressentir les effets de l'asphyxie, on voit bientôt ses yeux tourner dans sa tête; il chancelle, tombe et meurt, si l'on prolonge l'expérience.

l'air est rendue évidente par l'instrument que tout le monde connait sous le nom de baromètre; il indique les divers degrés de pesanteur de l'air (1).

Le corps du cheval, comme celui de tous les êtres animés ou inanimés de la nature, est soumis à l'effet de la pesanteur atmosphérique, qui est nécessaire pour maintenir les solides et les fluides organiques à leur état normal; car, si tout-à-coup elle venait à diminuer, on verrait bientôt les solides devenir fluides et les fluides passer à l'état de vapeur; c'est ce qui est prouvé en mettant un animal sous le récipient d'une machine pneumatique, sous lequel on a fait le

(1) Avant Toricelli, physicien, on n'avait eu aucune idée de la pesanteur de l'air. On se rappelle, à ce sujet, que, ne pouvant expliquer comment l'eau montait dans les tuyaux de pompe, on avait supposé que son mouvement ascensionnel, avait lieu parce que la nature avait *horreur du vide.* Toricelli démontra, le premier, que la pesanteur de l'air atmosphérique était égale à une colonne de 28 pouces de mercure ou à une colonne de 33 pouces d'eau de hauteur. C'est sur ce principe de la pesanteur de l'air que l'on a inventé le baromètre qui donne l'indication des variations que l'air éprouve dans sa pesanteur. On a évalué que la surface du corps de l'homme, qui est de 3 mètres à peu près, supporte le poids d'une colonne d'air égale à 16,000 kilogrammes. On est étonné tout d'abord que sa poitrine et toutes les autres cavités ne soient pas écrasées sous un poids aussi énorme; mais cet étonnement cesse lorsqu'on reconnaît que ce poids comprime également toutes les parties du corps; qu'il agit dans tous les sens, de telle sorte que ses effets se contrebalancent les uns par les autres, se neutralisent, et que, par là, l'état normal des tissus est maintenu. Parmi les expériences qu'on a faites en physique pour démontrer cette proposition, je citerai celle-ci : Si on prend une vessie qu'on remplit d'air recueilli dans un endroit bas et qu'on la transporte sur le sommet d'une montagne, elle y sera à peine arrivée qu'elle éclatera avec détonnation.

La cause de cet effet est due à la différence de densité de l'air qui agit sur les parois internes et externes de la vessie; or, comme le premier est beaucoup plus dense, et par conséquent, doué d'une plus grande force d'expansion que le second, il fait effort sur ses parois de dedans en dehors, et les déchire.

vide ; il arrive alors que le sang, sous une pression atmosphérique moindre, — car on ne peut pas faire le vide complètement, — passe à l'état de vapeur, brise les parois des vaisseaux qui le renferment, transsude à travers la peau et sort par les yeux et les oreilles de l'animal, que son corps se gonfle, et qu'il mourrait bientôt si l'expérience n'était pas interrompue à temps.

Pesanteur de l'air dans les lieux bas. L'air est plus pesant dans les expositions basses que dans les endroits élevés, parce qu'il y a plus de couches d'air dans le premier cas que dans le second. Ainsi, des animaux qui vivent dans des terrains bas, encaissés, y respirent un air lourd, chargé d'acide carbonique, incapable de seconder le phénomène de l'hématose, c'est pourquoi les chevaux qui vivent dans ces conditions sont mous, indolents, ont peu d'appétit, sont peu disposés au travail. On sait que la quantité d'aliments que les animaux consomment est en raison de celle de l'oxigène que la respiration introduit dans leurs poumons.

Légèreté de l'air dans les lieux élevés. Dans les expositions élevées, dans les pays montagneux, au contraire, les animaux éprouvent une excitation vitale, qui se manifeste par leur gaieté, leur appétit, leur bonne disposition au travail; ils respirent un air bien oxigéné qui réchauffe le sang, le vivifie ; or, si on se rappelle que dans l'organisation tout se fait par le sang, on conclura que lorsqu'il est doué de ces qualités, il porte dans tous les organes un principe de force et d'énergie qui se manifeste par le bien-être des animaux.

Effets. Il importe de faire remarquer que ce bon effet de l'air léger des montagnes, sur les animaux, n'a lieu qu'autant qu'ils sont sains, jeunes et vigoureux, et qu'il provoque en eux une réaction vitale dont ils sont susceptibles.

Il existe divers principes, dont l'air est le récipient, qui exercent encore une influence sur les animaux. On va chercher à les déterminer.

Article Troisième.

DE LA LUMIÈRE.

Définition de la lumière. — Ses effets généraux. — Ses effets sur les poils.

La lumière agit sur tous les êtres vivants, à la manière d'un stimulant; elle les colore, les vivifie et développe leurs propriétés (1). De la lumière.

L'action de la lumière s'exerce sur les organes de la vie, les fortifie et les rend plus propres à remplir leurs fonctions. On ne saurait méconnaître qu'elle entre pour beaucoup dans la bonne constitution et la robusticité des tempéraments des animaux qui vivent en plein air; aussi sont-ils toujours d'un excellent tempéramment. Ses effets.

On sait que les animaux transpirent plus à l'ombre qu'au soleil, c'est pourquoi on a l'usage, dans le Midi, de placer les chevaux à toute l'ardeur du soleil, quand, à la suite

(1) La coloration destéguments extérieurs est surtout sensible sous le ciel brûlant de l'Afrique. Tout le monde a vu, dans les collections d'oiseaux des cabinets d'histoire naturelle, les colibris, les oiseaux de paradis, les oiseaux-mouches, dont le plumage reflète les couleurs diaprées de l'émeraude, du saphir et des rubis les plus brillants.

On sait que les plus belles fleurs qui font l'ornement de nos parterres sont encore originaires de la zône torride. C'est sous l'influence de la lumière que s'accomplit le phénomène le plus important de la vie des plantes. Celui qui se rattache à la propriété de leur partie verte, de décomposer l'air pour s'approprier son carbone et en rejeter l'oxigène.

On doit faire remarquer que c'est encore sous la Ligne, où la lumière a toute son intensité d'effets, que vivent les plantes qui fournisssent les aromates, les épices, les poisons les plus actifs; plusieurs de ces plantes narcotiques, transportées dans nos climats brumeux, perdent leurs propriétés vénéneuses et peuvent être mangées sans danger.

d'une course violente, ils sont en état de transpiration forcée.

Sur la nature des poils. La lumière agit aussi sur la nature et les propriétés du poil des animaux, elle le rend plus ferme, plus long, plus élastique; il prend des qualités contraires, quand on le soustrait à son influence; ainsi, le cheval de pur sang, dont on admire le poil fin, ras et soyeux, par suite de son mode d'élevage à l'écurie, prendrait bientôt un poil rude et long si on le faisait vivre en plein air à l'état sauvage.

Les éleveurs de moutons mérinos comprennent bien cette action de la lumière, car selon qu'ils veulent rendre la toison de leurs animaux fine, soyeuse ou rude et élastique, ils varient leur mode d'élevage, dans les bergeries ou en plein air.

Article Quatrième.

DE L'ÉLECTRICITÉ.

Effets de l'électricité sur les animaux. — Observations relativement au temps d'orage.

De l'électricité. L'électricité exerce évidemment une influence sur la constitution atmosphérique, mais on est loin d'avoir des idées bien arrêtées sur son mode d'action (1).

Ses effets. Ce que l'on peut dire, sans crainte d'erreur, c'est que quand l'air est chargé d'électricité, c'est-à-dire lorsque le

(1) Les fluides électriques ne paraissent différer entr'eux que par la nature particulière des corps qui les produisent. L'électricité se dégage des résines, du verre ou de l'ambre gris.

Le fluide galvanique se produit par le contact de deux métaux de nature différente.

On retire le fluide magnétique de l'aimant.

On distingue deux espèces d'électricité, l'une dite résineuse ou négative, l'autre vitrée ou positive; ces deux électricités se dégagent de tous

temps est à l'orage, les animaux sont lourds, sans appétit; ils se fatiguent au moindre travail; mais quand l'orage se dissipe, ils reprennent alors leur gaîté et tous les signes de la santé.

Il est quelques observations relatives aux météores ignés qu'il n'est pas inutile de consigner ici. Si, voyageant à cheval, on est surpris par l'orage, il faut éviter d'aller au trot et au galop; on doit se mettre au pas, pour ne pas établir un courant d'air qui pourrait ouvrir la nue et exposer à être foudroyé. Observations relatives aux temps d'orage.

Il est toujours plus prudent encore de mettre pied à terre, en ayant soin de ne pas se placer sous les arbres, parce que leur cîme attire la foudre, à la manière des paratonnerres. Ajoutons que le tonnerre tombe sur les chênes, respecte les arbres résineux, comme le pin.

Article Cinquième.

DES VENTS.

Cause des vents. — Leur nature. — Leurs effets sur la santé. — Sur la propagation ou la disparition des épizooties.

Les mouvements de l'air dans l'atmosphère produisent les vents. Des vents.

les corps qu'elles pénètrent par le frottement et la compression. Elles se manifestent par la propriété d'attirer ou de repousser les corps soumis à leur action; elles dégagent des étincelles et produisent une détonnation. Les électricités de même nature se repoussent et les électricités opposées s'attirent. Les corps qui recèlent l'électricité sont dits isolants, ceux qui lui livrent facilement passage sont bons conducteurs. La terre est appelée le réservoir commun de l'électricité, parce qu'elle en est une source inépuisable. Les nuages sont aussi des réservoirs de l'électricité, mais l'air qui est interposé entre les nuages et la terre la retient, et devient corps isolant. Lorsque l'air est chaud et humide, il la fait rentrer dans la terre, son réservoir commun.

Cause des vents.

La cause la plus générale qui leur donne naissance est attribuée à la condensation et à la dilatation de l'air par l'effet du calorique dont il est plus ou moins saturé.

Leur nature.

La nature des vents dépend de celle des milieux qu'ils ont traversés. Les vents d'est ayant parcouru une grande étendue de terre ferme, sans rencontrer de mer, amènent un air très-sec; ils sont dessiccatifs. Les vents d'ouest ne nous arrivent qu'après avoir traversé des mers immenses; ils sont chargés de vapeurs qui se condensent et se résolvent en pluies. Les vents du nord sont toujours froids, parce que les pays qu'ils ont traversés ont une température plus basse que celle de nos contrées. Le vent du midi est chaud et humide; il est toujours chargé de nuages qui se condensent en pluie (1).

Leur influence sur la santé.

Il est évident que l'influence des vents sur les animaux est relative à leur degré de température et d'humidité; les théories qui se rapportent à ce sujet seront traitées ultérieurement. Pour en donner un exemple, on dira que les vents sud-est sont très-nuisibles aux animaux dont la poitrine est faible, parce que l'air sec et chaud absorbe l'humidité des poumons.

(1) On distingue des vents constants, périodiques, variables et locaux qui soufflent dans certaines régions; le Siroco, par exemple, est un vent chaud, humide, énervant, qui souffle sur les côtes sud de l'Italie; le Sermiel ou Simoun est aride, chargé souvent de miasmes pestilentiels; il vient avec une horrible furie du fond des déserts de l'Afrique, soulève des masses de sable qui enveloppent les caravanes qui traversent ces contrées, pénètre dans le nez, les oreilles, les yeux, et fait courir aux animaux les plus grands dangers. On connaît le Mistral à Marseille, la Tramontade dans le Dauphiné.

Les météores aqueux sont dus aux variations d'état et de forme que l'eau est susceptible de prendre. On sait que l'eau peut passer aux divers états de vapeurs, liquides ou solides. Sous forme de vapeur, l'eau est invisible, quand elle constitue seulement l'humidité de l'air; elle forme les nuages et les brouillards, quand elle est visible.

Les vents peuvent porter le virus morbide dont l'air est infecté et engendrer les épidémies et les épizooties ; mais leur influence devient bienfaisante, lorsque, en renouvelant l'air, ils le purgent des miasmes délétères dont il peut être imprégné. Excepté les brouillards, les météores aqueux n'exercent pas une influence bien sensible sur les animaux. Sur la propagation et la disparition des épizooties

Les brouillards sont des nuages qui existent au-dessus de la surface du globe, au lieu d'occuper les hautes régions de l'atmosphère ; ils sont froids, humides ; quelquefois on les voit subsister par une température qui devrait être propre à les résoudre ; ils sont souvent saturés de principes délétères. Des nuages et des brouillards.

Article Sixième.

DES TEMPÉRATURES DE L'AIR.

Définition du calorique. — Du chaud sec et modéré. — Effets sur les animaux. — Du chaud sec excessif. — Effets sur les animaux, relativement aux forces, à l'appétit, à la transpiration. — Effets sur les chevaux lourds. — Sur les chevaux sanguins. — Sur les chevaux du Midi. — Régime. — Définition du froid. — Effets du froid, relativement à l'appétit, au travail et à la transpiration. — Régime. — Effets relatifs aux tempéraments. —Du froid excessif. — Ses effets. — Régime.

Du calorique de l'air. — L'air se dilate ou se resserre, s'échauffe ou se refroidit, par la présence, en plus ou moins grande proportion, d'un principe nommé *calorique ;* il est

donc la cause de la sensation que l'on désigne sous le nom de chaleur (1).

Du chaud sec et modéré. — Lorsque le thermomètre marque 14 à 15 degrés, la température est dite *moyenne*.

Effets sur les animaux.

Elle est favorable à la santé des animaux, leur fait éprouver un bien-être qui est dû au juste équilibre de leurs forces vitales, et à la régularité de leurs fonctions d'entretien ; on leur fera suivre alors le régime de travail et de nourriture qui leur convient le mieux par leurs habitudes et les conditions de leur tempérament.

Effets sur les animaux.

Du chaud sec et excessif. — Lorsque le thermomètre s'élève jusqu'à 25 à 30 degrés, la chaleur, devenant excessive,

(1) Qu'est-ce que le calorique? Les physiciens ne sont pas d'accord sur l'essence de ce principe; les uns l'attribuent à un mouvement vibratoire d'un fluide éminemment subtil, qu'ils désignent sous le nom d'*éther*. Les autres le regardent comme une émanation du soleil, des étoiles fixes et des corps en ignition. On adoptera de préférence cette dernière opinion, parce qu'elle se prête mieux à l'intelligence des théories qui s'y rapportent.

La présence du calorique, dans l'air, se démontre par l'expérience du briquet pneumatique. Cet instrument se compose d'un cylindre creux avec son piston : après avoir placé un morceau d'amadou à l'extrémité du piston, si on pousse vivement celui-ci dans le cylindre, le calorique, alors, ayant été concentré au fond de l'instrument, aura acquis toute son intensité d'effet, et il enflammera aussitôt l'amadou, ce qu'il n'aurait pu faire quand il était disséminé dans l'atmosphère.

On distingue deux espèces de calorique, ou plutôt deux manières d'être de ce principe : l'une, appelée le calorique latent ou de dilatation, parce que, en pénétrant les corps, il en écarte les molécules constituantes et en augmente le volume ; l'autre est le calorique libre : il échauffe les corps et augmente leur température.

L'instrument que tout le monde connaît sous le nom de thermomètre, indique les degrés de calorique dont l'air est saturé et partant sa température.

agit comme débilitante ; l'appétit des animaux diminue, leur respiration est haletante ; ils sont mous et transpirent si abondamment au moindre travail que leur corps se couvre de sueur. Cette influence d'une température très-élevée est facile à expliquer. Relatifs aux formes.

L'air, raréfié par le calorique, ne donne plus à la respiration la quantité d'oxigène suffisante pour vivifier le sang ; il perd proportionnellement ses propriétés stimulantes nécessaires à activer les actes de la vie, en sorte que la digestion languit, l'appétit diminue, les contractions musculaires s'affaiblissent : de là, la molesse des animaux au travail. A l'appétit.

La chaleur de l'air et la diminution de la pression atmosphérique tendent encore à seconder l'évaporation des fluides, à fournir à l'organe cutané les nombreux matériaux propres à activer la transpiration, et, en effet, elle devient si abondante qu'elle ne tarde pas à épuiser le cheval. A la transpiration.

On voit par là, que les réparations sont insuffisantes et les pertes considérables, en sorte que ces deux causes, combinant leurs fâcheuses influences, tendent à énerver les animaux.

Les effets que l'on vient d'attribuer au chaud excessif se rapportent spécialement à nos climats, où les saisons se succèdent souvent sans transition graduée, de telle sorte que l'organisation en est d'autant plus affectée, qu'elle y est moins préparée et qu'elle en ressent une perturbation sensible dans sa manière d'être. Ainsi, nos gros chevaux de trait, d'une constitution molle et d'un tempérament lymphatique, s'énervent beaucoup, se fondent, dit-on, tout en sueur par les grandes chaleurs de l'été ; il faut alors leur demander moins de travail et réveiller leurs forces par une nourriture suffisamment réparatrice et stimulante. Effets sur les chevaux lourds.

Les chevaux d'un tempérament sanguin sont exposés aux maladies inflammatoires, quand la température devient très-élevée, si on ne cherche à conjurer ces maladies par des boissons rafraîchissantes. Effets sur les chevaux d'un tempérament sanguin. Leur régime.

Sur les chevaux des pays chauds.

On sait que la chaleur excite les nerfs et que le froid les engourdit; en partant de cette donnée, on explique comment les chevaux du Midi et ceux de l'Orient sont forts et agiles, sous une température qui affecte ceux de nos contrées, c'est que la chaleur leur a donné une organisation sèche et nerveuse qui est très-bien appropriée à leur climat; c'est qu'elle a développé en eux cette puissance nerveuse qui est un élément essentiel de la force qui les caractérise. En résumé, le cheval paraît s'accommoder très-bien de la chaleur; on sait que l'Orient est la patrie du cheval type par excellence, c'est-à-dire du cheval arabe.

Définition du froid.

Du froid sec et modéré. — Le froid n'est pas dû à l'existence d'un corps, comme le calorique; il reconnaît pour cause la diminution de ce dernier principe; ainsi la température s'abaisse d'autant plus que l'air en est moins saturé.

Effets du froid sur le cheval.

Quand l'air est froid modérément, que le thermomètre marque 6 ou 8 degrés au-dessous de zéro, les animaux sont gais, bien portants, disposés au travail; ils transpirent peu, urinent davantage et ont bon appétit.

Explication de cet effet, relatif à l'appétit.

Comme c'est toujours dans l'influence que la nature de l'air exerce sur les qualités du sang, qu'il faut chercher les causes de la force et de la santé du cheval, on reconnaîtra d'abord que l'abaissement de la température rend l'air plus dense, plus lourd, plus oxigéné, et plus propre, par conséquent, à fournir au fluide sanguin le principe auquel il devra toutes ses qualités; qu'il rendra l'hématose plus parfaite, et que ses produits seront plus abondants; les conséquences qui découlent de ce fait physiologique sont inévitables; si l'appétit des animaux augmente, c'est que la digestion se sera faite efficacement, à l'aide de ces réactifs de l'économie qui lui auront été fournis en plus grande quantité par les sécrétions devenues plus abondantes, et que le besoin de nouveaux matériaux propres à l'exécution de son travail se sera fait sentir.

L'aptitude au travail sera due à l'énergie des contractions musculaires que sollicitera un sang doué de propriétés plus stimulantes. Au travail.

L'augmentation de la pesanteur de l'air et l'impression du froid, déterminant l'astriction de la peau, empêcheront les fluides de s'évaporer trop facilement et rendront la transpiration cutanée moins active; mais les sécrétions urinaires devenant plus abondantes compenseront cet effet. En résumé, les forces concentrées à l'intérieur vers les foyers de la vie activeront les actes qu'elle accomplit. A la transpiration.

Dans de pareilles dispositions de santé, il est constant qu'il faut bien nourrir et faire travailler suffisamment les chevaux pour dépenser l'excès de force dont ils souffriraient, si elle n'était pas employée au profit du mouvement. Régime relatif au froid sec.

Le froid, qui est favorable à tous les chevaux sains et vigoureux, affecte péniblement ceux qui sont affaiblis par le mauvais régime, l'âge et les maladies, parce qu'ils sont incapables de la réaction vitale que provoque son effet, ils en souffrent beaucoup; mais, dans des conditions contraires, le froid agit comme fortifiant. Effets relatifs à l'organisation.

Du froid excessif. — Le froid excessif a des effets très-funestes sur les animaux, lorsqu'il arrive à 20 ou 25 degrés au-dessous de zéro; car son impression irritante ne s'arrête pas à la peau, elle se fait sentir jusqu'aux organes intérieurs, les frappe d'une espèce d'atonie, provoque chez eux un état de torpeur qui les conduit au sommeil, et ce sommeil pourrait devenir mortel s'ils s'y abandonnaient (1). Effets du froid excessif.

(1) On sait combien ce sommeil a été funeste aux hommes et aux animaux, à la campagne de Russie. On a remarqué alors que les conducteurs de traîneaux qui faisaient le service de nos fiacres, sur les places de Kovno et de Wilna, avaient le soin de faire tourner leurs chevaux sur place, de manière à les empêcher de s'endormir.

Article Septième.

DE L'HUMIDITÉ DE L'AIR.

Air humide et chaud. — Ses effets généraux sur la transpiration cutanée. — Air humide et froid. — Ses effets sur la force et la santé. — Régime. — Permanence de température du corps des animaux.

Définition de l'air humide.

Air humide et chaud. — La présence de la vapeur d'eau dans l'air détermine des effets analogues au calorique : comme elle raréfie l'air, elle tend à diminuer la quantité d'oxigène dont il est saturé ; or, il en résulte que l'air chaud et humide est doublement débilitant, puisque les deux causes qui tendent à le désoxigéner s'aggravent mutuellement. Aussi, lorsque règne cette température, les animaux sont lourds, mous au travail, sans appétit (1).

Ses effets.

Toutes les conséquences que nous avons assignées à l'air très-chaud, se rapportent à l'air chaud et humide, et elles ont des effets beaucoup plus caractérisés, en raison de la double cause qui leur donne naissance.

Effets sur la transpiration cutanée.

Il faut faire observer que si l'humidité jointe à une température très-élevée énerve beaucoup les animaux, c'est encore parce que l'air saturé d'une grande quantité de vapeur d'eau perd sa propriété dessiccative, et qu'il devient impropre à vaporiser les matières de la respiration cutanée qui restent à la surface de la peau, sous forme de gouttelettes.

(1) Nous aussi nous ressentons des effets analogues, et nous disons que l'air est lourd ; mais c'est là une erreur de nos sens, car l'air devient d'autant plus léger au baromètre qu'il est plus humide et plus chaud, parce que nos organes étant affaiblis par l'état de cette constitution atmosphérique, sont moins capables de supporter la pesanteur de l'air.

AIR FROID ET HUMIDE. — Cet air forme la constitution atmosphérique la plus contraire à la santé. D'une part, les tissus se trouvent dilatés par l'humidité pénétrante de l'air, et, de l'autre, l'impression du froid se fait sentir non-seulement à la périphérie du corps, mais encore sur les organes essentiels de la vie, qu'elle frappe d'une espèce d'atonie; la respiration reçoit un air humide qui diminue sa propriété respirable, rend le sang aqueux; delà, la langueur que manifestent les animaux, leur inappétence, leur mollesse au travail. Définition sur la force et sur la santé.

Il faut alors chercher, dans les substances qui composent le régime tonique, les stimulants les plus propres à réveiller l'énergie vitale. Un travail soutenu, mais modéré, un pansage à fond viendront combiner leurs bons effets avec ceux déjà indiqués (1). Régime.

(1) Après avoir étudié les variations de température de l'air, on pourrait être porté à croire que la chaleur intérieure du corps des animaux, qui est de 32°, éprouve des changements plus ou moins sensibles de leur influence, mais il n'en est pas ainsi, car, quelle que soit la température de l'air, celle du corps se maintiendra toujours à 32°, ou à peu près. Voici l'explication que l'on donne à ce sujet. Lorsque le thermomètre marque de 35 à 40 degrés, l'air extérieur, plus chaud que le corps des animaux, lui cède une partie de son calorique et l'échauffe, par suite de la tendance qu'il partage avec tous les corps de la nature, de prendre du calorique à ceux qui sont plus chauds qu'eux, de même qu'ils en donnent à ceux dont la température est plus froide que la leur. De la permanence de la température du corps des animaux.

Mais si, d'une part, le corps des animaux reçoit le calorique de l'air extérieur, de l'autre, il en perd, par l'absorption qu'en font les fluides pour se vaporiser sous l'influence d'une transpiration cutanée devenue plus active; cette perte du calorique, produisant le refroidissement du corps, balance les effets contraires produits par la température de l'atmosphère, et, par là, le corps des animaux persiste dans le degré de chaleur qui lui est propre.

Le contraire a lieu par l'abaissement de la température de l'air, qui tend à refroidir le corps des animaux. En effet, comme le froid excite l'appétit, seconde l'assimilation, c'est-à-dire, la transformation du sang

CHAPITRE DEUXIÈME.

DES ALIMENTS.

Article Premier.

DES ALIMENTS EN GÉNÉRAL.

Définition des aliments.— Parties alibiles. — De leurs propriétés nutritives. — Toniques. — Rafraîchissantes.

Définition des aliments.

On comprend sous la dénomination d'aliments toutes les substances qui sont susceptibles de subir l'action digestive et de s'assimiler aux tissus des animaux.

Les substances qui servent à la nourriture du cheval appartiennent au règne végétal ; on les divise en aliments fibreux et farineux ; les premiers sont les herbes des prairies naturelles et artificielles et les tiges des plantes céréales ; les seconds sont les grains.

Parties alibiles.

Les aliments renferment deux parties distinctes : l'une, qui a la propriété de nourrir, s'appelle *alibile* : l'autre, qui résiste à l'action digestive, forme les excréments qui sont rejetés au dehors.

en tissu animal, transformation qui produit un certain dégagement de calorique, il s'en suit que l'augmentation de chaleur qui en résulte compense les pertes de celui que le froid fait subir au corps, et que, ces deux effets se neutralisant réciproquement, le corps persiste dans la même température.

Selon que les aliments renferment, sous un volume donné, une plus grande quantité de parties *alibiles*, ils sont d'autant plus nourrissants ; c'est pourquoi les grains jouissent essentiellement de cette propriété, car la farine qui en forme la base est très-assimilable ; elle contient du gluten qui est un principe azoté très-réparateur, comme tous ceux de même nature (1).

De leurs propriétés nutritives.

(1) Il ne sera pas sans intérêt de donner ici une idée générale de la composition chimique des aliments, afin de bien se pénétrer des propriétés qui les caractérisent, et des effets corrélatifs qu'on doit attendre de leur emploi. On doit aux savants chimistes, M. Liebig, en Allemagne, et M. Dumas, en France, les découvertes les plus recentes sur l'analyse chimique des substances végétales et animales. Le résultat le plus remarquable qu'elles accusent est que les matières organiques animales et les matières végétales se composent des mêmes éléments, qui sont au nombre de quatre, savoir : pour les premières, l'oxigène, l'hydrogène, l'azote et l'acide carbonique ; pour les secondes, le carbone, l'oxigène, l'hydrogène et l'azote ; le soufre y entre aussi pour une certaine dose. La fécule, dit M. Séon, auteur d'un très-bon ouvrage sur l'hygiène militaire, est le principe le plus répandu dans les aliments des chevaux et l'un des plus nourrissants. C'est dans l'avoine, l'orge et la farine que se rencontre plus particulièrement la fécule ; on n'en trouve qu'une petite quantité dans les aliments fibreux ; la fécule ou amidon fait avec le gluten la base des farines des céréales ; sa composition chimique est d'environ 44 parties de carbone, 49 d'oxigène et 7 d'hydrogène ; on y rencontre une certaine quantité d'azote. Le gluten est le principe le plus nutritif et dont les caractères chimiques se rapprochent le plus des aliments tirés du règne animal, à cause de la quantité d'azote qu'il contient ; on le trouve plus abondamment dans les grains et dans les farines que dans les aliments fibreux, ce qui fait dire des premiers que, sous un petit volume, ils contiennent plus de principes nutritifs ; la matière muqueuse, le mucilage, sont des principes très-abondants dans les végétaux, mais peu nutritifs... Leur trop grande quantité forme une nourriture relâchante. La composition de la gomme est d'environ 42 parties de carbone, 51 d'oxigène et 7 d'hydrogène ; la matière sucrée, peu réparatrice par elle-même, quoique presqu'entièrement absorbée, communique aux aliments sa saveur agréable, les rend de plus facile digestion, et par son mélange avec d'autres substances, dispose à l'embonpoint. Le sucre se compose de 48, 60 parties d'oxigène, 44, 99 de carbone et de 6, 41 d'hydrogène.

Toniques.

Ils sont doués encore de propriétés *toniques* et *rafraîchissantes* qui agissent sur les facultés organiques. Les aliments toniques, tels que l'avoine, excitent le mouvement vital, et, par conséquent, tous les actes de la vie qu'il tient sous sa dépendance : ainsi la circulation s'accélère, les sécrétions se font mieux, les contractions musculaires deviennent plus fréquentes et plus énergiques. On attribue cette propriété tonique à un principe amer qui résiderait dans l'écorce de l'avoine. M. Bouley, professeur à l'école d'Alfort, pense que la fermentation de l'avoine dans l'estomac produit un principe alcoolique qui stimule les organes.

Rafraîchissants.

Les aliments rafraîchissants, tels que : les herbes vertes, ont des effets diamétralement opposés aux aliments toniques. Ils ralentissent le mouvement vital, portent une espèce de relâchement dans tous les systèmes ; c'est pourquoi les chevaux nourris au vert sont mous au travail, incapables d'y résister longtemps. Il existe un principe acide dans les aliments relâchants.

ARTICLE DEUXIÈME.

DU FOIN.

Généralités. — Définition du foin. — Plantes des foins de 1re, 2e et 3e qualité. — Caractères du foin. — Du mauvais foin.

Définition du foin.

On désigne sous ce nom les herbes des prairies qui ont été desséchées par la fanaison et l'emmagasinage ; il est fourni par les prairies naturelles, ainsi appelées parce que les plantes qu'elles produisent y viennent naturellement.

Plantes des foins de 1re, 2e et 3e qualité.

Les foins seront bons, médiocres ou mauvais ; de là, les trois classes dans lesquelles viendront se ranger les plantes qui les distinguent :

Dans la première classe, figurent les graminées et les légumineuses. Les graminées sont : la flouve, les pois, les avoines, les paturins, les méliques, les houlques, les fétuques, les crételles, les fléoles, les vulpins, les fromentals, les ivraies. Les légumineuses sont : les lothus, les gesses, les vesces. On trouve aussi les plantes de plusieurs autres familles, telles que les centaurées, les marguerites, les pimprenelles, les spirées, les scabieuses, les carottes et certaines espèces de luzerne

La seconde classe renferme en partie les graminées et les légumineuses que l'on vient de désigner, mais en moins grande quantité; elles se combinent avec les stypes, les agrostis, les brômes, les arrête-bœuf, les polygonées, les jacobées, les rosacées, les lysimachées, les renonculacées.

Dans la troisième classe, qui répond aux produits des prairies marécageuses, les bonnes plantes y sont très-rares et les mauvaises y pullulent; ce sont : les carex, les renoncules, les prêles, les roseaux, les joncs, les paturins aquatiques, les fétuques flottantes, les gesses des marais, les persicaires, les salicaires.

Étude du foin.

On va d'abord établir les caractères du foin bon ou mauvais, et on démontrera ensuite que ses qualités dépendent de la nature du sol qui le produit et de son exposition, de la manière d'être des saisons, des soins de la fanaison, et de l'emmagasinage.

Caractères du bon foin.

Le bon foin a une saveur douce, sucrée. Pour reconnaître son goût, le meilleur moyen consiste à en mâcher quelques tiges; les fleurs des plantes doivent être nouées, c'est-à-dire, arrivées au point de végétation où la fleur commence à se faner et la graine à se former. Pour cela, il aura dû être coupé entre fleur et fruit; ses tiges devront être plutôt fines que grosses, et assez fermes pour ne pas se briser trop facilement; sa couleur sera d'un vert tendre, son odeur agréable, aromatique sans excès.

Du mauvais foin.

Le mauvais foin a un goût aigre, désagréable ; il est mou, se casse difficilement ; sa couleur est d'un jaune lavé ; ses tiges sont grosses, ligneuses ; il a une odeur acide ou de moisi. Il peut être vasé, rouillé, poudreux.

On va donner quelques détails à ce sujet.

Article Troisième.

QUALITÉS DU FOIN DÉPENDANTES DES CLIMATS, DES LOCALITÉS ET DES SAISONS.

Qualités du foin dans le nord. — Dans le midi. — Dans les pays du centre. — Dans les terrains humides. — Des prairies qui ont de l'écoulement. — Des foins du littoral des mers et des grands fleuves. — Des foins qui raffinent et qui poussent au gros. — Foins des montagnes. — Foins récoltés par les saisons humides. — Foins vasés et terreux. — Foin rouillés. — Poudreux.

Les plantes éprouvent de l'influence des climats des caractères particuliers qui établissent en partie leurs divers degrés de qualités (1).

Qualités des foins dans le nord.

Dans les prairies basses et humides des pays du nord, les foins sont très-élevés, ligneux, coriaces, d'un vert glauque ; ils ont parfois une odeur de moisi répondant à celle de la menthe aquatique, qui y pullule. On y remarque les carex,

(1) On sait que la plante absorbe, par ses parties vertes, sous l'influence de la lumière, l'acide carbonique de l'air dont elle compose ses sucs nourriciers. En effet, on a remarqué que les herbes venues à l'ombre des arbres plaisent moins aux chevaux que celles venues en plein air, au milieu des champs. C'est que celles-ci ont trouvé, dans un air vital et renouvelé, qui les entourait, les éléments propres à composer des matières succulentes et toniques, tandis que les premières ont manqué d'air pour produire ces principes qu'appettent les animaux.

les roseaux, et aussi des graminées et des légumineuses, mais qui participent elles-mêmes des fâcheuses influences climatériques sous lesquelles elles vivent.

Les climats du midi, où règne un air sec et chaud, sont moins favorables au développement des plantes, mais elles reçoivent de leur influence des qualités qui suppléent souvent à leur abondance. Elles offrent des tiges fines, des feuilles peu développées, d'une couleur jaune fauve; leur odeur est aromatique; elles renferment dans leurs tissus, sous un petit volume, des sucs nourrissants, des matières sucrées, des sels, des arômes; leur dessiccation se fait facilement. Qualités des foins dans le midi.

Les foins qui viennent dans les pays du centre de la France participent plus ou moins des qualités de ceux du nord et du midi. Dans les pays du centre.

Les terrains bas, entourés par des bois ou des montagnes, étant froids, imperméables à l'air, saturés d'une trop grande quantité d'eau qui reste à leur surface, produisent des herbes élevées, mais fades et sans qualités nutritives. Foins des terrains bas et humides.

Évidemment, l'eau, qui est un des éléments essentiels à la nutrition des végétaux, leur nuit alors par sa surabondance; d'autre part, l'air emprisonné en quelque sorte dans ces terrains, qu'on appelle encaissés, n'est pas assez renouvelé pour former les sels qui concourent à l'élaboration parfaite des tissus des herbes qui croissent.

Les terrains bas renferment souvent des plantes vénéneuses, des ciguës, des renoncules, des œnanthes ou des plantes qui, très-aqueuses, pourrissent celles avec lesquelles elles se mêlent.

La configuration du sol agit beaucoup sur la végétation : lorsqu'il affecte une légère pente, les eaux s'écoulent facilement; on dit alors qu'il y a égouttement. Les prairies du Limousin, qui sont dans ce cas, produisent de très-bons fourrages. Foins des prairies qui ont de l'égouttement.

Les prairies situées sur le bord des grands fleuves donnent Foin du lit-

toral des mers et des grands fleuves.

de très-bons produits, mais elles sont souvent exposées à des inondations qui altèrent leurs qualités, telles sont celles qu'arrosent la Seine, la Saône, la Meurthe, la Moselle, la Loire et la Gironde, et qui nourrissent de nombreux troupeaux de bétail et de chevaux.

Les prairies situées sur le littoral des mers fournissent des herbes très-nourrissantes; on pense que l'air salin qui y règne, contribue à leur bonne qualité, telles sont les prairies du littoral de la Normandie, de la Bretagne, de la Gironde, de la Vendée et de la Charente-Inférieure.

Des foins qui raffinent et de ceux qui poussent au gros.

En Normandie, les pâturages ne sont pas partout également gras et fertiles; on y rencontre des prairies dont les herbes fines et assez rares sont propres à *raffiner*, tandis que les autres poussent au gros et à la taille. Lorsque l'on se rapproche du centre de la Bretagne, on voit la stérile bruyère et le genêt épineux; sur le littoral du Finistère, au contraire, les prairies sont d'une végétation luxuriante.

Foins des montagnes.

Les expositions élevées, où règne un air sec, très-oxigéné et sans cesse renouvelé, sont propres à donner aux plantes des qualités toniques, succulentes; mais elles sont petites, rares, et ne sauraient fournir aux animaux qui les consomment une alimentation assez abondante; telles sont celles des montagnes de l'Auvergne et des Pyrénées.

Considérations générales.

Le midi offre aussi quelques pays de plaines où l'on peut récolter des fourrages très-abondants; il serait bien à désirer qu'on y étendît la culture des prairies artificielles, car leur sol est propre à donner aux légumineuses les meilleures qualités. On a déjà fait une heureuse application de ce principe dans la Gironde et dans les Basses-Pyrénées.

Foin mou et lavé, récolté dans les saisons humides

Lorsque le printemps est pluvieux, les foins sont mous et lavés; ils nourrissent mal et peuvent occasionner les maladies les plus funestes. Leur mauvaise nature s'explique par la manière dont la nutrition des plantes s'est opérée. L'air, alors saturé d'une grande quantité d'humidité, a pénétré tous les tissus des plantes, a délayé les sucs nourriciers

qu'ils renferment et diminué leurs propriétés nutritives; ils ne sauraient non plus être élaborés suffisamment, puisqu'ils ont manqué de la chaleur, de la lumière et des stimulants propres à leur entretien.

Les inondations produisent des effets plus fâcheux encore sur les fourrages que les pluies; lorsque les débordements des fleuves et des rivières ont submergé les prés, l'eau précipite à leur surface des sables, des limons qui s'attachent aux plantes, et, lorsqu'elles sont consommées par les animaux, ces matières minérales, réfractaires à l'estomac, portent un trouble très-grand dans l'acte digestif, et la santé en reçoit des atteintes funestes. Foin vasé, terreux, limoneux.

On dit que le foin est *rouillé*, lorsque ses tiges offrent des taches de rouille; les botanistes les attribuent à un végétal parasite nommé *urec*. Quelle que soit la cause de cette altération des plantes, les résultats en sont les mêmes, à savoir, de changer les sucs qu'elles renferment en une poussière noire d'une nature âcre et très-funeste à la santé des animaux. Rouillé.

Le foin *poudreux* est celui qui se réduit en poussière après s'être pourri dans les magasins où il a trop vieilli. Poudreux.

Article Quatrième.

QUALITÉS DU FOIN DÉPENDANTES DE LA FAUCHAISON ET DE LA FANAISON.

Conditions relatives à la fauchaison. — Foin fauché trop tôt. — Trop tard. — Considérations générales. — De la fanaison. — Première dessiccation.—Deuxième dessiccation, dans le fénil. — Foin qui a ressué. — Foin échauffé.— Déchets du poids des herbes vertes par la dessiccation.

Il importe de saisir le moment convenable pour la fauchaison, c'est celui où la fleur vient de nouer, parce Conditions relatives à la fauchaison.

qu'alors les sucs nourriciers du végétal se trouvent également distribués dans toutes ses parties ; les fécules, les mucilages, les gluten, les matières sucrées, les sels, sont répartis dans la tige, les feuilles et les fleurs. Elles se prêtent à la fanaison et à l'emmagasinage parce qu'elles ne sont pas trop aqueuses, et que la dessiccation par l'évaporation s'en fait facilement, soit sur la prairie, soit dans le fénil (1).

Foin fauché trop tôt. Si le foin est fauché avant la floraison, les matières nutritives ne sont pas encore formées complètement. La petite portion que renferme les herbes est délayée dans une grande quantité d'eau de végétation qui diminue d'autant les principes alibiles qu'elles doivent céder à l'alimentation, en sorte qu'un pareil foin est peu nutritif.

On comprend que la surabondance d'eau dont il est imprégné rend la fanaison difficile et que la dessiccation se fait mal.

Trop tard. Il y a aussi beaucoup d'inconvénients à faucher trop tard. Lorsque, par exemple, on a laissé aux graines le temps de se former, tous les principes constituants du végétal ont abandonné la tige et les feuilles pour se concentrer vers la graine. Il arrivera aussi que lorsque la faulx viendra frapper les plantes, le choc qu'elles recevront fera tomber la graine, et qu'alors il ne restera plus que des tiges desséchées, ligneuses, dénuées de tous les sucs nutritifs, et que ce fourrage ne représentera plus qu'un aliment impropre à nourrir suffisamment. Rentré dans les magasins, ce foin se brise, se décompose, se réduit en poussière.

(1) On doit observer que les prairies trop vieilles ne peuvent jamais offrir une époque convenable pour la fauchaison ; comme elles se composent de plantes, les unes, d'une végétation hâtive, les autres, retardataire, il arrive que celles-ci ne sont pas encore en fleurs, quand celles-là ont passé graines, ce qui empêche de les couper dans les conditions convenables. Aussi, les prairies très-vieilles ne produisent jamais qu'un très-médiocre fourrage.

Il est une foule de considérations qui s'opposent à ce qu'on détermine l'époque à laquelle il convient de faucher les foins; elle doit varier d'après la nature des climats, l'état des saisons, les habitudes du pays, les calculs de l'intérêt des fermiers; mais les habitudes souvent routinières et les intérêts mal compris devraient être sacrifiés aux principes que nous avons déduits des avantages qui résultent de récolter le fourrage dans les conditions voulues pour assurer sa bonne qualité. Considérations générales.

La fanaison a pour objet de dégager les herbes de leur eau de végétation qui les empêcherait de se conserver, et, par là, de les faire passer à l'état de foin. Mais, pour arriver à cet état parfait, il doit subir une seconde dessiccation, celle qu'il éprouve dans le fénil; on en parlera plus tard. De la fanaison.

On choisit, pour faucher et faner, un temps sec. La fanaison demande beaucoup de temps et de soins; quand elle est bien faite, elle assure la conservation du foin; elle consiste à étendre les ondains, à les remuer dans tous les sens, de manière à activer l'évaporation de l'eau dont les herbes sont imprégnées par l'action de l'air et du soleil. (On appelle ondains, les amas de foin que la faulx dispose en lignes parallèles). Première dessiccation. De la fanaison.

Ce qu'il y a de plus difficile dans la préparation du fourrage est de saisir le moment le plus convenable pour rentrer le foin et l'emmagasiner, ce sera celui où il est encore assez saturé d'eau de végétation pour permettre qu'il s'opère dans le magasin une légère fermentation alcoolique, due à la combinaison du sucre et de l'hydrogène des plantes. Deuxième dessiccation. De l'emmagasinage.

On dit que le foin a *ressué* lorsqu'il a subi suffisamment cette seconde dessiccation qui dure six semaines. Foin qui a ressué.

Mais, s'il est rentré avant d'être bien fané, il passe bientôt, dans le fénil, à une fermentation putride, et devient un des aliments les plus funestes à la santé des animaux auxquels on le donne. Le charbon, la morve se sont déclarés souvent à la suite de cette alimentation. Foin échauffé.

Dechets du poids des herbes vertes par la dessiccation

La quantité considérable d'eau que renferment les herbes vertes fera suffisamment juger de la difficulté et de l'importance de la dessiccation. Il est constaté qu'elle leur fait perdre les trois quarts de leur poids ; ainsi, 100 kilogrammes d'herbes vertes réduites en foin ne représentent que 25 kilogrammes.

Les règlements militaires ont eu raison de défendre de recevoir le foin avant le mois d'octobre, cinq mois après la récolte, afin de lui donner le temps de *ressuer* suffisamment. Ils défendent aussi de recevoir du foin qui a passé 15 mois, parce qu'il a tellement vieilli par l'emmagasinage, qu'il a perdu ses qualités nutritives.

Article Cinquième.

DES HERBES DES PRAIRIES ARTIFICIELLES.

De la luzerne. — *Ses qualités.— Ses caractères botaniques.— Son emploi dans la ration des chevaux.*
Du sainfoin. — *Ses caractères botaniques. — Ses qualités.*
Du trèfle. — *Ses caractères botaniques. — Ses propriétés. — Sa stratification.*

Le vert comprend les herbes qui n'ont pas subi la dessiccation ; comme il se donne généralement avec le produit des prairies artificielles, on a cru devoir faire précéder son étude de celle des plantes qui y sont cultivées ; ce sont assez ordinairement la luzerne, le trèfle et le sainfoin.

Qualités de la luzerne.

La luzerne est une très-bonne plante, tant par ses propriétés nutritives que par l'abondance de ses produits, car elle donne ordinairement 3 ou 4 coupes, et elle en fournit jusqu'à 8 ou 10 dans les climats méridionaux, dont elle est originaire.

La luzerne cultivée est très-vivace, on voit des luzernes durer jusqu'à 15 et 20 ans. Elle appartient à la famille des légumineuses; ses tiges sont fermes, rameuses et anguleuses; elle s'élève jusqu'à un mètre; ses feuilles sont dentées et disposées par trois; ses fleurs, d'une couleur purpurine, sont disposées en grappes et dites axillaires; ses racines, susceptibles d'acquérir jusqu'à neuf pieds de longueur, vont chercher dans le sol l'humidité nécessaire à sa végétation. Caractères botaniques.

La cuscute nuit beaucoup à la luzerne.

D'après les nouvelles dispositions règlementaires, la luzerne et le sainfoin, à l'état de fourrage, ont été introduits, selon une certaine proportion dans les distributions militaires; ces légumineuses bien récoltées sont un très-bon aliment, qui nourrit beaucoup. Il est heureux que le temps ait fait justice de la proscription dont elles avaient été frappées jusqu'ici. Son emploi dans la ration des chevaux.

Le sainfoin est la meilleure des plantes de la famille des légumineuses; elle est vivace. ses racines sont pivotantes, ses tiges sont droites, flexueuses, s'élevant jusqu'à 66 cent. de hauteur; ses feuilles sont alternes, avec impaires, composées de 9 à 15 follioles; ses fleurs roussâtres, striées, sont en épis terminaux, à l'extrémité de longs pédoncules axillaires. Le sainfoin est moins abondant que la luzerne, il ne donne que 1 à 2 coupes. C'est un aliment des plus favorables à la santé des animaux; il n'a pas l'inconvénient de météoriser, comme le trèfle et la luzerne. Caractères botaniques du sainfoin.

Il a été cultivé en France, dès le XV[e] siècle. Il vient spontanément dans les terrains élevés, sablonneux, légers, arides; il concourt à les fertiliser par ses débris; il résiste au froid (1).

(1) La luzerne demande, pour réussir, des terrains préparés par de profonds labours; il faut donc que les sous-sols soient perméables à sa racine; s'ils étaient granitiques ou de pierre meulaire, ils ne pourraient convenir à sa culture.

On le cultive parfois dans les terrains montagneux, parce que ses racines, par leur entrecroisement, servent à consolider le sol et à empêcher les éboulements.

Caractères botaniques du trèfle.

Le trèfle est une plante vivace; ses tiges sont garnies de feuilles composées de trois follioles ovales, assez souvent tachetées de blanc et de noir. Ses fleurs sont purpurines, en tête, arrondies; elles donnent naissance à des gousses renfermant des graines jaunâtres. Sa durée n'est que de deux à trois ans. C'est la plante cultivée la plus aqueuse des prairies artificielles; elle fournit jusqu'à 3 coupes.

Ses propriétés.

Les animaux sont très-friands du trèfle; il faut éviter de leur en donner beaucoup à la fois et surtout s'assurer s'il est bien sec. Faute de ces précautions, il occasionne des météorisations. Si on le donne en vert, il faut le combiner avec d'autres aliments. L'usage suivi dans plusieurs pays de le stratifier est excellent. Donné en trop grande quantité, il échauffe beaucoup.

Le trèfle offre beaucoup de difficultés dans son fanage; s'il a été mouillé après avoir été fauché; il noircit, moisit et s'échauffe; pour peu qu'il soit amoncelé, il perd les deux tiers de son poids par la dessiccation. Le fanage le dépouille de ses feuilles (1).

(1) Le trèfle demande des terres marneuses, argileuses et humides surtout, qu'on rend moins compactes par les amendements, par la chaux, les fumiers longs et les profonds labours.

Les agronomes le regardent comme la plante la plus améliorante; une belle récolte de trèfle assure une belle récolte de froment.

Les plantes des prairies artificielles ont la propriété, avons-nous dit, de fournir des produits très-abondants et très-nutritifs, d'engraisser et d'ameublir le sol; c'est ce qui les a fait appeler améliorantes. Elles ont été la source des progrès obtenus depuis plusieurs années en agriculture : aussi les voit-on figurer dans tous les systèmes d'assollement. Leur utilité peut être résumée en quelques mots : avec des prairies artificielles on a des bestiaux, avec des bestiaux on a du fumier, avec du fumier on a de tout en agriculture.

Article Sixième.

DE LA NOURRITURE DU VERT.

Définition du vert. — Le vert est laxatif. — Conditions de son indication. — Sa contre-indication. — Symptômes de ses bons effets.—Du vert en liberté. — Choix d'une prairie. — Du vert à l'écurie. — De la conservation du vert. — Du demi-vert. — De la transition du régime du vert.

La nourriture du vert est celle, a-t-on dit déjà, qui provient des herbes qui n'ont pas subi leur dessiccation. Elle peut être fournie par les plantes des prairies naturelles et artificielles, ou encore par diverses céréales. Définition.

Le vert est donné plus particulièrement aux jeunes chevaux qu'aux chevaux adultes. Il appartient aux vétérinaires de juger les conditions de santé qui réclament son usage.

On insistera surtout dans ce chapitre sur tous les soins relatifs à son administration, parce qu'ils ressortent des enseignements hygiéniques nécessaires à l'officier de cavalerie comme à tous les propriétaires de chevaux.

Posons d'abord en principe que le vert est laxatif et non purgatif, comme on l'avait, à tort, longtemps supposé. En effet, les plantes qui le composent contiennent encore toute leur eau de végétation propre à rendre le sang plus aqueux et à diminuer ses propriétés stimulantes. Le vert est laxatif.

Comme le vert a une saveur sucrée qui plaît aux animaux et qu'il se digère facilement, ils en mangent abondamment, et par là acquièrent beaucoup d'embonpoint, mais aux dépens de leur énergie vitale. C'est pourquoi les animaux qui sont soumis à ce régime sont incapables d'un travail fatiguant.

On fait consommer sur pied le vert des prairies naturelles ; celui des prairies artificielles se donne à l'écurie.

Conditions de son indication.

Puisque le vert est laxatif, on en conclura qu'il faut le donner aux animaux échauffés par suite d'excès de travail ou par le fait d'un tempérament ardent, sanguin, disposé aux maladies inflammatoires; il convient donc aux chevaux de remonte qui ont souffert de l'acclimatement ou dont la croissance n'est pas achevée, à ceux dont les aplombs ont été viciés par le raccourcissement des tendons ou atteints d'affections psoriques.

Sa contre-indication.

On ne doit pas le donner aux animaux sains et vigoureux qu'il ne pourrait qu'affaiblir. Enfin, il est contre-indiqué pour les chevaux qui sont affectés de péripneumonies chroniques, de vieux jetages, de maladies chroniques; pour ceux dont les organes sont affaiblis par l'âge, ou dont le tempérament est mou et lymphatique.

Symptômes de ses effets.

Comme on peut se tromper sur les motifs qui portent à conseiller le régime du vert, il est bon de voir au bout de quelques jours la manière dont il aura opéré, pour juger si l'on doit le continuer ou le supprimer.

Il aura bien opéré si, après quelques jours, les chevaux cessent d'être dévoyés, si leurs urines sont fréquentes, et chargées de sédiments; si surtout leur peau, de sèche qu'elle était, est devenue souple et fournit à l'étrille une crasse grasse et abondante. Alors on verra les animaux reprendre leur santé et leur gaieté. Les symptômes contraires annoncent les mauvais effets du vert; ainsi, la peau reste sèche et tendue, les crottins sont *marronnés* et les muqueuses sont rouges et injectées.

Vert en liberté.

Le vert se donne en liberté ou à l'écurie; ces diverses méthodes ont des avantages relatifs aux habitudes des animaux et aux conditions de santé qui leur sont propres. Les jeunes chevaux de remonte qui n'ont pas encore perdu les habitudes des herbages sont ceux qui trouvent le plus d'avantages au *vert en liberté*. Ils respirent le grand air, prennent de l'exercice pour chercher leur nourriture : ce qui excite leur appétit et entretient leur force. Il ne convient pas générale-

ment aux chevaux de sang, qui ont été déjà façonnés par l'habitude de la domesticité ; leur peau, devenue très-excitable par l'effet du pansage, les rend trop sensibles à la piqure des insectes et aux vicissitudes atmosphériques (1).

Des hangars pratiqués dans les prairies ont l'avantage de leur offrir un abri contre les averses et les orages qui peuvent survenir.

Le choix d'une prairie demande un examen attentif des conditions qu'elle doit remplir pour être convenable. Trop basse, elle est marécageuse et impropre par les mauvaises plantes qu'elle fournit et l'air humide qui y règne ; il faut éviter aussi une exposition trop élevée, où le soleil est brûlant et où pullulent les insectes qui incommodent beaucoup les chevaux. Les expositions moyennes sont préférables ; on désire que les prairies soient bordées d'arbres sous lesquels ils puissent se mettre à l'abri du soleil. Les frênes, les lilas attirent les cantharides que les chevaux peuvent manger, ce qui les expose à des accidents maladifs. Choix d'une prairie.

On a le soin de diviser les prairies par compartiments, renfermant des herbes de différentes qualités ; la moins bonne sera toujours consommée la première ; la meilleure sera réservée pour exciter l'appétit des chevaux, à mesure qu'il diminuera ; par ce moyen on pourra prolonger la durée du vert, qui peut s'étendre de 15 jours à 2 mois.

Il faut le reconnaître, malgré les avantages que présente le vert en liberté, il y a peu de chevaux pour lesquels on puisse en faire usage, car l'habitude des soins de la domesticité les rend tellement délicats et susceptibles qu'ils sont affectés de toutes les impressions extérieures ; les chevaux de sang sont particulièrement dans ce cas. Le vert à l'écurie a aussi l'avantage de permettre de régler leur Vert à l'écurie.

(1) On fait déferrer de derrière les chevaux qu'on met en liberté.

régime d'exercice et de travail, et de les entourer de tous les soins que réclame leur état.

Le temps a fait justice de toutes les pratiques erronées d'autrefois, telles que de ne pas panser les chevaux au vert et de les priver d'exercice et encore de les saigner tous indistinctement. Aujourd'hui, le vétérinaire juge et décide quels sont les chevaux auxquels le vert convient. Quant au pansage et à la promenade, ils sont indispensables pour seconder les effets de l'alimentation. Lorsqu'on veut engraisser les chevaux à lard, on leur donne du vert en abondance, on les renferme dans les écuries où on empêche tout accès à la lumière; mais ces moyens sont non moins condamnables que le résultat qu'on s'en propose.

Soins relatifs à la conservation du vert.

La première règle à suivre pour le régime du vert à l'écurie, est de le donner en petite quantité et souvent, de jeter celui sur lequel les chevaux ont soufflé lorsqu'on le renouvelle. Il sera toujours fauché le matin, après le lever du soleil, et le soir, avant son coucher, afin d'éviter qu'il ne soit imprégné de rosée ou de serein. On ne saurait trop éviter qu'il ne se fane ou qu'il s'échauffe; on y parviendra en l'étalant sur des claies, à l'abri des intempéries de l'air. Le vert à l'écurie permet aussi de multiplier les soins du pansage, qui sont essentiels pour assurer ses bons effets; il sera facile alors de continuer de donner de l'avoine, mais en petite quantité.

On peut aussi prescrire un demi-vert, c'est-à-dire partager par moitié la ration du sec et du vert, si on veut continuer de faire travailler avec ce régime.

De la transition de ce régime.

La progression à suivre pour la mise au vert et au sec est celle que recommande tout changement de régime; ainsi, on mêlera le vert au sec, pour disposer les chevaux au premier régime, on agira dans le sens contraire pour les ramener à leur ancien régime.

Article Septième.

DE LA PAILLE.

Définition de la paille.— Paille fourrageuse.— Préparation du grain. — Caractères de la bonne paille. — Paille rouillée. — Paille plate. — Propriétés alimentaires de la paille. — Elle fournit du lest aux intestins. — De la paille hachée. — Des espèces de paille.

Définition de la paille. La paille est le produit des tiges des plantes céréales garnies de leurs feuilles et de leurs épis. Ses qualités sont toujours en raison inverse de celles du grain, parce que plus il a atteint son dernier terme de maturité et plus il s'est emparé des sucs nourriciers aux dépens des tiges et de leurs parties accessoires. On fait usage de la paille de froment pour les chevaux de troupe.

Paille fourrageuse. La manière dont la paille est préparée et récoltée modifie ses qualités. Elle est plus ou moins longue, selon que l'on coupe le blé à une distance plus ou moins grande du sol. Dans ce dernier cas, elle contient une plus grande quantité de plantes qui pullulent à sa base, ce qui la rend fourrageuse.

Il faut remarquer que ce n'est qu'autant que ces plantes sont d'une bonne nature, que l'on peut rechercher que la paille soit fourrageuse. Alors, ce sont particulièrement des légumineuses et des graminées. Mais toutes celles qui proviennent de la famille des borraginées, soit les buglosses, les cynoglosses, les vipérines, nuisent à ses qualités.

Préparation du grain. Dans la Picardie, l'Artois et la Normandie et partout où les froments sont sarclés, la paille n'est pas fourrageuse.

L'on dégage le grain des épis, dans le nord de la France et dans le centre, au moyen du fléau ou avec des batteries

mécaniques. Ce mode de préparation ne vaut peut-être pas celui en usage dans nos pays méridionaux, auquel on a donné le nom de dépiquage, et qui consiste à faire fouler les épis par les pieds des chevaux, afin d'en faire sortir le grain. Or, comme la paille est plus divisée, il s'en suit que la mastication s'en fait mieux et qu'elle est plus digestible.

Les plantes céréales sont exposées aux mêmes altérations que le foin, soit par la durée des pluies, les inondations, les temps brumeux. De là, les désignations de paille vasée, rouillée; cette altération est la plus grave de toutes, et les conséquences en sont souvent funestes, car on a vu des maladies très-graves se manifester chez les animaux auxquels on avait fait consommer de la paille rouillée.

Caractères de la bonne paille.

La paille est d'autant meilleure que le grain est moins arrivé à sa parfaite maturité. La paille sera bonne quand elle n'aura aucune odeur désagréable, que sa couleur sera d'un jaune pâle, qu'elle aura un goût sucré; ses tiges devront être rondes et renfermer une substance amylacée, que l'on désigne vulgairement sous le nom de moëlle; mais il faut dire que ce caractère ne se rencontre ordinairement que dans la paille des pays méridionaux. Dans le nord, elle est plutôt plate que ronde. Les chevaux préfèrent celle-ci lorsque les tiges sont fines et d'une facile mastication.

Paille rouillée, plate.

La mauvaise paille sera ou vasée ou rouillée, ou seulement brune, ou encore aura un goût de moisi qui indiquera qu'elle est trop vieille. L'abondance des litières est un assez bon renseignement qui accuse que les chevaux ne la mangent pas, parce qu'elle est mauvaise. La paille rouillée se reconnaît à la couleur noire des tiges. Lorsqu'elle est plate, les tiges sont creuses et dénuées de principes nutritifs.

Propriétés alimentaires de la paille.

La paille est un très-bon aliment, quoique la chimie ait reconnu qu'elle ne renferme que cinq pour cent de parties nutritives; il faut ici moins croire la science que l'expérience, qui assure que la paille est assez nutritive. On

ne saurait toutefois en faire la base de la nourriture des animaux. Dans le midi, où elle est très-nutritive, elle entre pour une grande proportion dans la nourriture du cheval.

Règle générale : il faut donner d'autant plus de grains qu'on fait consommer plus de paille, si on veut remplir les conditions d'une alimentation suffisamment réparatrice ; car la paille, si elle ne nourrit pas beaucoup, exerce dans l'acte digestif un rôle des plus indispensables, celui de remplir les intestins, de former par là ce qu'on appelle le lest. Qu'on se pénètre bien de cette nécessité de satisfaire à cette condition, car si elle n'est pas remplie, la vacuité des intestins fera naître un sentiment de malaise qui amènera bientôt l'épuisement de l'animal et son incapacité à résister aux efforts du travail.

Elle fournit le lest aux intestins.

C'est une très-bonne pratique que de faire hacher la paille, afin d'en faciliter la mastication et partant la digestion. En la mêlant avec l'avoine et différentes substances, on compose des maches.

De la paille hachée.

La paille de froment est celle que l'on emploie ordinairement dans nos contrées. On fait usage de la paille d'orge dans le midi. On trouve dans l'intérieur des tiges une moëlle très-abondante et nutritive.

Des diverses espèces de paille.

La paille d'avoine est très-bonne lorsqu'elle est récoltée avant la formation des grains ; on la fait consommer ordinairement au bétail.

La paille de seigle est dure, ligneuse, et convient mieux comme litière que comme aliment ; on la reconnaît aux longues barbes dont sont garnis ses épis.

Article Huitième.

DES GRAINS.

De l'avoine.—*Ses propriétés.—Qualités relatives à sa pesanteur. — Caractères de la bonne.— De la mauvaise avoine. — Avoine germée. — Variétés de sa couleur. — Son mélange avec des grains. —* De l'orge.— *Ses propriétés.—* Du froment. — Du Seigle, etc.— Du son.— *De la mouture.—Du bluttage.— Des symptômes de ses qualités.— Dangers de son emploi.*

De l'avoine. L'avoine partage, avec les substances végétales azotées, la propriété de nourrir beaucoup, sans épuiser les forces digestives; elle fournit au sang des principes alibiles les plus propres à sa formation.

L'analyse chimique démontre qu'elle renferme des principes féculents, de la matière sucrée, de la gomme, du gluten et une certaine quantité de résine dans son enveloppe. C'est à la présence de cette résine qu'on attribue sa propriété tonique.

Ses propriétés. M. Boulay, professeur à l'école d'Alfort, pense qu'elle pourrait aussi être le résultat d'une certaine partie d'alcool que produirait la fermentation de son principe sucré.

C'est en nourrissant beaucoup à l'avoine qu'on parvient à soutenir les chevaux de rouliers, qui font le travail le plus fatiguant. On développe par le même moyen la vélocité des chevaux de course.

Qualités relatives à sa pesanteur. Mais pour en obtenir ces bons résultats, il faut qu'elle soit de bonne qualité; or, le meilleur indice que l'on doive rechercher dans ce sens est qu'elle soit pesante, c'est-à-dire qu'elle contienne une grande quantité de fécule, renfermée par des pellicules très-minces, ce qui la rend très-pesante. M. Gayot, lorsqu'il dirigeait le haras de Pompadour, était parvenu à cultiver de l'avoine qui pesait jusqu'à 53 kilogram-

mes l'hectolitre. Ordinairement son poids ne dépasse pas 45 kilogrammes.

Ses grains doivent être durs, bien lustrés, et glisser facilement dans la main lorsqu'on les comprime. On s'assurera toujours qu'elle n'a aucune odeur de moisi. Caractères de la bonne avoine.

La mauvaise avoine est terne; les grains seront ballonés, mous, lorsque l'humidité dont elle est imprégnée aura développé un principe de fermentation ou de germination. C'est ce qu'accuse alors son odeur de moisi. L'avoine javelée trop longtemps, offre les mêmes caractères d'altération. On ne doit pas la faire consommer avant qu'elle n'ait été conservée au moins 3 ou 4 mois au magasin, après la récolte. On doit s'assurer si elle n'a pas été germée, ce qui se reconnaît aux racines fibreuses qui apparaissent à l'extrémité des grains. Les distinctions que l'on établit de l'avoine d'hiver et de printemps, les couleurs très-variables qu'elle affecte, en raison des pays qui la produisent, n'offrent pas des symptômes bien déterminés de ses qualités; celle du nord, généralement blanche, est souvent aussi bonne que les avoines rouges de Normandie et de Bretagne. Mauvaise avoine. Avoine germée. Variétés de sa couleur.

On doit s'assurer qu'elle a été suffisamment criblée, purgée de tous les corps étrangers qui augmenteraient son poids en diminuant sa valeur nutritive; on ne doit admettre qu'un dixième de graines étrangères, telles que les pois, chènevis; il est toujours préférable qu'elle en soit complètement isolée. Son mélange avec des grains.

C'est une erreur de croire que l'orge soit rafraîchissante; évidemment, comme tous les grains de céréales, son enveloppe est très-fine, et, par conséquent, la farine, s'y trouvant renfermée en plus grande quantité, est susceptible de provoquer la pléthore sanguine. De l'orge.

C'est ce qu'on a vu en Espagne, en 1808, où beaucoup de chevaux de notre cavalerie ont été frappés de fourbure, par suite de la consommation trop grande qu'ils avaient faite de ce grain. Ses propriétés.

Le grain de froment est le plus nourrissant; il faut le donner toujours avec précaution. En cas de disette d'avoine, on la remplace par le seigle, le sarrazin et le maïs.

On donne 80 kilogrammes d'orge pour 100 kilogrammes d'avoine.

Du son.

Le son est formé par la pellicule du grain qui s'en sépare par la mouture et le bluttage.

De la mouture et du bluttage.

La mouture écrase le grain, le bluttage isole la pellicule ou le son de la farine.

Moyen de reconnaître sa qualité.

Pour être bon, il doit contenir de la farine en proportion nécessaire pour qu'elle s'attache à la main quand on le manie; il doit être exempt de toute odeur. Il en acquiert lorsqu'il est conservé au-delà de 3 mois, parce qu'alors il s'imprègne d'humidité, passe de la fermentation acide à la fermentation putride et devient un aliment très-dangereux.

Emploi en son frisé.

Le son doit être employé mouillé d'une certaine quantité d'eau, ce qu'on appelle frisé. Lorsqu'on veut qu'il nourrisse pour pousser à l'engrais, on le mêle avec de la farine d'orge, de manière à en former des barbottages; il est alors très-rafraîchissant. C'est ainsi qu'il est plus avantageux de l'employer, surtout en été, ou toutes les fois qu'on veut combattre l'invasion des maladies inflammatoires.

Dangers de l'emploi du son.

Donné sec, il est à craindre que, faute d'être digéré, il se forme en pelotte dans l'estomac et n'occasionne une perturbation grave dans la santé. Il y aurait beaucoup d'exemples à citer de ce fâcheux résultat.

Le perfectionnement donné aujourd'hui au bluttage est tel que le son ne fournit que 20 pour 100 de farine. On le change contre l'avoine dans les magasins militaires.

Article Neuvième.

DE DIVERSES SUBSTANCES DONNÉES EXCEPTIONNELLEMENT.

Pommes de terre.—Betteraves.—Panais.—Féveroles.—Carottes. — Leurs propriétés dépuratives. — Feuilles d'arbres.

Les pommes de terre ne doivent jamais être données seules; elles empâtent les tissus et rendent les animaux mous. On les donne avec avantage cuites et mêlées avec du son et de l'avoine. Pommes de terre employées en cas de disette.

La betterave a été appelée racine providentielle, en raison des ressources qu'elle offre à la nourriture des animaux; elle convient plus aux bêtes à cornes qu'aux chevaux. Betteraves.

Les feuilles de betteraves fournissent jusqu'à cinq récoltes par an; mais, comme elles dévoient beaucoup, on doit les donner mélangées avec d'autres substances. Effeuillement.

En Bretagne, on emploie beaucoup les panais pour la nourriture des chevaux. Panais

Les féveroles ont la propriété de donner un beau poil, ce qui ferait supposer qu'elles sont une bonne alimentation, puisque le luisant qu'elles donnent aux poils est dû à leurs propriétés de seconder les secrétions de la peau. Des féveroles.

Il faut les faire macérer quand on les donne aux poulains et aux vieux chevaux.

Les vesces et le sarrazin sont très-échauffants.

Parmi les racines, la carotte doit être placée au premier rang, comme alimentation secondaire. Des carottes.

Elle contient un principe sucré qui fait que les chevaux en sont très-friands; elle nourrit aussi et jouit d'une propriété dépurative qui agit très-favorablement sur la santé.

Leurs propriétés dépuratives.

Elle a l'avantage de remplacer jusqu'à un certain point le vert dans la saison où il vient à manquer complètement. Les carottes conviennent non-seulement aux jeunes sujets, mais encore aux vieux, dont la poitrine fatiguée et le sang échauffé par l'excès du travail ou un mauvais régime quelconque, trouvent dans cette racine un principe aqueux assez abondant pour délayer leur sang et prévenir les congestions sanguines.

Il est encore d'une très-bonne pratique de donner, au printemps, des carottes aux chevaux qu'on ne met pas au vert (1).

Des feuilles d'arbres.

Les feuilles d'arbres, qui sont rarement employées en France pour la nourriture des chevaux, sont très en usage dans le midi et dans certaines contrées de l'Allemagne; elles sont susceptibles d'une dessiccation facile et plus avantageuse que celle des plantes fourragères, car, au lieu de 76, elles ne perdent que 47 pour 100.

On fait manger des feuilles d'ormes, de tilleuls, de peupliers, de frênes et de mûriers.

Ces feuilles ont été appelées des prairies aériennes

Les jeunes pousses d'arbres et les pampres de vignes offrent encore des moyens d'alimentation. On peut en dire autant du genet épineux que l'on donne aux chevaux bretons. Ces plantes sont très-propres à leur donner de la force et de la santé.

Les marcs de raisins et la drèche peuvent encore être employés comme aliment en cas de disette.

En Flandre, on nourrit souvent les chevaux avec des

(1) Toutes les plantes sarclées remplacent l'inutile jachère, s'interposant entre deux récoltes de céréales, tout en nettoyant et en ameublissant le sol. Leur culture est la base des améliorations les plus importantes de l'agriculture.

De toutes les racines, les carottes sont celles qui fournissent le plus de principe alimentaire dans un espace donné.

maches composées de légumes cuits, de froment et de foin haché.

Il est démontré que les substances alimentaires acquièrent, par la cuisson, certaines propriétés sucrées ou zaccarhines qu'elles étaient loin de posséder auparavant.

Article Dixième.

DE L'ALIMENTATION.

Principes généraux de l'alimentation. — Alimentation des chevaux qui travaillent aux allures vives.— Aux allures lentes et qui ne travaillent pas assez. — Alimentation relative aux étalons et aux juments.— Aux tempéraments sanguins, lymphatiques, et à la taille.

Principes généraux de l'alimentation

On entend par alimentation l'action de nourrir les animaux, de manière à les entretenir en force et santé. Dans ce but, il faut d'abord chercher à se rendre compte de leurs besoins pour leur donner les quantités ou les qualités que demandent leur âge, leur tempérament, leurs habitudes de travail ou de repos. C'est sur ces premières données que reposent les règles du régime de la nourriture.

A l'article de l'élevage, il sera encore question de l'alimentation, au point de vue des moyens dont l'éleveur dispose pour réagir, par la nourriture, sur la taille, le volume et les qualités qu'il cherche à donner aux animaux. Il serait impossible d'établir ici tous les cas particuliers qui demandent à apporter des modifications aux principes généraux de l'alimentation, mais il suffira de bien comprendre l'esprit qui a dicté ces principes généraux pour en savoir modifier judicieusement les applications.

Alimentation des chevaux qui travaillent aux allures vives.

M. Louchard, vétérinaire, auteur d'un très bon traité d'hygiène, fait remarquer avec juste raison que les chevaux qui travaillent à des allures vives demandent à être nourris à l'avoine et à la paille, qu'il faut leur donner du foin avec beaucoup de discrétion, parce qu'il distend les organes digestifs, de telle sorte qu'ils envahissent la poitrine, en refoulant le diaphragme en avant; ce qui apporte un affaiblissement dans l'acte de la respiration, dont le libre exercice est si nécessaire à la production des allures vives.

Aux allures lentes.

Les chevaux de trait, qui travaillent beaucoup, mais à des allures lentes, tels que les chevaux de rivière et de roulage, demandent à être nourris fortement avec du foin, mieux encore avec des fourrages des prairies artificielles et avec de l'avoine.

Qui ne travaillent pas assez.

Autant il faut nourrir fortement les animaux qui travaillent beaucoup, autant il faut donner des aliments avec parcimonie à ceux qui restent à l'écurie, car une alimentation copieuse et substantielle tenderait à augmenter la masse du sang, à l'épaissir, à ralentir sa progression dans les vaisseaux, et à produire la pléthore sanguine, qui est la source de toutes les maladies les plus meurtrières.

Alimentation relative aux étalons et aux juments.

Les jeunes animaux qui n'ont pas terminé leur croissance ont besoin d'être copieusement nourris; les chevaux entiers, qui dépensent beaucoup, par suite de l'ardeur de leur tempérament, sont dans le même cas. Les juments sont sobres, par cela même qu'elles dépensent moins.

Aux tempéraments sanguins.

Lorsqu'on s'aperçoit que la peau est sèche, que les muqueuses sont injectées, il importe de recourir à l'usage des aliments rafraîchissants : soit le son mouillé, le barbottage, les carottes et les aliments verts. Les animaux d'un tempérament sanguin, surtout en été, demandent souvent à être rafraîchis, lorsque les symptômes qu'on vient d'énoncer font craindre qu'ils ne soient atteints de maladies inflammatoires.

Aux tempéraments lymphatiques.

Il faut, au contraire, éviter généralement l'emploi des

aliments rafraîchissants pour les chevaux d'un tempérament lymphatique, car ces aliments délaieraient encore le sang et diminueraient ses propriétés vivifiantes.

Enfin, la taille est une donnée des plus essentielles à consulter pour règle de la quantité des aliments à faire consommer au cheval. Il est malheureusement vrai que les grands chevaux sont rarement assez nourris. A la taille.

Article Onzième.

DES RATIONS DE FOURRAGES.

Les quantités et la nature des aliments qui entrent dans la composition des rations de fourrages doivent être basées sur le besoin d'une alimentation plus ou moins copieuse, en raison de l'élévation de taille et de la corpulence des chevaux, qui demandent non-seulement que les aliments leur fournissent des principes alibiles en proportion suffisante, mais leur donnent encore assez de lest pour remplir leurs intestins. C'est sur ce principe qu'a été établie la distinction entre les rations des armes de cavalerie de réserve, cavalerie de ligne et cavalerie légère, sur le pied de paix et le pied de guerre. Ainsi, les rations sur le pied de paix se composent de la manière suivante :

	Foin.	Paille.	Avoine.
Carabiniers	5 kilog.	5 kilog.	4 kilog. 20
Cuirassiers	5	5	3 80
Cavalerie de ligne......	4	5	3 40
Cavalerie légère........	4	5	3 »

Tout en conservant cette première allocation comme base fondamentale de composition de rations, on a dû y apporter des modifications, en raison des positions différentes dans

lesquelles se trouvent les chevaux, soit en route, soit en campagne. Si on s'est bien pénétré que ce sont moins les quantités que les qualités des aliments qu'il faut modifier lorsque le cheval travaille, on reconnaîtra que dans cette condition on a dû diminuer la ration de paille, parce que les chevaux, étant en marche une partie de la journée, n'auraient pas le temps de la consommer, et qu'ensuite il convient de leur donner des aliments plus réparateurs et plus toniques, sous un petit volume, afin d'augmenter leur énergie morale et de les mettre à même de mieux résister à toutes les causes d'affaiblissement qui les assiégent pendant la guerre, savoir : l'inclémence des saisons et les marches forcées de jour et de nuit. Les rations sur le pied de guerre ont été composées ainsi qu'il suit :

	Foin.	Paille.	Avoine.
Carabiniers.........	7 kilog.	4 kilog.	4 kilog. 60
Cuirassiers..........	7	4	4 20
Cavalerie de ligne....	6	4	3 80
Cavalerie légère.....	5	4	3 80

Rations en route.

La suppression de la paille n'existe que conditionnellement, puisque le règlement laisse aux parties prenantes la facilité de substituer 4 kilogrammes de paille à un kilogramme d'avoine.

Lorsqu'on étudie les ordonnances qui ont été promulguées depuis 25 ans sur la composition des rations de fourrage, on voit qu'elles ont souvent rétabli un jour ce qu'elles avaient renversé la veille; c'est qu'elles n'avaient pas été dictées par les considérations hygiéniques, qui seules auraient dû leur servir de base; elles ne sont devenues rationnelles et invariables que du jour où l'on a compris que la science de l'hygiène devait être consultée toutes les fois qu'il s'agissait d'établir des prescriptions relatives à l'alimentation des chevaux de troupe.

TARIF de la composition des rations de fourrage.

DÉCISION DU 7 AOUT 1846.

DÉSIGNATION des PARTIES PRENANTES	Sur le pied de paix et de rassemblement			Sur le pied de guerre.			En route (1).			Supplément d'avoine en cas de marche militaire (2).	FOURNITURE du VERT	
	Foin.	Paille.	Avoine.	Foin.	Paille.	Avoine.	Foin.	Paille.	Avoine.		Vert.	Paille pour litière.
Carabiniers.	5 k	5 k	4k20	7 k	4 k	4k60	5k50	» k	5k60	0k40	50 k	2 k 50
Cuirassiers, gendarmes, état-major général, train d'artillerie, du génie, des équipages militaires, du trésor, des postes, de l'imprimerie, etc.	5	5	3 80	7	4	4 20	5 50	»	5 20	0 40	50	2 50
Artillerie, chevaux de selle, de trait, des régiments d'artillerie officiers et troupe, chevaux des officiers des trains. . . .	5	5	3 60	7	4	4 20	5 50	»	5 20	0 60	50	2 50
Cavalerie de ligne. .	4	5	3 40	6	4	3 80	4 50	»	4 80	0 40	45	2 50
Cavalerie légère. . . .	4	5	3	5	4	3 80	4 30	»	4 80	0 80	40	2 50
Chevaux des officiers d'infanterie, du génie, des officiers de santé et d'administration.	4	5	3	5	4	3 80	4 50	»	4 80	0 80	40	2 50
Mulets, quelle que soit l'arme à laquelle ils sont attachés.	4	5	3	5	4	3 80	4 50	»	4 80	0 80	40	2 50

OBSERVATIONS.

(1) L'officier qui précède le corps pour faire le logement aura droit, pour tout ou partie de l'effectif, suivant les circonstances, de réclamer le remplacement de 1 kil. d'avoine en plus pour chaque ration par 4 kil. de paille.

(2) Le supplément est accordé dans les cas prévus par les articles 295 et 397 de l'ordonnance royale du 2 novembre 1833, sur le service intérieur des troupes à cheval.

Voir pour l'application des dispositions prescrites par les deux articles sus-mentionnés, la décision ministérielle du 6 février 1835, *Journal militaire officiel*, 1er semestre, page 72.

CAMPS D'INSTRUCTION.

Il est alloué pour les chevaux faisant partie des camps de manœuvre et d'instruction un supplément de nourriture dont l'espèce, la quotité et la durée sont déterminés chaque fois par le ministre, lors de la formation du camp.

CHAPITRE TROISIÈME.

DES BOISSONS.

Influence de l'eau sur la santé.— Caractères de la bonne eau.— De la mauvaise eau. — Eau des pluies. — Des citernes. — Eaux dormantes.—Eau des puits.—Puits artésiens.—Eau de source. — Eau des grands fleuves.— Des petites rivières. — Moyens d'épuration de l'eau. — De la boisson relative aux tempéraments. — Recommandations relatives à la manière de faire boire.

De l'eau.

L'eau est la boisson ordinaire du cheval ; mêlée à la farine d'orge et à d'autres substances, elle forme les boissons alimentaires.

Influence de l'eau sur la santé.

On ne saurait attacher trop d'importance à la qualité de l'eau dont on abreuve les animaux, car elle est non-seulement une des conditions nécessaires à une bonne digestion, mais encore elle influe beaucoup plus qu'on ne le suppose généralement, sur la santé. Les éleveurs de la Haute-Vienne prétendent avec raison que l'excellence de la race de leurs chevaux est due, en partie, à la bonne qualité des eaux de leur pays, et, par contre, on ne saurait méconnaître aussi que les eaux de mauvaise nature ont été souvent une des causes de maladies qui ont contribué à décimer les chevaux de la cavalerie.

Caractères de la bonne eau.

La bonne eau doit être claire, sans odeur ni saveur, d'une température à peu près égale à celle de l'atmosphère ; elle doit être surtout bien aérée, car c'est à cette condition que se rapporte sa bonne qualité ; elle dissoudra le savon et fera cuire facilement les légumes.

De la mauvaise eau.

La mauvaise eau est crue, dure, peu digestible ; elle contient une grande quantité de sels, et n'est pas assez aérée ;

lorsqu'elle a un goût d'œuf pourri, il faut se donner de garde d'en abreuver les animaux, car elle contient des matières végétales en dissolution. L'eau crue fait cailleboter le savon (1).

(1) L'eau a été appelée la grande matrice de la nature, parce qu'elle est nécessaire à l'existence de tous les êtres. En effet, elle est le principal véhicule de tous les corps organiques et inorganiques, et un des éléments essentiels de la nutrition des plantes; enfin elle sert à la boisson de l'homme et des animaux.

Longtemps l'eau a figuré parmi les quatre éléments simples, ou supposés tels, de la nature; ce n'est qu'en 1781 que deux physiciens, Cavendish, en Angleterre, et Lavoisier, en France, ont démontré qu'elle est un composé de deux principes, savoir : l'oxigène et l'hydrogène, et qu'ils y sont combinés dans la proportion d'un volume d'oxigène et de deux volumes d'hydrogène.

Dans toutes les eaux, il existe toujours une certaine quantité d'air indispensable à l'existence des êtres organisés qui y vivent, le volume de cet air, qui est plus oxigéné que celui de l'atmosphère, est à peu près le tiers de celui de l'eau. Cette quantité d'oxigène paraît nécessaire à la respiration des animaux à sang froid qui habitent les eaux.

On ne peut avoir de l'air privé d'eau sans employer des moyens chimiques, ni d'eau privée d'air sans avoir recours aux mêmes procédés; il existe donc une très-grande affinité entre ces deux corps.

L'eau potable est toujours unie à une certaine quantité de sels; elle tient aussi des matières animales et végétales en suspension.

L'eau est répandue sur toute la surface du globe et dans ses couches les plus profondes; elle occupe les deux tiers de son étendue.

L'eau est distribuée sur le globe de la manière suivante :

Une partie des eaux de la mer, après avoir été vaporisée par l'action du calorique, s'élève dans l'atmosphère sous forme de vapeurs; ces vapeurs se réunissent pour former les nuages qui se résolvent en pluie et tombent à la surface du sol, ou bien pénètrent ses couches profondes pour donner naissance aux sources, aux lacs, aux étangs, aux torrents, aux rivières et enfin aux fleuves, ces grandes artères qui, après avoir reçu le tribut des eaux de leurs nombreux afférents, les reportent à la mer; ainsi, il s'opère une circulation des eaux de la mer dans l'atmosphère, de l'atmosphère à la surface du globe et enfin aux fleuves qui se dégorgent dans la mer.

L'eau se présente sous trois états, savoir : à l'état de solide, de liquide et de vapeur. Nous n'avons à nous occuper que de l'eau à l'état de liquide; mais il est impossible de ne pas rappeler les résultats mer-

Eau des pluies. L'eau provenant des pluies est incontestablement la meilleure de toutes, mais celle des temps d'orage ne vaut rien. On recueille ordinairement les eaux de pluie dans de grands réservoirs nommés *citernes;* elles y perdent leurs bonnes

Des citernes. qualités, parce qu'elles y prennent les défauts de toutes les eaux stagnantes, de ne pas être suffisamment aérées et de recevoir et décomposer des matières animales et végétales qui en altèrent la nature; elles sont très-froides en été, et demandent à n'être employées qu'après avoir été exposées au contact de l'air extérieur; si on négligeait cette précaution, elles occasionneraient souvent des coliques.

L'eau des pluies, en tombant sur les toits, se charge de poussière et de toutes les ordures qu'elle y rencontre. Pour obvier à cet inconvénient, on peut pratiquer sur les bords des toits, des goutières que l'on tient fermées pendant les premières ondées, et qu'on ouvre lorsqu'elles ont suffisamment balayé les toits, pour qu'elle puisse arriver dans les citernes, exempte de tout corps étranger à sa nature. Ce moyen est employé en Pologne.

Eaux dormantes. Les eaux des lacs, des étangs, des mares, ont les inconvénients des eaux dormantes; elles sont dures, crues et souvent chargées de principes végétaux et animaux qui les rendent très-mauvaises.

On remarque, en Normandie, que les chevaux qui ont l'habitude de boire l'eau des mares la préfèrent à celle des rivières; mais cette préférence est le fait de l'habitude; il faut les amener par degré à boire l'eau de rivière, mais avec la progression toujours à observer pour le passage d'un régime à un autre.

On fait usage le plus souvent de l'eau des puits, dont les qualités sont très-variables.

veilleux que l'on a obtenu de nos jours par l'emploi de la vapeur. C'est avec un peu de vapeur placée sous un piston que l'on est parvenu à forger le fer, scier le bois, tisser les étoffes, faire marcher les wagons sur les chemins de fer, etc., etc.

Lorsque l'eau des puits provient de grands fleuves ou de rivières et qu'elle traverse, pour se rendre dans ces receptacles, des terrains sablonneux qui ne lui cèdent aucun principe décomposable, on l'y recueille aussi bonne qu'elle l'est à sa source. Mais si, au contraire, elle passe à travers des terrains calcaires qui la chargent de leurs principes constituants, elle s'altère plus ou moins. Des puits.

Il arrive quelquefois que des égoûts ou des fosses d'aisances venant à crever, les matières qu'ils renferment passent à travers les terrains que traversent les eaux des puits et altèrent leurs propriétés.

Les puits construits en pierre dure conservent l'eau sans la décomposer; il n'en est pas de même de ceux construits en pierre calcaire.

On sait qu'on est parvenu aujourd'hui à obtenir de l'eau, au moyen des puits artésiens, dans les endroits où l'on n'aurait pas pu en avoir par les puits ordinaires; le système des puits artésiens consiste à pénétrer dans les couches les plus profondes de la terre, pour arriver jusqu'à ces amas d'eau qu'elles recèlent. Puits artésiens.

L'eau de source n'a pas toujours les qualités qu'on lui prête; quoique très-claire et limpide, elle est souvent chargée de sels qu'elle a dissouts en traversant des terrains d'une nature décomposable. Eau de source.

L'eau des pays bas est lourde et crue; dans les montagnes, elle est de très-bonne qualité.

On sait que l'eau de Barége a une saveur très-agréable et excite l'appétit.

L'eau des fleuves et des rivières est très-bonne; elle est légère, tient beaucoup d'air en dissolution. Les causes qui expliquent ses qualités sont faciles à comprendre : les eaux des fleuves prennent leur source dans des montagnes très-élevées, dont les terrains sont indécomposables; en descendant de ces montagnes, elles reçoivent un mouvement très-rapide qui accélère leur cours, en sorte que leurs ondes, Eau des grands fleuves.

roulant les unes sur les autres, reçoivent le contact de l'air et s'emparent de ses principes. On doit aussi faire observer que leur lit, ordinairement sablonneux, ne leur cède aucun principe décomposable.

Des petites rivières.

L'eau des petites rivières, qui sont encaissées et dont le lit est argileux, est moins bonne; les arbres qui garnissent leurs rivages ferment l'accès à l'air; leur courant est aussi moins rapide.

Après l'explication qu'on vient de donner sur l'artifice de la nature, à l'aide duquel les eaux des grands fleuves acquièrent leurs qualités, on en conclura qu'il a suffi d'imaginer des moyens propres à imiter cet artifice pour parvenir à rendre l'eau la plus malsaine à sa pureté première. Ces moyens consistent à l'aérer et à la dépouiller des substances qu'elle tient en suspension ou en dissolution.

Moyens d'épuration de l'eau.

Si l'eau est seulement trouble parce qu'elle contient des substances en suspension, on parviendra à les dégager en la faisant passer à travers un filtre de sable.

Lorsqu'elle a un goût d'œuf pourri, qu'elle doit à la présence de principes végétaux et animaux décomposés, il faut la faire passer par un filtre de charbon, parce que cette substance a la propriété de s'emparer de ces principes délétères.

Enfin, si elle est crue, ce qui peut provenir de son manque d'air, il faut la mettre en contact avec l'air, l'agiter beaucoup, afin de la saturer de ce fluide.

C'est par l'application de ces trois procédés que l'on est parvenu à rendre l'eau noire, infecte des ruisseaux de Paris, aussi claire et limpide que l'eau de roche et d'une excellente nature.

Recommandations relatives à l'administration de l'eau.

Lorsque les chevaux sont abreuvés à la rivière, on peut s'en rapporter à leur instinct pour les guider à boire à leur soif. Cependant, il y a certains chevaux qui sont portés à boire avec avidité, ce qui les expose souvent à se dévoyer.

La quantité d'eau que doit boire un cheval dépendra de

son âge et de son tempérament ; les jeunes chevaux et ceux du midi boivent beaucoup, parce que leur tempérament ardent leur fait un besoin de délayer et rafraîchir en quelque sorte leur sang qui est trop ardent. La constitution lymphatique des chevaux du nord les rend moins avides de boisson.

Les auges dans lesquelles on fait boire les chevaux dans les régiments sont généralement trop petites, en raison du nombre de chevaux qui s'y abreuvent. L'inconvénient en est grave, en été particulièrement, parce qu'on est obligé de remplir ces auges à mesure qu'elles sont vides, avec de l'eau tirée des puits, d'une température très-basse relativement à celle de l'air extérieur; elle produit alors une impression sur les organes digestifs, dont les suites sont souvent très-fâcheuses.

C'est pour remédier à ce mal qu'on a imaginé dernièrement d'établir dans les écuries, de grands tonneaux toujours remplis d'eau, où elle se conserve assez longtemps pour se trouver en équilibre de température avec l'air extérieur.

Lorsqu'on fait boire à l'écurie, les palefreniers, pour éviter leur peine, se pressent de retirer le sceau ; il arrive alors que l'animal, s'attendant à ce qu'on ne lui laisse pas le temps nécessaire pour étancher sa soif, se dépêche de boire, et que son estomac se remplit, se gonfle, à tel point, qu'il refuse de continuer. Cependant il n'a pas satisfait sa soif, car si on lui présente le sceau quelques minutes après que l'eau a été digérée, il ne manque pas de boire de nouveau.

Or, pour éviter ce mal, il importe de recommander aux palefreniers de présenter le sceau à plusieurs reprises et de forcer les chevaux à boire lentement.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DES SAISONS.

Définition des saisons. — Du printemps. — Définition. — Ses effets sur l'organisme. — De la mise au vert. — Effets relatifs à l'âge. — Régime. — De l'été. — Effets — Régime. — Inconvénients des grandes manœuvres. — Précautions contre les arrêts de transpiration. — Pratiques pour assainir les écuries. — Automne. — Définition. — Ses effets. — Régime. — Hiver. — Définition — Ses effets. — Régime. — Séjour prolongé à l'écurie. — Considérations générales sur les saisons. — Considérations sur les causes particulières de la santé.

Définition des saisons. L'hémisphère que nous habitons se rapproche et s'éloigne successivement du soleil, par suite du balancement de l'axe de la terre, pendant qu'elle exécute sa révolution annuelle; de là, l'action plus ou moins directe des rayons caloriques de cet astre et les diverses températures des saisons.

Définition du printemps. Le printemps marque le réveil de la nature, que l'hiver avait frappé d'une mort apparente; il produit une espèce d'effervescence qui se fait sentir sur tous les êtres animés, végétaux et animaux (1).

(1) L'effet du printemps est frappant chez les animaux dits dormeurs; ils se réveillent de leur léthargie aux premiers jours du printemps, sortent de leurs terriers, maigres, décharnés, parce qu'ils ont vécu, pendant tout le temps de leur somnolence, aux dépens de leur graisse. Les plantes, comme les animaux, éprouvent les effets de cette saison; les graines qui avaient été confiées à la terre, pendant l'hiver, commencent à germer, la sève monte dans les tiges, s'étend dans les branches; les bourgeons paraissent et les organes qu'ils recèlent se développent.

Les jeunes animaux surtout, et tous ceux qui sont sains et vigoureux, ressentent un état de bien-être qu'ils témoignent par leur gaîté, leur appétit et leur aptitude au travail; ils éprouvent les aiguillons du plaisir qui les portent à l'acte de la reproduction ; ils perdent leur poil d'hiver pour revêtir un poil plus fin et soyeux. **Effets du printemps.**

On remarque quelquefois des gouttelettes de sang à la surface de leur peau; cette particularité s'exprime en disant que les chevaux *se saignent;* la cause en est attribuable à l'ardeur du sang, dont le cours étant accéléré a brisé les vaisseaux capillaires qui le recèlent, et a fait transsuder ce fluide à travers leurs parois.

Le printemps est la saison où l'on met les chevaux au vert, parce que les herbes sont assez aqueuses à cette époque de l'année pour fournir une alimentation laxative, qui est propre à rafraîchir l'ardeur de leur sang. **De la mise au vert.**

Mais cette saison, qui est, ainsi qu'on l'a déjà dit, favorable aux jeunes animaux et à tous ceux qui sont en bonne condition de santé, est quelquefois contraire à ceux qui sont affaiblis par l'excès du travail, par l'âge et le mauvais régime; elle provoque en eux une réaction vitale qui leur est funeste, quand ils ne sont pas capables d'y résister. **Effets relatifs à l'âge.**

On est souvent obligé d'employer des aliments rafraîchissants, pour tempérer l'ardeur du sang que produit l'influence du printemps. Mais il est un moyen plus efficace d'obvier à cet inconvénient; il consiste à faire travailler suffisamment les chevaux pour activer le mouvement du sang, empêcher qu'il ne s'épaississe et ne donne lieu à la pléthore et aux engorgements. **Régime de la nourriture.**

Il est fâcheux que les exigences du service militaire ne permettent pas de profiter des dispositions des animaux qui sont si favorables au travail pendant le printemps, car il est constant que cette saison conviendrait bien mieux que **Du travail.**

celle de l'été pour l'exécution des grandes manœuvres dans les camps (1).

Définition de l'été.

Les chaleurs, qui règnent ordinairement dans la saison de l'été, sont dues à la quantité de calorique qu'absorbe l'air atmosphérique, parce que la terre, en ayant été saturée pendant le printemps, cesse de se l'approprier.

Effets de cette saison.

Lorsque les chaleurs de l'été sont très-élevées et qu'elles arrivent brusquement, les animaux en sont très-incommodés; leur soif devient ardente, ils transpirent beaucoup, réparent mal et ont peu d'appétit; l'été agit alors comme débilitant.

Régime.

Il convient alors de ne faire travailler que modérément, surtout pendant les moments de la journée où le soleil a le plus d'activité; on évite aussi par là que les animaux soient exposés aux piqûres des insectes dont ils souffrent beaucoup.

Lorsque les corps voyagent par journées d'étapes, il est avantageux de les faire marcher une partie de la nuit et de les faire reposer pendant les grandes chaleurs du jour.

(1) On doit remarquer que la température du printemps n'est jamais très-élevée, quoique les rayons du soleil arrivent perpendiculairement sur le sol. En voici la raison : Les rayons, après avoir traversé l'atmosphère, arrivent à la surface de la terre, qui, ayant perdu son calorique pendant l'hiver, s'est refroidie et est devenue tellement avide de ce principe qu'elle l'absorbe incessamment; mais comme il n'a fait que traverser l'air, il n'a pu le réchauffer et élever beaucoup sa température.

Ceux qui ont rêvé le printemps perpétuel comme l'état le plus favorable à la santé ont commis une grave erreur, car il est constant que la permance d'une température uniforme, quelle que soit sa nature, lui serait contraire, puisqu'elle tendrait à donner à l'organisation un genre d'affection qui naîtrait de la continuité de ses effets. La succession de chaque saison est un bienfait des lois de la Providence, puisque les effets fâcheux propres à la température d'une saison sont corrigés par les effets contraires de celle qui la suit.

Il est fâcheux que l'été soit la saison pendant laquelle on fait exécuter les grandes manœuvres, car, indépendamment des mauvaises dispositions des chevaux pour supporter les fatigues qu'elles occasionnent, il faut encore signaler les inconvénients de la poussière qui s'élève à la surface d'un sol que l'ardeur du soleil a desséché ; elle pénètre dans les yeux, les nazeaux, arrive jusqu'aux bronches qu'elle irrite ; de là, les affections de poitrine qui surviennent. Inconvénient des grandes manœuvres.

Les grandes chaleurs de l'été exposent les animaux d'un tempérament ardent, sanguin, aux hémorrhagies, au tétanos, aux gastro-entérites. C'est aussi sous l'influence de cette saison que se déclarent les épizooties.

On ne saurait donc trop recommander les soins et les pratiques hygiéniques qui pourront conjurer ces funestes effets.

La première règle à suivre est de donner des aliments de très-bonne qualité, qui puissent céder des principes alibiles à l'estomac affaibli, sans solliciter de sa part un travail difficile. Quelques petites quantités de sel avec de l'avoine suffiront pour réveiller les forces de ce viscère et faciliter la digestion ; s'il s'agit de prévenir des maladies inflammatoires, on emploiera l'alimentation rafraîchissante.

Comme les animaux sont souvent couverts de sueur quand ils rentrent à l'écurie, on aura soin de s'assurer que les fenêtres ont été fermées, de manière à éviter les courants d'air, tant à redouter en pareille occurence, parce qu'ils détermineraient des arrêts de transpiration dont les suites sont les plus funestes. Précautions contre les arrêts de transpiration.

On aura soin de mettre l'eau qu'on retire des puits et des citernes en contact avec l'air extérieur, de manière à la réchauffer suffisamment pour qu'elle ne soit pas donnée aux animaux lorsqu'elle est froide et privée d'air.

Les grandes chaleurs qui règnent dans les écuries tendent à surexciter la transpiration et à augmenter tellement les déperditions cutanées, que les animaux en sont bientôt éner- Pratiques pour assainir les écuries.

vés ; enfin, elles favorisent la décomposition des matières animales qui fournissent à l'air les gaz azotiques, ammoniacaux et hydrogènes, qui vicient essentiellement sa nature et en font une espèce de poison pour les animaux qui le respirent.

Dans le but d'assainir les écuries, on choisira le moment où les chevaux seront dehors pour ouvrir les portes et les fenêtres, ainsi que les soupapes placées sous les mangeoires; on devra aussi faire arroser les écuries et fermer les fenêtres du côté du soleil.

A la chûte du jour, on fera sortir les chevaux des écuries et on les attachera dehors ; ils respireront l'air frais du soir qui portera le calme dans leurs sens et ramènera un bien-être favorable à la santé.

Définition de l'automne. L'influence qu'a exercée sur l'économie la saison qui a précédé l'automne modifie les effets qui lui sont propres, en sorte qu'ils sont moins absolus que relatifs.

Effets relatifs à l'automne. L'automne, étant ordinairement chaud, humide et pluvieux, agit *comme* débilitant; or, on conçoit que si l'été a affecté une manière d'être analogue à la sienne, il en compliquera les effets, qui seront d'autant plus fâcheux sur la santé; mais si l'été a excité l'ardeur du sang, s'il a disposé les animaux aux maladies inflammatoires, alors la douce chaleur humide de l'automne ne pourra qu'amoindrir leur prédisposition aux affections sanguines, et même les conjurera complètement dans certains cas.

Régime. Le vieux proverbe qui dit : qu'il faut demander peu de travail aux animaux quand la feuille tombe, a raison, car c'est pendant l'automne qu'on voit dépérir et même succomber les animaux très-vieux et ceux qui ont souffert par l'excès du travail, par la mauvaise nourriture et les mauvaises conditions hygiéniques dans lesquelles ils se sont trouvés.

Or, on ne saurait trop les entourer des soins les plus propres à combattre les fâcheuses influences de cette saison

au moyen d'un travail relatif à leur force et d'une alimentation propre à ranimer leurs facultés digestives.

Définition de l'hiver. Ses effets.

L'hiver, lorsqu'il est sec et modérément froid, est favorable à la santé des chevaux; ils ont bon appétit, manifestent par des sauts de gaieté, lorsqu'on les sort de l'écurie, leur bonne disposition au travail; la cause en est due à la constitution de l'air, qui, saturé de beaucoup d'oxigène, fournit au sang des éléments nécessaires à l'accomplissement de l'hématose; l'air pesant produit sur la peau une impression irritante qui ralentit la transpiration, refoule les forces de la périphérie du corps vers les foyers de la vie. Les chevaux prennent leur poil d'hiver vers la fin de l'automne (1).

Les bons effets de l'hiver seront d'autant plus sensibles que l'automne, ayant été chaud et humide, aura débilité l'organisation qui acquerra sous cette influence l'énergie qu'elle avait perdue.

Régime.

Mais, pour seconder ces bons effets par le régime, il faut bien nourrir et surtout faire travailler suffisamment, dans le but de dépenser cette surabondance de force et de santé que les animaux ont acquise; car si elle n'est pas employée au profit des mouvements, il arrivera alors que le sang, devenu trop riche en principes vitaux et s'étant épaissi, circulera mal, donnera lieu à des engorgements et à des affections sanguines.

Il est reconnu généralement que les chevaux ne travaillent pas assez en hiver; et, en effet, l'instruction régimentaire a été réglée beaucoup moins sur les considérations hygiéniques que sur les exigences du service. Or, si on ne peut pas donner au cheval le travail dont il aurait besoin, il

(1) L'hiver a été appelé la saison de deuil, parce que la terre se dépouille de sa verdure; la sève s'arrête dans les végétaux qui sont frappés d'une mort apparente; les animaux dormeurs se creusent des terriers où ils restent engourdis pendant la durée des frimats.

faut chercher à combattre, par le régime, les fâcheux effets d'un trop long repos.

Effets du séjour prolongé à l'écurie sur la santé.

Le séjour prolongé des chevaux à l'écurie, pendant les longues nuit d'hiver, a non-seulement le grand inconvénient de les énerver, mais encore de leur faire respirer un air insalubre; on sait que les gardes d'écurie ne manquent pas de fermer les moindres issues à l'air qui pourrait venir du dehors; bientôt la température s'élève à un tel degré que les animaux se trouvent placés dans des espèces d'étuves où ils absorbent un air vicié par leur respiration et par tous les principes délétères que la chaleur a dégagés; il s'en suit que lorsqu'au matin on vient à les sortir, ils se trouvent dans un état de moiteur général, que l'action de l'air froid les saisit, répercute aussitôt les matières de la transpiration qui étaient en voie d'excrétion, et qui, arrêtées tout-à-coup, se fixent sur les organes essentiels de la vie et donnent lieu à des arrêts de transpiration.

A toutes ces causes compromettantes de la santé, il faut ajouter la fatigue, l'ennui qu'éprouvent les chevaux à rester attachés, privés de mouvement 22 heures sur 24, car le cheval est un être éminemment locomoteur qui a besoin d'espace, de mouvement, d'air et de lumière, éléments de sa force et de sa santé.

Ainsi qu'on l'a déjà dit, le repos trop prolongé a pour effet inévitable d'épaissir le sang et de le faire stagner dans les tissus, de donner lieu à la pléthore, et quand il n'a pas cet effet, il a toujours celui d'appauvrir l'organisation la plus riche, et de faire de chevaux valides, pleins de facultés de mouvement, des êtres mous, incapables d'un bon service.

Pour éviter cet inconvénient, on doit maintenir les écuries à une température qui ne dépasse jamais plus de 5 à 6 degrés celle de l'air extérieur.

Considérations générales sur les saisons.

Les saisons n'offrent pas toujours la régularité de caractères que nous leur avons assignée; elles peuvent participer

de la nature de celles qui les précèdent ou qui les suivent, et offrir des anomalies sensibles dans leur durée et le degré d'intensité de leur température. On ne saurait indiquer les modifications que ces cas particuliers demandent d'apporter aux prescriptions générales qu'on a établies, et on doit laisser à l'intelligence des praticiens le soin de régler les prescriptions à cet égard.

Considérations générales sur les causes perturbatrices de la santé.

Après avoir assigné à un grand nombre d'agents extérieurs les influences fâcheuses qu'ils exercent sur les animaux, on serait porté à croire qu'ils sont assiégés de tant de causes contraires au maintien de leur santé, qu'on doit les entourer de soins minutieux et si assujétissants qu'ils sont impraticables; qu'il faut craindre continuellement de les exposer au froid, au chaud, au vent ou à la pluie; mais s'il est vrai que ces causes soient à redouter pour les chevaux vieux, faibles, mal nourris, énervés par des travaux au-dessus de leurs forces, il faut reconnaître qu'elles sont moins dangereuses pour ceux qui sont sains, jeunes et vigoureux, qui ont été habitués de bonne heure à braver toutes les intempéries de l'air, et dont la constitution a été fortifiée par l'action toute puissante du travail.

Or, la conséquence qui découle de ces faits est que tous les efforts de l'hygiène doivent tendre à développer, chez tous les chevaux, surtout chez les juments, cette robusticité de tempérament qui les rend propres à résister à toutes les causes perturbatrices de la santé.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Article Premier.

DES CLIMATS.

On entend par climat la différence des lieux, par rapport à l'équateur. L'étude des localités sera faite dans le deuxième article du chapitre des climats, en raison de l'identité des théories qui se rapportent à ces deux sujets d'études. Enfin, un troisième article traitera de l'acclimatation, qui est le complément de l'étude des climats (1).

(1) Les géologues modernes comprennent le mot de climats dans une acception plus générique que celle qu'on lui avait prêtée jusqu'ici. Si le globe, disent-ils, formait une sphère parfaite, si la masse des continents, des îles et des eaux était la même sur toute sa surface, la différence des climats dépendrait uniquement de la position des lieux, par rapport à l'équateur, et toutes les contrées situées sous la même parallèle auraient un climat identique; mais comme il n'en est pas ainsi et que l'inégale distribution de la végétation, des eaux mortes et courantes, des vents et des courants atmosphériques, que la diversité des expositions, placent des lieux situés sous la même parallèle dans les conditions les plus dissemblables, il est impossible de déterminer les climats par des lignes purement géographiques; aussi, celles d'égale température moyenne, par année, par été, par hiver, loin de se confondre avec les lignes géographiques, subissent des inflexions plus ou moins considérables et ne conservent leur parallélisme que dans la proximité de la zône torride.

Quoi qu'il en soit de cette rectification du véritable sens du mot de climat, on l'admettra ici dans sa première acception pour faciliter l'étude des climats.

Il existe une différence entre les saisons et les climats qu'il importe de faire ressortir. On a démontré précédemment que chaque saison affecte une manière d'être différente et par conséquent un mode d'action relatif, de telle sorte que leurs effets s'annulent réciproquement et ne laissent sur l'organisation des animaux qui les reçoivent aucune trace durable; mais il en est autrement des climats; comme ils agissent toujours de la même manière, et pendant tous les instants de la vie des animaux, ils exercent une influence sensible sur leur organisation, la modifient dans ses qualités physiques et morales et lui impriment des caractères profonds et indélébiles; ce sont ces mêmes caractères qui produisent en grande partie les variétés de race de l'espèce chevaline.

Différence d'action entre les saisons et les climats.

On va présenter quelques notions générales sur les races, considérées au point de vue de leur rapport avec les climats, tout en nous réservant de traiter ce sujet avec l'extension qu'il comporte à l'article de la reproduction.

Rapport de l'étude des races avec celle des climats.

La différence des climats repose sur celle des températures. On les a divisés en climats froids ou septentrionaux, en climats chauds ou méridionaux, et en climats tempérés (1).

Division des climats.

Dans les climats du nord de la France, qui s'étendent du 48e au 51e degré de latitude, il règne une température froide et humide; les herbes qu'on y récolte sont très-développées, fournissent aux animaux une nourriture abondante; ces causes tendent à élever leur taille et à développer leur masse : aussi les races des contrées du nord sont-elles reconnaissables par leur forte corpulence; mais les climats où règne un froid excessif, ainsi que ceux des régions polaires, manifestent leur influence par des

Définition des climats du nord.

(1) Les climats chauds sont compris, par rapport à la France, du 42e au 45e degré de latitude; les climats tempérés du 45e au 48e, et les climats froids, du 48e au 51e degré.

effets diamétralement opposés : ainsi, en Écosse, en Sibérie, dans le Groënland et en Laponie, les chevaux sont de très-petite taille ; et, en effet, on conçoit que le ciel rigoureux des pôles s'oppose à l'évolution des organes et que tous les êtres végétaux et animaux qui vivent sous son influence sont rabougris et avortés dans leur développement.

Définition des races.

Afin de mieux faire comprendre les rapports qui existent entre les climats et les races, on dira qu'on entend par race ou lignée : les traits de ressemblance que les animaux tiennent de leurs père et mère, ainsi que des inflences climatologiques qu'ils ont subies et qu'ils transmettent à leur descendance ; ils forment des groupes distincts, qui constituent par exemple les races normande, limousine et poitevine (1).

Portrait de la race boulonnaise.

Les climats du nord de la France donnent naissance, par exemple, au cheval boulonnais, qui est un type très-caractérisé. Sa taille est élevée, son poil est épais et long, ses sabots sont volumineux, sa corne manque souvent de consistance, ses formes sont lourdes et très-développées, ses tissus sont mous, son tempérament est ordinairement lymphatique ; il est gros mangeur.

On ne fait qu'indiquer ici les principaux traits qui le caractérisent ; à l'article des races on en fera un tableau plus complet : on démontrera que les lignes du dos et des rayons articulaires s'éloignent des caractères de beauté qui sont propres au cheval léger, de la race pur sang orientale ou anglaise.

Causes des caractères du cheval boulonnais.

La constitution massive et molle du cheval boulonnais s'explique d'abord par l'influence de l'air humide et froid qui règne dans ce pays, situé dans le voisinage de la mer ;

(1) On écarte pour l'instant la question de l'origine des races ; on dira que, selon les uns, elles se rapportent à un seul type primitif, dont toutes les races seraient sorties, ou à plusieurs, qui répondraient à certaines régions du globe.

car non-seulement cet air humide tend à détremper, ramollir les tissus, mais encore, en s'introduisant dans les poumons, il y forme un sang aqueux, peu oxigéné, qui donne aux tissus des caractères analogues à ceux qui lui sont propres; ce qui tend à diminuer l'activité du mouvement vital.

Les herbes, dans le Boulonnais, sont très-développées et fournissent aux animaux une alimentation abondante qui les pousse au gros et à la taille.

Climats du midi.

La constitution atmosphérique des climats du midi produit une race dont les caractères sont diamétralement opposés à ceux de la race boulonnaise. Dans le Limousin, par exemple, l'air est dessiccatif, suffisamment oxigéné, la température est douce; les herbes sont fines et toniques.

Portrait du cheval du midi.

Que l'on prenne pour type de la race du midi le cheval limousin, et on observera que sa taille est moyenne, son poil fin, ses formes sont élégantes, bien proportionnées et fortement accentuées; ses tissus denses, serrés; il est sobre, d'un tempérament nerveux, d'un caractère doux et facile à l'homme.

Ces traits caractéristiques du cheval du midi s'expliquent par l'influence du climat.

Causes qui expliquent les caractères des chevaux du midi.

L'air sec ou oxigéné des montagnes dans le midi est propre à former un sang chaud, éminemment vital, à dépouiller les tissus musculaires des fluides qui les distendent et partant à les fortifier. C'est à cette cause qu'il faut attribuer la sècheresse des formes et l'énergie des mouvements des chevaux de cette contrée.

A l'action directe de l'air sur la peau et les poumons, il faut ajouter celle des aliments, qui, quoi qu'indirecte, n'a pas moins des effets très-marqués; les herbes des montagnes, douées de propriétés toniques, nourrissant bien sans donner trop de lest à l'estomac, fournissent des principes alibiles propres à stimuler le mouvement vital.

L'air, dans les régions du midi assez élevées au-

dessus du niveau de la mer, a une propriété excitante qu'il tient de son oxigénation, et peut-être aussi de ce qu'il est saturé d'électricité. Évidemment il exerce une grande influence sur le système nerveux, développe ses facultés a un très-haut degré ; c'est ce que comprennent très-bien, par le résultat, les gens du midi, quand ils disent que leurs chevaux sont nerveux, ou encore qu'ils sont tout nerfs ; et, en effet, les nerfs des chevaux du midi ont une puissance d'action sur tout le système de l'économie qui est la source des facultés qui les distinguent.

Comparaison entre les chevaux du nord et du midi.

Si on rapproche les deux races qu'on vient d'étudier, on en inférera que le boulonnais à une constitution molle, détrempée, massive, lourde ; que ses moyens procèdent de sa force inerte autant que de sa puissance musculaire. Que le cheval limousin a une constitution sèche, nerveuse ; qu'il tire sa force de ses qualités morales, de sa puisance nerveuse et de son degré de sang.

Différence dans le volume de leurs cœurs.

Mais les différences qui caractérisent ces deux races ne s'arrêtent pas aux formes extérieures ; elles s'étendent jusqu'aux organes de la vie : on a reconnu, d'après des dissections anatomiques, que le cœur des chevaux du midi est, comparativement à leur taille, plus volumineux que celui des animaux du nord. Cette observation s'accorde avec ce que nous apprend l'histoire naturelle, que le volume du cœur des animaux suit une proportion relative à la force dont ils sont doués et non pas à leur taille ; ainsi, le cœur du lion est proportionnellement plus volumineux que celui du lourd et gigantesque hippopotame.

Les pays du centre de la France offrent des climats moins prononcés que ceux du nord et du midi ; aussi les races chevalines qui naissent sous leur influence ont des caractères qui participent plus ou moins de ceux des races de ces deux contrées.

Article Deuxième.

DES LOCALITÉS.

Définition des localités. — Du cheval des Ardennes, comparé au cheval cauchois. — Comparaison entre le cheval breton et le cheval poitevin. — Comparaison entre le cheval arabe de l'Orient et celui l'Indoustan.

On entend par localités toutes les conditions des lieux relatives à la configuration du sol, à son élévation, à son exposition et au voisinage des fleuves, des rivières, des forêts et des montagnes (1). Définition des localités.

(1) La froidure augmente d'autant plus que les terrains sont élevés au-dessus du niveau de la mer ; on a reconnu aujourd'hui que la température s'abaissait d'un degré par chaque 100 toises d'élévation, qu'elle s'élevait d'un degré par chaque 100 pieds au-dessous du niveau des mers. Des faits nombreux attestent cette théorie ; ainsi, quoique Paris et Vienne soient situées à la même latitude, la température de cette dernière capitale est beaucoup plus froide, parce que Vienne est beaucoup plus élevé que Paris.

Lorsqu'on parcourt le versant d'une montagne, dans le midi, on trouve à sa base des plantes propres aux climats chauds de cette région, tandis qu'à son sommet végètent des plantes des régions septentrionales, ce qui prouve qu'elles trouvent à ces diverses hauteurs de la montagne la température qui est nécessaire à leur existence.

L'exposition des terrains, par rapport au soleil, c'est-à-dire, l'orientation, modifie essentiellement la nature de l'air ; le versant d'une montagne exposé au midi est chaud ; le froid se fait sentir sur le versant opposé ; la température est humide du côté de l'ouest et sèche du côté de l'est.

Ainsi, le versant méridional des Alpes réfléchit une douce chaleur sur les contrées du Piémont et de l'Italie, tandis que le versant septentrional rend très-froide la température de la Savoie et du Tyrol.

L'humidité de l'air diminue l'intensité du froid et du chaud ; c'est

Les localités changent tellement la nature propre des climats, que les températures qui y règnent sont tout à fait contraires à celles des climats auxquelles elles appartiennent. Je citerai quelques faits à l'appui de cette assertion.

Le pays des Ardennes est situé à la même latitude que le pays de Caux, en Normandie; mais les localités sont tellement différentes dans ces deux contrées, qu'elles donnent naissance à une race de chevaux dont les caractères sont diamétralement opposés.

Du cheval des Ardennes Le cheval des Ardennes est d'une taille moyenne, ses formes sont carrées, il a un beau coffre, des membres solides; c'est un excellent cheval d'artillerie et de cavalerie légère. Ces caractères s'expliquent par la constitution atmosphérique des Ardennes : ce pays, situé à l'est de notre continent, fournit un air sec, vital, son sol ferme et peu humide fait végéter des herbes fines et substantielles.

Du cheval cauchois. Dans le Cotentin, qui est situé à l'ouest, vers le littoral de l'Océan, il règne un air très-humide qui détrempe le sang; les végétaux s'y développent beaucoup, donnent de gras pâturages qui poussent au gros et à la taille. De là les caractères du cheval cauchois qui se distingue par la hauteur de la taille et le développement des formes.

pourquoi les températures des îles du littoral des mers et des rivages des fleuves sont plus douces que celles des plaines; elles permettent à des plantes des climats plus chauds que les leurs d'y végéter. La température d'Édimbourg est plus douce que celle de Moscou, quoique ces deux villes soient à la même latitude.

Les plaines à températures égales, lorsqu'elles ne sont pas entrecoupées par des montagnes, sont exposées aux vicissitudes atmosphériques; elles sont plus chaudes en été et plus froides en hiver.

Dans le bas fonds, dans les vallons et les gorges de montagne où l'air ne circule pas, la température est molle, la chaleur lourde, humide, malsaine; des brouillards épais, insalubres rendent ces localités très-contraires à la santé des animaux.

La comparaison entre le cheval breton et le cheval poitevin va donner une nouvelle preuve de l'influence des localités.

Quoique la Bretagne soit située plus au nord de la France que le Poitou, les races des chevaux de ces deux pays n'ont pas les caractères que l'on devrait attendre de l'action des climats auxquels elles appartiennent. La race bretonne.

Le bidet d'allure breton vit au milieu de la Bretagne, où il respire un air sec et vital, où il foule un sol sec et aride qui fait végéter le genêt épineux, nourriture peu propre à developper ses formes et qui lui donne une constitution sèche, nerveuse et une taille moyenne qui le rapprochent des caractères des races du midi.

Le cheval poitevin, élevé dans les marais de Saint-Gervais qui ont été cédés récemment au continent par la retraite de la mer, y respire un air humide, se nourrit de végétaux très-substantiels mais dénués de tout principe tonique. Il se trouve dans les conditions qui tendent à élever sa taille, à développer ses masses charnues ; aussi il remplit les conditions d'un très-bon cheval de trait lourd, comme le boulonnais avec lequel il a beaucoup de caractères de ressemblance, tandis que le bidet breton se rapproche du cheval du midi. La race poitevine.

En voyant que le cheval arabe, en Arabie, a conservé les qualités éminentes qui le caractérisent, il faut en attribuer la cause non-seulement aux soins scrupuleux que mettent les Arabes à éviter toute mésalliance de leur race avec les races étrangères, mais encore à cet air sec et vital, à cette chaleur excitante qui règne sous le beau ciel de l'Orient. Évidemment cette constitution atmosphérique tend à donner au cheval arabe, cette organisation sèche et nerveuse, cette trempe parfaite des tissus qui est la cause des qualités qui le distinguent. Du cheval arabe en Arabie.

Le cheval de l'Arabie, transplanté dans l'Indoustan, a bien dégénéré; cependant ces deux pays sont situés sous la Cheval arabe dans l'Indoustan.

même latitude ; mais les différences des deux localités sont manifestes. La température des Indes Orientales est molle, humide et chaude : il tombe chaque année dans les Indes 27 centimètres d'eau, elle tend à détremper la fibre et à diminuer le ressort vital ; tous les êtres exposés à ce climat subissent les fâcheux effets de cette influence : le cheval arabe perd son énergie, et sa descendance dégénère.

Les Anglais, qui ont importé partout leur type améliorateur, ont cherché, mais vainement, à relever de leur abâtardissement les races de l'Indoustan ; mais leur pur sang lui-même n'a pu échapper aux climats des Indes, et il a aussi dégénéré.

Article Troisième.

ACCLIMATATION.

Définiton de l'acclimatation. — Effets relatifs à l'âge. — Effets généraux sur l'organisation. — Exemple.

Acclimatation.

Par acclimatement ou acclimatation, on comprend les modifications organiques qu'éprouvent les animaux en quittant leur pays natal pour en habiter un autre.

Effets de l'acclimatation.

Chaque cheval qui abandonne le pays qui l'a vu naître paye à l'acclimatation un tribut qui est toujours préjudiciable à sa santé. Plus le climat a laissé de traces profondes sur l'organisation, et plus l'acclimatement est difficile.

Effets relatifs à l'âge.

Cette puissance des climats est d'autant plus grande qu'elle s'est exercée sur les animaux encore dans le ventre de leur mère, qu'elle a précédé leur naissance et qu'elle a accompagné les premières années de leur vie. Les vieux

animaux s'acclimatent plus difficilement que les jeunes, leur organisation plus rigide se prête moins aux modifications que le nouveau climat doit leur imprimer.

Selon que les différences de température, de nature du sol et de ses produits sont plus grandes, l'acclimatement est plus difficile : ainsi, un cheval lapon aura de la peine à vivre dans le Midi.

Effets généraux sur l'organisation.

Les exemples ne manquent pas pour prouver les fâcheux effets de la transition des chevaux d'un pays dans un autre. Tous les jours on voit les chevaux de remonte en proie aux maladies, telles que les gourmes, les catarrhes, les angines. Il faut dire que l'époque pour faire voyager ces animaux leur est très-contraire : c'est quelquefois en automne, la saison la plus féconde en maladies, que les dépôts font le versement de leurs chevaux dans les régiments.

Ces résultats s'expliquent en ce sens que tout climat nouveau, sous lequel est transplanté le cheval, détermine en lui une crise morbide, change le mouvement vital qui lui est propre pour lui en imprimer un nouveau, et le terme de l'affection qui en résulte est marqué par le moment où ce changement s'est accompli.

Exemple : Un étalon arabe du haras d'études de l'École, nommé *Karchâne*, pendant les deux premières années de son séjour à Saumur, a éprouvé les effets de son acclimatement. Ils ont réagi sur ses produits, qui ont manqué complètement de taille, tandis qu'après ce terme, les poulains qu'il a donnés, avec les mêmes juments, ont eu plusieurs centimètres au-dessus des premiers. C'est qu'alors son tempérament, ayant repris toute sa force et ses facultés, a secondé l'évolution complète des organes du fœtus.

Une fois la crise morbide passée, les animaux ne souffrent plus ; mais le climat ne cesse pas d'agir sur eux, de modifier leurs formes et leurs tissus dans des limites toutefois déterminées par les lois de la nature.

CHAPITRE SIXIÈME.

DES ÉCURIES.

Définition des écuries. — Question de l'insalubrité des écuries. — Dimensions des écuries à un et à deux rangs. — Quantité d'air que respire le cheval. — Dimensions relatives des écuries. — Nécessité de l'aérage des écuries. — Système d'aérage. — Exposition des écuries. — Des deux pentes des écuries. — Du sol des écuries, des mangeoires, des rateliers. — Moyens de séparation. — Système de barrage. — Des box. — Système d'attache. — De la litière permanente.

Définition des écuries. Les écuries servent à donner un abri aux animaux contre les vicissitudes de l'atmosphère et à favoriser le repos dont ils ont besoin après le travail. Elles doivent être saines et bien aérées.

Question de l'insalubrité des écuries. La salubrité des écuries doit être l'objet des soins les plus incessants de l'hygiène ; et cependant, il faut le dire, elles sont loin de satisfaire ordinairement à cette condition, car il est constant que l'air méphytique que les chevaux y respirent est une des causes qui déciment les rangs de la cavalerie.

Cependant, empressons-nous de dire que ce mal diminue tous les jours, par suite des règlements militaires qui ont introduit des améliorations sensibles dans le système des écuries, et que celles que l'on construit aujourd'hui sont dans les conditions d'hygiène les plus satisfaisantes.

Dimensions des écuries à un et à deux rangs. Le principe qui a dicté ces améliorations a été de donner plus d'air à respirer aux animaux et de détruire autant que possible toutes les causes de son altération. C'est pourquoi on a augmenté la largeur de la place occupée par chaque

cheval, et qu'elle a été portée de 1 mètre 10 ou 20 centimètres à 1 mètre 45 centimètres.

« L'écurie simple à un rang doit avoir, terme moyen, 5
» mètres 50 centimètres de largeur, savoir : 60 centimètres
» pour le ratelier et la mangeoire, 2 mètres 30 centimètres
» pour la place du cheval, 60 centimètres pour son recul,
» et derrière un espace de 2 mètres comme passage de
» service.

» Dans les écuries doubles, la largeur est augmentée de
» 3 mètres 50 centimètres pour le second rang de chevaux ;
» en outre, pour se mettre à l'abri des ruades, il faut porter
» à 2 mètres 50 centimètres au moins l'intervalle compris
» entre les deux rangs d'animaux, ce qui donne une largeur
» totale de 9 mètres 50 centimètres. »

La longueur des écuries dépend du nombre de chevaux et de la largeur de la place occupée par chacun d'eux, pour qu'ils puissent se coucher commodément et étendre leurs membres. On donne 1 mètre 50 centimètres ou 1 mètre 80 centimètres, selon la taille des animaux.

Dans les écuries ordinaires, 4 mètres 50 centimètres de hauteur suffisent; dans les grandes écuries, la hauteur doit être plus considérable : on prescrit jusqu'à 5 ou 6 mètres.

Quantité d'air que respire le cheval.

Les dimensions qu'on vient d'établir suffisent pour la commodité du service et l'aisance des animaux; mais elles seraient encore trop petites pour leur donner la quantité d'air sur laquelle doit s'exercer la respiration, si on n'employait pas le système des ventilateurs. C'est ce que prouvent les expériences que M. Magne, professeur de l'école d'Alfort, a faites à ce sujet. Les résultats qu'elles ont accusés lui ont démontré que la capacité des poumons, chez un cheval de très-forte taille, est de 30 litres au moins, qu'à chaque aspiration il introduit dans ses cavités aériennes un volume d'air égal au sixième de la capacité des poumons, environ 5 litres, et comme il respire 16 fois dans une mi-

nute, la quantité d'air nécessaire à l'acte respiratoire dans cet intervalle de temps est de 80 litres, soit 4,800 litres par heure, 115,800 litres en 24 heures. Il établit plus loin que le cheval a besoin d'un espace de 575 mètres cubes d'air, si cet espace est hermétiquement fermé.

Nécessités de l'aérage des écuries.

Mais puisque les écuries ne peuvent jamais être assez spacieuses pour contenir une masse d'air aussi considérable, ce n'est qu'au moyen d'une ventilation active, bien entendue, qu'on peut suppléer à l'insuffisance de leurs dimensions et donner aux animaux la quantité d'air nécessaire à leur respiration, sans les exposer aux froids et à des courants d'air toujours nuisibles.

Système de ventilation.

Cette ventilation doit se faire à raison de 36 mètres cubes d'air par cheval et par heure. Or, comme l'espace occupé par cheval dans une écurie bien construite est de 36 mètres cubes, il s'en suit que l'air de cette écurie devra se renouveler complètement à chaque heure. Cette ventilation pourra se produire d'une manière satisfaisante, au moyen des portes et fenêtres convenablement disposées, ou des cheminées de rappel ou ventouses, construites dans la partie supérieure de l'écurie vers laquelle se dirige l'air raréfié par la chaleur, ainsi que les gaz plus légers que ce fluide, tels que l'azote, l'hydrogène et le gaz ammoniacal (1).

(1) Il est constaté par expérience que, dans les assemblées nombreuses, un aérage de 6 mètres cubes par personne et par heure suffit pour maintenir l'air respirable; mais comme la respiration consomme six fois moins d'air chez l'homme que chez le cheval, on en conclut, que la ventilation doit se faire à raison de 36 mètres cubes par cheval et par heure.

L'air n'est pas seulement altéré par le phénomène de la respiration; la transpiration pulmonaire et cutanée produit des vapeurs chargées de parties animales, des exhalaisons excrémenteuses, comme les appelle Bourgelat qui les considère comme la cause la plus déterminante de l'insalubrité de l'air; il faut aussi tenir compte des déjections solides ou liquides, des produits de fermentation des litières. Par toutes ces causes, l'air doit perdre ses qualités respirables avant qu'un cinquième de ses qualités ait été respiré.

La meilleure exposition des écuries, dans nos contrées tempérées, est celle de l'est; celle du nord est trop froide en hiver, celle du midi a le défaut contraire. On a reconnu que les chevaux dans les écuries situées à l'ouest étaient plus sujets aux maladies que ceux qui habitaient celles des autres expositions. **Exposition des écuries.**

Le sol de l'écurie doit être sec, élevé par rapport au terrain qui l'environne, afin de pouvoir donner écoulement aux urines que conduisent au dehors les deux pentes qu'on établit : l'une en travers de l'écurie, qui doit avoir à peu près 2 centimètres par mètre, l'autre longitudinale et qui peut être moins prononcée. **Des deux pentes du sol des écuries.**

Les écuries des marchands de chevaux ont une pente de 5 centimètres et plus par mètre, afin d'exhausser l'avant-main et donner au cheval une plus belle apparence; mais il en résulte un grave inconvénient, celui de porter le poids de la masse du cheval sur les membres de derrière, par conséquent, de les fatiguer et d'en fausser les aplombs.

Le sol des écuries doit être assez uni, sans être glissant; sa contruction en pavés, dont les joints sont réunis par de la chaux ou du bitume, paraît être adoptée de préférence à l'asphalte et au bitume, qui ont l'inconvénient de former une surface trop lisse sur laquelle les chevaux glissent facilement. Quand le pavage se dégrade, les chevaux prennent l'habitude de placer leurs pinces entre les joints des pavés et de fausser leurs aplombs; il arrive aussi que l'urine s'infiltre dans ces intervalles, s'y décompose et laisse évaporer des gaz irritants qui affectent les membranes des nazeaux et des yeux. **Pavage.**

Le pavage en dalles est coûteux et a aussi l'inconvénient d'être glissant.

Les mangeoires ou auges représentent une espèce de canal placé vis-à-vis la tête des chevaux, et dans lequel on place les grains, les racines propres à leur nourriture; elles **Mangeoires.**

doivent être toujours inclinées vers l'une de leurs extrémités où se trouve un orifice pour l'écoulement des eaux du lavage.

Les mangeoires sont construites en bois, en pierre et en fonte. Lorsqu'on a soin de garnir le fond des mangeoires en briques, jointes par du bitume, on évite par là qu'elles se dégradent ou se pourrissent, ce qui dégoûte les chevaux des aliments.

Dans les écuries qu'on construit aujourd'hui, on met à la place des mangeoires des cuvettes en pierre, dans le but de donner à chaque cheval sa ration séparément et d'éviter qu'elle ne soit mangée par ses voisins. La fonte est également employée pour la construction de ces auges où cuvettes.

Rateliers. Le ratelier destiné à recevoir le fourrage représente une espèce d'échelle placée transversalement au-dessus de la mangeoire; son bord supérieur, plus avancé que le bord inférieur, donne de l'obliquité aux barreaux; il en résulte que la poussière des fourrages tombe sur la tête des chevaux lorsqu'ils la lèvent pour prendre leur nourriture.

Les rateliers placés verticalement n'ont pas cet inconvénient : on les appuie sur une cloison pleine, à une distance de 40 centimètres de la muraille; leur fond est à claire-voie pour livrer passage à la poussière qui tombe alors sous la mangeoire; les barreaux doivent être mobiles, tournant sur leur axe.

Des rateliers en fonte. On construit aujourd'hui des rateliers en fonte qui ont la forme d'une hotte ou d'un panier dont ils prennent le nom. Ces hottes ont l'avantage de permettre aux chevaux de manger toute leur ration.

Des séparations. On sépare les chevaux pour les empêcher de se donner des coups de pieds : divers moyens sont employés dans ce but. Les stalles formées par deux cloisons en bois sont d'une construction chère : aussi ne les voit-on que dans les écuries de luxe ou dans celles qui renferment des étalons.

Lorsque les stalles sont assez élevées pour empêcher les chevaux de se voir, ils deviennent sauvages et se battent du moment où on les rapproche.

Système de barrage.

C'est par un système de barrage qu'on sépare les chevaux de troupe : des barres sont suspendues d'un côté à la mangeoire, de l'autre au plafond par des cordes ou des tringles en fer ; une bascule située de ce côté, se détache à volonté toutes les fois qu'il est utile de faire tomber la barre, quand un cheval est entravé. Des bas-flancs, suspendus aux barres, servent à empêcher les chevaux de se frapper.

Des box.

Enfin, nous avons récemment emprunté aux Anglais le système des box. Ce sont des écuries pour un cheval qui est en liberté. Elles ont l'avantage de lui permettre de marcher, quoique dans un espace assez circonscrit. Quand un cheval est indisposé, qu'il perd sa gaieté, son appétit, il suffit quelquefois de le placer dans une box pour voir tous les signes de la santé reparaître.

Système d'attache.

Les derniers règlements ont adopté un système d'attache qui est d'autant meilleur qu'il est plus simple ; il a remplacé les longes terminées par un billot. Une tringle de fer est fixée d'un côté à la mangeoire, et de l'autre sur le sol, un anneau qui termine la chaîne du licol d'écurie est engagé dans cette tringle et remonte et descend, selon que le cheval tire sur sa chaîne ou la détend. Avec ce moyen d'attache, les enchevêtrures sont plus rares aujourd'hui qu'autrefois.

Dans les haras, les box sont généralement adoptées, afin de séparer les poulains par sexe et âge, et les poulinières en état de gestation. On a introduit en France assez récemment le système des paddock, c'est ainsi qu'on appelle des enclos ou espèces de cours qui font suite aux écuries des poulains : celles-ci sont toujours ouvertes, de manière à permettre aux jeunes animaux de quitter leurs écuries à volonté et d'aller courir dans ces cours.

De la litière permanente.

Nous ne terminerons pas cet article sans parler des avan-

tages de la mesure adoptée récemment de laisser constamment une demi-litière sous les pieds des chevaux. Ils consistent à faciliter l'écoulement de l'urine et à empêcher qu'elle ne s'infiltre entre les joints des pavés, où elle se décompose, en infectant l'air des miasmes délétères qui s'en dégagent ; à donner enfin aux pieds un appui bien à plat et doux sur la litière, tandis que sur les pavés les pieds se placent entre les joints, qui en faussent les aplombs. Enfin, le plus grand des avantages de cette pratique est de permettre aux animaux de se coucher pour se reposer, toutes les fois qu'ils en sentent le besoin, ce qu'ils ne manquent pas de faire quand ils rentrent d'un travail qui les a fatigués ; et certes c'est un repos qu'ils n'essaient pas de prendre quand ils sont placés sur des pavés ou sur un cailloutage mal entretenu et raboteux.

CHAPITRE SEPTIÈME.

DE L'INFECTION DE L'AIR DES ECURIES ET DES MOYENS DE PURIFICATION.

Les procédés dont on se sert pour assainir l'air des écuries se rapportent à la nature de son altération.

L'air peut être vicié par des causes accidentelles qui auront donné lieu à l'accumulation de certains gaz auxquels il sert de véhicule, comme l'acide carbonique, l'azote ou les émanations de certains corps organiques décomposés; dans ce cas, il suffira de le renouveler par celui du dehors, soit en faisant brûler de la poudre à canon ou en allumant des feux de copeaux.

Mais si l'altération est due à l'étroitesse des écuries, à l'agglomération des chevaux qu'elles renferment, à leur mauvaise situation ou aux corps qui les environnent et qui sont souvent des foyers d'infection, enfin si elle provient de causes permanentes, il est évident que ce n'est qu'autant qu'on les aura détruites qu'on pourra en conjurer les fâcheuses conséquences.

Les moyens qu'on vient d'indiquer sont inutiles lorsque l'infection des écuries reconnaît pour cause l'existence d'un virus morbide qui provient de maladies contagieuses, telles que la morve et le farcin. En vain a-t-on essayé longtemps d'employer les fumigations aromatiques, elles ne pouvaient que masquer le mal et non en détruire le principe; car ce

n'est que par la vertu des acides chloriques et nitriques que l'on peut atteindre le virus morbide, exercer sur lui une action chimique propre à le décomposer et à le détruire.

On va transcrire ici les instructions ministérielles qui prescrivent les procédés à employer pour la désinfection des écuries qui ont été habitées par des chevaux atteints de maladies contagieuses, ainsi que ceux à l'aide desquels on purifie les objets qui leur ont appartenu.

Mais avant d'entrer dans ces détails, on fera observer que lorsque l'on voyage et surtout lorsqu'on se trouve en pays ennemi, toutes les fois qu'on doit faire occuper des écuries par des chevaux, il est nécessaire de remarquer s'il n'existe pas sur les mangeoires, les rateliers, les traces de jetage; car lorsqu'on les aperçoit il est à craindre qu'elles ne proviennent de chevaux morveux : pour savoir ce qu'on a à craindre à cet égard, on prend des informations près des propriétaires des écuries, et lorsqu'on a des doutes sur la sincérité de leurs déclarations, il est prudent d'exiger qu'ils placent leurs propres chevaux dans ces écuries, car s'ils s'y refusent, on ne doit pas courir le risque de faire occuper une pareille écurie.

D'après l'instruction insérée au *Journal militaire*, en date du 28 février 1829 :

Les effets et les écuries infectés du virus morveux seront désormais assainis par le lessivage au chlorure d'oxide de sodium.

Les expériences qui ont été faites dans le but de vérifier l'efficacité du chlorure, constatent : que six chevaux, déjà malades de la morve au deuxième ou troisième degré, ont été, durant six semaines, conduits à la promenade, revêtus de leur harnachement, qu'on leur faisait prendre une allure vive pour exciter en eux une abondante transpiration, et que, rentrés à l'écurie, on leur laissait leur équipage, afin de les mieux saturer de virus mobide;

Que ces mêmes effets, peu de jours après avoir été lessivés avec une solution de chlorure d'oxide de sodium, ont été placés sur le dos de chevaux sains, occupant une écurie qui avait été habitée par des chevaux morveux et qui venait d'être assainie par le procédé du sieur Labarraque;

Que ces chevaux, quoique sains, étant vieux et ruinés, se trouvaient par leur état et leur tempérament dans la disposition la plus favorable à la transmission de la morve;

Que néanmoins, après avoir porté pendant six mois les harnais désinfectés sous lesquels on les faisait suer tous les jours et qu'on laissait ensuite sécher sur eux, aucun de ces chevaux n'a été atteint de la morve.

Des résultats aussi satisfaisants, reconnus en présence des vétérinaires, sont concluants, en faveur du nouveau procédé.

Désinfection des écuries et des objets qu'elles renferment. — On commencera par faire enlever, nettoyer et balayer l'écurie; puis avec un mélange, comme il est dit ci-dessus, d'une bouteille de chlorure d'oxide de sodium et de douze bouteilles d'eau de rivière, on lavera fortement, au moyen de brosses, les murs, mangeoires, rateliers et toutes les parties de l'écurie. Pour le sol on emploiera les balais trempés dans la solution.

Ce lessivage sera suivi d'un lavage à grande eau ordinaire, pour entraîner toutes les sécrétions détachées et dissoutes par l'action du chlorure.

On procèdera de même pour les objets mobiliers, tels que barres, cordes, coffres à avoine, fourches, pelles, seaux, baquets, auges, tinettes, et généralement pour tous les autres objets et ustensiles placés dans l'écurie.

Si le sol de l'écurie est pavé ou formé d'un terrain dur et uni, le lavage suffira pour sa purification; mais s'il est raboteux ou présente des cavités, il conviendra de le repiquer

et de le battre. La désinfection opérée, on ouvrira les portes et les fenêtres de l'écurie, pour détruire l'humidité, et dès qu'elle ne se fera plus sentir, on pourra sans crainte faire habiter l'écurie par les chevaux sains.

Quatre bouteilles de chlorure, versées dans quatre seaux d'eau, ont suffi pour l'assainissement d'une écurie, ayant les dimensions suivantes : 9 mètres 30 centimètres de longueur, 4 mètres 45 centimètres de largeur, 3 mètres 75 centimètres de hauteur ; il faut environ une bouteille pour la place de deux chevaux.

Les effets de coiffure et d'habillement que portent les hommes chargés de soigner les chevaux malades doivent être lessivés à l'eau chlorurée.

Jusqu'à nouvel ordre, les effets employés au pansage des chevaux atteints de la morve, continueront à être détruits.

Désinfection des effets de harnachement. — Leur désinfection s'opèrera au moyen d'un lessivage fait avec une solution de chlorure d'oxide de sodium, étendue de douze parties d'eau de rivière.

Préalablement, la peau de mouton qui forme le siége de la schabraque sera décousue, les selles seront démontées ; on enlèvera les panneaux, coussinets et tous les accessoires ; les mors de bride, de filet et de bridon d'abreuvoir, et les étriers seront détachés des cuirs.

Toutes ces parties ainsi isolées seront lavées une à une et à plusieurs reprises avec une brosse en racine, fréquemment trempée dans la préparation. On brossera surtout avec un soin particulier les parties qui, d'ordinaire, se trouvent plus en contact avec le cheval. Quant à la couverture, à la bourre et aux crins, on se bornera à les tremper cinq minutes dans l'eau chlorurée.

Au fur et à mesure que chaque objet sera lessivé, on le jettera dans un baquet d'eau naturelle, on l'en retirera im-

médiatement pour l'étendre et le faire sécher. Une bouteille de chlorure suffit pour la purification d'un harnachement complet.

Aussitôt que les effets seront secs, on passera les cuirs à l'huile de pied de bœuf pour leur rendre l'élasticité.

Les selles, brides, filets seront alors remontés, le siége de la schabraque recousu, le drap battu et brossé.

CHAPITRE HUITIÈME.

INFLUENCE DU TRAVAIL.

GÉNÉRALITÉS.

Influence du travail.

La question du travail, considérée au point de vue de l'influence qu'il exerce sur la force de constitution et toutes les facultés du cheval, est une des plus intéressantes de l'hygiène, puisqu'elle démontre que, par la puissance de ce stimulant bien approprié à certaines conditions organiques, on peut faire un excellent cheval d'un cheval médiocre, et réciproquement que les plus brillantes qualités s'éteignent chez celui que l'on condamne au repos. On ne saurait assez répéter que le cheval est un être éminemment locomoteur; que le grand air, l'espace, le mouvement sont les éléments de sa vie, les causes efficientes de la force et de sa santé. L'expérience, d'accord avec la théorie, atteste que ses facultés se développent par l'exercice et s'épuisent, s'annihilent par le repos prolongé.

Après avoir démontré l'heureuse influence du travail par des considérations physiologiques, on cherchera à en donner la preuve par des faits d'observation pratique.

Article Premier.

EFFETS DU TRAVAIL SUR LES MUSCLES, DÉMONTRÉS PAR LA PHYSIOLOGIE.

Les muscles se fortifient par l'élimination des fluides lymphatiques.—La même cause rend le cheval plus léger.—Les muscles se colorent et se fortifient par le sang dont ils s'imprègnent.—Le travail fortifie l'action nerveuse.—Le tempérament.

On va chercher à démontrer l'influence toute puissante que produit le travail sur la force des muscles et la santé des animaux :

1° Toutes les fois qu'un muscle se contracte, ses fibres se plissent, se raccourcissent, se resserrent sur elles-mêmes, de telle sorte que la masse charnue qu'elles forment, comprimée de toute part, laisse échapper les fluides lymphatiques et graisseux qu'elle recèle entre ses mailles ; c'est ainsi qu'une éponge mouillée, que l'on serre fortement entre les mains, dégage la liqueur qu'elle contient.

Les muscles se fortifient par l'élimination des fluides lymphatiques.

Or, puisque ces fluides tendent à ramollir les muscles et à énerver leur force de contraction, il est constant que leur élimination, en les rendant plus serrés et plus denses, augmente leurs propriétés. Cet effet, presque mécanique, produit par la contraction des muscles, n'est-il pas comparable à celui obtenu sur plusieurs brins de corde qui, rapprochés et tordus en manière de cable, acquièrent une force plus grande que celle qu'ils avaient avant leur torsion.

2° Le cheval qui a perdu une partie de son poids par l'absorption des fluides, est devenu aussi plus léger et, par conséquent, plus vite dans la course, puisque ses forces motrices s'exercent sur une résistance moins grande.

La même cause rend le cheval plus léger.

3° La contraction, a-t-on dit, est produite d'abord par l'afflux du sang dans le tissu musculaire, il s'en suit que le

Les muscles se colorent et se fortifient

par le sang dont ils s'imprégnent.

muscle s'imprègne de la partie la plus pure du sang, savoir : des globules sanguins qui lui donnent des propriétés vitales et une couleur de rouge foncé qui leur appartiennent. Ce résultat se confirme par le fait d'observation que les quadrupèdes réputés les plus locomoteurs, comme le cerf, le daim, les grands levriers, et encore les oiseaux de haut vol, l'aigle, la frégate et les hirondelles, ont les chairs très-fermes et d'une couleur rouge presque noire. D'où on avait conclu que le phénomène de la contraction était une espèce de combustion ; mais cette hypothèse est réfutée par la raison évidente que la contraction ne saurait être une œuvre de destruction comme la combustion, puisqu'elle vivifie l'organe musculaire, au lieu de le détériorer. Dans le cas, au contraire, où les animaux ont des mouvements lents et paresseux, ou, en d'autres termes, des contractions peu fréquentes, leurs chairs sont flasques et décolorées (1).

(1) Si l'on demande à l'anatomie comparée des faits à l'appui de cette théorie, elle en fournira des nombreux et des plus concluants, elle nous apprendra que la coloration plus ou moins foncée des chairs des animaux est proportionnelle à leur aptitude et aux mouvements ; que, parmi les quadrupèdes, tous les animaux coureurs, tels que le cerf, le daim, le chamois, la gazelle, ont des muscles très-noirs, tandis que les phoques, les lamartins, les paresseux, les tortues, ont des chairs d'un rouge pâle et décoloré. Il en est de même de celles des animaux châtrés ; elles perdent leur couleur rouge foncé, du moment où la castration a tari en eux la source de la vigueur que ces animaux tiraient de la liqueur prolifique, qui est la plus vitale de l'économie et, à ce titre, la plus propre à seconder les phénomènes de la contraction.

La privation de mouvement, chez les volailles que l'on renferme dans des épinettes, vient encore ajouter à la décoloration de leurs muscles et à la mollesse de leurs tissus. On sait que ces moyens ont été imaginés par la gastronomie, afin de donner à la viande de ces animaux la délicatesse et la saveur qui plaît tant aux gourmands.

Les faits se présentent en foule pour démontrer notre proposition ; nous nous bornerons à citer celui-ci, que les oiseaux de haut vol, tels que les frégates, les hirondelles, les canards sauvages, qui font plusieurs centaines de lieues avec une vitesse incroyable de 30 lieues par heure, ont des chairs noires, tandis que les oiseaux de basse-cour et de marais dont le vol est lourd et si difficile, ont des chairs très-blanches.

4° Quant à l'effet de l'influx cérébral qui concourt encore au phénomène de la contraction, on remarque qu'il est d'autant plus efficace que les nerfs sont plus à découvert, par suite de l'amaigrissement des animaux que produit le travail; c'est pourquoi on voit qu'en raison que les animaux sont plus exercés, ils perdent leur embonpoint et acquièrent de la susceptibilité et de la force nerveuse. Le travail fortifie l'action nerveuse.

5° Le travail n'agit pas seulement sur le système musculaire, mais encore sur les organes de la vie d'entretien, le cœur, l'estomac et les intestins; il leur communique une espèce d'ébranlement qui stimule leurs fonctions et rend la digestion plus facile, la circulation plus rapide et l'assimilation plus efficace. Le tempérament.

Ce que l'on vient de démontrer par des raisons physiologiques, se reconnaît tous les jours par l'expérience, lorsqu'on voit que les animaux qui sont les mieux nourris et soignés résistent bien moins aux efforts du travail que ceux qui ont acquis beaucoup de fond et d'haleine par l'habitude d'un entraînement progressif et bien entendu.

En résumé, concluons que le travail augmente la force musculaire des animaux et assure leur bon tempérament.

Article Deuxième.

DES DIFFÉRENTS GENRES DE TRAVAIL.

Exercice dans un enclos ou un parcours — Avantages de mettre les chevaux dressés en liberté. — Exercice du cheval conduit au bout de la longe. — Travail régimentaire. — Utilité de remonter chaque regiment avec des chevaux de la même provenance.

On va étudier maintenant l'influence des actes de locomotion dans l'exercice et le travail.

Exercice dans un enclos ou un parcours.

L'exercice doit être défini une locomotion sans contrainte, il comprend la mise en liberté du cheval dans les parcours, les enclos où les promenades, les chevaux conduits au bout de la longe ou montés à des allures lentes. Généralement on peut admettre que le cheval en liberté ne prend de mouvement, ne court, qu'autant qu'il y est dirigé par son instinct qui doit le porter à dépenser le trop plein de son existence, à assouplir, fortifier ses membres engourdis par le repos. Cependant on remarque que le cheval qu'on lâche dans un parcours, aussitôt qu'il se sent libre, s'y précipite avec toute sa fougue, s'élance, bondit, galope avec une ardeur qui témoigne combien il sent le besoin d'exercer ses forces et de s'affranchir de l'état pénible de repos dans lequel il était retenu, mais que bientôt son ardeur se calme, puis il cesse de courir, s'arrête même souvent, s'amuse à ronger les corps qui sont à sa portée. Alors il ne profite plus de l'avantage qu'on doit attendre de l'exercice auquel il est soumis. Si donc on veut éviter ce mal, il importe de charger un palefrenier de l'exciter à marcher et à courir continuellement.

Avantage de mettre les chevaux dressés en liberté.

Les avantages que l'on obtient à mettre parfois dans un parcours circulaire (1) un cheval dressé, ne paraissent pas être suffisamment compris ; nous allons essayer de donner quelques éclaicissements à ce sujet. Lorsqu'un cheval a été longtemps monté, au manége par exemple, ses mouvements ont été restreints, renfermés en quelque sorte dans les limites que lui impose l'action des aides du cavalier pour produire les allures du manége plus ou moins compassées ou rassemblées, on voit alors qu'il contracte l'habitude de restreindre le jeu naturel de ses mouvements. Or, si, dans une pareille disposition, on vient à le mettre en liberté, il arrive que, libre des entraves que les aides du

(1) A l'article de l'élevage on parlera des avantages des parcours circulaires, rélativement aux parcours quadrilatères.

cavalier opposaient à l'évolution naturelle de ses mouvements, il leur rendra toute l'extention dont ils sont susceptibles et qu'ils reprendront leur étendue, leur élasticité, leur ressort, en un mot toutes les qualités qu'ils avaient perdues. Si on veut avoir la preuve de ces résultats, que l'on monte le cheval au sortir des parcours, et on sera étonné de lui trouver une aisance et une souplesse dans l'exécution de son travail qu'on ne lui avait pas supposées ; de là on doit conclure combien il serait utile de mettre plus souvent qu'on ne le fait les chevaux dressés en liberté. M. Rousselet, écuyer à l'École, était grand partisan de ce moyen ; il s'en servait pour ses chevaux et le recommandait à ses élèves.

Exercice du cheval conduit à la main et monté.

L'exercice que l'on donne au cheval, en le conduisant à la main, est bien insuffisant pour satisfaire son besoin d'action ; il a toutefois l'avantage de le soustraire à l'air toujours désoxigéné des écuries et de lui faire respirer l'air vital du dehors.

Certes, il est préférable de faire monter le cheval et de le promener au pas et au trot, mais il ne faudra pas alors le tenir rassemblé, mais bien lui donner toute aisance pour marcher.

Travail régimentaire.

Si le travail d'instruction régimentaire des leçons et des manœuvres, surtout quand il n'est pas fait avec mesure, fatigue beaucoup les chevaux et les tare, sans satisfaire au besoin qu'ils éprouvent d'exercer leurs forces, c'est par sa nature et non par sa dureté qu'il produit ces fâcheux résultats. On sait que les chevaux qui travaillent dans le rang éprouvent des arrêts subits, des à-coups violents que nécessite l'exécution des conversions dans les manœuvres ; ces à-coups doivent inévitablement réagir sur les boulets et les jarrets et donner lieu aux tares les plus graves.

Il n'en est pas de même dans les marches directes, l'animal les exécute avec toute sa franchise et sa liberté d'action, parce qu'il voit un grand espace se dérouler devant lui,

et qu'il peut se livrer à toute l'étendue de ses allures, sans crainte d'être irrité brusquement par des à-coups ; en reconnaissant ces avantages du travail en ligne droite, on admettra que les promenades militaires ne sont pas assez multipliées dans les régiments ; indépendamment des avantages qu'on vient de leur attribuer, elles auraient encore celui d'habituer les chevaux à la durée du travail, et à braver l'inclémence des saisons, en fortifiant leur tempérament, et leur donnant cette robusticité de constitution qui est si nécessaire au cheval de guerre.

Utilité de remonter les régiments avec les chevaux des mêmes provenances

M. le lieutenant-général Oudinot, dans l'ouvrage qu'il a publié sur les remontes, a émis une idée qui, si elle était adoptée, exercerait une heureuse influence sur la constitution de la cavalerie. Après avoir démontré les inconvénients de composer les rangs avec des chevaux de toute provenance, normands, bretons, poitevins, dont les allures et les moyens offrent les caractères les plus opposés, cet officier-général conclut qu'il serait avantageux que les régiments de cavalerie fussent montés avec des chevaux de la même origine, parce qu'on obtiendrait plus d'ensemble dans les allures et plus d'exactitude dans les évolutions.

Cette mesure porterait aussi une économie au Trésor : en assurant la conservation des chevaux de troupe, elle diminuerait les réformes que l'on fait tous les ans dans les rangs de la cavalerie.

Article Troisième.

DE L'INFLUENCE DU TRAVAIL SUR LES FORCES DU CHEVAL DÉMONTRÉE PAR LES FAITS PRATIQUES

Robusticité de tempérament du cheval sauvage.— Comparaison entre les chevaux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas. — Autres faits d'observations.

Après avoir démontré physiologiquement que les instruments du mouvement se fortifient essentiellement par la locomotion, il ne reste plus qu'à corroborer cette opinion par l'expérience des faits d'observation. Il résulte de ces enseignements que le travail est le moyen le plus puissant dont l'homme dispose pour développer la force et les facultés du cheval. Cette assertion ne détruit en rien le principe qu'il ne faut pas abuser du travail. En effet, le cheval à l'état sauvage est plus fort, plus robuste que celui élevé en domesticité ; or n'est-il pas évident qu'il doit sa supériorité à l'habitude qu'il a contractée depuis sa naissance de marcher, de courir pour chercher sa nourriture.

Robusticité de tempérament du cheval sauvage.

C'est une erreur bien enracinée dans nos habitudes, que de croire qu'en laissant le cheval au repos à l'écurie, on le ménage et qu'il devient plus propre au travail, quand on veut s'en servir, mais il arrive tout le contraire ; car ne voit-on pas que les chevaux de maître qui restent à l'écurie bien nourris et bien soignés, après 12 ou 15 jours d'un repos presque absolu, par exemple, tombent sur la litière si on leur demande une course rapide et prolongée ; et cependant une pareille épreuve, pour des chevaux tenus en haleine, serait loin de compromettre leur santé. Ceci est évident pour les chevaux des marchands forrains qui font 20 à 30 lieues par jour, les chevaux de poste et de roulage qui marchent une grande partie du jour

et de la nuit, les bidets d'allure de la Bretagne que l'on voit aller de Morlaix à Carlaix en un jour -- la distance de ces deux villes est de 25 lieues; — et il faut faire observer qu'ils portent souvent un cavalier d'une forte corpulence, avec un veau en travers de la selle et une valise en arrière. Il serait facile de citer une foule d'autres faits à l'appui de cette assertion.

Il faut bien se pénétrer de cette vérité qui est devenue un axiôme en hygiène pratique, savoir : que les forces du cheval s'accroissent par le travail et s'éteignent par le repos prolongé.

Faits à l'appui. Voici encore un dernier fait qui est assez concluant pour être relaté ici. On réforme à l'École tous les ans un certain nombre de chevaux jugés impropres à continuer leur service du manége. Achetés, pour la plupart, par des loueurs de chevaux qui les font travailler beaucoup plus que leurs anciennes habitudes ne comportent, il arrive cependant que ces chevaux, ou au moins ceux qui résistent à cette épreuve, se façonnent tellement à l'habitude du travail en peu de temps, qu'ils se fortifient, se trouvent bientôt retrempés en quelque sorte et deviennent capables de résister aux travaux les plus fatigants (1).

(1) Il y a quelques années, un certain loueur de chevaux de Paris fit le pari d'aller, avec deux chevaux de ses écuries, attelés à un char-à-bancs, en 52 heures, de Paris à Angers (la distance entre les deux villes est de 80 lieues). Le char-à-bancs devait porter trois personnes, les deux parieurs et le cocher.

L'enjeu était de 25 louis, je crois. Le loueur de chevaux gagna le pari avec avantage : ses deux chevaux ne mirent que 40 heures à faire leur course.

J'étais désireux de voir les deux chevaux qui avaient fait preuve de qualités de fond et d'haleine à un tel degré : aussi j'avouerai que je ne laissai pas que d'être un peu surpris, lorsqu'en entrant à l'écurie, j'aperçus deux pauvres haridelles, tarées, amaigries, incapables de faire quelques pas sans buter; cependant c'étaient là les vainqueurs de la course. Quoi qu'il en fût, je me mis à les regarder avec quelque attention et je reconnus qu'ils appartenaient tous deux à des races d'élite par la beauté

Article Quatrième.

DE L'EXCÈS DU TRAVAIL.

Effets de l'abus du travail. — Rapport du travail avec les habitudes. — Appropriation de la nourriture au travail.

Après avoir démontré les ressources que l'on peut tirer de l'influence du travail approprié aux conditions de force et de santé des animaux, il est non moins utile d'établir en principe que les excès du travail engendrent les conséquences les plus fâcheuses, qu'ils énervent les facultés les plus brillantes, portent atteinte aux sources de la vie et font souvent d'un très-bon cheval, un cheval valétudinaire, faible, incapable pour toujours d'un long service. Effets de l'abus du travail.

de leurs lignes, la longueur de leurs leviers, la forte trempe de leurs articulations, la solidité de leurs attaches et surtout l'ampleur de leur poitrine; je vis en cela qu'ils avaient tous les éléments de la force et d'une grande puissance de résistance au travail.

Mais c'était peu pour moi de connaître la source des moyens qu'ils avaient montrés dans les conditions de leur machine locomotive, j'étais surtout désireux de savoir la part que l'habitude du travail avait dû avoir dans la production de leurs facultés. Or, après avoir interrogé à ce sujet le maître des chevaux, voici ce qu'il me dit :

« J'avais confié ces deux chevaux à un des garçons de mes écuries qui les attelait à un léger char-à-bancs pour conduire le dimanche et les jours de fête les bons bourgeois de Paris en partie de plaisir, visiter les maisons royales de St-Cloud, St-Germain et Versailles. Comme on aime assez faire d'une pierre deux coups, les visiteurs proposèrent souvent à leur cocher de doubler les étapes et de faire deux courses au lieu d'une le même jour, moyennant certaines rétributions en sa faveur; en sorte que mes chevaux eurent souvent à doubler les étapes et à faire 25 à 30 lieues par jour; mais une fois il advint que je découvris le trafic de mon domestique, et le congédier fut l'affaire d'un instant.

» C'est alors que l'idée me vint de profiter des qualités de fond qu'avaient acquises mes chevaux, pour proposer des paris de course aux amateurs de Paris. J'en ai fait beaucoup et les ai toujours gagnés. »

Il faut le dire, il n'est malheureusement pas rare de voir surmener les chevaux, et d'en exiger des travaux écrasants : c'est ce que témoigne assez leur fatigue, qu'on ne peut vaincre que par le fouet ou l'éperon ; ici le remède ne peut qu'ajouter au mal, car l'animal qui cède à la douleur a recours à une force factice, surnaturelle, produit d'une excitation anormale, qui compromet invévitablement sa santé.

Rapport du genre de travail avec les habitudes.

Si donc on veut éviter les deux inconvénients également à redouter : des excès du repos et du travail, il faut bien se pénétrer que les règles à suivre dans la quantité de travail à demander au cheval, ne sont jamais que relatives et non absolues, que ce n'est que par une appropriation intelligente du travail aux animaux, en raison de leur âge, de leur force de constitution, de leurs habitudes, qu'on peut obtenir le bien que promet l'usage de cet agent hygiénique et éviter les dangers de ses abus. Pour traduire cette théorie par un fait, nous dirons qu'un travail de 4 ou 6 heures ne serait que très-modéré pour un cheval sain, vigoureux et entraîné suffisamment ; mais il deviendrait écrasant et dangereux pour l'être faible, habitué à rester plusieurs jours au repos à l'écurie.

Il est évident que le genre de travail qui convient au cheval est relatif à ses habitudes ; ainsi, celui qui est conduit ordinairement à des allures lentes, se fatiguerait beaucoup si on lui demandait une vitesse d'allure à laquelle sa conformation et ses moyens ne se prêtent pas.

Appropriation de l'alimentation au travail.

On rappellera ici ce qu'on a démontré à l'article de l'alimentation, à savoir : que la quantité et la qualité des aliments doivent être subordonnées au genre de travail auquel le cheval est soumis ; que celui dont on exige la vitesse dans les allures a besoin de recevoir des aliments de choix très-nourrissants, sous un petit volume, et qui fournissent peu de lest à l'estomac pour laisser un libre exercice aux organes de la respiration ; qu'il faut au contraire donner du lest

aux chevaux de trait lourds, au moyen d'aliments abondants et nourrissants.

Article Cinquième.

DU REPOS.

Bons effets du repos. — Abus du repos.

Il en est du repos comme du travail, c'est l'abus et non l'usage qu'il faut en condamner. Certes, le repos est utile, puisqu'il doit réparer les forces que le travail a dépensées. C'est une loi de la nature, qui veut que tout organe qui a travaillé puise dans le repos le moyen de réparer ses forces. L'œil se fatigue de la lumière, l'oreille des sons et les muscles des actes des mouvements. Bons effets du repos.

Mais si on dépasse la mesure du repos donné dans ce sens, il devient une des causes les plus funestes à la force et à la santé des animaux. Par un repos excessif, le mouvement du sang se ralentit; il s'épaissit, stagne dans les vaisseaux, s'accumule plus particulièrement dans les membres, par la difficulté qu'il éprouve de remonter au cœur; contre les lois de la gravitation, il s'infiltre à travers les tissus et donne naissance à des engorgements. Enfin, le sang, qui est l'agent de toutes les facultés vitales, ne doit-il pas perdre alors ses facultés vivifiantes, lorsque la respiration s'exerce sur l'air souvent infecte et désoxigéné des écuries: de là ces formes empâtées qui se remarquent chez les chevaux qui restent à l'écurie, comme des animaux à l'engrais; ils deviennent mous, paresseux, impropres à tout service. Abus du repos.

En résumé, les chevaux se ruinent, s'énervent par l'abus du repos comme par l'abus du travail.

Article Sixième.

DE LA STATION D'IMMOBILITÉ.

La station d'immobilité, quoiqu'elle exclue le mouvement, ne laisse pas de fatiguer beaucoup l'animal, en ce sens qu'elle met en jeu les forces antagonistes auxquelles elle ne permet aucun repos pendant tout le temps qu'elle dure. Ainsi le cheval monté qu'on maintient au repos, immobile, se fatigue beaucoup, comme l'homme qu'on met en faction au port d'arme.

Le cheval se repose dans la station, particulièrement à l'écurie, en faisant porter sa masse sur trois ou deux jambes et laissant reposer celles qui sont dégagées du poids. On a remarqué que les chevaux qui se couchent sont ordinairement les plus forts; peut-être que les plus faibles restent debout dans la crainte d'être heurtés ou blessés par leurs voisins, vu que les premiers, sachant se faire une large place pour se reposer, ne leur en laissent pas une suffisante pour se mettre à leur aise.

CHAPITRE NEUVIÈME.

DU PANSAGE.

Le pansage a moins pour but de donner aux poils un aspect beau et brillant, que d'activer les fonctions de la peau, de la débarrasser des pellicules et de la crasse qui pourraient obstruer les mailles des tissus et empêcher les fluides excrétoires de s'en échapper.

On sait combien ces déperditions sont abondantes, puisqu'elles équivalent aux 5/8 des matières expulsées de l'économie; des considérations précédentes ont également démontré que tout ralentissement dans ces fonctions si importantes de la peau occasionne une perturbation plus ou moins grande dans les phénomènes vitaux et donne lieu à des maladies très-graves. Ces démonstrations sont confirmées par une observation qui se passe tous les jours sous nos yeux, savoir : que les chevaux que l'on met en liberté, sont poussés par leur instinct à se panser eux-mêmes, en quelque sorte, lorsqu'on les voit se rouler dans la poussière, se frotter contre tous les corps qui sont à leur portée. C'est même ce que l'on remarque chez tous les animaux, quelles que soient les espèces auxquelles ils appartiennent; ainsi les oiseaux ne sont-ils pas constamment occupés à se nettoyer et à se gratter la peau pour faciliter ses fonctions.

Le pansage se fait généralement très-bien dans les régiments; cependant il faut reconnaître que si l'on veut juger de toute la perfection à laquelle il peut atteindre, il faut voir le cheval pur sang pansé par un groom anglais : son poil offre alors un lustre, un brillant que nos palefreniers sont loin de savoir obtenir.

Mode de pansage des grooms.

La manière particulière dont les grooms exécutent le pansage en donne la raison.

On doit remarquer qu'ils ont le soin de ne jamais passer la brosse qu'en lui faisant suivre le sens des poils ; nos palefreniers brossent également dans la direction du poil et à brousse-poil; par là ils enlèvent plus promptement et plus facilement la crasse, mais c'est en faussant la direction naturelle des poils, en détruisant la symétrie avec laquelle ils sont couchés sur la peau, et c'est ce que les grooms évitent soigneusement de faire. On sait aussi qu'ils accompagnent le pansage d'une espèce de sifflement qui a pour objet, selon eux, d'endormir le cheval, de le mettre dans un état de demi-somnolence qui leur procure un bien-être favorable à leur santé.

On les voit aussi serrer avec les mains les articulations, les pétrir, en quelque sorte, pour produire une espèce de massage.

Mais cette pratique donne-t-elle aux articulations la souplesse et le ressort que la fatigue aurait détruits ? C'est ce dont il est fort permis de douter, si on se reporte surtout à l'idée du massage pratiqué en Orient sur l'espèce humaine, car on sait aujourd'hui qu'il est moins en usage dans des vues d'hygiène que de volupté.

Dangers d'étriller trop fort.

On ne terminera pas cet article sans signaler la brutalité de certains palefreniers, qui, lorsque leurs chevaux se défendent contre l'action de l'étrille et de la brosse qui affectent douloureusement leur sensibilité, ne manquent pas d'employer toute leur force pour décrire sur leur corps de grands cercles, depuis le dos jusqu'au dessous du ventre, en accompagnant cette cruelle pratique, par de grands coups de manche d'étrille.

Il faut panser avec beaucoup de ménagement les chevaux d'un tempérament irritable ; on doit même se contenter de les brosser.

CHAPITRE DIXIÈME.

DES BAINS.

Les bains sont généraux ou locaux ; les premiers consistent à faire passer les chevaux à l'eau, à l'entrée des fleuves et des rivières. Comme tout leur corps se trouve immergé, indépendamment de l'impression du froid qu'ils en ressentent ordinairement et qui agit comme fortifiant, cette immersion tend encore à dissoudre la crasse amassée à la surface de la peau et à seconder ainsi l'action du pansage. On doit observer que lorsque la température de l'air marque quatorze degrés, il nous donne l'impression de la chaleur, tandis qu'au même degré l'eau produit celle du froid. C'est pourquoi les bains généraux exercent généralement une action tonique.

On sait que lorsque les chevaux de poste, de roulage, arrivent à leur station, après avoir fait un travail qui souvent les a écrasés de fatigue, on s'empresse de les conduire à la rivière, quoique leur corps soit couvert de sueur. S'ils peuvent alors supporter sans inconvénient l'impression du froid, c'est qu'ils y ont été habitués de bonne heure.

Non-seulement ces bains généraux sont très-propres à les délasser, mais encore à donner du ton aux organes locomoteurs, à répercuter le sang et à prévenir les tumeurs des articulations.

Ne serait-il pas avantageux aussi d'habituer les chevaux de troupe à ces bains généraux, autant que le permettent les exigences du service?

On peut d'ailleurs se contenter de faire prendre des bains locaux et d'immerger les extrémités seulement sans le corps.

Les bains de l'articulation du boulet et du canon, sont appelés pédiluves; ils sont pratiqués dans le cas d'inflammation de ces parties.

CHAPITRE ONZIÈME.

DE LA FERRURE.

Article Premier.

Définition de la ferrure. — Son utilité et son but. — La ferrure n'est pas pratiquée dans tous les pays.—Historique de la ferrure.— Des moyens pratiques de la ferrure. — Moyens pratiques justifiés par l'anatomie. — Par l'élasticité de la corne.— Par les déformations de l'ongle.—Par les règles de l'extérieur. —Les vétérinaires dirigent la ferrure et les officiers de cavalerie, en leur absence.

On entend par ferrure l'opération par laquelle on fixe une lame de métal sous le pied du cheval pour le garantir de la dégradation de la corne, qu'entraîne la marche sur les terrains durs. **Définition de la ferrure.**

Comme la ferrure, tout en obviant à ce mal, en produit un autre, savoir : celui de resserrer l'ongle, de nuire à son élasticité et à ses fonctions naturelles, on inférera de là combien il importe qu'elle soit bien faite, si on veut qu'elle nuise le moins possible; et, malheureusement, il faut l'avouer, elle est loin souvent de satisfaire à cette condition; car on voit tous les jours des chevaux gênés dans leur ferrure, marcher difficilement, finir par boiter et devenir de nulle valeur. **Son utilité et son but.**

Or, il n'est qu'un moyen de remédier à ce mal, c'est de

faire une application raisonnée des principes de la ferrure, dont l'expérience a consacré la valeur. La démonstration de ces principes va faire l'objet des enseignements suivants :

La ferrure n'est pas employée dans tous les pays.

D'après la définition qu'on a donnée de la ferrure, on voit que, si elle est une nécessité pour les chevaux qui marchent sur des terrains durs, elle serait inutile pour ceux qui foulent un sol doux. C'est pourquoi la ferrure n'existe pas dans tous les pays. Et, en effet, que l'on étudie la conformation et la nature du pied du cheval, et on reconnaîtra que la nature l'a construit pour marcher, dénué de fers. Aussi, dans ces vastes étendues de terrains sablonneux, tels que les steppes de la Russie qui bordent le Don et le Volga, les chevaux marchent les pieds nus; il en est de même sur le plateau de la Tartarie, dans certaines portions de l'Asie et de l'Afrique ; et, plus près de nous, on voit, dans certaines provinces du royaume de Naples et à Naples même, beaucoup de chevaux, qui, quoique marchant sans fers, conservent de très-bons pieds.

Historique de la ferrure.

En voyant le degré de perfectionnement qu'a atteint aujourd'hui la ferrrue, il est de quelque intérêt de savoir les essais par lesquels elle a passé pour y arriver. Le premier moyen qui s'est présenté a été de placer un morceau de cuir sous le pied du cheval, et de l'y assujétir à l'aide de courroies fixées au paturon; mais ce procédé était loin de remplir le but qu'on s'en proposait : car, évidemment, le cuir devait s'user promptement et les courroies serrées sur le paturon devaient gêner ses mouvements, fatiguer le cheval et empêcher qu'on l'employât à des courses prolongées. Le morceau de cuir a dû être remplacé promptement par une plaque de métal; mais la difficulté était de l'assujétir par des moyens solides, et, avant d'avoir osé introduire des clous dans le sabot, on a dû inventer des liens de toutes sortes. Mais une fois que l'essai des clous a eu réussi, la ferrure a été inventée : restait au temps d'y apporter ses perfectionnements.

Les documents historiques manquent complètement pour déterminer l'époque de l'invention de la ferrure ; il paraît qu'elle a été connue des Grecs et des Égyptiens : cependant l'opinion des érudits est très-dissidente sur cette question, et il semble reconnu, d'après des auteurs latins, que, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, on a fait usage de la ferrure chez les Romains. On rapporte que Néron possédait un grand nombre de mules destinées à porter ses bagages, et que toutes avaient des fers d'argent ; la mule favorite de l'impératrice aurait même porté des fers d'or.

L'usage de la ferrure en France ne paraît pas remonter au-delà du V^{e} siècle, et voici le fait d'après lequel cette date est fixée :

On exécutait, il y a quelques années, des fouilles dans une certaine partie de la ville de Cambrai, lorsqu'on découvrit un sarcophage qui renfermait les dépouilles de Chilpéric I^{er}, mort en 489 ; on trouva près de lui un fer à cheval, assez bien confectionné, qui devait avoir appartenu à son cheval favori ; ce fait correspond à l'usage établi à cette époque de placer, à côté des dépouilles des rois de la première race, les fers qui avaient appartenu aux chevaux qu'ils affectionnaient le plus.

La ferrure a, comme tous les arts industriels, son but et ses moyens d'action.

Ce but est d'empêcher les dégradations de la corne en conservant son élasticité, d'assurer la rectitude de l'appui du pied dans la marche et de corriger les déviations des aplombs. Des moyens de la ferrure.

Les moyens d'action consistent :

1° Dans la préparation du pied, à l'aide du boutoir qui doit respecter les parties les plus délicates de l'ongle et lui conserver, autant que possible, sa forme normale ;

2° Dans l'appropriation du fer à la forme du pied du cheval dont il doit suivre les contours extérieurs et protéger la face plantaire.

Principes de la ferrure justifiés par l'anatomie.

Les études, qu'on a faites en anatomie, de la structure du pied, vont servir à justifier les principes de la ferrure.

L'anatomie ayant démontré que l'os du pied était en quelque sorte le moule sur lequel est formée son enveloppe cornée, il s'en suit que la ferrure ne doit pas chercher à faire, par exemple, d'un pied très-volumineux un petit pied, au moyen du boutoir; car, puisqu'on ne peut pas changer les proportions de l'os du pied, il ne faut pas prétendre changer la forme de l'ongle qui en dépend.

Par l'élasticité de la corne

L'étude de l'organisation du pied a mis en lumière un fait sur lequel repose toute la théorie de la ferrure, et on lui doit peut-être tous les progrès que l'art a faits aujourd'hui: je veux parler de la théorie de l'élasticité de la corne, car c'est par la découverte de cette propriété, qui a été si bien démontrée par nos vétérinaires et par Bracy-Clarck, qu'on a été amené à comprendre que l'ongle n'est pas un corps inerte sur lequel on peut agir impunément en le coupant ou en y introduisant des clous, et qu'on doit chercher surtout à conserver la bonne nature de la corne et son élasticité si nécessaires à l'exécution de la marche.

Par les déformations de l'ongle par la ferrure.

Enfin, c'est en interrogeant les dissections anatomiques qu'on a appris que le pied, par le seul fait de la ferrure, tendait toujours à s'éloigner de sa forme normale, à s'alonger d'avant en arrière et à se resserrer par côté; que le mal ne s'arrêtait pas seulement à cette déformation de l'ongle, mais qu'il s'étendait jusqu'à l'os du pied qui subissait des altérations analogues dans sa forme. Des études comparatives sur des pieds ferrés et d'autres dénués de fer, nous ont appris que les pieds des chevaux ferrés éprouvaient des altérations qui n'existaient pas pour ceux non ferrés.

La conséquence, qui découle de ce fait, est que la ferrure est un mal, mais un mal nécessaire, puisqu'elle empêche la dégradation de l'ongle par la marche, et à ce titre elle est avantageuse.

Par les règles de l'extérieur.

L'étude de l'extérieur a fourni des enseignements très-

utiles à la ferrure, en apprenant qu'elle ne devait pas se contenter d'assurer les aplombs du pied, mais qu'elle devait encore consulter les aplombs des membres, afin de les conserver s'ils étaient réguliers et de les corriger quand ils étaient faussés par l'usure.

On ne peut mieux faire que de charger les vétérinaires de diriger la ferrure dans les régiments, car ils ont les lumières et l'expérience que nécessite cette tâche, si difficile à remplir, de guider la manipulation routinière des maréchaux-ferrants.

Les vétérinaires doivent diriger la ferrure.

Comme les officiers de cavalerie, en route ou en campagne, sont souvent privés de l'assistance de vétérinaire, il faut qu'ils soient capables de les remplacer près des maréchaux-ferrants; c'est donc dans le but de satisfaire aux exigences de la position des officiers de cavalerie, dans ce cas, que les enseignements qui suivent ont été conçus.

Les officiers, à défaut des vétérinaires, dirigent la ferrure.

Les articles de la ferrure comprendront :

Art. 2. Description des fers;

Art. 3. De la ferrure sans contrainte et de la manière de tenir le pied;

Art. 4. Méthode pratique de la ferrure à chaud;

Art. 5. De la ferrure podométrique;

Art. 6. Des fers exceptionnels;

Art. 7. Des ferrures méthodiques.

Article Deuxième.

DESCRIPTION DES FERS.

Définition du fer. — Division du fer. — De la couverture. — De l'ajusture. — De l'ajustement. — De la tournure. — Étampé gras et maigre. — Différence de forme générale des fers de devant et de derrière. — De la distribution des étampures. — De l'épaisseur et de l'ajusture. — De la garniture.

Définition du fer. Le fer est une lame de métal plus large qu'épaisse, courbée sur elle-même dans le sens de son épaisseur. Il a deux faces, l'une supérieure, l'autre inférieure : la première répond à la face plantaire du pied, la seconde est destinée à poser sur le sol. Les deux contours extérieur et intérieur prennent le nom de rives ou bords.

Division du fer. Le fer se divise en plusieurs parties. La plus antérieure, qui correspond à la pince du cheval, en a pris le nom; sur chacun des côtés de la pince se distinguent les mamelles; la portion de fer qui suit les contours du quartier est appelée branche; enfin, l'extrémité du fer qui garnit les talons forme les éponges. On désigne sous le nom de voûte la partie de la rive interne qui correspond à la pince.

Couverture. La couverture du fer s'entend de son plus ou moins de largeur d'une rive à l'autre.

Ajusture. Le mot d'ajusture s'applique à l'espèce d'incurvation donnée à la face supérieure du fer; il exprime aussi la convexité de la face inférieure d'avant en arrière, qui est propre à faciliter les mouvements de bascule du pied pendant la marche.

Ajustement. On a inventé le mot d'ajustement pour exprimer l'appropriation du fer au pied du cheval.

Tournure. La tournure indique la forme de la rive extérieure qui correspond à la périphérie du pied.

Par garniture, on entend la portion du fer qui déborde le bord de la paroi.

Le fer est percé de huit trous qui prennent le nom d'étampures; du côté de la face supérieure du fer, ils ont le degré d'ouverture nécessaire pour livrer passage à la lame du clou; à la face opposée, l'orifice des étampures est évasé et d'une forme quadrilataire répondant à celle de la tête du clou qu'elle reçoit.

Étampé gras et maigre.

Lorsque les étampures sont éloignées de la rive externe, on dit que le fer est étampé gras; quand elles en sont rapprochées, il est étampé maigre.

Fers de devant et de derrière.

En établissant la distinction qui existe entre les fers de devant et de derrière, on supposera qu'ils se rapportent à des pieds réguliers, à telle fin qu'ils offriront les conditions des fers bien faits.

Différence de forme générale.

Le caractère différentiel le plus saisissable, entre les fers de devant et de derrière, ressort de la forme des pieds auxquels ils correspondent et que leur donne celle qui leur est propre; ainsi, les fers de devant sont ronds, évasés en avant, tandis que ceux de derrière sont ovales et allongés en avant.

De la distribution des étampures.

Les étampures des fers des pieds antérieurs sont en pince plus qu'en talons et également espacées; la dernière doit être éloignée des éponges d'une distance égale à deux fois celle qui sépare les étampures entre elles.

Dans les fers de derrière, les étampures sont plus rapprochées des éponges que dans les premiers, et elles laissent en pince un espace suffisant pour relever un pinçon. La branche externe est plus épaisse et plus couverte que l'interne; elle se termine par un crampon, tandis qu'on refoule une mouche sur l'extrémité de la branche interne.

De l'épaisseur et de l'ajusture.

L'épaisseur des fers de devant sera égale dans toute leur étendue; leur couverture sera la même dans les deux branches, on lui donnera un peu d'ajusture à partir des mamelles

jusqu'en pince : tout le reste du fer sera parfaitement plan, de manière à ce qu'il porte à plat sur le sol.

Les fers de derrière n'auront pas d'ajusture.

L'ajusture de la face supérieure des fers sera telle qu'on puisse placer une pièce de 5 francs entre elle et la sole.

De la garniture.

Le fer du côté droit se distingue de celui du côté gauche, en ce qu'il garnit en dehors, tandis qu'il est juste en dedans. Cette disposition tient à ce qu'on étampe gras le côté externe, de manière à élargir la base que la branche offre à l'appui ; mais on étampe maigre du côté interne, afin que la rive effleure le bord de la paroi, car si elle dépassait son niveau, elle pourrait blesser le cheval pendant la marche.

Article Troisième.

DE LA FERRURE DITE SANS CONTRAINTE.

Cette méthode, qui est due à un officier prussien nommé Balassa, a pour objet d'obtenir la tranquillité et le calme du cheval que l'on ferre. Voici les procédés qu'elle prescrit : Le cheval doit être ferré, autant que faire se pourra, loin de la forge, de manière à le soustraire à l'influence de toutes les causes qui l'effraient et provoquent ses résistances à se laisser ferrer ; ces causes sont le bruit des marteaux qui frappent sur l'enclume, la fumée qui s'échappe des forges et envahit l'atelier.

Un instructeur, placé vis-à-vis la tête du cheval, tient la longe du caveçon de la main droite et le bridon de la main gauche, et se sert de ces intruments de manière à forcer le cheval à placer sa tête droite, immobile, en le regardant fixement. L'instructeur donnera à son regard une expression douce ou menaçante, selon que l'animal se prêtera à se laisser ferrer ou qu'il s'y refusera.

Ce procédé s'explique par un fait d'observation bien connu, savoir : que le cheval ne peut pas supporter le regard de l'homme, qui lui impose ; mais il importe de faire observer qu'il faut pour cela que son regard soit énergique, car s'il manque de cette qualité, il ne saurait agir sur l'animal. Ce n'est donc qu'à la condition de la puissance du regard que l'on peut espérer le succès de la méthode de Balassa, et celui qui n'en est pas doué doit renoncer à l'obtenir. C'est pourquoi il n'est pas donné à tout le monde de réussir dans l'emploi de cette méthode.

MANIÈRE DE TENIR LE PIED.

Le teneur de pied devra se rapprocher du cheval avec calme et assurance, évitant de le surprendre ; les hommes dont la taille est très-élevée, relativement à celle du cheval, doivent étendre la jambe droite suffisamment en arrière pour ne pas trop relever le membre et éviter de faire plier forcément les articulations, ce qui provoquerait la défense du cheval.

On juge que le pied est levé convenablement lorsque le canon des membres du devant se trouve placé dans une direction horizontale.

MANIÈRE DE DÉFERRER.

La première chose à faire pour déferrer consiste à couper, avec le rogne-pied, les extrémités des lames des clous qui forment les rivets ; on saisit ensuite le fer avec le mors des tricoises, en évitant, autant que possible, de prendre un point d'appui sur les talons ; le fer ayant été suffisamment dégagé du pied, on le frappe avec le brochoir pour faire sortir les clous que l'on saisit avec les tricoises, pour les arracher.

On ne saurait trop recommander aux maréchaux d'éviter d'appuyer les tricoises sur les talons, car c'est à la pression qu'on exerce sur eux qu'il faut attribuer les meurtrissures qui leur surviennent. Les bons maréchaux se servent du

poinçon pour refouler les lames des clous, et, par ce moyen, ils peuvent enlever le fer sans prendre de point d'appui sur les talons.

La ferrure podométrique est généralement admise dans la cavalerie, par suite de dispositions ministérielles; il importe toutefois de décrire ici la ferrure à chaud, afin de connaître ses procédés, ses avantages et ses inconvénients, de la mettre en comparaison avec la première et de faire apprécier les raisons qui ont déterminé à adopter de préférence la ferrure à froid dans la cavalerie.

Article Quatrième.

MÉTHODE PRATIQUE DE LA FERRURE A CHAUD.

Parer la paroi et les arcs-boutants. — La sole. — La fourchette. — Parer à plat. — Utilité de bien parer le pied. — Confectionner le fer et l'ajuster. — De l'ajustement. — Laisser le fer chaud le moins longtemps possible sur le pied. — Attacher le fer. — Éviter de brocher en musique. — Dangers de trop serrer le fer. — River. — Conditions d'une bonne ferrure.

Parer la paroi et les arcs-boutants.

Le principe qui doit guider dans la manière de parer le pied est de lui donner la forme normale que l'usure naturelle lui aurait conservée, et de corriger tous les défauts que cette usure a produits.

Après avoir coupé la corne morte, on parera le pourtour de la paroi avec le rogne-pied et le brochoir, ainsi que les arcs-boutants, ce qu'il faut faire toujours avec beaucoup de discrétion. On donnera à la pince le degré de convexité relatif à l'ajusture que l'on voudra obtenir; les talons et les quartiers seront ordinairement parés à plat, pour assurer l'aplomb du pied.

Comme la sole s'use naturellement par la désaggrégation des lamelles qui la forment, elle ne demande jamais à être parée beaucoup. On cherchera à lui laisser toujours la force nécessaire pour résister à l'effort de l'os du pied qui comprime sa voûte pendant l'appui; or, pour s'assurer qu'elle est dans ces conditions, le maréchal la palpera en la comprimant avec le pouce pour s'assurer qu'elle ne cède pas trop à sa pression. Parer la sole.

On pare la fourchette en coupant les lambeaux qui tendent à s'en séparer, toujours avec le ménagement voulu, pour qu'elle ait la force de s'opposer au resserrement des talons. La fourchette.

Cette recommandation se rapporte encore aux arcs-boutants, qu'il faut conserver dans toute leur force nécessaire à remplir leurs fonctions.

Pour parvenir à parer le pied de la manière qui vient d'être indiquée, le maréchal-ferrant aura soin de tenir son boutoir bien à plat, afin de n'enlever la corne que couches par couches; s'il relevait trop le manche de son instrument, il pourrait enlever plus de corne qu'il ne voudrait, et courir risque de couper jusqu'à la rosée. Cette expression indique qu'il serait arrivé jusqu'à la partie vive de la corne, qui laisse transsuder la sérosité du sang, en raison de son rapprochement du tissu réticulaire. Parer à plat.

Il faut bien se pénétrer que la ferrure doit toutes ses qualités à la régularité de l'opération de préparer le pied par la section de la corne, et que toute inobservance des règles qu'on vient d'indiquer à ce sujet a les inconvénients les plus graves, savoir : de faire d'un pied bien conformé un pied défectueux, de fausser les aplombs et d'engendrer les affections de l'organe. Pour ne citer qu'un exemple de ces fâcheux résultats, nous dirons que si on coupe trop la pince ou si on abat trop les talons, on rejettera l'appui vers l'une ou l'autre de ces parties, au préjudice de la régularité de la marche. Utilité de bien parer le pied.

Forger et ajuster le fer.

On ne saurait indiquer les opérations de la confection du fer, attendu qu'elles se rapportent spécialement au métier de l'ouvrier maréchal et ne sont pas du ressort de l'officier de cavalerie.

Nous avons laissé le pied préparé, il s'agit maintenant de lui adapter un fer qui se moule régulièrement sur sa forme, car le pied doit être regardé comme le moule sur lequel se confectionne le fer (1).

Mesures pour confectionner le fer.

La ferrure à chaud présente une difficulté, savoir : de priver le maréchal d'un patron exact de la forme du pied pour confectionner son fer, car il se sert ordinairement d'un vieux rassis qui a souvent été faussé, ou d'un brin de paille, mesure aussi imparfaite.

Je sais qu'on objectera à cet inconvénient que le bon maréchal n'a pas besoin d'autre guide, pour bien confectionner son fer, que la justesse de son coup-d'œil ; mais je répondrai que cette qualité n'est pas le partage de tous les praticiens, et que c'est justement pour y suppléer que l'art doit être en aide à ceux qui en manquent : tel est le but du podomètre inventé par M. Riquet ; on en parlera plus tard. Poursuivons la série des opérations de la ferrure à chaud.

De l'ajustement.

Le fer forgé brut et sans ajusture, on le fait chauffer au rouge brun et on le présente sur le pied du cheval pour juger les modifications qu'il doit recevoir dans son ajusture, sa tournure et sa garniture.

Il faut appliquer promptement le fer chaud sur le pied.

L'application du fer chaud sur la corne, donne lieu à une recommandation qu'on ne saurait trop répéter aux

(1) On appelle *lopin* la pièce de fer avec laquelle on forge le fer. On distingue le lopin bourru, qui est formé de vieux fers réunis, pliés par leur moitié ; le lopin branlant, qui est formé par la réunion de plusieurs morceaux de fer liés entre eux avec du fil de fer ; le lopin de barre représente une certaine portion d'une barre de ce métal.

Le fer doux est celui qu'on emploie de préférence. Il se distingue du fer aigre, en ce que sa cassure offre des couches parallèles entre elles, tandis qu'elle montre dans le second cas des paillettes brillantes.

maréchaux, savoir : de le laisser le moins longtemps possible ; il doit être assez chaud pour carboniser la corne aussitôt qu'il l'aura atteinte ; et comme le charbon est mauvais conducteur du calorique, cette couche de corne carbonisée s'opposera à la pénétration de ce calorique qui absorbe les principes nourriciers, dessèche l'ongle et amène son atrophie ; ainsi c'est moins par le degré de chaleur du fer que par la durée de son application qu'on doit craindre ces fâcheux résultats. Mais en vain répètera-t-on aux mauvais maréchaux de laisser le moins longtemps possible le fer sur le pied, ils ne sauraient le retirer assez promptement pour saisir au premier coup-d'œil les défauts qui s'opposeraient à son adaptation régulière ; d'ailleurs ils trouvent encore avantage à le laisser assez de temps pour ramollir la corne et faciliter sa section. Ainsi, le défaut de promptitude du coup-d'œil des mauvais maréchaux et l'inhabileté de leur main sont les inconvénients de la ferrure à chaud.

Lorsque le fer est bien ajusté, on le trempe dans l'eau et on le débouche, c'est-à-dire qu'on désobstrue avec un poinçon les contre-perçures, ayant soin, dans cette opération, de ne pas fausser le fer.

Attacher le fer.

Pour commencer à attacher le fer, le maréchal l'applique sur le pied, et, après l'avoir mis en rapport avec sa périphérie, il prend un clou, le présente vis-à-vis l'étampure des mamelles du côté interne, son talus dirigé du côté des parties vives de la paroi ; puis il assène deux ou trois petits coups sur la caboche. Il cherchera à juger, par la sonorité du bruit qui résulte de la percussion du brochoir sur le clou, s'il est entré dans la paroi ou s'il s'est dirigé du côté des parties vives. Dans le premier cas, le son qu'il entendra sera clair, sonore ; il sera sourd dans le second et lui indiquera de faire aussitôt l'extraction du clou.

Lorsque le fer est ainsi fixé avec deux clous, le maréchal examine s'il se rapporte bien aux parties de l'ongle qu'il doit couvrir ; dans le cas où il ne répondrait pas à la péri-

phérie du pied, un petit coup de brochoir, donné du côté où il dévierait de la position qu'il doit avoir, remédierait à ce défaut.

On continue de fixer les clous en procédant de la partie interne vers la branche externe.

Il faut faire attention de diriger les clous de manière à ce qu'ils entrent suffisamment dans la paroi pour y trouver la résistance nécessaire pour s'y maintenir; s'ils étaient implantés trop au bord de l'ongle, ils pourraient le faire éclater; trop au-dessus de cette partie, il y aurait à craindre qu'ils n'atteignissent les parties vives.

Éviter de brocher en musique.

Lorsque les lames des clous sortent du côté de la paroi irrégulièrement, les unes plus hautes, les autres plus basses, on dit qu'ils sont brochés en musique.

Dangers de trop serrer le fer.

Une pratique des plus dangereuses encore, qu'il faut signaler ici, est celle de trop serrer les fers; or, voici ce que se proposent les maréchaux par ce moyen : lorsqu'ils s'aperçoivent que le fer ne porte pas bien, ils frappent fortement sur les caboches, de manière à rapprocher la portion du fer qui n'est point en contact avec l'ongle, et font ainsi disparaître les jours qui décèlent le manque de cohésion du fer avec le pied; mais quelles sont les conséquences de ce moyen? C'est que le pied, comprimé fortement par le fer, ne tarde pas à en souffrir, que l'inflammation des tissus intérieurs survient et que la douleur qu'elle occasionne détermine les claudications. Il suffit d'indiquer ce mal pour faire comprendre l'importance de l'éviter.

River les clous.

Lorsque les clous sont implantés et que leurs extrémités sont repliées sur la paroi, le maréchal les consolide par un ou deux coups de brochoir fortement assénés, tandis qu'avec les mors des tricoises, qu'il place aux replis des lames, il oppose une résistance sur laquelle il les refoule; il coupe ensuite avec les tricoises les extrémités repliées du clou, applique encore les mors contre ces extrémités ainsi tronquées, frappe sur les caboches pour les faire entrer davantage dans

les étampures ; il pratique au-dessous de la sortie des lames une petite encoche dans laquelle il encastre ces dernières, tout en les repliant en crochet.

Cette opération s'appelle river les clous.

Les maréchaux, pour terminer leur travail, râpent sur les rivets et sur les bords de la paroi pour la mettre de niveau avec le bord du fer ; mais il faut faire cette opération avec ménagement, pour ne pas détruire le gluten de la corne.

Conditions d'une bonne ferrure.

On reconnaîtra qu'un pied est bien ferré lorsque les rivets se dessineront sur une ligne régulière, horizontale, assez éloignée du bord de la pince ; que les éponges protégeront suffisamment les talons ; que le fer portera bien dans toute son étendue ; que la tournure sera telle qu'il garnisse suffisamment au dehors ; que l'ajustage sera assez prononcé pour faciliter le mouvement de bascule des pieds de devant ; que la sole, protégée par l'ajusture, ne touchera pas sur la surface ; que les talons pourront se dilater suffisamment pour seconder la marche.

Article Cinquième.

DE LA FERRURE PODOMÉTRIQUE.

Définition de la ferrure podométrique. — Inconvénients de la ferrure à chaud. — Avantages de la ferrure podométrique. — Description des podomètres. — Utilité du podomètre. — De la ferrure à domicile. — Recommandations relatives à l'action de parer. — Prendre le patron du pied. — Conditions de l'ajustement. — Attacher le fer et river. — Dispositions règlementaires relatives à la ferrure à froid. — Question de préférence de la ferrure à froid sur la ferrure à chaud. — L'industrie a dû préférer la ferrure à chaud par calcul d'intérêt. — Motifs d'adoption de la ferrure à froid par la cavalerie. — Historique de la ferrure podométrique à l'École de cavalerie.

Définition de la ferrure podométrique

La dénomination de ferrure, dite podométrique, indique le principe sur lequel elle repose, savoir : de donner la mesure du pied exacte, à l'aide de laquelle le maréchal forge son fer d'après ses proportions exactes.

Inconvénients de la ferrure à chaud.

S'il est vrai que toute innovation utile doit se proposer de remédier aux inconvénients d'une pratique à laquelle elle se substitue, on doit reconnaître que la ferrure podométrique a été inspirée par cette pensée, car elle a pour objet de remédier aux inconvénients qu'on reproche à la ferrure à chaud, savoir : de laisser le maréchal inhabile sans aucune mesure certaine pour confectionner son fer ; de l'exposer à brûler la corne pour la ramollir et la couper plus facilement.

Avantages de la ferrure podométrique

Or, le premier de ces inconvénients ne disparaît-il pas à l'aide du podomètre, cette mesure de pied qui donne au praticien les dimensions de longueur, de largeur de l'organe, sur lesquelles il fabrique son fer. Quant au danger de

brûler la corne par l'application du fer incandescent, on ne peut contester que la ferrure podométrique n'ait le grand avantage d'être exempte de ce reproche.

Mais, il ne faut pas se dissimuler que la ferrure à froid est d'une pratique plus difficile que la ferrure à chaud. L'énoncé de ce fait conduit naturellement à rechercher les avantages et les inconvénients des deux ferrures. Pour bien poser les termes de cette question et arriver à sa solution, on va commencer par décrire la méthode de la ferrure à froid.

Description du podomètre

Le podomètre, inventé par M. Riquet, représente un cercle de métal formé par des pièces mobiles articulées entr'elles, ce qui permet au maréchal de l'appliquer sur le pied du cheval pour en suivre exactement les contours et lui indiquer les dimensions. Des tiges partant de la circonférence et aboutissant au centre, y sont réunies par un bouton à vis qui est susceptible de se resserrer sur elles et rend toutes les parties de l'intrument fixes, comme si elles ne formaient qu'une seule pièce, du moment où il a pris la mesure du pied et qu'il doit la conserver.

Quelque ingénieux que soit cet instrument, il faut bien le dire, il a l'inconvénient d'être très-compliqué et d'un prix assez élevé. C'est pourquoi on lui a substitué un simple podomètre formé par une tige en plomb, susceptible de suivre non-seulement les contours, mais encore de se plier sur la surface plantaire, et d'en donner la forme, comme renseignement utile à la confection de l'ajusture.

Utilité pratique du podomètre.

On ne saurait contester que la mesure exacte donnée par le podomètre ne soit un guide très-utile au maréchal-ferrant inhabile pour forger un fer qui coïncide identiquement avec la forme du pied auquel il doit s'adapter ; cet instrument remplace la mesure dont se servent les cordonniers pour confectionner la chaussure de l'homme. Incontestablement le podomètre est préférable à un rassis ou à un fétu de paille, mesure dont se servaient les maréchaux avant son

invention. Je sais que l'on objectera à cela : que les bons maréchaux n'ont besoin d'aucune mesure, que leur coup-d'œil leur suffit; mais je répondrai que ces habiles praticiens sont très-rares, et que ce n'est pas pour eux, mais bien pour les inhabiles, que l'art doit être en aide.

De la ferrure à domicile.

Avec ce patron exact, dont les maîtres de forge peuvent prendre le dessin sur un registre *ad hoc*, ils sont toujours à même de confectionner un fer qui s'adaptera régulièrement au pied, puisqu'il est la contre-épreuve de celui-ci; il est aussi très-facile d'envoyer des fers pour des chevaux éloignés de la forge, ce que M. Riquet exprime par l'épithète de ferrer à domicile.

Indiquons maintenant la série des opérations de la ferrure podométrique.

Recommandation relative à l'action de parer.

Le cheval ayant été déferré par le procédé indiqué dans la ferrure à chaud, on parera le pied par les mêmes moyens d'exécution que dans la première ferrure; mais il faut faire observer que, comme la corne n'a pas été ramollie par l'application du fer chauffé, elle est toujours plus dure et plus difficile à couper, ce qui demande plus de peine, de temps et d'habileté de la part de l'opérateur; il peut s'aider aussi par l'usage de la râpe. Comme il est à craindre que la difficulté du travail nuise à sa perfection, on devra exiger qu'il soit fait avec le plus grand soin, en se pénétrant que c'est de la préparation régulière du pied que dépendent les qualités de la ferrure et les conditions auxquelles elle doit satisfaire, savoir : d'empêcher les faussements des aplombs, les déformations de l'organe, les défauts de régularité dans le mode d'appui.

Prendre le patron du pied.

Le pied étant paré, le maréchal applique sur la face plantaire une feuille de papier sur laquelle il passe la main en l'appuyant, de manière à lui faire prendre le moule de l'organe; la main du maréchal, ordinairement noircie par le charbon, dessine d'une manière visible le contour du pied, qu'il découpe après avec des ciseaux.

Aussitôt il porte à la forge ce patron, le place près de lui

pour le consulter, en forgeant son fer, et prendre au besoin ses dimensions. Il faut que le vétérinaire indique préalablement les quantités de garniture de la branche externe qu'il convient de donner, et le degré d'ajusture. L'opération de forger ne saurait être décrite ici, parce qu'il faut la voir s'exécuter sous les yeux pour en avoir une idée.

Si le fer a été forgé identiquement sur le patron du pied, il est constant que l'ajustement doit se faire facilement. Toutefois on procèdera, ainsi qu'il a été indiqué, en présentant le fer sur le pied ; on le dirigera avec les branches des tricoises, on s'assurera s'il ne fait pas la bascule et s'il porte bien d'aplomb par toutes les parties de son étendue, s'il est juste à la branche interne et garnit suffisamment à la branche externe, et, enfin, s'il protége bien les talons.

Conditions de l'ajustement.

L'attache des fers s'exécute ainsi qu'il a été enseigné précédemment : on forme les rivets et l'opération est terminée. Indiquons maintenant quelques dispositions règlementaires qui se rapportent à la ferrure podométrique.

Attacher le fer et river.

Il doit être établi dans chaque escadron un registre de forge, où est inscrit le nom de chaque cheval avec son numéro de matricule, et le poids du fer qui ne doit pas dépasser 450 grammes. Au bas de la page est figuré le contour de la surface plantaire du bipède latéral gauche de chaque cheval, avec indication, par un trait pointillé, de la garniture à donner à la branche externe du fer. Cette indication est faite par le vétérinaire, ainsi que toutes les observations qui ont trait aux particularités de la ferrure que demandent les pieds à ferrer.

Dispositions réglementaires relatives à la ferrure podométrique.

Chaque page du registre doit faire mention de l'époque à laquelle la ferrure est renouvelée ; elle doit l'être tous les 30 ou 40 jours.

Chaque cheval doit avoir en réserve, à la forge, ses quatre fers ajustés, poinçonnés à son numéro matricule et portant l'estampille du vétérinaire.

Pour faciliter la vérification des fers, ils sont rangés sur

des rateliers de la forge par série de numéros, afin qu'on puisse trouver immédiatement celui dont on a besoin. Ainsi chaque cheval a sa ferrure complète portée sur le registre de la forge, et conservée toujours disponible sur le ratelier de la maréchalerie.

En cas de départ de l'escadron, chaque cavalier reçoit la ferrure complète de son cheval; il en résulte que si un cheval perd son fer en route, il est immédiatement remplacé.

Question de préférence de la ferrure podométrique sur la ferrure à chaud.

La ferrure podométrique a suscité de nombreuses controverses, et il ne pouvait en être autrement, car elle a dû partager le sort de toutes les méthodes nouvelles qui, venant se mettre à la place des anciennes, doivent soulever les récriminations de la part de ceux qui ont à changer une pratique qui leur est familière contre celle qui leur est étrangère; elle demande aussi un noviciat qui coûte toujours à leur amour-propre, parce qu'ils doivent descendre de leur position de maître à celle d'élève.

Pour juger les deux ferrures qui se disputent la préférence, il faut bien poser les termes de la question qui consiste à établir leur valeur relative, plutôt qu'absolue, subordonnée aux intérêts particuliers de l'industrie des maréchaux.

L'industrie a dû préférer la ferrure à chaud par des calculs d'intérêt.

La ferrure à froid a dû compter fort peu de partisans, parmi les maîtres de forges de Paris et des grandes villes, en raison des difficultés d'exécution de sa pratique. Comme il faut plus de temps et de talent pour ferrer à froid, et que le temps et le talent des ouvriers se paient, il est constant que la ferrure à froid amène une plus-value dans le prix, qui diminue proportionnellement les bénéfices des maîtres de forges. Ce motif de calcul, bien entendu, suffit pour faire comprendre le peu de disposition favorable à son adoption.

Motifs de l'adoption de la ferrure à

L'ordonnance ministérielle qui a fait mettre en usage la ferrure à froid dans toute la cavalerie se justifie, au con-

traire, par les raisons qui lui ont fait accorder la préférence sur sa rivale.

froid par la cavalerie.

Il en est une qui domine toutes les autres, c'est que, à la guerre, la cavalerie est obligée de faire nécessairement usage de la ferrure à froid; or, n'est-ce pas alors qu'il importe d'avoir des chevaux bien ferrés, et comment peut-on espérer obtenir ce résultat si les maréchaux n'ont pas acquis, par une longue pratique, l'habileté nécessaire dans cette ferrure, qui est très-difficile à exécuter. Cette assertion se confirme par l'expérience de faits accomplis. Tous ceux qui ont fait la guerre savent que, pendant l'Empire, lorsque les corps étaient privés des forges ambulantes et que les maréchaux étaient obligés de ferrer à froid, les chevaux étaient si mal ferrés que beaucoup perdaient leurs fers, et, se trouvant obligés de marcher pieds nus, devenaient boiteux; or, autant de chevaux boiteux autant de cavaliers démontés qui privaient l'armée de combattants; de tels résultats suffisent pour démontrer l'importance de former des maréchaux capables de ferrer à froid, pour bien exécuter cette ferrure en temps de guerre. Toutes les critiques qu'on a faites de la ferrure à froid tombent devant l'évidence des faits qu'on vient d'énoncer. Mais on voit, dira-t-on, que les chevaux sont plus mal ferrés dans quelques régiments depuis l'introduction de la ferrure à froid. Ce reproche est loin d'être général, et je répondrai que, s'il était juste, on aurait à objeter qu'il faut passer par le mal pour arriver au bien; qu'on laisse donc faire aux maréchaux leur apprentissage, et, si le Gouvernement en paie les frais, il en recueillera aussi les avantages par le talent qu'ils auront acquis.

Qu'il me soit permis de rappeler ici, en quelques mots, l'histoire de la ferrure à froid, à l'École de maréchalerie; elle déposera des faits assez concluants pour confirmer la vérité de ce qu'on vient de dire.

Historique de la ferrure à froid à l'École.

Lorsque M. Riquet exposa au Conseil d'instruction de l'École son système de ferrure podométrique pour le sou-

mettre à son contrôle, les raisons sur lesquelles il chercha à justifier les avantages qu'il lui prêtait, sur la ferrure à chaud, furent bien accueillies ; elles parurent, à la plupart des membres, très-séduisantes, comme théorie ; mais il fallait qu'elles fussent soumises au creuset de la pratique pour donner le dernier mot de leur valeur ; il fallait en appeler à l'expérience des faits pour juger si elle accuserait tous les avantages qu'elle promettait.

Dans le but d'obtenir une solution, il fut décidé qu'on ferait ferrer un nombre égal de chevaux par la ferrure à chaud et par la ferrure à froid, qu'ils seraient montés et conduits dans les chemins les plus raboteux, et à des allures vives, et qu'à la rentrée à l'École de cette excursion, on passerait immédiatement la revue de la ferrure, de manière à constater son état.

Les résulats de cet examen ne furent pas douteux, on reconnut que les fers perdus, faussés, cassés étaient incomparablement en plus grand nombre dans la ferrure à froid que dans la ferrure à chaud. En présence de ces résultats, qui donnaient gain de cause à la ferrure à chaud, fallait-il se prononcer en sa faveur ? Non, sans doute, car, on comprit de suite qu'il existait beaucoup de causes indépendantes de la valeur propre de la ferrure à froid, qui devaient lui avoir laissé le désavantage sur sa rivale. Ces causes, évidemment, tenaient au peu de bon vouloir que les maréchaux avaient apporté dans leur travail : mauvais vouloir qui prenait sa source dans leur répugnance à abandonner une pratique dans laquelle ils étaient réputés maîtres : pour adopter celle où ils devaient descendre à la position d'élèves ; leur inhabileté, surtout dans cette nouvelle pratique, était encore une cause de l'imperfection de leur travail. Or, pour vaincre ces difficultés et arriver à l'appréciation du mérite des deux ferrures qui se disputaient la supériorité, que fallait-il ? Il fallait du temps, de la persévérance dans la voie d'expérience dans laquelle on était entré. Une fois bien arrêté

sur ce principe de conduite, on a continué à essayer, pratiquer, exprimenter, et il en est advenu qu'à mesure qu'on a avancé dans cette voie, les épreuves comparatives entre les deux ferrures ont accusé que le nombre des accidents de la ferrure à froid diminuait à mesure qu'elle était mieux exécutée, et cette progression décroissante a continué jusqu'au terme où l'on est arrivé aujourd'hui, à savoir : que la ferrure à froid, lorsqu'elle est bien faite, peut soutenir avec avantage toute espèce de concurrence avec la ferrure à chaud. Concluons-en aussi, que le maréchal qui a appris à ferrer à froid n'en sera pas moins très-capable de bien ferrer à chaud, puisqu'il est reconnu que qui peut plus peut moins.

Article Sixième.

FERS EXCEPTIONNELS.

On a décrit les fers ordinaires, on va étudier maintenant les fers exceptionnels. Pour ranger dans des séries distinctes tous ceux qui se rapportent au même genre de ferrures méthodiques, on les distinguera en fers exceptionnels, fers pathologiques et étrangers.

Les fers exceptionnels, qui se rapportent aux défauts d'aplombs, seront distingués en fers qui doivent corriger :

1° L'appui trop en pince;

2° L'appui trop en talons;

3° L'appui trop en quartier interne;

4° L'appui trop en quartier externe.

On décrira ceux qui s'emploient pour les défectuosités de proportions du pied; pour les chevaux qui forgent, et, enfin, on montrera quelques fers étrangers.

1° Fers pour l'appui trop en pince. — Les fers employés pour les défectuosités d'appui trop en pince sont :

Le fer à pince épaisse ou *nourrie ;* les branches et les éponges en sont un peu amincies, les étampures sont éloignées de la pince ; il faut en diminuer le nombre pour empêcher leur trop grand rapprochement ; six étampures suffisent dans ce cas, où l'on a pour objet de rejeter l'appui du pied de la pince vers les talons.

Le fer à pince couverte, est celui dont la pince a beaucoup de largeur d'une rive à l'autre pour protéger la pince du pied.

Le fer à pince prolongée offre une base artificielle au pied qui est trop court en pince ; ce prolongement est assez relevé pour seconder la bascule dans l'appui du pied ; les étampures sont portées en éponges.

2° Fers pour l'appui trop en talons. — *Fers à éponges nourries :* la pince en est amincie et les étampures sont éloignées des éponges.

Fers à bosses : les branches sont garnies d'une bosse tranversale, et les éponges portent une caboche rivée sur elles.

Fers à éponges réunies par une traverse : les bords externes de la traverse sont relevés, de manière à élever les talons ; on peut mettre un morceau de fer sur cette traverse pour qu'il affleure le rebord, et forme ainsi un plan égal dans toute son étendue.

3° et 4° Fers appelant l'appui sur les quartiers. — *Les fers à la turque,* de l'ancien modèle, ont une des deux branches étroite, épaisse et privée d'étampures, afin de relever le quartier auquel elle correspond.

Les fers à la turque, dont se sert M. Hatin, directeur de la maréchalerie à l'Ecole de cavalerie, ont la branche la plus

épaisse également privée d'étampures ; mais sa largeur est la même que celle de l'autre branche.

5° Fers pour les pieds plats, combles. — *Fers couverts*. La largeur du fer d'une rive à l'autre est plus ou moins étendue, en raison qu'il doit protéger davantage la sole ; il est mince, a beaucoup d'ajusture et est étampé maigre.

Fers à demi-couverts.

Fers à une branche couverte.

6° Fers a éponges réunies. — Les éponges, souvent raccourcies, sont réunies au moyen d'une traverse qui offre un appui à la fourchette et soulage les talons.

7° Fer a lunette : — C'est celui dont on a tronqué les éponges, qui sont terminées en biseau ; il importe qu'il soit étampé un peu loin des éponges.

Fer à demi-lunettes à une seule branche tronquée. Les fers tronqués en mamelle sont privés d'étampures vers cette partie, qui offre aussi un poinçon relevé sur l'épaisseur du fer.

Le fer à étampures irrégulières est privé d'étampures dans toutes les portions de son étendue répondant aux parties de la paroi qui, étant dégradées, ne sont pas susceptibles de recevoir des clous.

8° Le fer a double rangée d'étampures est destiné à être attaché par la rangée interne ou externe des étampures. Dans le premier cas, il déborde beaucoup les quartiers internes et doit blesser le cheval.

9° Le fer a charnière a ses deux branches susceptibles de s'éloigner ou de se rapprocher au moyen de la charnière qui existe à sa pince ; il est employé, ainsi que le fer à double rangée d'étampures, comme fer à tout pied, et peut le remplacer avantageusement.

10° Le fer a semelle est formé de deux lames de cuir cousues ensemble ; la lame supérieure est coupée entre les étampures, afin de la rendre flexible dans toute son étendue.

11° L'hippo-sandale a été inventé pour éviter l'emploi des clous ; sa face supérieure offre des pointes qui sont destinées à entrer dans la paroi ; des tiges de fer s'élèvent verticalement de la rive externe pour regagner un cercle de fer qui embrasse toute la paroi, dans le but d'assujétir le fer.

FERS ÉTRANGERS.

1° Fer anglais. — Les fers anglais sont sans ajusture à leur face inférieure ; leur face supérieure offre une ajusture qui s'étend depuis la rive interne jusqu'aux étampures. Une rainure située à la face inférieure du fer sert à noyer les têtes des clous, de manière à ce qu'elles ne dépassent pas le niveau du fer.

2° Les fers de course anglais sont garnis d'une tringle à leur face inférieure, qui est destinée à leur donner de la consistance, sans ajouter beaucoup à leur poids ; elle sert encore à empêcher les chevaux de glisser.

3° Le fer allemand est très-épais, assez couvert, muni de gros crampons, étampé gras et très-pesant.

4° Le fer algérien a la pince presque carrée, les branches droites, les éponges contournées en dedans, chevauchant l'une sur l'autre sans être soudées ; il est pourvu de six étampures.

Les fers pathologiques ne doivent figurer que comme indication.

Le fer a plaque offre une plaque de tôle assujétie par des rivets.

Les fers de mulet se reconnaissent en ce qu'ils sont tronqués en pince, que leur branche externe est plus épaisse et plus couverte que leur branche interne; leurs étampures sont rapprochées des éponges.

Article Septième.

DES FERRURES MÉTHODIQUES.

Toutes les ferrures ordinaires peuvent être qualifiées ferrures hygiéniques, en ce sens qu'elles ont pour but de conserver le pied dans sa forme régulière, ses proportions, ses aplombs et ses propriétés.

Sous le nom de ferrures méthodiques, on désignera particulièrement celles qui doivent tendre à corriger les défectuosités congéniales ou acquises.

On doit commencer par établir en principe que les moyens dont la ferrure dispose consistent : Moyens d'action de la ferrure.

1° A modifier le pied par l'action du boutoir, dans le sens des défauts qu'on veut corriger; 2° à lui donner un fer propre à concourir au même but. En sorte que la science de la maréchalerie réside dans l'emploi intelligent de ces deux moyens.

Comme la régularité de l'appui du pied dans la marche veut qu'il s'opère sur son centre, toutes ses défectuosités congéniales ou acquises, qui le feront déroger à cette condition, porteront cet appui trop en pince, en talons, en quartier interne ou externe : de là, quatre modes de ferrures qui correspondent à ces quatre espèces de défectuosités.

1° Ferrures qui se rapportent aux défectuosités des pieds chez lesquels l'appui se fait trop en pince.

2° Ferrures qui se rapportent aux défectuosités des pieds chez lesquels l'appui se fait particulièrement en talons.

3° Ferrures se rapportant aux défectuosités qui dirigent l'appui sur le quartier interne.

4° Ferrures relatives aux défectuosités qui portent l'appui sur le quartier externe.

Appui en pince. — 1° *Pieds courts en pince.* Ménager cette partie en la parant le moins possible ; employer un fer qui garnisse un peu en pince, et dont les éponges soient courtes et terminées en biseau.

2° *Pieds pinçards.* Parer à fond les talons en ménageant la pince ; employer un fer épais en pince, assez couvert et mince en éponges, les étampures seront éloignées de la pince ; on élèvera dans certains cas, deux petits crampons pour empêcher le tiraillement des tendons.

3° *Pieds rampins.* Ils demandent une ferrure analogue à celle des pieds pinçards ; mais, comme le mal est plus grave, on fait ordinairement usage du fer à pince prolongée.

4° *Le pied bot,* dont la forme est cylindroïde, demande un fer dont la pince est d'autant plus prolongée et relevée que la défectuosité est plus grande.

5° *Pieds creux à talons hauts.* Parer à fond les quartiers et les talons en ménageant la pince ; appliquer le fer à pince prolongée, et dont les éponges seront raccourcies et amincies.

Les défauts d'aplomb des membres peuvent encore porter l'appui trop en pince.

6° Les chevaux droit-jointés, boutés et bouletés, brassicourts et arqués, le cheval sous lui du devant et campé du derrière, demanderont une ferrure faite d'après les règles ci-dessus indiquées ; elle aura toujours pour objet de reporter l'appui du pied de la pince vers le talon, en ménageant la pince et parant les talons, et en donnant une base artificielle en avant, au pied, par le prolongement de la pince du fer.

Il est une observation importante à consigner au sujet de

l'appui trop en pince : quand ce défaut provient de la souffrance des tendons fléchisseurs qui force l'animal à éviter de s'appuyèr sur les talons pour soulager l'action de ces tendons, évidemment on ne pourrait qu'augmenter le mal qui les affecte en appelant l'appui en talons. Or, c'est dans ce cas que M. Perrier, de Bergerac, auteur d'un traité sur la ferrure, a conseillé d'élever les talons en armant les éponges de bosses, afin de diminuer les tiraillements des tendons dans l'appui, de leur donner les moyens de se guérir par le repos et de revenir à l'état normal. M. Simon, adjudant-professeur à l'école de cavalerie, a fait usage de ce procédé, qui lui a toujours réussi.

Appui en talons. — 1° *Pieds longs.* La ferrure de ces pieds demande de raccourcir la pince, de parer les quartiers et les talons bien à plat, sans diminuer la sole et la fourchette ; le fer sera étampé maigre en pince et gras sur les branches, qui garniront autant que possible.

2° *Pour les pieds longs en pince.* Parer la pince, afin de la raccourcir ; ménager les quartiers et les éponges, appliquer un fer mince en pince, qui soit étampé maigre dans cette partie et qui soit nourri suffisamment en branches et en éponges ; les têtes des clous seront petites en pince.

3° *Pour les pieds à talons bas.* Diminuer la longueur de la pince, appliquer le fer demi-couvert, dont les branches et les éponges auront plus d'épaisseur que dans le fer ordinaire ; on peut même élever des bosses aux éponges.

4° *Pour le pied plat.* Retrancher le bord inférieur de la paroi et laisser toute la force à la sole et à la fourchette ; employer un fer léger et un peu couvert, dont l'ajusture soit un peu prononcée ; les clous seront à lames déliées.

5° *Pour les pieds combles.* Abattre avec précaution, au moyen du rogne-pied et de la rape, le pourtour de la paroi ; ménager la sole, la fourchette et les arcs-boutants, afin de leur laisser toute leur force ; on adaptera au pied comble le

fer couvert, sans garniture, et il sera étampé maigre ; son ajusture sera relative au degré d'affaissement de la corne, dont il devra être suffisamment éloigné ; les éponges seront assez nourries pour reporter l'appui en pince ; on fera usage de clous à lames déliées et on brochera à petits coups. Lorsque la défectuosité qui constitue le pied comble est très-prononcée, on est dans la nécessité d'employer le fer à bords renversés.

Les défauts d'aplomb des membres qui entraînent l'appui en talons sont : le long-jointé, qui engendre presque toujours le bas-jointé, le campé du devant, le jarret coudé, le cheval sous lui du derrière.

Les moyens à employer pour rejeter l'appui des talons sur la pince seront toujours subordonnés au degré de gravité du mal, à l'état des parties qui se prêtent plus ou moins aux pratiques de la ferrure. Ces moyens ne devront être employés qu'avec une progression bien graduée, afin d'éviter que leur trop grand effet n'engendre un mal plus grand que celui qu'on voudrait détruire.

Appui sur le quartier externe. — 1° *Pour le pied bas du quartier externe.* Parer le quartier interne, lui adapter un fer dont la branche externe et son éponge seront suffisamment nourries ; on peut même garnir la branche externe d'une bosse ou d'une caboche, ce qui remplacera le fer à la turque.

2° *Pied cagneux.* — Même ferrure que pour les pieds à quartiers externes.

Les défauts d'aplomb des membres qui amènent l'appui sur le quartier externe plus que sur l'interne sont : l'excès de largeur du poitrail, parce qu'il rapproche la partie inférieure des membres, et les genoux trop ouverts.

Appui sur le quartier interne. — *Pour le pied panard.* On parera le quartier externe de manière à le mettre gra-

duellement, par plusieurs ferrures, au niveau du quartier interne. Car il importe de faire observer que lorsqu'on veut rétablir le nivellement des deux quartiers trop promptement, on court toujours le risque de détruire la force du quartier externe et d'engendrer un mal aussi grand que celui qu'on avait voulu combattre; il faut se rappeler que le cheval n'est pas cagneux ou panard seulement par la forme du sabot, mais bien par celle de l'os du pied; que, par conséquent, comme on ne peut pas détruire le principe du mal, c'est-à-dire la forme anormale de l'os du sabot, il ne faut pas espérer changer complètement celle de son enveloppe: arrêter les progrès du mal congénial et l'amoindrir est le seul but qu'une ferrure intelligente doive se proposer.

Les défauts des membres qui portent l'appui sur le quartier interne plus que sur l'externe, sont: le genou de bœuf et l'écartement de la partie inférieure des membres qui existe quand ils sont disposés comme les pieds d'un tréteau.

FERRURES RELATIVES AUX DÉFECTUOSITÉS DES PIEDS DANS LEURS PROPORTIONS.

1° *Pieds trop grands.* — Diminuer le pourtour de la paroi avec le rogne-pied et la râpe, ménager la fourchette et les talons, employer un fer un peu couvert avec des clous à lames déliées.

2° *Pieds évasés.* — Employer les moyens indiqués ci-dessus et brocher maigre.

3° *Pieds trop petits.* — Parer bien à plat sans toucher à la sole, ni à la fourchette, ni aux arcs-boutants; appliquer un fer léger, garnissant un peu dans tout le pourtour de l'ongle; faire usage de l'onguent de pied.

4° *Pieds cerclés.* — Adapter le fer couvert, léger, avec un peu d'ajusture.

5° *Pieds encastelés.* — Parer bien à plat, surtout aux quartiers et aux talons; ne pas toucher aux arcs-boutants et

à la fourchette; on amincit quelquefois la paroi des quartiers et les talons avec la râpe. Appliquer le fer à éponges tronquées, terminées en biseau, avec six étampures; ou encore le fer à éponges réunies par une traverse pour appeler l'appui sur la fourchette. Employer l'onguent de pied.

6° *Pieds à talons serrés.* — Appliquer la ferrure relative aux pieds encastelés.

FERRURES RELATIVES A DIVERSES DÉFECTUOSITÉS.

1° *Pieds mous gras.* — Parer avec beaucoup de précaution la paroi de la sole; appliquer un fer léger, sans garniture. On brochera et on rivera à petits coups.

2° *Pieds dérobés.* — Abattre les éclats de la paroi avec le rogne-pied et la râpe, se servir du fer à étampures irrégulières, mince et un peu couvert.

3° *Pieds à talons faibles.* — Employer le fer à éponges réunies, afin d'amener l'appui de la fourchette sur la traverse.

4° *Ferrure des chevaux qui se coupent.* — Les chevaux serrés du devant ou du derrière, panards ou cagneux, ou maladroits, sont sujets à se couper.

Les jeunes animaux qui se coupent par faiblesse de leurs articulations, demandent à être bien nourris et fortifiés par des exercices de gymnastique.

Si le défaut est dû à une défectuosité congéniale, il est souvent bien difficile de le corriger par la ferrure. On essaiera toutefois de tronquer l'arête de la branche du fer, dont le cheval se coupe; on peut même l'encastrer dans la corne et la faire déborder par le quartier.

Si le cheval se coupe avec les éponges du fer, on devra les raccourcir et les amincir en les taillant en biseau.

S'il se coupe en mamelles, en quartiers, on arrondira la partie correspondante du fer; on pourra même l'incruster dans la corne, en ayant soin de bien effacer toute saillie des rivets.

5° *Ferrure des chevaux qui forgent.* — Des causes les plus opposées par leur nature engendrent le défaut de forger. Il est fréquent chez les chevaux longs de dos et de rein, parce que, par un mouvement instinctif, ils raccourcissent le levier que représentent ces parties en voussant le rein, afin de lui donner plus de force, et de rapprocher le train de derrière de celui du devant, en sorte qu'ils atteignent facilement les éponges et les canons des membres de devant avec les pinces des membres postérieurs.

Les chevaux courts de corps forgent rarement, quoique le rapprochement des trains de devant et de derrière paraisse devoir les y exposer; mais ils trouvent dans la force de leur rein, qui accompagne cette conformation, des moyens de légèreté dans l'avant-main propres à empêcher les pieds de derrière d'atteindre ceux de devant.

C'est par la raison contraire qu'on voit souvent forger des chevaux qui ont des épaules froides ou chevillées; la difficulté de mouvement de leurs épaules explique le retard de leurs pieds de devant et leurs atteintes par ceux de derrière.

Les jeunes chevaux sont sujets à forger. On comprend que ce n'est pas à la ferrure qu'il faut demander les moyens de corriger ce défaut, mais bien aux ressources qu'offre le régime d'une bonne nourriture et d'un travail gymnastique propre à donner au rein le jeu nécessaire pour mieux remplir ses fonctions.

Puisque c'est toujours le retard du lever des membres de devant qui fait que ceux de derrière les atteignent en éponge ou en voûte, ou en tendons, la ferrure, pour combattre ce mal, doit agir de manière à hâter le mouvement des membres de devant et retarder celui des membres de derrière. C'est dans ce sens qu'elle conseille d'augmenter l'ajusture des pieds de devant.

Article Huitième.

FERRURE A LA RÉNETTE, DITE A L'ANGLAISE.

La ferrure à l'anglaise est difficile à exécuter, très-fatigante et demande beaucoup d'adresse et de courage de la part du praticien. Mais comme il peut se présenter beaucoup de cas à la guerre et même en garnison où les maréchaux militaires soient obligés d'y avoir recours, il faut qu'ils sachent l'exécuter.

C'est dans cette pensée qu'elle a été introduite à l'École impériale de maréchalerie de Saumur.

La ferrure à la rénette est celle que le maréchal exécute seul, sans le secours d'un aide pour tenir le pied, et dans laquelle la rénette remplace le boutoir.

Pour lever le pied de devant, on doit prendre les mêmes précautions que dans la ferrure ordinaire.

Le pied étant levé, le maréchal passe sa jambe droite en dedans du membre du cheval, de manière à tenir le boulet et le canon entre ses cuisses, en faisant appuyer le pied du cheval sur ses genoux ; il doit avoir la plus grande attention de ne pas trop écarter le membre.

Pour déferrer, on prend de la main droite le marteau dit mailloche, et le rogne-pied de la main gauche, pour couper les plis des rivets du côté externe, et on change de main pour le côté interne ; ensuite on soulève et détache les clous au moyen des tricoises, comme dans la ferrure ordinaire.

Pour parer le pied, on doit d'abord se servir du rogne-pied, comme dans la ferrure ordinaire; seulement, il faut changer de main , comme pour déferrer.

On opère ensuite avec la rénette, en commençant par le talon droit, dans les pieds droits, et par le talon gauche,

dans les pieds gauches. On tient la rénette avec la main droite, les doigts en dessus, la lame bien parallèlement à la surface inférieure du pied, le tranchant tourné du côté droit de l'homme, les quatre doigts de la main gauche placés sur la paroi pour soutenir le pied, le pouce de la même main appuyé sur le dos de la rénette pour la pousser, toujours de gauche à droite du maréchal, et lui servir de régulateur ; enfin, on termine en égalisant le pied avec la râpe.

Le pied étant convenablement paré, on présente le fer, ajusté d'avance, comme dans la ferrure ordinaire.

Pour brocher et river sur le quartier externe, le maréchal place sa jambe droite en avant de la gauche ; pour le quartier interne, c'est la jambe gauche qui doit être en avant.

Le maréchal peut encore river en changeant de position ; il fait un demi-tour à droite et porte le pied du cheval en avant, à plat sur sa cuisse gauche ; mais il est forcé, dans cette attitude, de laisser les rivets plus longs pour pouvoir les incruster dans l'épaisseur de la paroi.

Le pied droit de derrière doit être levé comme dans la ferrure ordinaire. Pour opérer sur le quartier externe, le maréchal placera sa jambe gauche en arrière de la droite, sa cuisse droite dans une direction oblique et bien allongée, le genou fléchi pour servir d'appui au boulet ainsi qu'au pied. Pour opérer sur le quartier interne, la jambe gauche doit être placée en avant de la droite : la première sert d'appui au pied, et l'autre au boulet. Le bras droit du maréchal doit être appuyé au tendon, afin de tenir avec plus d'aisance le pied et parer avec plus de facilité.

On procède, pour parer, brocher et river, comme il a été indiqué pour le pied de devant.

Pour river dans le pied de derrière, on peut prendre une autre position. Le maréchal exécute le demi-tour à droite, porte le pied du cheval sous son ventre et avance ensuite la

cuisse gauche pour servir d'appui au pied, comme dans le pied de devant; mais cette manière offre autant d'inconvénients et plus de danger.

Pour ferrer les pieds gauches, on suit une marche analogue à celle observée pour les pieds droits.

DEUXIÈME PARTIE.

DES AFFECTIONS MALADIVES.

CHAPITRE PREMIER.

SYMPTOMES PRÉCURSEURS DES MALADIES.

Les maladies se traduisent par des symptômes dont les uns, généraux, leur sont communs; les autres, spéciaux, n'appartiennent qu'à quelques-unes d'entr'elles et servent à faire reconnaître leur genre et leur espèce

La connaissance des symptômes généraux est importante pour l'officier de cavalerie, en ce qu'elle lui permet de saisir l'incubation, ou au moins le début des maladies, surtout de celles à type inflammatoire, et, partant, d'en arrêter le développement et rendre ainsi leur guérison plus facile et plus prompte.

La plupart des maladies s'annoncent par la tristesse, la diminution ou la perte complète de l'appétit, la nonchalance dans la marche, la faiblesse dans le travail, les sueurs, la

sècheresse de la peau, le hérissement du poil, les tremblements généraux ou partiels, la raideur du rein, l'accélération de la respiration, la rougeur ou la pâleur des muqueuses, la sècheresse et la chaleur de la bouche, l'irrégularité dans l'excrétion des matières fécales, la toux et le jetage.

Lorsqu'un ou plusieurs de ces symptômes réunis se déclarent sur un cheval, il y a maladie, ou tout au moins incubation de maladie; dans ce cas, il faut immédiatement soumettre l'animal au régime, et l'examiner ensuite attentivement pour découvrir, s'il est possible, les symptômes spéciaux qui décellent le genre et l'espèce de maladie dont il est atteint, pour lui appliquer un traitement approprié à son état.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DE L'INFLAMMATION.

Définition de l'inflammation. — Utilité de cette étude. — Inflammation aiguë et chronique. — Symptômes généraux de l'inflammation. — Causes de la rougeur. — De la chaleur. — De la douleur. — De la tuméfaction. — Terminaison par délitescence. — Par résolution. — Par gangrène. — Par induration. — Par suppuration. — Issue du pus. — Des modes particuliers de l'inflammation.—Traitement général de l'inflammation.

Définition. L'inflammation est une irritation des tissus dont elle est le siége ; elle est, dit M. Hurtrel d'Arboval, médecin vétérinaire, l'ennemi le plus redoutable de tout ce qui respire, parce qu'elle mine sans cesse les ressorts de la vie, et qu'il n'est point de désordres dans l'organisation auxquels elle ne prenne une part plus ou moins active.

Utilité de cette étude. D'après cette définition, on comprendra que la théorie de l'inflammation doit précéder l'exposition de toutes les affections morbides que nous devons étudier ; car, puisqn'elle est le signe précurseur de leur existence, qu'elle les accompagne presque toujours dans les phénomènes morbides qui les caractérisent, il est indispensable de bien la connaître pour apprendre à en conjurer les effets : ce sera le but vers lequel devront tendre tous les soins médicaux dont l'officier de cavalerie aura à faire usage.

La théorie de l'inflammation comprendra les symptômes qui annoncent son existence, les périodes d'intensité qu'elle parcourt, et, enfin, le traitement curatif qui leur correspond.

Inflammation aiguë et chronique.

On distingue l'inflammation aiguë de l'inflammation chronique : la première est rapide dans sa marche et offre des caractères morbides très-intenses ; la seconde parcourt lentement ses périodes et arrive à un certain état où elle persiste indéfiniment.

Symptômes généraux de l'inflammation.

Les symptômes de l'inflammation sont au nombre de quatre, savoir : la rougeur, la chaleur, la tuméfaction et la douleur ; ces symptômes n'accompagnent pas toujours toutes les inflammations, ils peuvent aussi être plus ou moins obscurs.

Causes de la rougeur.

La rougeur est produite par l'accumulation du sang dans la partie enflammée ; celle-ci prend la couleur propre au liquide, par suite de sa transparence à travers les tissus de la peau ; elle est très-appréciable dans les membranes dénuées de poils, comme la pituitaire et la conjonctive.

De la chaleur.

La chaleur s'explique également par l'afflux du sang en quantité abondante dans la partie enflammée, d'où résulte une activité plus grande dans l'assimilation, qui donne lieu à un dégagement plus grand de calorique, et, partant, à l'élévation de la température de la partie.

C'est encore le sang qui suscite la douleur, car à mesure qu'il s'infiltre dans les tissus, il les gorge, en augmente la tension, en sorte que les nerfs récélés entre ces tissus éprouvent une compression douloureuse pour l'animal.

De la douleur.

Si les tissus sont d'une texture lâche, susceptible de se prêter à l'expansion que provoque l'afflux du sang, ils compriment moins les nerfs et n'occasionnent qu'une légère douleur ; mais quand ils sont contenus dans une enveloppe solide, résistante, qui s'oppose à leur expansion, comme dans la chair cannelée qu'entoure l'ongle, alors, l'effort du sang sur les tissus ne pouvant vaincre la résistance à leur expansion, il en résulte une compression des nerfs telle qu'elle occasionne les douleurs les plus vives.

De la tuméfaction.

La tuméfaction existe lorsque le sang arrive abondamment dans une partie dont le réseau vasculaire qui le reçoit est

développé et le tissu organique lâche et expansible. Pendant tout le temps qu'il met à gorger l'organe ou le tissu enflammé, la partie se durcit; mais quand il brise les parois des vaisseaux qui le renferment, et se distribue dans les mailles de ce tissu, alors la tumeur se ramollit.

L'inflammation peut se terminer par délitescence, résolution, tuméfaction, induration et gangrène.

La délitescence consiste dans la disparition prompte et complète de tous les signes inflammatoires; elle s'explique par le rétablissement normal de la circulation. Lorsque le sang qui avait été appelé subitement dans la partie, au lieu d'y séjourner trop longtemps, reprend son cours habituel, l'inflammation disparaît avant d'avoir parcouru ses périodes. Délitescence.

La résolution diffère de la délitescence, en ce sens qu'elle est plus lente, plus graduée dans sa marche; ce qui la caractérise encore, c'est que le sang, après avoir transsudé à travers les parois des vaisseaux qui le recèlent, est repris par l'absorption; le tissu dans lequel il s'est infiltré a donc été le siége d'un travail qui a amené la disparition des phénomènes inflammatoires. Résolution.

La gangrène, qui est la plus à redouter des terminaisons inflammatoires, est constituée par la mort de la partie que l'épuisement de la vitalité a amenée; elle est la suite d'une inflammation arrivée à son dernier terme d'intensité; elle s'annonce par la disparition de la douleur, la prostration des forces et souvent des métastases; la partie devient mollasse et insensible. La gangrène est toujours à redouter, parce qu'elle peut gagner les parties avec lesquelles elle communique et déterminer la mort. Gangrène.

L'induration est une altération que peut subir le tissu enflammé; elle consiste dans la dureté anormale qu'acquiert la partie, et dans la destruction de sa sensibilité. Suivant que c'est la partie rouge ou blanche du sang qui gorge l'organe, on la distingue en induration rouge ou blanche; la Induration.

première éteint souvent la vie dans la partie et peut amener la gangrène; dans la seconde, le tissu ne manifeste ni douleur ni chaleur, et, à moins d'une réaction vitale, le mal peut aussi devenir mortel.

Suppuration.

La suppuration figure encore dans les modes de terminaison de l'inflammation; elle peut s'établir dans une partie enflammée, de la manière suivante : lorsque la tumeur est devenue dure par l'accumulation du sang qui la gorge, le fluide brise ses vaisseaux, s'infiltre dans les tissus, la tumeur se ramollit; mais bientôt le sang épanché éprouve une élaboration particulière, change de nature, se modifie et devient le principe d'une sécrétion anormale du tissu enflammé; le produit de cette sécrétion constitue le pus.

Issue du pus.

Lorsque le pus ne s'échappe pas naturellement par la solution de continuité de l'enveloppe qui le recèle, tous les efforts de l'art doivent tendre à lui donner une issue, car s'il stagne dans la partie, il y apporte les plus grands désordres.

C'est pourquoi la suppuration qui s'établit dans les inflammations des viscères, faute d'avoir un moyen d'élimination de la matière sécrétée, devient souvent une cause de mort inévitable. Les inflammations du tissu intérieur du pied ont aussi des conséquences très-funestes.

Des modes particuliers de l'inflammation.

L'inflammation varie dans son degré d'intensité, sa marche et sa terminaison, en raison de la cause occasionnelle qui l'a produite, de la nature des tissus où elle s'établit, du mode de constitution et de tempérament des animaux qui en sont atteints.

On devra conclure de là que c'est sur l'appréciation exacte de ces causes que l'on doit baser le traitement curatif de cette affection.

Du traitement général de l'inflammation.

Si l'on s'est bien pénétré que l'inflammation reconnait pour cause une irritation des tissus et l'exaltation des phénomènes vitaux par suite de l'afflux du sang, on sera amené

à admettre que les premiers moyens curatifs qui se présentent pour combattre ces deux causes morbides, l'irritation et l'abord du sang, sont les antiphlogistiques (contraires à l'inflammation), tels que les substances aqueuses, les topiques émollients et les narcotiques propres à calmer l'irritation, la soustraction générale ou locale du sang, afin d'empêcher son accumulation dans la partie enflammée.

On tire toujours un grand parti de l'emploi des aliments délayants et de la diète, dans toutes les inflammations; puisque les aliments forment le sang, il faut dont les supprimer en partie ou en totalité.

CHAPITRE TROISIÈME.

DES TUMEURS MOLLES.

Généralités.— Définition des inflammations des tissus blancs. — Classification des tares. — Utilité d'application de l'étude des tares.

Le mot de phlegmasie s'emploie comme synonyme d'inflammation.

Définition des inflammations des tissus blancs

Les tissus blancs, tels que les cartilages, les capsules, les ligaments, les tendons, sont exposés à de fréquentes inflammations; elles sont les plus dangereuses de toutes, parce que ces tissus, qui n'admettent que la partie séreuse du sang dans leurs mailles, sont doués de peu de vitalité et incapables de solliciter la marche rapide des phénomènes inflammatoires qui doivent amener leurs terminaisons; c'est pourquoi les inflammations dont il s'agit sont toujours graves et d'une guérison lente et difficile.

Elles sont assez fréquentes parce que ces organes, servant à la connexion des rayons articulaires des membres et à leurs fonctions, sont exposés à des efforts continuels, à des tiraillements qui engendrent des affections désignées sous le nom générique de tares.

Classification des tares.

En prenant cette appellation dans son acception la plus générale, elle embrasse encore les affections des os qui partagent les propriétés analogues à celles des tissus blancs.

Pour classer méthodiquement les tares qui surviennent aux membres, on les rangera en cinq classes, savoir :

1° Phlegmasie des capsules synoviales et des gaines tendineuses que l'on désigne sous le nom de molettes et vessigons ;

2° Phlegmasies des tendons qui produisent les nerfs-ferrures et les déviations d'aplomb du genou et du boulet ;

3° Inflammation de la peau et du tissu cellulaire ou capelets ;

4° Phlegmasies des organes de connexion des os qui se rapportent aux efforts du boulet et des hanches, aux écarts et aux luxations ;

5° Les phlegmasies du tissu osseux d'où résultent les exostoses ou tumeurs dures.

Utilité d'application de l'étude des tares.

L'étude des tares se recommande à l'intérêt des officiers de cavalerie sous deux rapports distincts : 1° Parce que les chevaux qui sont présentés à la vente étant souvent affectés de tares qui déprécient plus ou moins leur valeur, on ne peut être capable de les juger qu'autant qu'on les a étudiées dans leurs causes occasionnelles, leur nature et leurs conséquences ; 2° Elle enseigne les moyens curatifs auxquels il faut avoir recours pour arrêter les progrès des tares, quand on ne peut être assez heureux pour les guérir ; enfin, l'équitation démontrera qu'on doit chercher surtout à les prévenir, en ne demandant au cheval que ce qu'il peut faire, sans compromettre ses organes locomoteurs.

Article Premier.

DES MOLETTES ET VESSIGONS.

Définition. — Causes des molettes. — Mode de formation des molettes. — Molettes tendineuses. — Molettes chez les poulains. — Molettes simples, chevillées. — Boulet cerclé. — Traitement des molettes. — Par la cautérisation. — Par la ponction.

Définition. Toutes les tares que l'on désigne sous le nom de molettes, vessigons, engorgements du genou, du boulet, reconnaissent pour cause une phlegmasie des capsules articulaires ou des gaines tendineuses qui sont devenues le siége d'une sécrétion morbide de la synovie, c'est pourquoi ces tumeurs ont été encore désignées sous le nom d'hydropisie capsulaire.

Causes des molettes. Or, tout d'abord, on indiquera les causes qui produisent ces tares, afin de faire comprendre les soins qu'on doit apporter à les éviter. Ces causes sont : les arrêts brusques, violents dans la conduite du cheval, les coups à la pointe du jarret que se donnent les chevaux placés dans de mauvaises écuries, la pente trop grande du sol des écuries qui les met sur les jarrets, le travail forcé, le repos trop prolongé qui porte les animaux à la pléthore, l'humidité des écuries, celle qui règne généralement dans les pays bas et marécageux.

Les hydropisies capsulaires se distinguent par des dénominations particulières qui indiquent leur siége. Aux jarrets, elles portent le nom de vessigons; au boulet, celui de molettes; elles n'ont pas de noms particuliers au genou.

Lorsque des efforts violents et réitérés ont distendu, fatigué les capsules, elles deviennent le siége d'une inflam-

mation dont la marche est lente et la disparition des phénomènes morbides toujours difficile et souvent impossible à obtenir.

Mode de formation des molettes.

La synovie, sécrétée en plus grande quantité que dans l'état normal par l'effet de l'irritation qui s'est manifestée dans la partie, fait effort sur les parois de la capsule, la distend sur un point quelconque de son étendue, où elle forme une espèce de petite poche qui, réagissant sur les tissus qui l'environnent et ceux-ci sur la peau, produit cette grosseur appelée molette.

C'est particulièrement pendant l'appui du membre qu'elles apparaissent, attendu que la synovie se dégage des surfaces de frottement et s'applique contre les parois des capsules qu'elle distend.

Dans le lever du membre, au contraire, la synovie abandonne les parois des capsules pour se loger entre les surfaces articulaires, et les molettes disparaissent.

Toutes les capsules synoviales sont susceptibles de passer à l'état inflammatoire et de produire des molettes; mais celles-ci ne sont pas toujours apercevables, attendu que les capsules enflammées sont parfois situées trop profondément pour réagir sur la peau; mais, il faut bien le reconnaitre, elles n'en sont alors que plus dangereuses, vu que d'une part on ne saurait les atteindre par les agents curatifs, et que d'autre part elles peuvent produire des boiteries.

Les capsules du genou sont exposées aux hydropisies capsulaires, qui sont de véritables molettes; elles sont très-dangereuses, en raison de la grande quantité de tissus blancs qui règnent dans cette articulation.

Molettes tendineuses

Les molettes qui proviennent de l'inflammation des gaines tendineuses sont assez fréquentes; elles se voient le long des tendons fléchisseurs du boulet et du tendon d'Achille. Il est évident que l'inflammation de ces gaines donne lieu à des effets analogues à celle des capsules; ces molettes, qu'on pourrait appeler tendineuses, sont simples, chevillées et

fusées ou soufflées quand elles remontent le long des cordes tendineuses.

Molettes chez les poulains.

Les molettes qui existent chez les poulains sont beaucoup moins dangereuses que chez les chevaux adultes, parce qu'elles ne sont pas dues ordinairement à une surabondance de synovie qui correspond à celle de tous les autres liquides de l'économie que la nature destine à la confection des organes du jeune sujet.

Molettes simples, chevillées.

Les molettes viennent au boulet, où règne la capsule métacarpo-phalangienne; elles sont simples si on les aperçoit d'un seul côté, entre le canon et la corde tendineuse; doubles ou chevillées quand elles se montrent des deux côtés de l'articulation.

Lorsqu'elles envahissent le pourtour de l'articulation, elles constituent le boulet cerclé en tumeurs molles.

Boulet cerclé.

On appelle vessigons les hydropisies capsulaires qui viennent au jarret; ils se montrent au sommet de l'angle tibio-calcanéen; il en vient aussi au pli du jarret et sur les côtés de cette articulation.

Traitement des molettes.

On conseille de traiter les molettes récentes par des saignées locales, des cataplasmes émollients, et encore d'entourer les parties affectées de bandelettes de flanelle; on aura recours au régime délayant et au repos. Si ces moyens n'amènent pas la résolution, ils pourront au moins arrêter les progrès du mal.

Insistons, toutefois, sur la nécessité de persister dans leur emploi, car, comme le travail de la résolution ne s'opère qu'avec une extrême lenteur, il faut lui laisser tout le temps nécessaire à son accomplissement.

Ici se borne le traitement que tout le monde peut employer sans danger; il n'en est pas de même de ceux que les vétérinaires sont capables d'employer, parce qu'ils sont du ressort de la science. Je veux parler de l'usage des frictions mercurielles, du baume de Fioraventi, de l'onguent ammoniacal camphré, de la teinture de cantharides, etc.

Si l'on n'obtient rien de ces derniers moyens, on a recours aux applications locales plus irritantes, aux vésicatoires, à la pâte de térébenthine et de sublimé corrosif; mais ces applications ont l'inconvénient de faire tomber le poil, ce qui nuit à la valeur marchande de l'animal.

Les deux moyens extrêmes, auxquels on a recours quand ceux indiqués précédemment ont été employés sans succès, sont la cautérisation et la ponction. Le premier doit se proposer pour terme d'introduire successivement profondément le calorique dans le tissu affecté, et ménager la peau le plus possible. Quant à la ponction, comme la solution de continuité qu'elle détermine provoque l'impression irritante de l'air sur le tissu mis à découvert, elle ne saurait être tentée sans danger.

Par la cautérisation.

Par la ponction.

Que conclure de ce qui précède, sinon que les hydropisies capsulaires sont des affections difficiles et souvent impossibles à guérir, et qu'une équitation intelligente, qui apprend à user et non à abuser du cheval, est le meilleur préservatif de ces tares.

Article Deuxième.

DU BOUTÉ OU BOULETÉ PROVENANT DE L'AFFECTION DES TENDONS.

Droit-jointé, bouleté, bouté. — Traitement par la ferrure. — Par le vert. — Tendon ferru.

Lorsque les tendons des cubito-phalangiens et de l'épicondilo-phalangien ont éprouvé une rétraction plus ou moins sensible, par une cause quelconque, le boulet se redresse, reste dans une demi-flexion; l'appui s'opère sur la pince, devient incertain et rend la chûte imminente. Telle

Droit-jointé, bouleté, bouté.

est la tare que l'on désigne sous les appellations de droit-jointé, bouté ou bouleté et pied-bot ; elles expriment les divers degrés de la déviation d'aplomb de la partie inférieure du membre.

Traitement par la ferrure.

Lorsque la rétraction des tendons provient de leur fatigue, M. Perrier, de Bergerac, conseille d'armer les éponges de bosses assez élevées pour diminuer le tiraillement des tendons fléchisseurs et les soulager de manière à détruire l'irritation qui les a en quelque sorte enflammés et raccourcis. Ce moyen demande du temps et de la patience ; à mesure que l'inflammation s'éteint, que les tendons s'allongent et que l'aplomb se rétablit, on appelle par degrés l'appui sur les talons, jusqu'à l'état normal ; alors la guérison est obtenue.

Par le vert.

Après l'excès de fatigue qui aura rendu un cheval bouté, le repos et la mise au vert sont conseillés comme moyens de faire reprendre aux tendons leur allongement normal.

Le genou arqué, qui est dû à la rétraction du tendon coraco-cubital, est bien difficile à guérir; on a essayé d'opérer l'excision du tendon de ce muscle, mais le peu de succès de cette opération a dû engager à y renoncer.

Tendon ferru.

Le nerf-ferrure ou mieux le tendon-ferru est un accident très-grave produit par l'atteinte du tendon des membres de devant avec les pinces des pieds de derrière, ou par les efforts violents qu'ils éprouvent dans le travail.

Selon que la contusion est plus ou moins forte, elle peut attaquer les tendons, les mettre même à découvert et occasionner une affection profonde; le cas est moins grave lorsque la peau seule a été lésée.

Mais lorsque aucun symptôme apparent ne décelle le tendon-ferru, on le reconnaît en palpant le tendon, qui est alors chaud et douloureux. L'inflammation qui s'y déclare est toujours obscure; sa marche est lente et sa résolution difficile, comme celle de tous les tissus blancs qui manquent de la vitalité nécessaire pour seconder les phénomènes

inflammatoires ; lorsqu'ils se terminent par induration, il se forme alors un engorgement de la grosseur d'un œuf de pigeon.

Après avoir employé tous les soins curatifs qui se rapportent aux diverses périodes de l'inflammation, si elle a résisté à leur effet, on a recours, comme dernier remède, à la cautérisation actuelle, qui, si elle ne détermine pas la résolution complète, arrête les progrès du mal et fait cesser la claudication.

Les tendons-ferrus sont les accidents les plus à redouter pour les chevaux de course. On dit alors que les tendons sont partis.

Le tendon-ferru est souvent la suite des reins mous et faibles, des jarrets coudés, des épaules gênées dans leur mouvement.

Article Troisième.

DES CAPELETS OU ENGORGEMENTS DE LA PEAU OU DES TISSUS A LA POINTE DU JARRET.

Causes de leur nature. — Leurs degrés de gravité. — Engorgement des articulations.

Les capelets sont dus à une infiltration de la peau et du tissu cellulaire à la pointe du jarret. Quand cette tumeur est mollasse et vacillante au toucher, elle n'est pas très-dangereuse ; mais lorsqu'elle est le produit d'une sécrétion anormale qui se manifeste par une fluctuation d'humeurs, qu'on sent en palpant la pointe du jarret, le cas est plus grave. (Causes de leur nature.)

Il peut arriver même que le tendon perforé qui coiffe la pointe du calcanéum lui soit adhérent. C'est un des derniers degrés du mal. (Leurs degrés de gravité.)

De même que les molettes, les capelets sont très-fréquents chez les poulains, mais ils sont peu dangereux.

Ils sont dus à l'habitude des jeunes animaux de se frotter les jarrets contre les murs, ou à des coups sur ces parties, ou à des chutes.

Engorgement des articulations. Les boulets, les genoux et les jarrets sont sujets à des engorgements qui proviennent de l'excès du travail ou du repos prolongé à l'écurie; ces engorgements sont la suite de l'épaississement du sang, de son infiltration dans les tissus.

Les pédiluves, les cataplasmes émollients et la promenade sont employés comme moyens curatifs.

Article Quatrième.

ENTORSES ET LUXATIONS PROVENANT DE L'INFLAMMATION DES ORGANES DE CONNEXION DES ARTICULATIONS.

Définition des entorses.—Causes occasionnelles.— Leur gravité. — Retour de l'inflammation. — De l'abcession. — Des efforts de hanche. — Entorses du jarret. — Luxation de la rotule.

Définition des entorses. Lorsqu'une articulation a éprouvé un effort violent par suite d'un accident dans la marche, les tissus qui entourent et attachent deux abouts articulaires, ayant été distendus, passent à l'état d'inflammation : alors il y a entorse.

Les entorses se distinguent en entorse du boulet, entorse de l'articulation scapulo-humérale ou écart, entorse coxo-fémorale de la cuisse ou effort de la hanche ou cou allongé.

Causes occasionnelles. L'entorse est produite par une chute, une glissade, une ruade, l'action violente du cheval qui retire son pied d'entre

deux pavés ou d'une ornière ; elle résulte encore de tout appui à faux des membres. Lorsqu'elle se manifeste par la boiterie, la première chose à faire est de reconnaître son siége. Si en explorant le boulet on y trouve de la chaleur et de la douleur, on est sûr alors de la cause du mal et on s'empresse d'y apporter les soins relatifs à son intensité et à sa nature, ainsi qu'on va l'indiquer.

L'entorse est toujours un accident grave, parce qu'elle intéresse les tissus blancs. Il arrive souvent que non-seulement les ligaments, les capsules des articulations ont été distendus, mais encore que les cartilages d'incrustation des surfaces articulaires ont été contus plus ou moins violemment et sont passés aussi à un état d'inflammation qui est très-difficile à guérir. Sa gravité.

Lorsqu'il existe une entorse de boulet, le premier moyen à employer consiste à immerger la partie inférieure du membre dans un seau d'eau froide, en ayant soin d'abaisser la température avec de la glace ou, à son défaut, du nitre ou du sous-acétate de plomb (extrait de Saturne). On continue ce pédiluve pendant plusieurs heures, ayant soin de refroidir l'eau à mesure qu'elle s'échauffe. On peut aussi appliquer quelques sangsues sur la partie, pour empêcher qu'elle se gorge de sang.

On entoure ensuite l'articulation d'un bandage contentif imbibé du même liquide ou d'un mélange de suie tamisée et de vinaigre ou de tout autre astringent. Il est bien entendu que le repos à donner au cheval doit être absolu, et que ce n'est qu'au bout d'une quinzaine de jours après l'accident qu'on peut le faire travailler

Si ce traitement n'a pas répercuté le sang de manière à produire la résolution de l'inflammation, il faut renoncer à l'arrêter, et seconder la marche qu'elle doit suivre en parcourant ses phases inflammatoires; alors on abandonnera les astringents pour employer les émollients et les saignées locales accompagnées de pédiluves, pour faciliter l'écoule-

ment du sang et dégorger la partie. Ces moyens seront mis en usage jusqu'à ce que la douleur et l'inflammation soient dissipées ; mais, une fois ce résultat obtenu, les résolutifs opèreront pour amener la guérison. Ces résolutifs se composent de frictions avec l'alcool camphré ou avec le gros vin aromatique ; on emploie aussi l'huile ammoniacée ou l'huile volatile de lavande.

Retour de l'inflammation. Il arrive quelquefois que ce traitement ramène une nouvelle inflammation et qu'alors il faut revenir aux applications émollientes ; dès l'instant que la nouvelle inflammation est dissipée, on emploie de nouveau les résolutifs indiqués, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la partie soit revenue à son état normal, ce qui est souvent fort long et difficile à obtenir.

De l'abcession. Si la suppuration s'établit, il faut s'empresser de donner issue au pus, d'entourer la partie de cataplasmes émollients pour empêcher l'action toujours irritante de l'air sur la partie ; de l'immerger dans des pédiluves tièdes ; mais le mal arrivé à ce degré d'intensité demande les soins du vétérinaire.

Des efforts de hanche. Les efforts de hanche sont, d'après M. d'Harboval, une distension de l'articulation fémoro-coxale ou des muscles adducteurs de la cuisse ; ils reconnaissent toujours pour cause une inflammation plus ou moins intense des parties distendues ; mais, comme elles sont situées profondément dans les tissus, il est difficile aux agents curatifs de les atteindre ; c'est pourquoi ces affections étant très-difficiles à guérir, il appartient au vétérinaire de les traiter. La cautérisation est le moyen auquel ils sont souvent obligés d'avoir recours.

Entorses du jarret. L'organisation très-compliquée du jarret explique pourquoi l'entorse qui lui survient est toujours grave et entraîne la claudication ; mais elle est assez rare.

Les étalons et les limoniers y sont assez exposés.

On vient de voir que dans les efforts il y avait eu un com-

mencement de déboîtement des deux abouts articulaires, qui avait amené la distension de leurs ligaments, mais que ceux-ci avaient cependant résisté assez pour empêcher la disjonction de l'articulation; dans la luxation, elle s'est opérée; c'est là ce qui la différencie de l'entorse.

Les luxations peuvent arriver à toutes les articulations; celles de la cuisse entraînent souvent la perte de l'animal.

Le boulet que forme l'articulation prémétacarpo-phalangienne est exposé aux luxations.

Toutes les fois qu'une luxation a eu lieu, elle se reconnaît par l'allongement ou le raccourcissement du membre, selon que l'éminence articulaire déboîtée se place au-dessus ou en avant de sa cavité, ou chevauche sur elle; il en résulte aussi une saillie d'un côté et une dépression de l'autre. Rétablir les deux abouts articulaires dans leur rapport de position normale, constitue l'opération que l'on appelle réduire la luxation.

Les luxations sont rares, leur réduction se fait par les soins du vétérinaire.

Luxation de la rotule.

La rotule est sujette à se luxer chez les poulains. C'est ce que les éleveurs normands appellent la poulinaille.

La rotule se luxe toujours de dedans en dehors, parce que le condyle très-proéminent qui existe de ce dernier côté empêche que le déboîtement s'y opère.

Pour réduire cette luxation, il suffit de pousser la rotule de dehors en dedans.

CHAPITRE QUATRIÈME.

TUMEURS DURES.

GÉNÉRALITÉS.

Sujet de l'étude des exostoses. — Mode de formation de l'exostose. — Quand elle se résout naturellement. — Quand elle se termine par induration. — Causes occasionnelles. — Traitement des exostoses par les résolutifs.— Par la cautérisation.

Sujet de l'étude des exostoses.

Sous le nom générique d'exostose, on comprend toutes les tumeurs osseuses qui viennent à la surface des os; elles sont d'autant plus dangereuses qu'elles nuisent à l'exécution des mouvements.

Dans leur principe, elles sont difficiles à reconnaître, et c'est alors cependant qu'il importe de les distinguer pour les juger dans le mal qui leur est propre et dans celui qu'elles doivent engender.

Après les avoir étudiées dans la cause qui les produit, dans leur degré de gravité, dépendant de leur forme, de leur position et de leur nature, on s'attachera à bien faire comprendre les moyens de les reconnaître et de les juger dans leurs effets par rapport aux mouvements. Enfin, on indiquera les moyens curatifs qui se rapportent à leur traitement; mais, tout d'abord, il faut le dire, ils sont souvent impuissants pour les guérir.

Mode de formation de l'exostose.

Les exostoses sont des tumeurs developpées à la surface des os, avec la substance desquels la leur se confond dans

beaucoup de cas. Elles proviennent d'abord de l'inflammation du périoste, qui s'irrite, s'épaissit et s'encroûte de phosphate calcaire; mais cette inflammation gagne bientôt le tissu osseux, qui produit une sécrétion anormale de ce phosphate, qui, d'abord mou comme du plâtre délayé, se durcit par degrés, s'organise par un mécanisme semblable à celui de l'ossification; enfin, il devient os sous l'influence de la force plastique dont il est doué. Il suit de là que l'exostose peut être définie un os superposé à un autre, c'est ce qu'exprime parfaitement le nom de *suros*. Quelquefois l'exostose est séparée du corps de l'os par un prolongement osseux nommé *pédoncule*, on l'appelle alors exostose pédonculée.

Quand elle se résout naturellement.

Lorsque l'inflammation s'est établie seulement au périoste et qu'il ne s'est imprégné que d'une faible portion de phosphate calcaire, alors on peut en espérer la résolution; c'est ce qui a lieu lorsqu'un suros, à peine survenu au canon ou au genou, vient à disparaître, avant même qu'on ait eu le temps de recourir à aucun moyen curatif pour le résoudre; dans ce cas la terminaison de l'inflammation s'est produite par délitescence.

Quand elle se termine par induration.

Mais, si le tissu osseux a partagé l'inflammation et s'il y a une sécrétion abondante de phosphate calcaire, alors il ne faut pas espérer obtenir aussi facilement la résolution du mal, et souvent même il est incurable. Dans ce cas, nous ajouterons que la force plastique développée dans la partie a déterminé l'induration du phosphate calcaire et son passage à l'état d'os parfait.

Causes occasionnelles.

Si on cherche les causes qui produisent les exostoses, on comprendra mieux le mécanisme de leur formation. Elles surviennent à la suite des arrêts brusques, des efforts violents, des glissades, des chutes, du travail forcé. En effet, que se passe-t-il dans un effort violent? Évidemment, les surfaces osseuses des articulations ont dû être refoulées violemment les unes contre les autres, elles auront éprouvé

un ébranlement qui se sera fait ressentir aux tissus avec lesquels le périoste est uni ; mais le périoste qui s'étend jusqu'aux surfaces articulaires aura pu être tiraillé, il se sera enflammé et l'exostose se sera formée. C'est pourquoi elles apparaissent souvent dans le voisinage des articulations. Il pourra encore arriver que les abouts articulaires, par suite de leur refoulement violent, auront été en quelque sorte contus, émoussés, si je puis m'exprimer ainsi, comme deux bouts de bois que l'on choquerait l'un contre l'autre : c'est par cette cause que se forment les boulets cerclés.

Les atteintes aux canons résultent de la marche ; les coups que les animaux peuvent recevoir sur ces parties ainsi qu'aux genoux ou à d'autres rayons des membres, donneront lieu encore à la formation des exostoses.

Il est à observer que l'inflammation ne commence pas toujours par le périoste, qu'elle peut s'établir d'abord dans le tissu osseux.

Traitement des exostoses par les résolutifs.

Pendant la première période de l'inflammation, les exostoses se traitent, comme toutes les autres inflammations, par des astringents, et, s'ils ne réussissent pas, par des émollients et des narcotiques.

Lorsque l'inflammation est calmée, on fait usage des résolutifs, des emplâtres savonneux, des frictions mercurielles, spiritueuses, des vésicatoires ; le deutochlorure de mercure ou sublimé corrosif uni à la térébenthine agit comme les vésicatoires.

Par la cautérisation.

C'est donc par suite de l'impuissance de ces premiers moyens qu'on est obligé d'avoir recours à la cautérisation.

Qu'on se pénètre bien que, pour qu'elle réussisse, il faut que la tumeur ne présente aucun symptôme d'inflammation ; il faut que le feu soit mis avec discrétion et à plusieurs reprises. Le cautère doit être chauffé au rouge brun seulement, afin de faire pénétrer le plus de calorique possible, jusqu'au siége de la tumeur osseuse.

L'ablation des exostoses est une opération à noter ici, à titre d'essai dont l'expérience n'a pas encore confirmé la valeur.

Article Premier.

Suros. — Formes. — Osselets.— Éparvins de bœuf. — Éparvins calleux. — Courbe-jardon.— Jarde.

Les exostoses ont reçu des noms particuliers relatifs aux parties du membre où elles existent. Au canon, on les appelle suros; formes, au paturon et à la couronne; osselets, au genou; aux jarrets, éparvins, courbes-jardons et jardes. Le Loulet peut être cerclé par des tumeurs dures ainsi que par des tumeurs molles.

Les suros viennent aux canons; pour juger le mal qu'ils produisent, il faut bien se rendre compte de leur position. Les plus dangereux sont ceux qui s'établissent sous les tendons ou près des articulations, parce qu'ils gênent les mouvements.

Des suros.

Leur gravité relative à leur position.

Il arrive parfois que, faute de symptômes qui les décellent, on suppose que le mal existe dans le pied ou dans l'épaule, et les moyens qu'on emploie, subordonnés à cette fausse interprétation, ne détruisent pas le mal dont souffre l'animal, et peuvent bien en engendrer un qui n'existe pas.

Les suros à la face interne du canon sont moins dangereux qu'à sa face externe, où il existe des tendons; ce ne sont pas les plus gros qui nuisent le plus; lorsqu'ils sont petits et pointus, ils irritent et usent mécaniquement les tendons qui passent sur eux.

On les appelle simples, doubles ou chevillés, selon qu'ils paraissent à l'un des côtés ou de chaque côté du canon.

On a vu précédemment que le boulet devenait cerclé par

Boulet cerclé.

des tumeurs molles ; il peut le devenir aussi par les exostoses, et les conséquences en sont bien plus funestes. Cette tare provient de l'encroûtement osseux qui survient à l'about articulaire du canon ou du paturon ou à tous les deux. Ces deux abouts s'enflamment par suite du choc qu'ils ont éprouvé dans les efforts ou les à-coup violents résultant des sauts ou des bonds que font souvent les chevaux en se défendant.

Définition des formes.

Les exostoses du paturon et de la couronne prennent le nom de formes. Si on se rappelle que les tendons s'étendent sur ces deux os, comme de larges bandes qui les couvrent complètement, on comprendra que ces tares affectent toujours ces organes de manière à entraîner une grande gêne dans les mouvements.

Définition des osselets.

Les exostoses du genou, qui prennent le nom d'osselets, sont très-dangereuses en raison du grand nombre de capsules et de ligaments qui entourent cette articulation. Elles surviennent souvent aux poulains, parce qu'ils se heurtent les genoux contre les murs de leurs écuries, surtout lorsqu'ils cherchent à communiquer avec d'autres chevaux, dont les écuries sont contiguës à la leur. Les chevaux qui s'ennuient aussi du séjour à l'écurie, en grattant la terre se heurtent les genoux contre les mangeoires et se donnent des osselets.

Moyen de juger leur gravité.

Pour juger leur gravité, on devra les palper avec beaucoup d'attention, et si on sent que la grosseur que l'on attribuait à un osselet n'est due qu'à l'inflammation de la peau du genou, le mal sera moins dangereux que s'il était produit par une exostose.

Les éparvins sont de deux sortes : éparvin de bœuf et éparvin calleux.

Définition de l'éparvin de bœuf.

L'éparvin de bœuf existe à la face interne du jarret, dont il occupe presque toute l'étendue ; il est dû à l'inflammation de la plupart des tissus blancs qui règnent à cette partie et à leur imprégnation par le phosphate calcaire. Lorsqu'on

dissèque le jarret du cheval qui a cette tare, on est étonné de voir qu'elle est formée par une expansion de phosphate qui ressemble à du plâtre délayé; comme il reste souvent à cet état, on peut supposer alors que la force plastique de la partie n'a pas été suffisante pour déterminer une ossification complète, c'est-à-dire l'induration parfaite de la substance calcaire.

Dans l'éparvin calleux, cette induration a été accomplie; c'est ce qui la distingue de l'éparvin de bœuf. Le siége de cette tare est assez variable. De l'éparvin calleux.

Il existe souvent au point de jonction du canon avec la première rangée des os aplatis, et forme une grosseur plus grande que celle de l'éminence naturelle du canon.

Il peut aussi se rapprocher du pli du jarret, et alors il est très-dangereux, parce qu'il gêne le jeu de l'articulation; enfin, on le voit s'étendre encore vers l'astragale, après avoir franchi les deux rangées des os aplatis.

La difficulté de juger cette éminence anormale consiste donc à la distinguer de celle qui est naturelle et dont elle occupe souvent la place; or, il est évident que le meilleur moyen est de comparer les deux jarrets et de bien s'assurer si la forme, la grosseur, la position des éminences du canon offrent des caractères parfaitement identiques ou différentiels. Là est la difficulté, nous le répétons, et là est aussi le moyen de la résoudre; mais il faut avoir souvent fait cette comparaison pour qu'elle nous conduise à l'appréciation désirée; il faut s'être trompé, et avoir payé de sa bourse les fâcheuses conséquences de son erreur. La justesse et la promptitude du coup-d'œil ne peuvent être, du reste, il faut le dire, que le fait de qualités naturelles, qu'une longue pratique régularise et perfectionne. Difficultés et moyens de les reconnaître.

Pour reconnaître les éparvins, on se placera en avant du poitrail et on cherchera à voir, entre les jambes de devant, les deux jarrets, exactement dans la même position; pour Manière de se placer pour les juger.

bien juger leurs caractères de différence ou de similitude, on se placera aussi par côté et ensuite derrière la croupe.

Courbe. La courbe est une exostose qui vient à la malléole interne du jarret. Comme il ne passe qu'un tendon en arrière de cette éminence, cette tare ne devrait pas beaucoup gêner le mouvement de l'articulation; cependant, quand elle est très-développée, elle devient dangereuse, parce que l'expansion osseuse, ayant gagné le pourtour de la surface articulaire du tibia, a rendu ses mouvements sur l'astragal très-difficiles. La courbe est une tare assez rare. C'est encore par la comparaison des deux jarrets qu'on peut reconnaître si les deux malléoles offrent une différence sensible dans leur forme et leur volume.

Jardon. L'exostose qui vient à la tête du péroné, du côté externe du jarret, prend le nom de jardon; cette tare est souvent dangereuse, en raison de son voisinage des cordes tendineuses; mais elle l'est surtout lorsque la rigole du jarret est très-étroite, parce qu'il est alors à craindre que l'expansion osseuse n'atteigne promptement les tendons et ne nuise à leurs mouvements.

De la jarde. Le jardon passe à l'état de jarde lorsque la substance osseuse s'est étendue de la tête du péroné vers la partie postérieure du jarret, en passant sous les tendons fléchisseurs qu'elle a soulevés, de manière à former une grosseur qui rompt la continuité de la ligne du canon et du jarret.

La jarde est toujours une tare très-grave, parce qu'elle affecte la corde tendineuse qui joue un rôle important dans l'exécution des mouvements.

Ses rapports avec la conformation. Ce passage du jardon à la jarde est d'autant plus à craindre que la rigole du jarret, a-t-on dit, est plus étroite; c'est pourquoi on a attaché un grand caractère de beauté du jarret au développement de cette rigole.

En effet, si un jardon survient dans l'articulation qui est douée de cette conformation, on n'aura pas à craindre qu'il devienne jarde, parce que l'on supposera que l'exostose est

trop éloignée pour qu'elle puisse l'atteindre. Mais un jardon, dans le jarret à rigole étroite, serait très-dangereux, parce qu'il produirait inévitablement la jarde.

D'où il faut conclure que l'on doit juger le degré de gravité des tares, en raison de la conformation du cheval.

Comment on juge le jardon.

On se place derrière le cheval pour juger le jardon, et sur le côté pour reconnaître la jarde. Dans chacune de ces positions on est à même de mieux voir la tare se dessiner sur le jarret.

Après avoir démontré le danger des exostoses, en raison des conséquences fâcheuses qu'elles exercent sur les mouvements, il est utile de présenter ici quelques considérations générales, propres à prémunir contre une opinion trop absolue de la dépréciation qu'elles portent à la valeur du cheval.

Conditions de gravité des tares.

Tout en posant en principe général que le cheval taré perd une grande partie de sa valeur marchande, il faut admettre qu'il est certaines conditions particulières des exostoses qui peuvent en annihiler les conséquences fâcheuses. L'expérience est là pour attester que l'on a vu des chevaux avec des éparvins, des jardons, avoir fait pendant de longues années un excellent service, sans que leurs mouvements en aient jamais été compromis; c'est qu'alors les exostoses s'étaient arrêtées au point où elles étaient devenues stationnaires; mais comment savoir si telle tare qui vient de surgir s'arrêtera ainsi ou s'étendra sur la partie où elle s'est fixée? Je répondrai qu'il n'y a que le temps qui puisse résoudre une pareille question; or, ce ne sera que lorsque la tare aura résisté à l'épreuve du travail, qu'on pourra acheter le cheval chez lequel elle existera, et toutefois pour son propre compte et non celui du gouvernement.

Opinion des Anglais sur les tares.

Les Anglais, qu'il faut toujours citer en fait d'appréciation du cheval, tranchent la question des tares d'une manière à notre sens beaucoup trop large; ils ne les jugent pas par le fait même de leur existence, mais seulement par leurs

conséquences. Lorsqu'ils doivent acheter un cheval, ils le montent, l'emploient suivant sa destination; si le cheval est libre dans ses mouvements, exempt de boiteries, qu'il soit taré ou non, ils l'achettent, peu leur importe après s'il a des tares.

Leur danger relatif.

Cette opinion est beaucoup trop absolue pour être admise sans restriction, car on peut objecter que si le mal ne paraît pas au moment de la vente, il peut se produire lorsqu'elle aura été faite et rendre le cheval boiteux et de nulle valeur. En résumé, nous pensons qu'il faut rejeter les chevaux affectés de tares, lorsqu'elles doivent nuire à la facilité des mouvements et entraîner avec le temps des boiteries; mais si leur position est telle qu'elle ne peut pas compromettre les actes de la locomotion, et si l'on sait pertinemment qu'elles existent depuis longtemps sans avoir bougé, et enfin si elles ont résisté à l'épreuve des courses, on peut acheter pour son compte toutefois, si ce n'est pour celui de l'État, ainsi qu'on vient de le dire, des chevaux affectés de tares.

Lorsqu'une tare est volumineuse, l'œil le moins exercé peut la distinguer; mais il n'est pas aussi facile de la reconnaître lorsqu'elle commence à poindre; en vain le vendeur vous dira-t-il qu'elle ne mérite pas qu'on s'en préoccupe, il faudra au contraire l'examiner avec beaucoup d'attention et se rappeler que, quelque petite qu'elle soit, elle pourra nuire beaucoup si elle affecte certaine position et si elle est susceptible de se développer.

Si on voit des personnes ne pas être d'accord sur l'existence des tares, c'est que pour celles du jarret, par exemple, on ne s'attache pas assez à les juger comparativement dans leur différence ou leur similitude de forme et de position. On pourra objecter que la ressemblance parfaite des éminences dans les deux jarrets n'est pas toujours une preuve concluante de l'absence de tares, parce qu'il peut arriver que des tares parfaitement identiques existent dans deux jarrets; mais je répondrai à cela que si ce cas se présente,

il est tellement exceptionnel qu'il ne détruit pas la valeur de notre théorie.

Les différences de races des chevaux en apportent de très-sensibles dans la forme et le volume de leurs éminences naturelles. Chez ceux de races nobles, elles sont petites et bien accusées, tandis qu'elles sont volumineuses et empâtées chez les chevaux communs; si donc un cheval de pur sang avait les éminences naturelles aussi volumineuses que celles d'un cheval manquant de race, il serait à supposer qu'il serait taré.

Les maquignons disent qu'un cheval a de beaux jardons ou de beaux éparvins pour exprimer l'absence de ces tares et la netteté des éminences.

La question d'hérédité des tares ne peut être douteuse, lorsqu'en parcourant les pays d'élèves du midi on y remarque la quantité de chevaux tarés qui sont issus des étalons de course. Les chevaux tarés, a dit un hippologue, doivent être repoussés de la production comme un véritable poison.

Lorsqu'on cherche à se rendre compte de toutes les causes qui tendent à ruiner les chevaux de course, on comprend facilement qu'ils ne sauraient échapper aux tares.

En effet, ne sont-ils pas livrés aux exercices de la traîne, à un âge où leurs os sont encore parenchymateux, où les éminences osseuses ne sont pas encore assez bien soudées pour résister aux efforts des moteurs qui les mettent en jeu; de là des tiraillements des attaches articulaires, et des chocs entre les os qui suscitent des inflammations et les exostoses.

On ne saurait trop se pénétrer que toute altération quelconque du tissu organique, soit du tissu osseux ou membraneux, comme tout défaut congénial ou acquis, se transmet des pères à leur descendance par voie d'hérédité; les mutilations mêmes ne sauraient échapper à la loi d'hérédité, car on voit que les chiens dont on a coupé la queue reproduisent des chiens sans queue.

CHAPITRE CINQUIÈME.

DE LA CAUTÉRISATION.

Définition. — Objet de cet enseignement. — But médical de la cautérisation. — État des parties à cautériser. — Du tempérament. — Règle à suivre dans l'application de la première chaude. — De la cautérisation transcurrente. — Danger de multiplier de suite les chaudes. — Symptômes de l'effet de la cautérisation. — Cautérisation inhérente. — Marche de l'inflammation. — Du travail après l'opération. — Effets du fer chauffé à blanc. — Danger du feu sur les chevaux sains de membres.

Définition.

Le feu ou la cautérisation est un des agents les plus puissants qu'emploie la chirurgie vétérinaire pour agir sur les organes locomoteurs affectés de tares.

On l'applique aux tumeurs dures et molles, pour arrêter leurs progrès, quand les autres moyens thérapeutiques ont été impuissants pour les guérir. Elle sert encore dans d'autres circonstances déterminées.

Objet de cet enseignement

Comme les bons effets de la cautérisation ne peuvent être obtenus qu'autant qu'on observe les principes qui règlent les procédés opératoires, on va les enseigner, afin de pouvoir, à défaut des vétérinaires, bien entendu, apprendre à diriger la manipulation routinière de certains praticiens.

But médical de la cautérisation.

Le but qu'on se propose par la cautérisation est de déterminer une inflammation dans les engorgements froids pour obtenir leur résolution, ou encore donner de la tonicité à une partie passée à l'état d'atonie.

État des parties à cautériser.

On ne cautérise, règle générale, les tumeurs molles et dures, que lorsqu'elles sont passées à l'état chronique. Si

l'inflammation subsistait encore, on ne pourrait que l'augmenter par la cautérisation.

Du tempérament.

Il est inutile de dire que l'animal qui doit recevoir le feu doit y être préparé par le régime.

Comme la sensibilité varie selon le tempérament et la manière d'être de chaque individu, le degré de cautérisation à employer pour chacun doit être subordonné à son degré de sang.

Règle à suivre dans l'application de la première chaude.

On coupera d'abord très-ras le poil de la partie à opérer.

Exposons le procédé de la cautérisation transcurrente : cette épithète indique que le feu doit courir rapidement sur la partie, de manière à faire pénétrer le calorique sous les tissus, sans désorganiser la peau. On doit donc chauffer modérément le cautère actuel pour la première chaude, vu qu'il ne doit servir qu'à tracer le dessin des raies. D'ailleurs, il est aussi nécessaire d'éviter que la première impression du feu, qui est toujours la plus douloureuse, n'affecte trop la sensibilité.

Si c'est sur les boulets qu'on opère, on y trace ordinairement un dessin en patte d'oie : la raie au milieu répond à l'axe du membre, et elle donne naissance à des raies obliques qui déterminent avec elle des angles de 45 degrés.

Il devrait être inutile de dire que le dessin le plus simple est toujours le plus convenable, qu'il y a danger et cruauté à vouloir faire des figures enjolivées : danger, parce que le cautère ne respecte pas toujours les surfaces sur lesquelles les enjolivements nécessitaient qu'il s'étende; ensuite, n'y a-t-il pas une espèce de cruauté à faire du pittoresque aux dépens des souffrances du malheureux cheval ?

Danger de multiplier de suite les chaudes.

Une règle essentielle à suivre est celle qui veut qu'on ne passe pas deux fois de suite le cautère sur la même raie; car il faut attendre qu'elle soit refroidie complètement, c'est-à-dire que le calorique ait abandonné la surface de la peau pour pénétrer les tissus intérieurs; autrement, il ar-

riverait que le calorique, étant encore à la surface cutanée, se combinerait avec celui d'une autre cautérisation, désorganiserait le derme : ce qui produirait une solution de continuité. C'est faute d'observer cette règle, que l'on voit tant de chevaux porter les traces profondes de la cautérisation. Si la peau est désorganisée par l'action trop énergique du feu, il arrivera encore que les pores du derme, ayant été détruits, ne pourront plus fournir des moyens de conduction au calorique jusqu'à l'intérieur des tissus et qu'il restera à la surface cutanée.

Pour se guider dans cette opération, on recommande de ne chauffer le fer qu'au rouge terne, de faire courir légèrement le cautère sur les raies, en n'appuyant que légèrement l'instrument, et d'avoir soin d'effleurer les parties délicates qui seraient plus susceptibles d'être entamées.

Symptôme de l'effet de la cautérisation. La couleur que la peau affecte par l'effet du feu donne aussi la mesure de l'action cautérisante. On recommande généralement de cesser la cautérisation si elle reflète une teinte jaune dorée et laisse exsuder des gouttelettes de sérosité.

Enfin, il faut faire observer que le feu doit être toujours mis avec beaucoup de discrétion sur les animaux de pur sang, dont la sensibilité est toujours très-exaltée.

Cautérisation inhérente. Lorsqu'on doit irriter par le feu les tumeurs osseuses, la cautérisation transcurrente n'est pas assez efficace : on la remplace par des boutons de feu, c'est-à-dire par la cautérisation par pointe : elle se fait au moyen du cautère conique qui est susceptible de traverser le derme et d'aller atteindre les tissus affectés. On ne doit chercher à obtenir cet effet que par des applications réitérées; les pointes de feu, lorsqu'elles sont mises, ne laissent que peu de traces de leur passage.

Marche de l'inflammation. Si la cautérisation a été bien faite, la peau doit être brûlée mais non désorganisée; bientôt ses propriétés vitales s'exaltent, l'inflammation parcourt toutes ses phases, jus-

qu'au moment où les escharcs se détachent; la suppuration s'établit après quatre ou cinq jours et dure de douze à quinze jours.

La cautérisation peut avoir été trop faible ou trop énergique : dans le premier cas, le gonflement, la douleur et la suppuration n'ont pas lieu, et il faut recommencer l'opération ou bien employer des irritants, comme du savon vert, l'onguent vésicatoire, etc. ; dans le second cas, l'inflammation est très-aiguë, elle détermine la formation de foyers purulents; cette irritation peut être prévenue par les adoucissants, tels que l'onguent populéum, les lotions de décoction de mauves.

Mais si le mal arrive à une terminaison heureuse, il suffit de l'impression de l'air sur la partie cautérisée pour amener la cicatrisation; on peut encore la hâter par des lotions d'extrait de saturne et des bains d'eau froide.

Du travail après l'opération.

Il ne faut pas trop se presser de faire travailler les chevaux qui ont eu le feu, parce que son effet est toujours très-lent, quelquefois il faut attendre six semaines, deux ou trois mois, avant que la partie cautérisée ait éprouvé les effets désirés.

Effets du fer chauffé à blanc.

La cautérisation avec le fer chauffé à blanc détermine une irritation des plus puissantes, détruit les nerfs, les vaisseaux, absorbe ou décompose les fluides. Elle a donc pour objet de détruire toutes les parties qu'elle atteint et équivaut à leur ablation, par le fer tranchant; il s'ensuit qu'on ne doit l'employer que pour arrêter la propagation de la gangrène dans une partie qui en est affectée, pour perforer les boutons de charbon, détruire les membranes enkystées, les polypes.

Danger du fer sur les chevaux sains de membres.

D'après la définition qu'on vient de donner de la manière d'agir du feu, on comprendra qu'on a eu tort d'admettre qu'il devait être appliqué comme moyen préventif sur une partie saine, aux membres, par exemple, afin de les garantir des tares; car, par cela même qu'on aura appliqué un

remède quand il n'était pas utile, on se sera privé de la ressource de l'employer quand il sera devenu nécessaire. C'est à l'imitation des Arabes, qui abusent de la cautérisation, que l'on mettait, il n'y a pas longtemps encore, le feu aux chevaux qu'on destinait aux chasses royales.

CHAPITRE SIXIÈME.

MALADIES DES YEUX.

OPHTHALMIE.

Définition de l'ophthalmie. — Causes occasionnelles de l'ophthalmie. — Définition de la fluxion périodique. — Symptômes de la fluxion. — Disparition de ces symptômes. — Des intermittences. — De la guérison de la fluxion. — La fluxion guérie chez les poulains de Pompadour. — Les fluxionnaires transportés en Espagne. — De l'hérédité de la fluxion.

On désigne sous le nom d'ophthalmie une inflammation de l'œil, une phlegmasie oculaire : elle affecte spécialement la conjonctive, elle se propage aussi sur les parties intérieures lorsqu'elle devient plus intense. Définition.

Les causes occasionnelles de cette affection sont toutes celles qui peuvent irriter la conjonctive, savoir : des coups, des contusions, des brins de paille introduits sous les paupières, des insectes, des émanations de gaz irritants provenant de la stagnation de l'urine sur le sol des écuries, les prairies marécageuses, les écuries humides et une insolation très-forte. Causes occasionnelles.

L'ophthalmie se reconnaît à la tuméfaction des paupières, à la rougeur de la conjonctive, à la sensibilité de l'œil ; si le mal est dû à un corps étranger introduit sous les paupières, il suffit d'enlever celui-ci, de faire de fréquentes lotions d'eau fraîche pour rétablir l'état normal de l'œil.

Mais quand il est dû à l'une des autres causes ci-dessus désignées, il est plus difficile à guérir : il faut le combattre par les antiphlogistiques. Il faut mettre le cheval fluxionné à la diète blanche, retrancher les aliments excitants, ne laisser qu'un demi-jour à l'écurie, envelopper même la tête d'un morceau d'étoffe ; si les paupières s'agglutinent, on les lave souvent, pour les décoller, avec de l'eau tiède ; on fait des lotions d'eau avec des feuilles de mauve ; de bouillon blanc ; si le mal persiste, il faut recourir aux saignées, et alors le vétérinaire peut seul diriger le traitement curatif. C'est aussi le parti qu'il faut prendre quand l'ophthalmie gagne l'iris ou la choroïde.

L'ophthalmie se montre aussi chez les chevaux qui vivent dans les plaines couvertes d'eau une partie de l'année, comme la Flandre, les Pays-Bas et les marais de Rochefort.

Fluxion périodique.

La *fluxion périodique* a reçu son nom des intermittences du mal qui la caractérisent. On l'a aussi appelée lunatique, dans l'enfance de l'art, où, faute de pouvoir découvrir la cause qui la produisait, on lui en avait attribué une surnaturelle, soit l'influence de la lune.

Symptômes de la fluxion.

La fluxion périodique s'annonce par tous les signes qui appartiennent à l'ophthalmie : la conjonctive s'enflamme ainsi que les parties environnantes de l'œil, les larmes coulent avec abondance ; mais l'humeur aqueuse devient trouble, se précipite au bas de la chambre intérieure et prend une couleur jaunâtre, feuille morte. C'est par cette altération de l'humeur aqueuse que la fluxion périodique est caractérisée.

Lors de la première attaque, le mal ne montre pas de caractères plus graves, il s'amende par degrés après huit ou quinze jours ; on voit alors l'humeur floconneuse se précipiter, sous forme d'un nuage, à la partie inférieure de l'œil ; la conjonctive reprend sa couleur blanchâtre, et tous les signes de l'inflammation disparaissent ; cependant l'œil n'est pas guéri, il conserve le germe de la maladie, qui reparaîtra

bientôt plus violente qu'à la première attaque, car l'inflammation se déclare de nouveau et plus intense que la première fois.

Les intervalles qui séparent les attaques sont plus ou moins rapprochées et affectent des différences sensibles dans leur intensité ; tantôt le mal débute avec les caractères les plus alarmants, ou il simule une simple ophthalmie, les attaques se répètent à des distances plus ou moins rapprochées ; d'autres fois le mal ne reparaît plus après une première épreuve. Des intermittences.

Mais, il faut le dire, le terme de cette maladie est ordinairement l'opacité du cristallin, que l'on désigne sous le nom de *dragon* ou de *cataracte* ; et lorsqu'elle a produit la cécité d'un œil, il est toujours à craindre que l'autre ne soit atteint de la fluxion périodique dont les suites rendent le cheval aveugle.

On reconnaît généralement aujourd'hui que la fluxion périodique n'affecte pas une race plutôt qu'une autre, mais qu'elle est particulièrement attribuable à l'influence des mauvaises localités et de la nourriture, qu'elle peut être, à ce titre, regardée comme une maladie endémique. Cette opinion une fois établie, on en a déduit le principe que l'on peut prévenir la fluxion périodique en préservant les animaux de l'influence des causes qui peuvent lui donner naissance. Ce principe justifie ce que l'on a souvent dit : qu'il est plus facile de prévenir les maladies que de les guérir. C'est ce que prouve le fait suivant. Guérison de la fluxion. Elle est due souvent aux localités.

Longtemps on avait admis que la fluxion périodique était inhérente à la race limousine ; cette opinion était appuyée par le grand nombre de fluxionnaires que l'on rencontrait chez les chevaux de la Haute-Vienne, et parmi ceux particulièrement du haras de Pompadour. A l'époque à laquelle M. Demoussy prit la direction de cet établissement, il vit que plusieurs écuries de poulains étaient situées dans des localités basses, humides ; que les herbes dont on nourris- Guérison par les changements de régime.

sait ces jeunes animaux étaient de nature à leur donner une constitution molle, détrempée, qui les prédisposait à contracter la fluxion périodique. Ces causes ainsi reconnues, M. Demoussy plaça les poulains dans des écuries saines, bien aérées, et les nourrit immédiatement à l'avoine ; c'était la première fois qu'on admettait à Pompadour le système de l'élevage avec de l'avoine, système dont M. le duc de Guiche avait obtenu les plus heureux résultats au haras de Meudon. A l'aide de ces changements dans les conditions hygiéniques et le régime de la nourriture, la plupart des fluxionnaires furent guéris. Les successeurs de M. Demoussy suivirent le système dont il avait obtenu de si bons résultats, et il en est advenu que la fluxion périodique a entièrement disparu de Pompadour.

Je citerai encore un fait qui prouvera d'une manière plus concluante la part d'influence des localités sur la fluxion périodique. Tous les ans, des marchands espagnols viennent dans le département de la Haute-Vienne faire leurs achats de mulets pour leur pays, et ils profitent de leur excursion dans le Limousin pour acheter tous les fluxionnaires qu'ils y rencontrent, sachant bien qu'aussitôt qu'ils seront conduits en Espagne, la fluxion périodique ne tardera pas à disparaître complètement.

Enfin, on ajoutera encore, que la fluxion périodique n'est pas connue dans le royaume de Naples, ni en Afrique, et généralement dans les pays où règne un climat sec et chaud.

Hérédité de la fluxion.

Quoique la question d'hérédité de la fluxion périodique soit loin d'être résolue, il n'est pas moins nécessaire d'admettre que la prudence ordonne d'éloigner de la reproduction tous les animaux atteints de cette maladie.

Goutte sereine. — Une maladie des yeux non moins à redouter que la fluxion périodique, est l'amydrias ou goutte sereine ; elle est attribuable à la paralysie du nerf optique ;

l'œil qui en souffre paraît parfaitement sain ; ses humeurs sont transparentes, ses parties environnantes intactes ; cependant, si on remarque avec attention la pupille, on s'aperçoit qu'elle est immobile ; c'est le seul symptôme qui décelle cette funeste affection.

Dire que l'amaurose est due à la paralysie du nerf optique, c'est annoncer suffisamment que cette maladie est incurable.

Onglée. — Sous le nom d'onglée on désigne l'inflammation du corps clignotant; c'est à tort qu'on a voulu en faire une maladie à part, elle n'est qu'un des symptômes de l'ophthalmie.

Des taies ou albugo. — Les taies sont des taches d'un blanc opaque qui viennent sur la cornée lucide ; lorsqu'elles sont situées vis-à-vis de la pupille, elles nuisent beaucoup à la vue ; sur les côtés elles ont moins d'inconvénients.

Les taies sont susceptibles de se développer et de compromettre d'autant plus les phénomènes visuels.

On reconnaît l'albugo du dragon par l'ombre qu'il porte dans la chambre antérieure.

CHAPITRE SEPTIÈME.

DE LA GOURME.

La gourme est une maladie humorale et non pas, ainsi qu'on l'avait cru longtems, une simple phlegmasie de la membrane nasale ; elle n'est pas inhérente à l'organisation.

Pour le prouver il suffit de faire observer qu'elle n'existe pas en Orient et en Afrique, et même qu'elle se montre rarement dans les pays méridionaux de la France ; généralement, elle est très-rare dans les contrées où règne une température sèche.

Elle sévit beaucoup, au contraire, sur les animaux élevés dans les pays froids, humides, sur ceux d'un tempérament lymphatique et nourris avec des aliments aqueux ; elle se déclare surtout lorsqu'ils passent de la nourriture du vert à celle du sec ; elle est indispensable pour seconder l'élimination des humeurs formées par leur premier régime.

Si on la voit se manifester plus particulièrement à l'époque de la dentition, c'est parce qu'alors la tête devient le centre d'une fluxion très-intense que détermine le travail de la sortie des dents. Elle attaque aussi plus fréquemment les chevaux d'une mauvaise constitution, ceux qui ont été affaiblis par un mauvais régime ou par des maladies antérieures, que ceux qui sont forts et robustes. La gourme prend des caractères souvent très-fâcheux, quand elle se développe sous l'influence des saisons froides et humides.

Les symptômes sont : l'inflammation de la membrane nasale, l'engorgement des glandes de l'auge. Le cheval devient triste et abattu; au bout de 6 à 8 jours, un flux clair, floconneux s'écoule par les naseaux, et si la tuméfaction de l'auge disparaît, l'appétit, la gaieté du cheval reviennent et la phlegmasie est arrivée à sa résolution; la santé revient complètement au bout d'une vingtaine de jours. Symptômes de la gourme.

Mais si le jetage n'est pas complet, la tuméfaction augmente, le larynx, le pharynx et la muqueuse des bronches passent aussi à l'état inflammatoire, le cheval tousse et la déglutition devient difficile; bientôt les ganglions tuméfiés se ramollissent, l'abcès est formé, il s'ouvre spontanément, le pus coule et la guérison est prochaine.

Dans le premier cas, quelques soins hygiéniques suffisent pour obtenir la résolution de l'inflammation. On prescrit le régime rafraîchissant, on cherche à retenir la chaleur autour de la ganache en l'entourant avec une peau de mouton, on agit comme dans le cas de toutes les phlegmasies; mais lorsque les gourmes se compliquent d'autres affections, elles réclament alors les soins du vétérinaire. Soins curatifs.

Il serait à désirer que ce ne fût pas à quatre ans et pendant l'hiver que les remontes fissent le versement des chevaux de leurs dépôts dans les régiments, car c'est justement dans ces conditions, les plus propres à contracter la gourme, que se trouvent placés ces jeunes animaux; aussi beaucoup meurent-ils avant d'avoir rejoint leur destination.

CHAPITRE HUITIÈME.

DES TICS.

On appelle tic toute mauvaise habitude consistant en des mouvements anormaux, particulièrement de la tête, et s'exécutant lorsque le cheval est au repos. On distingue les tics d'appui, les tics en l'air, les tics rongeurs et les tics de l'ours.

Le cheval qui tique d'appui raidit sa tête et son encolure en appuyant ses dents sur la mangeoire, le ratelier ou tout autre corps à sa portée, et fait entendre un bruit sonore, espèce d'éructation comparable au rot dans l'homme.

Le tic en l'air ne diffère du premier qu'en ce sens qu'il s'exécute sans que le cheval s'appuie sur les corps qui sont à sa portée; il arrive, dans les deux cas, que le cheval qui tique en mangeant l'avoine en perd une quantité plus ou moins grande, se nourrit mal, maigrit et dépérit d'une manière sensible.

Quelques auteurs, entre autres Solleysselle et Delabaire-Blaine, pensaient que le cheval tiqueur avalait de l'air, lequel introduit dans l'estomac devenait la cause de la tympanite, qu'on observe si fréquemment sur les chevaux atteints de ce vice.

Gasparin, Gérard et autres ont écrit depuis que le tic était dû à une affection des organes digestifs, que l'inefficacité de l'élaboration des aliments produisait des gaz dans l'estomac dont le cheval se débarrassait au moyen du tic d'appui

ou en l'air, d'où on avait conclu que le tic n'était que le symptôme du mal et non pas le mal, dont le siége était à l'estomac; mais des observations plus récentes ont fait revenir à l'opinion des auteurs anciens qu'on a cités, et admettre que lorsque le cheval opérait le tic, il déglutissait une certaine quantité d'air qui, introduite dans l'estomac, y apportait un trouble nuisible à l'exécution de la digestion; or, dans cette hypothèse, le principe ou la cause occasionnelle du mal existerait donc dans l'habitude même du tic, qui produirait l'affection de l'estomac. C'est donc là le renversement complet de la première théorie du tic, puisque la cause devient l'effet. Lorsqu'on supposait que le tic était dû à l'affection primitive de l'estomac, la médication devait se proposer d'agir sur ce viscère pour rétablir ses facultés; elle attaquait la cause pour détruire son effet, elle rejetait tous les moyens qui ne s'adressaient qu'aux symptômes du mal, tels que les colliers et les antitiqueurs; mais si, au contraire, on admet que le tic réagit sur l'estomac, l'antitiqueur doit être indiqué comme moyen d'empêcher le cheval de tiquer.

L'on remarque que les chevaux d'ardeur, doués d'une certaine dose de sang, sont plus sujets au tic que les chevaux froids et communs, parce que l'ennui de rester longtemps à l'écurie les porte à tiquer; or, dans ce cas, la prédisposition du tic est donc indépendante de l'état de l'estomac; elle tient aux conditions de constitution des chevaux.

Le tic rongeur consiste dans l'habitude du cheval de ronger tous les corps qui sont à sa portée; on remarque qu'il choisit de préférence ceux qui sont imprégnés de sel, tels sont les murs salpêtrés, les longes en cuir, etc. C'est encore à l'ennui du séjour du cheval à l'écurie qu'il faut attribuer le tic rongeur. La préférence que montre l'animal pour les corps salés s'explique par son goût pour le sel; on sait que ce sédiment est propre à stimuler la digestion.

Les poulains rongent aussi continuellement tous les corps

qui sont à leur portée ; mais il faut en attribuer la cause aux douleurs de dents qu'ils ressentent au moment de leur dentition.

Le tic de l'ours consiste dans l'habitude du cheval de se bercer d'une jambe sur l'autre dans son avant-main. C'est encore au repos prolongé auquel on condamne les chevaux de sang qu'il faut attribuer le tic de l'ours.

Il est de tous les tics le plus susceptible de se propager par imitation ; c'est pourquoi on ne saurait trop chercher à prévenir cette influence en isolant les chevaux tiqueurs. On comprend le tic en l'air dans les maladies rédhibitoires, toutes les fois qu'il n'y a pas usure des dents ; mais, dans le cas contraire, il est en dehors de la garantie rédhibitoire.

CHAPITRE NEUVIÈME.

DU CORNAGE.

Les noms de cornage, sifflage ou hallay sont synonymes. Il serait mieux de les remplacer, comme dit M. Hurtrel, par le mot de sifflement.

Le cornage provient d'un défaut organique des voies aériennes ou d'affections des organes qui, par leur état particulier, nuisent à l'acte de la respiration ; il n'est pas une maladie, mais bien le symptôme d'une maladie ou de l'étroitesse originelle des conduits de l'air.

Les causes qui produisent le cornage sont, ou un polype dans les cavités nasales, ou une conformation particulière des os de la face, l'ossification particulière des cartilages laryngiens, une déformation de la trachée artère.

Divers moyens se présentent pour reconnaître le degré du mal de cette affection. On peut faire courir le cheval, et si le cornage augmente assez pendant la course pour qu'on craigne que l'animal tombe suffoqué, le mal sera jugé très-grave.

En Normandie, où cette maladie a été regardée comme endémique, on fait gravir une pente assez rapide, à une allure vive, aux chevaux présentés à la remonte.

C'est une erreur de croire que le cornage est dû à l'influence du climat de la Normandie ; après avoir recherché la cause de la fréquence de cette affection, on a reconnu qu'elle était due à l'importation des chevaux Danois dans cette

contrée, à l'époque à laquelle on a voulu modifier, je n'ose dire améliorer, la race normande par l'importation des étalons du nord; ils furent choisis de préférence dans le Danemarck, parce qu'ils avaient la tête busquée, conformation qui était alors à la mode. Une pareille idée de croisement porte avec elle suffisamment sa critique. D'ailleurs, qu'y a-t-il de commun entre la mode et les conditions d'appropriation du croisement des races ? Aussi le résultat a prouvé l'absurdité de ces accouplements. La tête busquée des danois s'est transmise dans les produits normands, avec l'étroitesse des naseaux et par conséquent le cornage.

Aujourd'hui la science hippique a fait raison de pareilles erreurs, et l'on a fait disparaître les têtes busquées et le cornage par l'intelligence des croisements et de l'hygiène.

On a imaginé de nos jours une opération très-ingénieuse, la trachéotomie, pour prévenir l'asphyxie chez les chevaux corneurs. Elle consiste à faire l'ouverture de la trachée et à y introduire un tube métallique de trois centimètres de diamètre, que l'on fixe par le moyen de son pavillon. Cet appareil demande beaucoup de soins de propreté, il faut tous les jours nettoyer le tube ; son emploi n'est pas sans grand danger, car si l'instrument vient à se déranger pendant la nuit, le cheval peut mourir suffoqué. Toutefois reconnaissons l'avantage de cette opération. On cite plusieurs exemples d'animaux qui ont vécu quelques années, à l'aide de cet appareil respiratoire. Un cheval limousin, *Sauterau*, au manége, était devenu tellement corneur qu'il ne pouvait plus être employé; on lui fit la trachéotomie, et il reprit son travail accoutumé, qu'il continua plusieurs années.

Si on a eu raison de placer le cornage dans les cas rédhibitoires, c'est parce qu'il n'est pas toujours appréciable dans son principe.

CHAPITRE DIXIÈME.

DU MAL DE GARROT OU PHLEGMASIE DU GARROT.

Définition du mal de garrot. — Symptômes de l'inflammation. — Traitement par les émollients. — Par les résolutifs. — Cas où le vétérinaire doit traiter les maux de garrot. — Quand convient-il d'ouvrir l'abcès ? — Suite des maux de garrot.

Le mal de garrot consiste dans une meurtrissure ou une contusion des tissus que recouvre la peau de cette partie. Définition des phlegmasies de garrot.

Toutes les fois que le mal de garrot n'est pas soigné aussitôt qu'il se déclare, il prend des caractères morbides tellement graves, qu'il est souvent impossible de le guérir.

Ce funeste résultat tient à ce que les tissus blancs qui garnissent les apophyses du garrot sont dénués de la vitalité nécessaire à la résolution de l'inflammation qui les a frappés. Les mouvements continuels de l'encolure qui se font sentir aux apophyses du garrot compliquent encore la difficulté de la guérison de cette partie.

Toutes les fois qu'on desselle un cheval, on doit s'empresser de palper le garrot, pour s'assurer de son état.

Si, en passant la main sur la surface du garrot, la peau manifeste un certain frémissement, on en conclura qu'il y a irritation et commencement d'inflammation; elle sera d'autant plus avancée que ce premier symptôme sera accompagné de chaleur et de gonflement. Toutefois, dans l'intention de faire avorter l'inflammation, on fera de suite usage des réfrigérants, ainsi qu'on l'a déjà indiqué, tels que l'eau froide acidulée, chargée de sel de nitre ou mêlée avec de la glace pilée. Moyens de reconnaître l'inflammation.

On peut associer à ce traitement des compresses fixées par des moyens contentifs, afin de comprimer le système musculaire et d'empêcher l'afflux du sang dans la partie.

Traitement par les émollients.

Mais si la chaleur et la douleur augmentent, il faut s'empresser d'abandonner le système des réfrigérants et avoir recours aussitôt aux émollients, tels que les cataplasmes de mauve ou de graine de lin ; l'application de quelques sangsues sera encore très-propre à empêcher la réplétion sanguine des vaisseaux.

Dans ces deux cas, le régime alimentaire sera combiné de manière à seconder le traitement médical ; il consistera à diminuer les aliments toniques, à donner des aliments nourrissants avec beaucoup de discrétion, afin de fournir moins de matériaux à la formation du sang et à son excitabilité ; les boissons rafraîchissantes seront propres à remplir ce but.

Par des résolutifs.

Si le mal cède à ce moyen et que la tumeur diminue, comme c'est un signe que le travail de l'absorption commence à s'opérer et qu'on peut espérer la terminaison de l'inflammation par résolution, on cherche à la hâter par l'emploi des résolutifs et des astringents, soit l'alcool camphré, soit le vin avec des plantes aromatiques.

Mais si ce traitement rallumait l'inflammation et que l'engorgement augmentât, on aurait recours de nouveau aux émollients.

Cas où l'officier ne peut continuer la médication.

C'est ici que s'arrêtent les soins que l'officier de cavalerie peut donner aux blessures du garrot sans aucun danger ; mais à partir du moment où le mal prend un caractère grave, offre des alternatives de guérison et de retour des phénomènes morbides, où les organes essentiels de la vie et les fonctions qu'ils exécutent ressentent les effets sympatiques du mal, il importe alors d'agir sur ces mêmes organes, en même temps que sur ceux qui sont le siége de l'inflammation ; de là surtout la difficulté de distinguer les symptômes de l'affection idiopathique de l'affection sympa-

thique, et de savoir combattre l'une par l'autre. Or, on le comprend, une telle appréciation et la connaissance des moyens thérapeutiques qui s'y rapportent demandent toute la science du vétérinaire. C'est alors que le traitement du cheval exige qu'il soit confié à ses soins.

Comme il peut encore arriver que, le garrot s'abcédant, il soit nécessaire que l'officier de cavalerie ne balance pas à donner un coup de bistouri, on va ajouter quelques détails à ce sujet. De l'abcès.

Lorsque la terminaison par résolution n'a pas été obtenue, l'inflammation toujours croissante amène l'abcès de la tumeur, celui-ci a lieu par la formation d'une collection de pus qui est due à une espèce de décomposition de liqueurs. Comme il se développe sous l'influence d'une exaltation vitale très-marquée, il faut de nouveau recourir aux émollients pour la calmer; d'ailleurs ce traitement a aussi pour objet de faire abcéder naturellement la tumeur en ramollissant suffisamment la peau pour que le pus puisse réagir sur elle, la percer et se frayer un passage à l'extérieur.

Mais on est souvent obligé d'aider le travail de la nature et de faire une incision avec le bistouri sur la tumeur, car il est urgent d'empêcher le pus de former des foyers, que l'on appelle des clapiers purulents, qui ne tarderaient pas à devenir fistuleux, et le pus pourrait s'infiltrer à travers les tissus, attaquer les os, les muscles, les ligaments sur lesquels il s'épancherait, et engendrer des accidents maladifs très-graves. Ouvrir l'abcès.

C'est ainsi qu'on a vu des boiteries survenir à la suite des maux de garrot qui avaient occasionné l'infiltration du pus entre l'épaule et le corps.

D'après l'opinion des meilleurs vétérinaires, il ne faut pas trop se presser d'ouvrir les abcès, attendu que l'impression de l'air sur les parties vives peut surexciter l'inflammation; il faut que le pus soit arrivé à maturité pour pratiquer l'opération.

Quoiqu'on admette en principe qu'il n'appartient pas aux officiers de cavalerie de faire des opérations chirurgicales, il faut bien reconnaître que, dans le cas ci-dessus énoncé, ils doivent ne pas hésiter d'ouvrir un abcès, afin d'éviter la formation des clapiers purulents.

Suites des maux de garrot.

Terminons en faisant une remarque relative aux conséquences fâcheuses de tous les maux de garrot. En admettant que la guérison soit aussi parfaite que possible, il arrive toujours que la peau où s'est établi l'abcès, par cela même qu'elle a été distendue par le gonflement, perd de son ressort et reste toujours très-mince, et partant très-impressionnable aux moindres frottements, ce qui expose le garrot au retour des mêmes accidents maladifs dont il aura déjà souffert. J'ai vu des chevaux de grand prix, par suite de cette tendance à se blesser au moindre travail, perdre toute leur valeur.

Causes des phlegmasies de garrot.

En voyant les conséquences funestes des phlegmasies du garrot, on doit comprendre toute l'importance de rechercher les causes qui les produisent pour les conjurer.

Ces causes sont le manque d'appropriation de la selle à la forme du dos du cheval, le manque de soin que l'on apporte dans la manière de seller, la négligence dans la position des cavaliers qui s'abandonnent et se penchent sur leurs chevaux.

La mauvaise conformation du garrot, chez les chevaux communs, exige encore que l'on prenne d'autant plus de soins pour leur adapter une selle qui les préserve des blessures de cette partie.

Empressons-nous de dire que les améliorations introduites aujourd'hui dans le système de l'arçonnerie est la meilleure garantie obtenue contre les blessures de garrot.

Mal de rognon.

La théorie que l'on vient de faire des phlegmasies du garrot se rapporte au mal de rognon ; dans celui-ci, en effet, la marche de l'inflammation, ses divers modes de terminaison sont les mêmes ; on ne peut donc mieux faire que

d'appliquer à ce genre d'affection les enseignements qui ont été donnés précédemment.

On désigne sous le nom de mal de taupe, la phlegmasie qui vient à la nuque. La marche de l'inflammation est toujours la même qu'on a indiquée précédemment, et les moyens curatifs qui lui correspondent sont les mêmes. La phlegmasie de la nuque provient quelquefois d'une forte insolation qui a frappé sur la tête des chevaux lorsqu'ils sont restés en repos exposés à l'ardeur du soleil, ou encore des coups donnés sur la tête. Mal de taupe.

Lorsque la phlegmasie a produit des abcès qui ont amené des clapiers purulents, l'infiltration du pus peut amener la destruction de l'attache du ligament cervical. Dans ce cas, la tête n'est plus soutenue en grande partie que par les muscles, qui, ne pouvant rester constamment en contraction et étant obligés de se relâcher et de se contracter alternativement, produisent une alternative d'actions qui détermine le balancement continuel de la tête. On dit alors que le cheval encense ou bat à la main.

CHAPITRE ONZIÈME.

DE LA POUSSE.

Symptômes. — Lésions organiques qui indiquent la cause du mal.—Traitement par le régime. — Moyens préventifs.

La pousse est une maladie qu'il est utile d'étudier, surtout dans les causes générales qui la produisent, afin d'apprendre les moyens de les combattre ou au moins de les neutraliser.

Symptômes. De tous les signes qui annoncent la pousse, le plus caractéristique est le soubresaut ou contretemps, dont l'expiration est entrecoupée. Si on étudie attentivement le mouvement des flancs, près des hypochondres, on verra que les côtes se dilatent d'abord pour produire l'inspiration ; mais à peine ont-elles commencé à s'affaisser pour entamer l'expiration, que leur mouvement est suspendu par un temps d'arrêt, auquel succède un deuxième temps d'expiration ; en sorte que ce mouvement est exécuté en deux temps, que sépare un arrêt ou soubresaut, plus ou moins apparent et prolongé en raison de l'intensité du mal. On remarquera encore que les cercles osseux s'élèvent et s'abaissent en ayant l'air de glisser sur la peau, que les côtes sont généralement très-apparentes dans les chevaux poussifs ; quel que soit d'ailleurs leur état d'embonpoint, les ailes du nez sont écartées et plissées.

Lorsque la pousse commence, il faut un œil bien exercé pour en reconnaître les symptômes ; mais lorsqu'elle est

arrivée à un degré marqué d'intensité, elle est facile à distinguer.

Le moment le plus convenable pour étudier le mouvements des flancs, est celui où l'animal est en repos ; cependant il est bon encore de l'examiner quand il mange l'avoine, ou après l'avoir fait courir ; on juge dans ce dernier cas de l'état de la faculté respiratoire par le plus où moins de temps qui se passe jusqu'au rétablissement du calme de la respiration.

Les maquignons disent que le cheval a un coup de vent, quand ses flancs sont altérés. Les chevaux souffleurs et courts d'haleine manquent de facultés respiratoires.

Il est utile de faire connaître les affections organiques que produit la pousse, parce qu'elles dicteront en quelque sorte les règles que l'on doit suivre pour préserver le cheval de l'atteinte de cette maladie.

Lésions organiques qui indiquent la cause du mal.

La plupart des autopsies qu'on a faites des chevaux morts de la pousse ont offert des lésions ou affections organiques de l'appareil de la respiration ou de la circulation. Tantôt la muqueuse des bronches était épaissie par l'effet d'une inflammation antérieure, c'était une bronchite chronique, tantôt les vessicules aériennes étaient dilatées ou rompues de manière à livrer passage à l'air dans le tissu pulmonaire, il y avait emphysème. Le tissu du poumon a aussi présenté des indurations plus ou moins profondes des tubercules. Dans d'autres cas, on a trouvé des vaisseaux qui étaient passés à l'état variqueux ou anévrismatique, ou encore il y avait eu hydropisie du péricarpe et adhérence de la plèvre.

Évidemment, ces lésions organiques étaient dues, tantôt à l'excès du travail, à des courses violentes qui avaient amené une grande excitation des organes respiratoires et déterminé l'inflammation des muqueuses des bronches, ou encore le déchirement des vessicules aériennes.

Les causes occasionnelles de la pousse sont les foins

donnés aux chevaux en trop grande quantité, lorsqu'on les fait travailler immédiatement après le repas, et généralement le mauvais régime de l'alimentation et du travail.

Traitement par le régime. On en est encore aujourd'hui réduit à chercher un spécifique pour guérir la pousse, car tous les traitements qu'on a essayés sont loin d'avoir réussi. Il faut se borner souvent à chercher dans les soins du régime le moyen le plus propre à arrêter le progrès du mal. Ce régime consiste à supprimer le foin, à réduire la ration d'avoine et à donner de la paille de première qualité.

Lorsque la saison le permet, on ne doit pas manquer de faire manger des carottes, ou une certaine quantité d'herbes, aux chevaux poussifs; ces substances ont pour objet de délayer, de rafraîchir le sang et de faciliter sa circulation ralentie dans les poumons.

Ces moyens suffisent souvent pour diminuer le battement des flancs et suspendre même les symptômes maladifs pendant un temps plus ou moins prolongé.

Moyens préventifs. Il ne suffit pas d'arrêter le mal, il faut aussi savoir le prévenir, et c'est là le point de vue sous lequel se recommande l'utilité des connaissances de l'hygiène. En ce sens, on cherchera à fortifier l'organe pulmonaire en faisant respirer aux animaux un air sain et vital, et en ne leur demandant jamais qu'un travail proportionné à leur force de constitution, à leur alimentation et à leur âge; on évitera aussi de les laisser à un repos trop prolongé à l'écurie, de les surmener et de les forcer à des courses trop rapides, quand ils n'y ont pas été préparés par degrés; car il faut se pénétrer que le travail est toujours excessif, et par là toujours funeste à l'organisation, quand les animaux ne sont pas dans les conditions voulues pour y répondre.

Il faut insister surtout sur la funeste habitude de laisser à l'écurie les chevaux 23 heures sur 24, car si l'excès du travail, par la fréquence de la respiration, peu déchirer les poumons, ainsi que disaient les anciens, l'excès du repos

produit un sang épais qui stagne dans les vaisseaux et nuit à la circulation.

Enfin, pour prévenir cette funeste maladie, on ne saurait trop recommander de profiter de la saison du printemps pour rafraîchir, liquéfier le sang en faisant usage de racines, de carottes particulièrement, ou de quelques quantités d'herbes qu'on mêle avec les aliments secs.

CHAPITRE DOUZIÈME.

AFFECTIONS DES ORGANES DIGESTIFS.

Article Premier.

DES INDIGESTIONS.

L'indigestion n'est pas une maladie, mais bien un trouble passager et subit de la digestion, produit ou par la trop grande quantité des aliments ou par leur mauvaise nature; elle est quelquefois symptomatique.

Dans l'état de nature on voit rarement des indigestions, parce que les animaux, guidés par leur instinct, choisissent les plantes qui leur conviennent, n'en consomment que dans la proportion relative à leur appétit; mais il en est autrement à l'état de domesticité, lorsqu'on les a forcés à des travaux violents, qu'ils ont souffert souvent de la faim, on les bourre d'aliments, et eux-mêmes se pressent d'en absorber le plus possible, sachant bien que leur repas sera promptement terminé pour les appeler encore au travail; alors ils mangent plus qu'ils ne peuvent digérer et les indigestions surviennent.

Les premiers symptômes de l'indigestion consistent dans le dégoût que témoigne le cheval pour les aliments et sa paresse au travail. Si son mal augmente, il cesse tout-à-coup de manger, porte la tête basse, baille à plusieurs

reprises. Il regarde son ventre ou ses flancs, gratte la terre, frappe du pied, presse avec son front les corps qui sont devant lui ; sa bouche est chaude et sèche, sa peau est tendue et son poil piqué. Il recule au bout de sa longe, se tourmente, se couche, se relève.

Les premiers moyens auxquels il faut avoir recours consistent à mettre le cheval à la diète, ensuite on le fait frictionner fortement avec le bouchon et on le fait promener ; si le mal ne cède pas à ces moyens, on lui administre des breuvages mucilagineux et huileux ; on conseille aussi de stimuler la muqueuse par une ou deux doses d'éther sulfurique.

Le retour à la santé a lieu lorsque la constipation cesse, que les déjections alvines et urinaires s'exécutent ; elles sont dures ou liquides, mais toujours très-fortes ; les dégagements de gaz sont les signes assurés de la disparition du mal.

Article Deuxième.

DES COLIQUES.

La dénomination de colique indique que le siége de cette affection est à la muqueuse du colon. Cependant on désigne encore sous ce nom, des affections dont le siége existe à diverses parties de l'appareil digestif. La colique se manifeste par tous les symptômes qui sont propres à l'indigestion aiguë. L'animal qui en souffre, se couche, se roule, se relève brusquement, gratte la terre ; son corps se couvre d'écume, il éprouve des frissons, des sueurs froides ; cet état est toujours très-grave ; il faut tout le talent du vétérinaire pour soigner le cheval qui en est affecté ; avant qu'il

soit arrivé, on s'empressera de faire frictionner fortement la région abdominale et on fera prendre au cheval des breuvages émollients.

M. Hurtrel, dans son dictionnaire de médecine vétérinaire, dit :

« Si, à l'égard de toutes les maladies, il est infiniment » plus essentiel de savoir les prévenir que de chercher à » savoir les guérir, c'est surtout aux indigestions et aux » coliques que cette vérité est applicable, et c'est par un » emploi bien entendu des règles prescrites, par une bonne » hygiène, qu'on peut concourir à remplir cet important » objet. »

Parmi les causes nombreuses qui occasionnent les indigestions et les coliques, il faut éviter l'eau séléniteuse, celle qu'on donne à la sortie du puits pendant l'été, et dont la température basse irrite la muqueuse gastro-intestinale. On remarque que les indigestions sont très-fréquentes au printemps, parce que l'on donne souvent alors du vert mal récolté, encore imprégné d'eau, et que les animaux qui en sont très-friands en mangent abondamment.

Le son donné sec suffit aussi souvent pour produire le trouble dans les phénomènes digestifs et occasionner des coliques. L'hygiène a beau recommander le repos avant et après le repas, on déroge cependant tous les jours à cette recommandation. Avant le repas, il faut que le repos permette aux forces de se mettre en équilibre et de ramener à l'estomac celles que le travail a détournées.

Lorsque les chevaux ont beaucoup travaillé, et qu'ils doivent ne passer que quelques heures à l'écurie, on doit éviter de les laisser satisfaire gloutonnement leur voracité excitée par une abstinence plus ou moins longue. C'est avec les chevaux naturellement voraces qu'il est indispensable d'avoir cette précaution. Enfin, répétons que les coliques sont dues encore aux transitions d'un air chaud à un air froid et humide, car la membrane gastro-intestinale ne tarde

pas à ressentir sympathiquement l'irritation que la peau a éprouvée.

Lorsque les animaux ont été longtemps mal nourris, mal soignés, et qu'ils ont été surmenés, leur estomac affaibli demande qu'on leur donne des aliments de première qualité, susceptibles d'être élaborés facilement, sans fatiguer les forces digestives.

CHAPITRE TREIZIÈME.

AFFECTIONS DU PIED.

De la piqûre. — Les accidents qui proviennent de la ferrure mal faite sont les premiers qu'il faut indiquer, parce qu'ils sont très-fréquents et que leurs suites sont souvent très-graves.

Quand un clou a été mal broché, qu'il a atteint les parties sensibles du pied, la douleur que l'animal en ressent lui fait retirer le pied ; c'est une preuve qu'il a été piqué. On doit alors s'empresser de retirer le clou, et le mal cesse ordinairement avec la cause qui l'avait produit.

Des Retraites de clous. — Les clous dits pailleux se divisent quelquefois en deux lames sous les coups de brochoir, une lame va gagner les parties vives, tandis que l'autre sort à l'extérieur, et on la rive sans s'apercevoir de ce qui a eu lieu. C'est ce qu'on appelle une retraite de clous.

Il peut encore arriver qu'une souche de clou soit restée dans la corne, lorsqu'on aura détaché un vieux fer. Si alors on vient à brocher un nouveau clou, il pourra rencontrer cette souche, la pousser jusque dans les parties vives et y produire des désordres plus ou moins graves.

Dans ces deux cas, la douleur qui accompagnera le mal en décellera la cause ; du reste, on le reconnaîtra en sondant le pied ; le remède à y apporter consiste à enlever le clou et à calmer par des antiphlogistiques l'inflammation qu'il a déterminée.

Pieds serrés. — Les pieds serrés sont ceux dont on a comprimé la corne trop fortement en enfonçant les clous à coup de brochoir, souvent dans l'intention de forcer le fer mal ajusté de se rapprocher de la paroi, lorsque son manque de rapport de forme avec elle s'y oppose : ce resserrement est souvent si douloureux qu'il occasionne la boiterie. Les soins à apporter à ce mal sont de faire déferrer et de calmer l'inflammation.

On ne saurait trop s'opposer à cette pratique des mauvais maréchaux de trop serrer les pieds, d'abord parce qu'elle dissimule les défauts de la ferrure, et ensuite qu'elle affecte douloureusement l'organe.

Sole brulée. — Lorsque le fer a été appliqué trop chaud sur la sole, les fluides nourriciers, absorbés par le calorique, manquent à la régénération de la corne qui ne tarde pas à se dessécher et à s'atrophier.

On s'aperçoit que la corne a été brûlée, lorsqu'en la parant, elle présente une couleur brunâtre à mesure que le boutoir arrive aux couches les plus profondes.

On emploiera alors les moyens propres à ramollir les tissus de la corne et à seconder leur nutrition.

Des bleimes. — On donne le nom de bleime à des meurtrissures des talons ou des quartiers ; elles viennent à la suite de marches forcées, du séjour trop prolongé à l'écurie ou d'une mauvaise ferrure ; les chevaux de pur sang, dont les pieds sont souvent serrés et dont la corne est sèche, y sont très-sujets.

On distingue les bleimes sèches des bleimes suppurées : les premières sont dues à un principe d'inflammation des tissus sous-jacents de la corne ; les secondes sont passées à l'état d'abcès, qui occasionne l'élimination de la matière purulente au point ordinairement d'insertion entre la paroi et la peau. On dit alors que la matière souffle aux poils.

Les bleimes sont des maladies longues, difficiles à traiter; elles diminuent d'autant plus la valeur des chevaux qui en sont affectés, qu'ils sont sujets au retour de ces affections, lors même qu'elles ont été bien guéries.

Il faut laisser aux vétérinaires le soin de les traiter; car elles dégénèrent souvent en javard encorné, affection qui demande quelquefois une opération chirurgicale; elles engendrent aussi des maladies qui entraînent la désorganisation des tissus du pied.

Lorsqu'une bleime se déclare, on commence à amincir les talons avec la feuille de sauge, et on applique sur la partie malade des cataplasmes émollients.

Des seimes. — Les divisions de la corne à la pince s'appellent soie ou pied de bœuf, et aux quartiers seime-quarte; elles sont dues à des meurtrissures ou à l'inflammation de la corne, par suite de marches forcées, surtout sur des terrains caillouteux. Ces affections sont encore longues et difficiles à traiter.

De la fourbure. — La fourbure consiste dans l'inflammation du tissu réticulaire; elle reconnaît pour causes les marches forcées, le resserrement trop grand du fer, et l'excès d'alimentation avec des substances échauffantes ou trop nutritives.

Les premiers signes du mal se manifestent par la difficulté avec laquelle le cheval marche. Si la fourbure a attaqué les pieds de devant, le cheval opère son appui plus en talon qu'en pince, pour éviter que l'os du pied se porte vers cette partie et comprime douloureusement le tissu réticulaire. Il engage aussi les pieds de derrière sous la masse pour appeler l'appui sur eux et soulager d'autant plus ceux de devant.

Si on vient alors à palper les pieds malades, on reconnaît par leur chaleur qu'ils sont le siége d'une inflammation violente.

Pour la calmer, on s'empresse d'abord de faire déferrer les pieds, de les plonger dans de l'eau froide, ou encore de faire un creux en terre, d'y former un lit de terre glaise mouillée, dans lequel on force les pieds de tremper; enfin, ces soins se complettent de ceux du régime et de la cessation absolue de travail.

Si l'inflammation ne s'éteint pas par ces moyens, il faut, d'après l'avis de M. Gérard, faire des frictions d'essence de térébenthine ou d'huile essentielle de lavande sur les genoux, et des saignées, afin d'obtenir la déviation des phénomènes inflammatoires.

Clous de rue. — Lorsqu'un clou de rue, un chicot de bois ou un corps étranger quelconque s'introduit dans la face plantaire du pied, on dit que le cheval à un clou de rue. Le mal s'annonce toujours alors par la boiterie. On examine le pied avec attention, après l'avoir approprié avec le cure-pied, aussitôt qu'on a reconnu l'endroit où s'est fixé le corps étranger, on s'empresse de l'extirper avec tout le soin nécessaire pour empêcher qu'il ne se casse dans la blessure. On fait un creux en forme d'entonnoir à la partie affectée, si on s'aperçoit qu'elle laisse transsuder du pu : cette forme donnée à cette entaille a pour objet de seconder l'écoulement de la matière purulente et d'empêcher qu'elle ne s'accumule dans la blessure et y forme un clapier purulent.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

DES MALADIES CONTAGIEUSES.

Article Premier.

DE LA MORVE.

Parmi toutes les maladies auxquelles le cheval est exposé, la morve est une de celles qui est à redouter davantage, car on l'a vue souvent décimer d'une manière effrayante les rangs de la cavalerie.

Parmi les médecins vétérinaires qui ont fait une étude spéciale et approfondie de cette cruelle maladie, on cite MM. Dupuy, Philippe, Lafond, Hurtrel-d'Arboval. Il est fâcheux d'avoir à dire que leurs recherches sont loin d'avoir amené la solution du problème, car elles les ont conduits à des opinions même des plus dissidentes sur son siége, sa nature et son traitement. D'où il faut conclure que la morve est encore loin d'être connue, et qu'il faut attendre du temps et des recherches de la science vétérinaire la solution de ces difficultés.

Comme il importe à l'officier de cavalerie de bien connaître les symptômes de la morve, pour prendre les mesures nécessaires à empêcher sa contagion, on va chercher à les déterminer.

Les symptômes les plus ordinaires sont le jetage par un ou par deux nazeaux d'un flux verdâtre, adhérent aux ailes du nez et d'une odeur fétide, la couleur plombée de la pituitaire, l'engorgement des glandes de l'auge et leur adhérence à l'os de la ganache, les ulcérations de la membrane, sont un des derniers termes qui caractérisent l'intensité du mal. Du moment où ces symptômes se montrent, il faut isoler l'animal.

On ne saurait apporter trop de scrupule à l'observance de cette règle, car il n'existe aucun danger à la suivre, et la négliger peut avoir les conséquences les plus funestes, soit de rendre morveux tous les chevaux d'une écurie dans laquelle aurait habité un seul cheval atteint de cette maladie.

On insistera aussi sur l'utilité de faire abattre les chevaux morveux, aussitôt que la maladie est reconnue avoir atteint le terme où elle est incurable. C'est dans les écoles vétérinaires et non dans les régiments que l'on doit faire des expériences sur le traitement des chevaux morveux.

Il est bon de rappeler aussi à ce sujet combien il importe de faire attention, lorsqu'on approche un cheval morveux, de s'assurer, si on n'a pas quelques écorchures qui pourraient faciliter l'inoculation du fluide morbide, car il n'est que trop démontré aujourd'hui, par de funestes exemples, que la contagion de la morve a lieu des animaux aux hommes.

Causes occasionnelles de la morve.

Si les études auxquelles se sont livrés les vétérinaires pour découvrir le siége de la morve et déterminer son mode de traitement n'ont pas été couronnées de succès, il faut dire qu'elles ont toutefois conduit à l'appréciation des causes occasionnelles de cette maladie, ce qui est déjà un pas immense fait dans la voie du problème à résoudre. L'appauvrissement du sang paraît être la cause à laquelle il faut attribuer le plus ordinairement l'existence de la morve; c'est pourquoi elle frappe les chevaux qui ont souffert de

l'excès de travail, de la mauvaise nourriture, du défaut de soins hygiéniques, de convalescence amenée par des maladies longues et graves; l'insalubrité des écuries, et le séjour prolongé qu'y font les animaux, les prédisposent beaucoup à contracter cette maladie; c'est ce que prouvent les cas de morve qui sont si fréquents parmi les chevaux de troupe et des maîtres de poste, et généralement dans toutes les écuries où sont agglomérés les chevaux. A l'encontre de ce fait, on voit que les chevaux des paysans, souvent mal nourris, mal soignés et excédés de travail, sont très-rarement atteints de la morve; la raison en est attribuable incontestablement à ce qu'ils vivent continuellement en plein air et séjournent très-peu dans les écuries, qui, du reste, sont moins saines encore que celles des chevaux de troupe.

Je vais citer une anecdote qui confirmera suffisamment ma proposition (1).

(1) Lorsqu'en 1806 Kosciusko commandait l'armée polonaise contre la Prusse, on vient lui annoncer que la morve venait de se déclarer sur un très-grand nombre de chevaux de sa cavalerie, et qu'il était urgent d'arrêter la contagion, en sacrifiant immédiatement tous les animaux atteints de la maladie.

L'illustre défenseur de la Pologne hésita un instant sur le parti qu'il avait à prendre; mais bientôt, par une de ces inspirations qui viennent à l'esprit des hommes de résolution, il se dit: Je n'affaiblirai pas ma cavalerie en sacrifiant mes chevaux morveux, ce serait diminuer mes chances de succès; d'ailleurs, il arrivera que, si je suis battu, j'aurai une compensation à ma défaite, en laissant entre les mains de mon ennemi des chevaux qui infecteront les siens; tandis que, si je suis vainqueur, je ferai abattre mes chevaux morveux, et je ne serai pas embarrassé de les remplacer dans les rangs de l'armée prussienne.

L'occasion de suivre son projet ne se fit pas attendre, car Kosciusko entra bientôt en action et battit l'ennemi complétement.

Sous les préoccupations des événements de la guerre, plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'il vînt à l'esprit de Kosciusko de songer à ce qu'étaient devenus les chevaux morveux; mais lorsqu'il vint à s'en informer, il apprit, à son grand étonnement, qu'ils étaient tous en parfaite santé.

Terminons par quelques considérations sur la contagion de la morve. Cette question partage encore aujourd'hui, comme autrefois, en deux camps, les contagionistes et les anticontagionistes. De chaque côté on soutient des théories et on invoque des faits propres à démontrer les opinions diamétralement opposées. On a, disent les anticontagionistes, inoculé du virus morveux dans les veines de chevaux sains, et leur santé n'en a ressenti aucune altération. Les faits ne sont que trop nombreux pour établir, d'autre part, que la morve se transmet tous les jours par la cohabitation des chevaux morveux avec des chevaux sains.

Que faut-il conclure de ces anomalies dans le résultat des expériences, si ce n'est que la morve n'est pas toujours de la même nature, et qu'elle peut revêtir des caractères qui la rendent contagieuse? Ainsi on s'accorde à reconnaître qu'elle est toujours contagieuse quand elle est à l'état aigu, tandis qu'à l'état chronique sa transmission est contestée; elle peut dépendre des prédispositions des animaux à contracter la maladie.

Or, puisqu'on ne saurait reconnaître la nature de la morve et la tendance des animaux à subir l'influence de la contagion, la prudence ordonne de se conduire avec les chevaux morveux, comme s'il était certain qu'ils dussent

qu'aucun d'eux ne donnait de signes de morve. Comment donc cette maladie avait-elle pu disparaître? Il fallait bien en attribuer la cause à l'abandon des écuries où ils avaient été entassés, avant leur entrée en rase campagne, et la condition meilleure où ils s'étaient trouvés depuis qu'ils étaient entrés sur le territoire de la guerre, vivant en plein air, marchant jour et nuit et ne se reposant que dans les bivouacs.

Ce fait-là, comme tant d'autres du même genre qu'on pourrait citer, prouve bien d'une manière incontestable que les mauvaises conditions hygiéniques dans lesquelles se trouvent les chevaux ont une grande part dans leur prédisposition à contracter la morve.

Il faut admettre que la morve, dont furent atteints les chevaux de Kosciusko, était à l'état chronique, et non pas à l'état aigu.

transmettre leur maladie à ceux qui habiteraient avec eux, d'où on conclura la nécessité de les isoler aussitôt que se montrent les symptômes du mal.

Article Deuxième.

DU FARCIN.

Le farcin est une maladie dont le siége principal est dans le système lymphatique et qui se montre à l'extérieur avec des symptômes variables, tels que boutons, tumeurs, engorgements et cordons, avec ou sans plaies ulcéreuses. On arrête souvent cette éruption par un traitement spécial ou par la cautérisation; mais il n'est pas aussi facile de la guérir quand les boutons abandonnent les lymphatiques superficiels pour atteindre ceux qui pénètrent les tissus des organes essentiels à la vie, car il devient impossible d'arriver jusqu'à eux par des moyens thérapeutiques, et alors il n'est pas rare que l'animal succombe à la maladie.

D'après l'opinion généralement admise que le système lymphatique est essentiellement affecté dans le farcin, on a eu raison de chercher dans le mode particulier de l'alimentation les moyens d'enrichir le sang par les principes les plus réparateurs, afin de faire prédominer le système artériel sur le système des vaisseaux absorbants.

Article Troisième.

DE LA GALE.

La gale se guérit par son spécifique, le soufre. Il est reconnu aujourd'hui qu'elle est due parfois à un petit insecte du genre acare qui s'établit à la base des poils ou entre cuir

et chair; en observant l'acare à l'œil nu chez les grands herbivores, il se présente dans des dimensions suffisantes pour qu'on puisse distinguer ses pattes et la trompe dont il est armé. La gale provient souvent de la malpropreté, c'est pourquoi on la rencontre particulièrement chez les animaux mal soignés, placés dans de mauvaises conditions hygiéniques; elle affecte souvent les chevaux de rouliers et ceux qu'on emploie au halage des bateaux.

Aussitôt que se déclarent les symptômes de la gale, il importe d'isoler complètement les animaux qui en sont atteints, car si on négligeait cette précaution, on serait exposé à voir la contagion atteindre les animaux sains.

Article Quatrième.

DU CHARBON.

Cette affection, toujours grave et à terminaison rapide, se reconnaît ordinairement au développement de tumeurs qui viennent au poitrail, à la face interne des cuisses ou à la langue; elles renferment une humeur roussâtre et présentent quelquefois au centre une espèce de bourbillon qui se détache du reste de la tumeur.

Il faut bien se donner de garde de transiger avec ce mal, car il marche avec une rapidité telle, qu'il suffit de quelques heures pour faire succomber le cheval qui en est atteint. Aussitôt son invasion, il faut extirper les boutons ou les détruire par la cautérisation.

Non-seulement la contagion du charbon a lieu entre les animaux, mais elle se transmet encore de ceux-ci à l'homme. On rapporte qu'un terrassier, ayant remué la terre à l'endroit où on avait inhumé des chevaux morts de charbon,

fut atteint tout-à-coup d'un violent mal de tête; des boutons charbonneux couvrirent bientôt ses joues, envahirent son corps, et il mourut en 24 heures.

Article Cinquième.

DE LA RAGE.

La rage est propre aux carnivores; il est rare qu'elle attaque les herbivores. Le naturel doux de ceux-ci les préserve de cette maladie, qui vient presque toujours à la suite d'accès de fureur ou d'une excitation violente quelconque.

L'animal enragé a généralement du dégoût pour l'eau, c'est pourquoi on l'appelle hydrophobe; ses lèvres se couvrent d'écume, ses yeux sont étincelants; il les roule dans sa tête d'une manière effrayante, se précipite sur ce qu'il rencontre, mord, donne des coups de cornes ou de pieds.

Un médecin russe a prétendu que le virus de la rage était renfermé dans de petites vessicules ou poches membraneuses qui se forment sur les côtés de la langue, à la base des gencives. D'après son opinion, il en serait chez les animaux enragés comme chez les bêtes venimeuses, dont le venin existe aussi à la base des dents.

La fièvre de la rage est de quinze à quarante jours.

CHAPITRE QUINZIÈME.

MALADIES NERVEUSES.

Article Premier.

DU VERTIGE.

Le vertige, comme l'épilepsie et l'immobilité, prend son siége dans l'affection du système nerveux. Dans les paroxismes du vertige, l'animal, étant dans un état violent d'excitation, est très-dangereux pour ceux qui l'approchent; il se livre à des actes de fureur, cherche à reculer, tire sur sa longe, se cabre et se renverse quelquefois, ou encore se précipite en avant, pousse avec sa tête les corps qui sont à sa portée; on a vu des chevaux attaqués de vertige briser des chaînes de fer et les licols de force, arracher des portions de mangeoires auxquelles ils étaient attachés, se précipiter sur des murs et s'y briser la tête. Ce qui prouve bien que cet état entraîne l'aberration des sens, c'est que les animaux ne voient plus, n'entendent plus, et ont perdu presque toute faculté sentante. Symptômes de cette maladie.

Aussitôt que s'annonce le vertige, il importe d'isoler le cheval, de lui mettre le licol de force et de ne l'approcher à Précautions à prendre.

qu'avec les plus grandes précautions. Aux attaques de vertige succède une stupeur complète ; c'est le repos que suscite la surexcitation des organes. Si la maladie est aiguë, elle emporte le cheval en peu de jours ; mais elle peut passer à l'état chronique et se terminer par l'immobilité ; on doit alors s'attendre à voir se reproduire le mal.

Article Deuxième.

ÉPILEPSIE.

Les cas d'épilepsie sont très-rares chez le cheval ; les symptômes de cette maladie sont plus graves encore que dans le vertige : le cheval qui est frappé d'épilepsie est saisi tout-à-coup de tremblement, d'étourdissement, de l'abolition des sens, et enfin de convulsions générales qui entraînent la chute du corps. Ses yeux sont saillants et pirouettent dans l'orbite ; il a les naseaux dilatés, la bouche écumeuse, les membres agités par des convulsions ; l'accès fini, il se relève et paraît étourdi pendant quelques minutes.

Les malheureux chevaux épileptiques montrent une insensibilité absolue ; on les voit monter dans les rateliers, s'y cramponner ou donner des coups de pied, se heurter violemment contre tous les corps qu'ils rencontrent, se jeter par terre ; ils ne voient plus, n'entendent plus ; leurs yeux roulent dans leur tête ; enfin ils se débattent et finissent par succomber à la violence de ces convulsions.

On prétend avoir guéri un cheval épileptique par l'application du moxa sur la partie antérieure du crâne.

Article Troisième.

DE L'IMMOBILITÉ.

L'immobilité est encore du nombre de ces maladies nerveuses qui déjouent toutes les investigations de la science vétérinaire.

Le cheval immobile est dans l'impossibité de reculer, ce qui prouve que le rein est en quelque sorte frappé de paralysie, puisqu'il se refuse à recevoir le poids de la masse à laquelle il doit imprimer le mouvement rétrograde.

Lorsqu'on suppose que cette maladie existe, pour avoir la juste mesure de sa gravité, on devra faire croiser les jambes de devant du cheval, alors on le verra faire des efforts pour les décroiser; mais il ne tardera pas à trahir l'impuissance où il est de les décroiser, car il tombera avant d'y réussir.

Il est très-dangereux de forcer le cheval immobile à reculer; il arrive alors que tous les moyens qu'on emploie pour le mettre en mouvement sont inutiles; mais, après avoir résisté ou plutôt paru insensible à l'éperon, au fouet et à tout autre stimulant, il entre tout à coup en état de révolte contre son cavalier, bondit, se cabre, se renverse même.

Lorsqu'on résume toutes les opinions dissidentes des praticiens sur la cause de l'immobilité, on est amené à cette triste conclusion, que le traitement de cette maladie ne peut être que très-conjectural, parce que le principe du mal est inconnu.

On a traité, dit-on, l'immobilité avec quelque succès par l'immersion d'eau bouillante sur la colonne vertébrale.

On revient toujours, dans le traitement des maladies nerveuses, à l'emploi de l'opium et du camphre.

Article Quatrième.

DU TÉTANOS.

Le tétanos détermine la contraction permanente et très-intense des muscles de l'encolure, de la mâchoire et quelquefois de toute l'économie, qui se resserrent à un tel point qu'on briserait plutôt les dents et les maxillaires que de les écarter. Si cet état persiste, il peut mettre le cheval en danger de mourir de faim, et on cite plus d'un exemple de ce résultat.

Le tétanos vient souvent à la suite d'opérations chirurgicales, comme celle de la castration ; des coups sur la tête, une forte insolation, des fourrages verts fermentés, sont encore la cause de cette maladie.

On rapporte qu'à Strasbourg l'eau froide des puits qu'on donne aux animaux a souvent produit le tétanos.

CHAPITRE SEIZIÈME.

LOI DU 20 MAI 1838,

CONCERNANT LES VICES RÉDHIBITOIRES DANS LES VENTES ET ÉCHANGES D'ANIMAUX DOMESTIQUES.

ARTICLE PREMIER. — Sont réputés vices rédhibitoires et donnant seuls ouverture à l'action de l'article 1641 du Code civil, dans les ventes des animaux domestiques ci-dessous désignés, sans distinction des localités où les ventes et échanges auront lieu, les maladies ou défauts ci-après.

Pour le cheval, l'âne et le mulet.

Fluxion périodique des yeux,	30 jours.
Épilepsie ou mal caduc,	30
Morve,	9
Farcin,	9
Maladies anciennes de poitrine ou vieilles courbatures,	9
Immobilité,	9
Pousse,	9
Cornage chronique,	9
Tic sans usure des dents,	9
Hernies inguinales intermittentes,	9
Boiterie intermittente pour cause de vieux mal,	9

ART. 2e. — L'action en réduction du prix, autorisée par l'article 1644 du Code civil, ne pourra être exercée dans les ventes et échanges d'animaux énoncés dans l'article ci-dessus.

Art. 3e. — Le délai pour intenter l'action redhibitoire sera, non compris le jour de la livraison :

De 30 jours pour les cas de fluxion périodique des yeux et d'épilepsie ou mal caduc ;

De 9 jours pour tous les autres cas.

Art. 4e — Si la livraison de l'animal a été effectuée, ou s'il a été conduit, dans les délais ci-dessus, hors du lieu du domicile du vendeur, les délais seront augmentés d'un jour par cinq myriamètres de distance, du domicile du vendeur au lieu où l'animal se trouve.

Art. 5e. — Dans tous les cas, l'acheteur, à peine d'être non-recevable, sera tenu de provoquer, dans les délais de l'article 3, la nomination d'experts, chargés de dresser le procès-verbal : la requête sera présentée au juge de paix du lieu où se trouve l'animal.

Ce juge nommera immédiatement, suivant l'exigence du cas, un ou trois experts qui devront opérer dans le plus bref délai.

Art. 6e. — La demande sera dispensée du préliminaire de conciliation, et l'affaire instruite et jugée comme matière sommaire.

Art. 7e. — Si, pendant les délais fixés par l'article 3, l'animal vient à périr, le vendeur ne sera pas tenu de la garantie, à moins que l'acheteur ne prouve que la perte de l'animal provient de l'une des maladies spécifiées dans l'article premier.

Art. 8e. — Le vendeur sera dispensé de la garantie résultant de la morve et du farcin, pour le cheval, l'âne et le mulet, et de la clavelée pour l'espèce ovine, s'il prouve que l'animal, depuis la livraison, a été mis en contact avec des animaux atteints de ces maladies.

TROISIÈME PARTIE.

INDUSTRIE CHEVALINE.

DES RACES.

CHAPITRE PREMIER.

GÉNÉRALITÉS SUR LES RACES.

Définitions. — Du cheval primitif dans les pays du midi. — Dans les contrées du nord. — Des changements produits par les localités.

Le mot de race s'emploie pour désigner les animaux qui ont entr'eux des caractères de ressemblance qu'ils tiennent de leurs père et mère et qu'ils transmettent à leur descendance; en sorte qu'ils forment une génération ou lignée d'individus qui se distinguent de ceux d'une autre race. Définitions.

Les races sont des variétés de l'espèce cheval (*equus caballus*). Elles sont formées par une ou plusieurs causes, telles que les climats, le sol, la nourriture, l'éducation, les habitudes acquises. Ces caractères se fixent à un tel point dans l'organisation, qu'ils se transmettent par voie d'hérédité.

Le cheval primitif, que l'on désigne sous l'expression de cheval arabe, a pris naissance sur le plateau de l'Asie, et s'est ensuite répandu sur toute la surface du globe. En quittant son premier berceau, il dut nécessairement subir l'influence des nouveaux agents climatériques des pays dans lesquels il se trouva transplanté.

Du cheval primitif dans les pays du midi.

Sous le beau ciel du midi, qui ressemble beaucoup à celui de son pays natal, il conserva sa taille moyenne et ses proportions harmonieuses, ses mouvements souples et élégants; il resta cheval de selle, en perdant toutefois les qualités de premier ordre qui lui sont propres.

Dans les contrées du nord.

Mais, en passant dans les climats froids et humides du nord, son organisation éprouva des modifications profondes qui s'étendirent jusqu'à ses organes intimes : on vit bientôt sa taille s'élever, ses formes se développer, s'alourdir; il perdit ces lignes élégantes, régulières, bien harmonisées qui sont un de ses traits de beauté les plus caractéristiques. Sa tête devint lourde, massive; ses yeux perdirent leur expression énergique, intelligente; sa peau s'épaissit, ses poils s'allongèrent, son pied s'élargit pour ne pas s'enfoncer sur le sol détrempé qu'il foulait. Il éprouva une transformation complète, en devenant cheval de trait lourd.

Des changements produits par les localités.

Le cheval des montagnes, dit M Houël, même dans les pays froids, conserva, tout en dégénérant, le cachet oriental, tandis que, même dans les pays chauds, le cheval des marais, soumis à une nourriture molle et abondante, prit une forte corpulence et des formes arrondies. Dès lors on conçoit quelle prodigieuse variété de types doit se trouver sur la surface de la terre. Il n'est pas une montagne, pas une vallée, pas une portion de rivage des mers, pas un plateau enfoncé dans les terres, qui, soumis à des influences particulières du sol, de végétation, de fécondité, de température, ne donnent un cachet particulier aux chevaux qui y naissent.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DU PUR SANG.

Définition du pur sang. — Par les qualités physiques du sang. — Par la force vitale. — Par le principe vital. — Inscription du pur sang au stuud-book. — Cheval tracé. — Le pur sang est quelquefois sans valeur. — Ce qu'on entend par performance.

Avant de faire connaître le cheval arabe, prototype de l'espèce chevaline, celui qui mérite surtout la qualification de pur sang, il est nécessaire de bien s'entendre sur la signification de cette épithète de pur sang, qui a soulevé tant de controverses dans le monde hippique et qui a été souvent interprétée par la mode, au lieu de l'être par la science. **Définition du pur sang.**

Lorsqu'on a étudié la nature du sang en physiologie, on a vu que celui des animaux qualifiés de pur sang était doué de qualités bien supérieures à celui des animaux communs; qu'il était composé d'un plus grand nombre de globules albumineux; qu'il était plus chaud, plus coloré, et qu'il renfermait moins de parties aqueuses que ce dernier. **Par les qualités physiques du sang.**

Mais ces propriétés physiques du pur sang ne suffisaient pas pour rendre compte de l'influence qu'il exerce sur le produit de la conception; elles ne pouvaient expliquer comment, sans cesse renouvelé par l'exercice incessant des actes de la vie, il conservait toujours sa puissance d'action chez les individus qui l'avaient reçu de leurs générateurs; comment il résistait à toutes les causes qui tendaient à le **Par la force vitale.**

détruire, et pouvait se conserver et se transmettre toujours avec ses qualités éminentes de génération en génération. C'est qu'il y a autre chose que le sang dans la transmission des qualités des types améliorateurs à leurs produits, c'est qu'il existe encore un principe qu'on ne saurait ni saisir ni définir, et qu'on peut appeler le principe de vie, ou encore la puissance organisatrice qui est inhérente au pur sang. C'est elle qui a fait dire à M. Huzard que la génération était la continuation de la vie des pères et mères par la vie de leurs enfants.

Par le principe vital.

Mais si ce principe est insaisissable, ce n'est pas une raison pour méconnaître son existence, lorsqu'il se révèle par des résultats dont on ne saurait nier la réalité. En effet, personne ne conteste l'existence du calorique, de la lumière, quoiqu'il ait été refusé jusqu'ici à l'intelligence humaine de déterminer la nature de ces principes impondérables; mais on reconnaît leur existence par leurs effets qui nous donnent les sensations de la chaleur et de la vision. De même, nous ne saurions nier l'existence du pur sang, lorsqu'il se révèle, chez les animaux qui l'ont reçu de leur procréateur, par le feu du regard, les qualités de fonds, de vitesse; lorsque nous admirons, par exemple, l'attitude fière et énergique du cheval arabe, son courage, ses facultés à résister aux privations et à des fatigues inouïes

Mais laissons parler, sur ce sujet, M. Gayot :

« Qu'est-ce donc que le pur sang? sinon la densité, le poids, la compacité des os, l'élasticité de la fibre musculaire, l'énergie de ses contractions, la résistance des tendons, leur volume, leur netteté, la puissance des attaches ou des ligaments, l'ampleur, le volume, la solidité de tous les viscères, de toutes les membranes, de tous les canaux..., le développement du cerveau, source de la force morale, de l'intelligence et des plus brillantes qualités..., la finesse de l'enveloppe extérieure et le soyeux des crins, une sensibilité exquise?...

» Le cheval abâtardi est l'antipode du pur sang ; il a l'air triste, morne, hébété, stupide, les formes grossières, empâtées, disjointes, disgracieuses, la démarche lente et traînée, la pose apathique et négligée ; il sue la mollesse par tous les pores.

» L'intérieur de cette machine est tout aussi défectueux : peu de vitalité dans les différents organes, indolence extrême dans toutes les fonctions, prédominence de l'élément aqueux dans le sang, abondance d'une lymphe épaisse et d'une graisse jaune et mollasse, véritable rouille animale, qui assiége, pénètre, obstrue toutes les voies, embarrasse tous les mouvements, en dégrade le moral autant que le physique est relâché. Peut-il donc là y avoir de la force et de la volonté, de l'énergie morale avec de la puissance ? Non ; c'est encore de la vie, mais de la vie sans chaleur. »

Inscription du pur sang au stuud-book

Comme tous les caractères que l'on vient d'assigner au pur sang offrent une grande difficulté dans leur juste appréciation, qu'ils pourraient être reconnus par les uns et contestés par les autres, il était important d'établir une règle qui fût admise par tout le monde. Elle consiste à donner la qualification de pur sang à tous les chevaux qui descendent du cheval arabe et de ses dérivés orientaux, ou encore du cheval anglais ou pur sang, par une filiation non interrompue et sans aucune souillure, c'est-à-dire sans mélange des races autres que celles-là, du côté du père et de la mère. Un registre nommé *Stuud-Book* sert à inscrire les noms des père et mère dont sont sortis les chevaux de pur sang. Ce registre est comparable, à certains égards, au registe de l'état-civil. Tout cheval qui y est inscrit est reconnu pur sang. *Il est tracé.* Il a sa généalogie constatée : c'est ce que les Anglais appellent *le Pédigré.*

Cheval tracé.

Le pur sang est quelquefois sans valeur.

Je comprends toutes les objections qui peuvent se soulever contre la validité des arrêts du stuud-book. Ainsi on dira qu'il se rencontre des chevaux très-médiocres sortis d'étalons de grand mérite, et qui avaient même fait leurs

preuves sur les hippodromes ; mais je répondrai que les parchemins de ces animaux dégénérés ne servent qu'à constater que les fils sont souvent déshérités des qualités de leur père et démentent ainsi leur noble origine. Par contre, on voit aussi des animaux dont les pères et mères sont inconnus et qui cependant peuvent rivaliser, pour la régularité de leur conformation et les facultés qui les distinguent, avec les animaux de l'origine la plus irréprochable.

Quoi qu'il en soit de ces anomalies à la loi de la génération, qui fait ordinairement hériter les fils des qualités de leurs pères, la règle générale conserve toute sa valeur ; elle établit que le cheval pur sang est celui qui est tracé au stuud-book, ce qui n'empêche pas de ne lui accorder son mérite réel que sous bénéfice d'inventaire.

Ce qu'on entend par performance.

Les Anglais comprennent trop bien le cheval pour avoir voulu baser toute la valeur du pur sang par son origine : ils ont bien pensé qu'elle devait être une des données essentielles de son estimation, attendu que le mérite des ascendants, constaté par l'épreuve des courses, était un gage presque certain de celui de leurs descendants ; mais ils ont voulu en appeler également à l'expérience des faits accomplis pour juger la valeur propre de ceux-ci. C'est pourquoi ils ont établi un autre registre, appelé le *Calendrier des Courses*, où sont consignées toutes les courses faites par leurs pur-sang, ainsi que les prix qu'ils ont gagnés. Ce registre, étudié avec soin et intelligence, fournit la meilleure de toutes les solutions du mérite du pur sang ; il montre que tel produit, issu d'une souche renommée, peut démentir ce qu'on avait le droit d'attendre de lui, de même que tel autre peut valoir plus que ses père et mère et s'élever à une réputation qui soit le point de départ d'une lignée d'un ordre supérieur.

Les Anglais expriment par le nom de *performance* cet énoncé des prix de course de leurs chevaux de pur sang.

Les Arabes et les Tartares nous ont appris depuis long-

temps qu'il faut juger le cheval par ses œuvres autant que par ses parchemins ; ainsi, les premiers ne donnent aux descendants de Koklani le nom de cette race d'élite, qu'autant qu'ils l'ont mérité par des épreuves de courses, par de longues fatigues et des privations de tout genre.

Les Tartares poussent ces épreuves jusqu'à la cruauté, puisqu'ils font faire à leurs chevaux des courses dont ils augmentent la durée et la vitesse à mesure qu'ils les condamnent à une abstinence plus rigoureuse.

CHAPITRE TROISIÈME.

DU CHEVAL ARABE.

Définition du cheval arabe pur sang.

Le nom de cheval arabe s'applique généralement à tous les chevaux nés en Orient; mais il faut réserver la qualification de cheval arabe type, ou arabe pur sang, à celui qui a conservé les qualités éminentes de la souche primitive dont il est sorti. Sobre, courageux, robuste, infatigable, il est seul le type améliorateur par excellence, parce qu'il est la source à laquelle toutes les races ont été puiser leurs qualités pour se relever de leur abâtardissement.

Il n'est pas nécessaire d'être connaisseur pour être frappé d'admiration à la vue du cheval arabe pur sang; il faut avoir seulement le sentiment du beau qui nous saisit lorsque nous nous trouvons en présence des œuvres les plus parfaites de la création (1).

(1) Le cheval arabe a été le sujet des chants poétiques des écrivains de l'antiquité la plus reculée.

« Est-ce toi, dit Dieu à Job, qui as donné la forme au cheval, qui as
» hérissé son col d'une crinière mouvante ?

» Le feras-tu bondir comme une sauterelle ?

» Son souffle répand la terreur !

» Il creuse du pied la terre; il s'élance avec orgueil; il court au-
» devant des armes.

» Il rit de la peur; il affronte le glaive; sur lui le bruit du carquois
» retentit, la flamme de la lame et du javelot étincelle; il bouillonne, il
» frémit, il dévore l'espace.

» A-t il entendu la trompette ? C'est elle ! dit-il, allons ! Et de loin il
» respire le combat, la voix tonnante des chefs, et le fracas des armes. »

Quand on a vu une fois dans sa vie le cheval arabe, on ne l'oublie jamais, et si on a eu le bonheur de le monter, pour peu que l'on soit cavalier, on reconnaît qu'aucun cheval ne peut lui être comparé, sous le rapport de la souplessse, de l'harmonie et de la cadence de ses mouvements.

Le premier trait de beauté du cheval arabe consiste dans la régularité de son ensemble, qui résulte de la beauté de ses lignes et de l'harmonie de ses proportions. Ses formes sont sèches, anguleuses, parce que ses tissus sont denses, serrés C'est ce que les orientaux expriment dans leur langage métaphorique, quand ils disent que le cheval arabe a *les chairs de marbre et les os d'ivoire.*

Si on cherche à étudier l'admirable structure de cette machine vivante, on reconnaît bientôt que ses leviers osseux sont construits dans des conditions dynamiques les plus favorables pour produire une grande somme de vitesse, sans prédominer toutefois sur les autres qualités jusqu'à leur porter préjudice. Car, si cette loi de l'harmonie, à laquelle satisfont toujours les œuvres les plus complètes de l'art et de la nature, a été violée, il pourra bien en résulter quelques qualités exceptionnelles transcendantes; mais elles n'auront été acquises qu'à l'exclusion des autres. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, on fera remarquer que la supervitesse que l'on a obtenue dans certains chevaux de course a été due en partie à l'excès de longueur des leviers, qui a diminué proportionnellement leur force comme supports solides et résistants.

Harmonie des proportions et des facultés.

Dans le cheval arabe, qui est ce que la nature l'a fait, toutes ses qualités lui sont dévolues dans une mesure si sagement combinée, qu'elles s'entr'aident mutuellement, se solidarisent de manière à former une machine parfaite, capable de fonctionner vite et longtemps.

Qualités du garrot identiques avec celles de l'avant-main.

Le cheval arabe a le garrot élevé, placé en arrière, empiétant sur l'étendue du dos et du rein et ne leur laissant que les dimensions nécessaires pour assurer leur force de

résistance sans exclure leur souplesse et leur mobilité ; l'épaule, couchée sur le corps en regagnant le garrot par sa partie supérieure, acquiert le juste degré d'inclinaison favorable à l'étendue de son mouvement. C'est encore le garrot, véritable clef de voûte de l'avant-main, d'après l'heureuse expression de M. Richard, qui donne naissance à une encolure svelte, légère, gouvernail agile de la machine, toujours prêt à l'engager dans toutes les voies qu'elle doit suivre.

Qualités du rein identiques avec l'arrière-main.

Le rein, cette autre clef de voûte de l'arrière-main, est toujours solidement construit, fort, souple et large, parce que les belles proportions de la croupe ne lui laissent que les justes proportions nécessaires à remplir ces conditions.

Ligne du dos.

Ainsi, on voit que, dans le cheval type de l'espèce, les qualités du garrot engendrent celles de l'encolure, du dos, du rein, de l'épaule; de même que celles du rein sont un gage de bonté de l'arrière-main.

Enfin, la ligne qui commence au garrot et s'étend jusqu'à la queue, ligne qu'on est convenu d'appeler ligne du dos, se dessine, soutenue, horizontale, offrant les garanties de force et de souplesse de toute la machine animale.

Beauté du corps.

Le corps du cheval arabe est un cylindre parfait, surtout bien développé, près l'attache des coudes, caractère très-désirable, parce qu'il assure la largeur de la poitrine, à laquelle répondent les autres conditions de sa bonté, savoir : sa profondeur et sa hauteur, et enfin la largeur moyenne du poitrail; le ventre est peu développé, les flancs sont courts, conséquence de la brièveté du rein.

Beauté de la tête.

Tout le monde connaît la beauté de la tête du cheval arabe; elle existe jusqu'à un certain point dans toutes les races qui ont du sang arabe dans les veines, et suffit pour les faire reconnaître : le front du cheval arabe est vaste, étendu sur le chanfrein; ses oreilles sont bien plantées et petites, le bout du nez paraît d'autant plus fin que la par-

tie supérieure de la tête est très-développée. On admire surtout ses yeux, grands, ouverts, enchâssés dans des orbites saillantes, brillant des feux de l'énergie et de la puissance, tout en exprimant cette douceur de caractère qui lui est naturelle, ce qui fait dire avec raison qu'il a le regard ami.

Raison de la largeur du front.

Mais il faut s'arrêter un instant sur cette particularité de la largeur du front, qui est un des traits les plus caractéristiques du cheval arabe, de ses dérivés et généralement de toutes les races d'élite. Évidemment la largeur du front exprime la capacité de la boite crânienne et celle-ci engendre nécessairement la capacité du canal creusé dans l'épaisseur des vertèbres et qui recèle le prolongement rachidien; or, si on se rappelle que le cerveau est l'organe qui stimule tous les organes, élève toutes les facultés au plus haut degré de puissance qu'elles puissent atteindre, il paraîtra naturel que le volume du cerveau soit considérable dans le cheval type, qui est supérieur à tous les autres par l'énergie inépuisable de ses facultés.

Je ne sache pas que personne ait mis en lumière cette proposition d'une manière aussi saisissante de vérité que M. Prince, professeur à l'école de Toulouse : il a démontré que la largeur du front est la première condition qui assure la capacité de la boîte du cerveau; que de la capacité de cette boîte résulte celle du canal rachidien; que ce premier trait de conformation détermine encore l'écartement des condyles temporaux et des branches des maxillaires, et partant un espacement plus considérable où se loge un larynx vaste, étendu, donnant naissance à une trachée-artère, à des bronches, à des vessicules aériennes également très-développées. Ainsi le système nerveux, qui domine les fonctions circulatoires et respiratoires, assurera la confection d'un sang pur, riche, vivifiant, propre à solliciter les contractions rapides et énergiques des muscles.

Ainsi la largeur du front pronostique, résume les qualités

de fonds, d'haleine, de vitesse, caractères distinctifs du cheval type ; il résume encore le *principe de vie* qu'il a transmis à tous les individus issus de lui, principe qui a résisté à toutes les influences climatériques tendant à l'annihiler et à le détruire (1).

Le pur sang anglais issu de l'arabe a bien reçu de lui cette puissance organisatrice, ce germe de vie qui lui est propre ; mais il a revêtu des formes particulières, sous l'influence du climat de l'Angleterre, et par l'action de la main de l'homme, qui a su le modifier selon les résultats qu'il a voulu produire.

Beauté des membres.

Pour finir cette esquisse du cheval arabe, disons que ses extrémités sont d'une beauté remarquable, que les masses charnues des avant-bras, des mollets se dessinent en relief, sous la peau ; que ses articulations sont sèches, bien appuyées, nettement accusées ; que celles du garrot particulièrement sont trempées d'acier, ses tendons très-volumineux relativement à l'ensemble ; les paturons, quoiqu'un peu longs, ont beaucoup de force et de soutien ; les pieds petits, d'une corne excellente ; les châtaignes sont peu développées.

Finesse de la peau et des poils.

La peau du cheval arabe est un de ses traits remarquables de beauté ; elle est tellement fine que l'on voit, à travers son épaisseur, se dessiner le réseau des vaisseaux et des nerfs ; des poils fins et soyeux produisent dans les ro-

(1) M. Prince a dit :

« S'il est dans l'étude des animaux une loi belle et féconde, c'est celle qui nous montre la relation constante qui préside au développement des organes dont les actions sont dépendantes les unes des autres. Avec cette haute idée, le rapprochement et la comparaison des parties donnent lieu aux résultats les plus intéressants et souvent les plus imprévus.

» Au milieu d'autres preuves, ce principe en trouve une dans les dimensions plus grandes que donnent aux régions qu'elles occupent les masses nerveuses, dont la prépondérance est à nos yeux, nous devons le dire, le caractère le plus élevé *de la noblesse des races.* »

Type Arabe, pur sang du Nedjd. — Page 225.

bes d'un blanc argenté un reflet chatoyant, comme celui des étoffes de soie; sa crinière, également fine et soyeuse, ondoie, sous le moindre souffle du vent; sa queue se relève en trompe aussitôt qu'il s'anime et se met en action; car c'est ici l'occasion de dire que le cheval arabe est assez froid au repos; mais du moment où il voit l'espace devant lui pour courir, qu'il respire l'air extérieur, il se compose, s'anime, se monte par degrés; son attitude devient fière, hardie; de nombreux vaisseaux sillonnent sa peau; on voit, disent les Orientaux, le sang lui sortir par tous les pores.

Après avoir décrit les caractères extérieurs les plus saisissables du cheval arabe, il reste à en parler: 1° sous le rapport de la pureté de son origine; 2° sous celui des qualités de fonds et de vitesse, dont il doit donner la preuve pour justifier, aux yeux des Arabes, la noblesse des familles dont il descend.

Variétés des races arabes.

Les Arabes ont admis, comme nous, des variétés ou des sous-races qui se distinguent par leur différence de mérite. Ils désignent la race qui occupe le premier rang sous le nom de Koklani ou Koheil; elle tire son origine des familles les plus anciennes et remonte jusqu'aux cinq juments favorites du Prophète, et même, s'il faut en croire les Bédouins, elle descendrait en ligne directe des haras de Salomon.

La deuxième espèce est celle de Kadeski, inférieure à la première par son origine et les qualités qui en dépendent.

Enfin la troisième, appelée Knédichi ou Attechi, répond à ces espèces communes produites par le mélange des races.

Race du Nedjd.

D'après l'opinion générale, c'est dans le pays de Nedjd que se rencontre le cheval arabe, offrant le cachet de perfection le plus prononcé de sa race. M. Hammont, dont le nom fait autorité en pareille matière, dit :

« Parmi toutes les races chevalines orientales, il n'en est pas auxquelles les Orientaux attachent autant de valeur qu'à celle de l'Arabie centrale, du Nedjd. Partout, en Égypte, en Syrie, en Perse, chez les Arabes de l'Hidjaz, à Constantinople, le cheval Nedjd est cité comme le type de l'espèce. Dans l'Arabie centrale, on rencontre plusieurs sous-variétés assez distinctes pour devoir être citées; ainsi on trouve le cheval Kenel, c'est le plus ancien; les Bédouins font remonter son origine jusqu'à l'époque du prophète..... Le cheval Nedjd a les formes anguleuses; les couleurs les plus ordinaires de la robe sont le gris-clair, le gris-truité et l'alezan brûlé. Le cheval du Nedjd est encore jeune à 25 ans; il va jusqu'à 50 ans. »

M. Hammont dit avoir vu des chevaux de 30 ans saillir avec promptitude.

Les Amazis forment une tribu de chevaux très-renommés, mais cependant inférieurs au Nedjd.

M. Houel dit:

« Le pays du Nedjd est à peu près l'ancienne Arabie déserte et forme le centre de l'Arabie; c'est une contrée montagneuse et coupée de déserts de sables; là, sur un sol sec et pierreux, le cheval s'accoutume aux privations, aux courses longues et rapides; aussi les chevaux du Nedjd sont-ils renommés par leur vitesse et leur énergie : comme tous les chevaux des montagnes, ils sont d'un tempérament sec et nerveux et d'une grande élégance; leurs muscles sont bien sortis; ils sont, en général, de petite taille.

» Le Nedjd est un pays pauvre et aride et où la nourriture ordinaire manque souvent au cheval; aussi la nécessité lui a-t-elle fait contracter des habitudes omnivores : le lait des chamelles, les dattes et le jus qui en découle, la viande séchée et réduite en poudre, même, dit-on, la viande cuite et les bouillons de viande, viennent remplacer pour lui l'orge et les herbes des vallées desséchées par le vent du midi. »

Si le cheval arabe du Nedjd a conservé toute sa pureté de race, la cause en est due aux soins que mettent particulièrement les Bédouins à éviter toute mésalliance ; ils s'assurent de la noblesse d'origine des reproducteurs qu'ils emploient et de la réputation qu'ils ont acquise par leurs courses à travers les déserts, les poursuites des caravanes et la chasse aux gazelles et aux autruches.

Soins des Arabes dans les accouplements.

M. Buckard rapporte que la jument favorite du cheik Sand, qu'il montait toujours dans ses expéditions et qui était connue de toute l'Arabie, eut un poulain d'une beauté supérieure et qui promettait d'être le premier étalon de l'époque. Cependant Sand refusa de l'employer pour saillir, parce que sa mère n'était pas d'un sang pur, et, ne sachant qu'en faire (les Bédouins ne montent jamais leurs juments), il en fit présent au schériff (1).

On estime bien plus une noble extraction par les femelles que par les mâles : c'est le contraire en Europe.

Amélioration par les femelles.

En Arabie, l'amélioration se fait par les femelles; en France par les étalons.

Partage de la possession des poulinières.

La préférence que les Bédouins donnent aux juments sur les chevaux entiers tient à ce qu'elles sont douées d'un caractère sobre et qu'elles hennissent moins que les mâles. Les juments du désert sont d'un prix très-élevé ; les Bédouins se décident rarement à les vendre totalement ; ils ne les cèdent qu'en partie, afin de ne pas abandonner complètement leur possession. Ainsi ils vendent un tiers, un quart du ventre de la jument, c'est-à-dire que les trois ou quatre propriétaires, entre lesquels elle est partagée, auront le premier poulain, ou ceux qui viendront après.

M. le prince Pucker-Museau dit qu'une cavale appartenait à six maîtres : quatre d'entr'eux possédaient chacun une jambe, le cinquième était propriétaire de la tête et le sixième de la queue.

(1) *Argus des haras et des remontes.*

Monte des chevaux arabes.

De temps immémorial, la monte a lieu en Arabie en présence de témoins assermentés ; on surveille la jument, pendant un temps déterminé, pour être bien sûr qu'aucun étalon commun n'en approchera.

La naissance d'un poulain dans une tribu est un jour de fête et de réjouissance. Lorsqu'une jument met bas son poulain, le propriétaire fait constater, en présence de témoins, sa naissance et sa filiation ; le poulain est inscrit sur des *tables généalogiques*, espèce de stud-book, appelées *Hudje*. Ces certificats sont ordinairement véridiques, grâce à la surveillance des Bédouins à empêcher la fraude d'en fausser les titres.

L'acte dressé en cette circonstance est le plus important qui ait lieu parmi les Bédouins, persuadés qu'ils sont que la conservation de leur nation tient à celle de leur race de chevaux descendant des juments favorites de Mahomet (1).

(1) Voici un modèle de ces certificats de naissance :

« Écrit le 16 de Safur de l'an 1223.

» Au nom de Dieu le miséricordieux, c'est de lui que nous attendons assistance et protection. Le Prophète a dit : « Que mon peuple ne s'assemble jamais pour commettre des actions illégitimes..... » Voici l'objet de ce document authentique : « Nous, soussignés, déclarons devant l'Être suprême, attestons, affirmons et jurons, par la destinée et par nos ceintures, que la jument N. N., âgée de... et marquée de... descend au troisième degré et en ligne directe d'ancêtres nobles et illustres, attendu que la mère est de la race N. N., et le père de la race N. N., et qu'elle-même réunit en elle toutes les qualités de cette noble créature, dont le Prophète a dit : Leur sein est un coffre d'or et leur dos un trône d'honneur. En vertu du témoignage de nos prédécesseurs, nous assurons encore une fois que la jument en question est aussi pure d'origine et sans mélange que le lait, et nous attestons par serment qu'elle est célèbre par la rapidité de sa course et son habitude à supporter les fatigues, la faim et la soif. C'est d'après ce que nous savons et avons appris que nous avons délivré le présent témoignage. Dieu, d'ailleurs, est le meilleur de tous les témoins. »

Épreuve des qualités de fonds.

Ce ne sont pas des épreuves de quatre kilomètres qui donnent la mesure des qualités de fonds et d'haleine du cheval arabe, mais bien des courses à travers les déserts de vingt ou trente lieues. Les excursions des Bédouins sont de six à huit jours, pendant lesquels leurs chevaux font de quinze à vingt lieues par jour. On cite une foule de faits qui témoignent que le cheval arabe peut faire des courses de quarante à cinquante lieues. Les Bédouins, qui sont toujours à cheval, ne manquent pas d'occasions journalières pour essayer les qualités de fonds de leurs chevaux : ce sont les attaques, les poursuites des caravanes, leurs guerres continuelles de tribu à tribu, leur vie à cheval comme pirates du désert, leurs chasses aux autruches, aux gazelles, leur pèlerinage à la Mecque.

Mais l'épreuve la plus concluante est celle à laquelle ils soumettent les jeunes animaux qui doivent justifier leur descendance des nobles races de Koklani.

M. Houël dit :

« Voici venir le jour de l'épreuve ; car, en vain le jeune cheval descend d'une noble origine, il faut, comme les anciens chevaliers, qu'il gagne ses éperons. Après un entraînement de quelques jours, l'Arabe monte sur son coursier ; il le pousse à travers les plaines de sables et les rochers du désert ; il presse ses flancs de son large étrier ; sans repos, sans trève, il mesure sur le sable un espace de cinquante à soixante kilomètres ; puis, ruisselant de sueur, fumant, palpitant, il le précipite dans une eau assez profonde pour le forcer de se mettre à la nage ; alors il descend, lui présente le sac d'orge, et si le brave cheval mange bien et avidement, il est reconnu comme digne de sa race, et sa réputation est faite dans la tribu. »

Certes, il faut l'avouer, s'il est vrai que les qualités de fonds, de robusticité de tempérament sont celles qui se transmettent par voie d'hérédité, on ne saurait méconnaître, à moins d'être aveuglé par un esprit de système,

que le cheval qui a résisté aux épreuves que nous venons de décrire doit être l'étalon essentiellement propre à créer le cheval de guerre, dur à la fatigue et insensible à toutes les causes perturbatrices de la santé. Voilà les épreuves qui justifient la qualification de pur sang donnée aux coursiers du désert.

Comparaison avec les épreuves du pur sang.

C'est bien là ce que les Anglais appellent la *Performance* de leurs chevaux de course ; mais elle offre cette différence que le coursier de nos hippodromes, si on le faisait entrer dans l'eau, ruisselant de sueur, après la lutte de l'hippodrome, n'en sortirait pas sain et sauf, probablement, du moins ; car l'essai, que je sache, n'en a jamais été tenté, avec sa constitution impressionnable ; mais, ce que nous savons tous, c'est que, lorsqu'il entre sous la tente de l'hippodrome, il trouve un service monté de grooms, les uns qui lui étanchent la sueur, les autres qui le débarrassent de son léger harnachement, d'autres qui lui lavent les yeux, lui soufflent de l'eau dans les naseaux, lui font avaler certains breuvages cordiaux ou de l'eau pure ; on lui enveloppe les extrémités avec des bandes de flanelle, les genoux avec des genouillères et tout le corps avec des couvertures qui lui forment un vêtement complet ; il faut tout l'art de l'entraîneur pour soigner le coursier de l'hippodrome. Tous ceux qui ont suivi les courses savent que le cheval qui vient de fournir ses preuves de performance ne mangerait pas, si on lui présentait de l'avoine.

Tous ces soins minutieux, assujétissants du cheval de course, sont exigés par sa nature susceptible ; le cheval arabe, d'une constitution robuste, agreste, trempée par l'habitude des plus rudes épreuves du travail, est le cheval de guerre, le cheval de service, le cheval du pauvre, propre, a-t-on dit, *à tout et à tous*.

Sobriété du cheval arabe.

Une des qualités essentielles du cheval arabe est son extrême sobriété ; il vit de peu et supporte même facilement l'abstinence ; sa nourriture se compose de deux ou

trois kilogrammes d'orge, donnés deux ou trois fois par jour, et de fourrage, quand il s'en rencontre dans les pays qu'il parcourt.

Les Bédouins pensent avec raison que la paille et le foin donnés au cheval sans discrétion, le rendent pesant et ventru, maladif; il est attesté aujourd'hui, par des autorités dignes de foi, comme M. Hammont, que les Bédouins font manger à leurs chevaux des dattes, des gâteaux de farine, ou encore de la viande desséchée au soleil et réduite en poussière. Cette nourriture, donnée exceptionnellement, peut convenir au cheval du désert qui franchit de grandes distances; nos marchands forains donnent bien du pain trempé de vin à leurs chevaux.

Caractère du cheval arabe.

Les qualités de douceur de caractère et de sobriété du cheval arabe sont non moins utiles à démontrer que celles de sa résistance à la fatigue.

La première de ces qualités est due surtout à ses habitudes et à son éducation. Le cheval arabe fait partie de la famille de son maître : jeune, il vit avec la jument sous la tente, avec la femme et les enfants, qui boivent avec lui le lait de la chamelle, jouent avec lui et dorment entre ses jambes. Quand il est dans la force de l'âge, il est attaché pendant le jour à la porte de la tente, tout sellé et bridé; il attend son maître, l'avertit par son hennissement de l'approche de l'ennemi et de celle du chacal et de la hyène; il est attaché par un pied, au moyen d'entraves faites avec du poil de chameau; les trois autres restent libres; l'entrave est attachée à un piquet fixé en terre.

Les Arabes ne ménagent pas leurs chevaux.

Il ne faut pas exagérer la douceur de l'Arabe pour son cheval; certes, il le soigne avec bonté et je dirai même avec amour, parce qu'il est son gagne-pain dans sa vie de pirate du désert; il partage avec lui ses dangers, ses fatigues; mais il ne fait pas preuve de si bons sentiments dans la manière dont il s'en sert : les épreuves des descendants des Koklani, dont on vient de parler, peuvent passer pour

cruelles ; les étriers à angles aigüs avec lesquels ils sillonnent leurs flancs, leur habitude de les arrêter sur place, lorsqu'ils sont lancés au galop, prouvent bien que le cheval arabe a des jarrets d'acier pour résister à de pareilles épreuves, mais ne témoignent pas en faveur des moyens de douceur qu'emploient leurs cavaliers.

Il faut faire remarquer que ce sont les Turcs et non les Bédouins du désert qui emploient ces mors dits arabes qui sont des instruments propres à briser les barres et les jarrets d'un cheval. Les Bédouins montent leurs chevaux avec un simple bridon ; je ne sais pas s'il faut croire ce que disent certains voyageurs, que, lorsqu'ils pincent l'oreille de leurs chevaux, ils leur font comprendre qu'ils doivent se précipiter à la course de toute la vitesse dont ils sont susceptibles.

Les croyances religieuses des Arabes, autant que leur intérêt, leur font un devoir d'aimer et de soigner le cheval (1).

(1) Tous ceux qui ont écrit l'histoire du cheval arabe ont raconté une foule d'anecdotes qui prouvent l'amour que les Arabes portent au coursier du désert. Je vais en rapporter quelques-unes.

Un Arabe possédait une jument d'une grande beauté : un consul de France de Louis XIV lui offrit de l'acheter pour l'offrir au grand monarque. L'Arabe aurait bien voulu rejeter cette proposition ; mais il était si misérable qu'il avait à peine de quoi se couvrir ; et sa femme et ses enfants mouraient de faim. La somme qu'on lui offrait était grande, elle aurait suffi à lui et à sa famille pour toute sa vie ; il y avait de quoi le tenter ; il céda, mais à regret. Il amena la jument au consulat, descendit, et, regardant le cheval et l'or, il dit à son cheval : A qui vais-je te vendre ? à l'Européen qui t'enfermera, te battra, te rendra malheureux : reviens avec moi, ma parure, mon joyau, et réjouis le cœur de mes enfants. Puis il remonte, et bientôt il avait disparu.

Sir John Malcolm raconte l'anecdote suivante :

Un scheik des environs de Bassora avait deux magnifiques haras. Une de ses meilleures juments disparut, sans qu'il pût découvrir si elle était égarée ou si on la lui avait dérobée. Quelque temps après, sa fille prit la fuite avec un jeune homme d'une autre tribu, qui l'avait plusieurs fois demandée en mariage, sans que le père voulût y consentir. Celui-ci

Croyances religieuses des Arabes.

Il est dit dans l'Alcoran : « Lorsque Dieu voulut créer le cheval, il appela le vent du sud et lui parla ainsi : Je veux faire de toi un nouvel être ; cesse d'être impalpable et prends un corps solide ; et le vent obéit. Alors Dieu prit une poignée de cette matière devenue solide et l'anima de son souffle, et le cheval fut créé ; et le Seigneur dit : Tu seras pour l'homme une source de plaisirs et de richesses : il montera sur ton dos, et il t'élèvera au-dessus de tous les autres animaux.

» Le Prophète dit encore : Tu gagneras autant d'absolutions que tu donneras de grains d'orge à ton cheval.

» Chaque grain te sera payé au centuple dans le paradis des houris.

» Je vous recommande particulièrement le soin des juments : leur sein est un coffre d'or et leur dos est un trône d'honneur. »

monta à cheval avec ses amis et poursuivit le ravisseur, mais en vain. Les deux amants échappèrent à leurs poursuites, grâce à la rapidité de leur monture, et le vieux chef jura qu'ils devaient être portés par le diable ou par la jument qu'il avait perdue. Il sut bientôt qu'il avait deviné juste : c'était l'amant de sa fille qui était le ravisseur de sa jument, dont il s'était servi pour enlever sa maîtresse. Le scheik, heureux de voir qu'il n'avait pas été vaincu à la course par un cheval étranger, se réconcilia avec le jeune homme et lui donna sa fille, à condition que celui-ci lui rendrait sa chère jument.

M. Damoiseau raconte le fait suivant :

Sakal, aga de Damas, se promenant sur un cheval magnifique, fut rencontré par le fameux pacha Djezza, qui lui dit : « Ton coursier est de la plus admirable beauté ; que Dieu te le conserve ! » — « Merci, seigneur, » répond l'aga, et il continua son chemin. Djezza le retrouvant à la promenade, l'arrête : « Sakal, aga, lui dit-il, jamais il ne fut sous le ciel de plus beau cheval que le tien ; que Dieu veuille en prendre soin et le conserver à mon fils ! » — « Bien obligé, seigneur. » Et l'Arabe s'éloigne rapidement. « Je crois que mon homme a l'entente difficile, » dit en soupirant Djezza aux officiers de sa suite. Le lendemain, Djezza fait couper la tête à l'aga, confisque ces biens, et le beau cheval est amené dans les écuries du pacha. *(Argus des haras.)*

CHAPITRE QUATRIÈME.

TRIBUS DU CHEVAL ARABE.

Race Tartare. — Race Égyptienne. — Race du Dongola. — Chevaux Persans. — Chevaux Turkomans.

RACE TARTARE.

La Tartarie comprend un immense plateau qui s'étend de la Transylvanie jusqu'à la Chine.

Le cheval tartare est loin d'être beau ; ses caractères ont beaucoup de rapport avec ceux du cheval sauvage ; mais il rachette bien ses imperfections par des qualités de fonds et sa facilité à supporter les fatigues et l'abstinence, qui le rendent peut-être supérieur au cheval arabe, dont il descend évidemment. Il peut marcher deux ou trois jours, tout d'une haleine, sans boire ni manger, ou en ne prenant que quelques poignées d'herbe ; il fait ainsi sans s'arrêter 60 ou 70 lieues astronomiques.

C'est par un rude apprentissage qu'on le rend propre à un genre de service qui serait incroyable s'il n'était attesté par une foule de voyageurs dignes de foi. Quand il a atteint la force de l'âge, on le soumet d'abord à une longue course, portant un cavalier ; le lendemain, la course est plus forte et une partie de la nourriture est retranchée ; dans les jours suivants, exercice encore plus pénible et aliment en moins grande quantité ; et on continue ainsi jusqu'à ce que l'animal soit parvenu à supporter ce travail prodigieux et ces privations excessives ; s'il ne peut supporter ces épreuves, on le tue et on le mange. Les Tartares, en effet, se nour-

rissent de leurs chevaux communs, comme ils s'enivrent avec une liqueur forte qu'ils savent fabriquer avec le lait de leurs juments (le koumiss). Ils ne gardent que les chevaux énergiques, qu'ils emploient seuls à la reproduction.

Le cheval tartare ne dépasse pas 1 mètre 12 à 18 centimètres; son encolure est longue et grêle; son garrot est très-élevé; il a le dos de mulet, la croupe tranchante, les hanches saillantes et la queue attachée bas; ses membres paraissent grêles, parce que son ventre est levretté et ses flancs retroussés.

La race tartare a donné naissance à plusieurs tribus qui peuplent l'Ukraine, la Pologne et la Russie.

On trouve en Tartarie des chevaux sauvages, comme dans les savannes de l'Amérique du sud; on les prend avec le lasso, corde terminée par un nœud coulant, que les Tartares leur jettent avec une telle adresse qu'ils ne manquent jamais de le leur passer au cou; ils parviennent ainsi facilement à s'en rendre maîtres. Ils font aussi cette chasse avec des vautours: cet oiseau fond sur le pauvre animal, s'attache à ses crins et à sa tête, agitant ses ailes et le piquant, et ils en font ainsi facilement leur proie.

RACE ÉGYPTIENNE.

Les chevaux que montait autrefois la cavalerie égyptienne ont bien dégénéré. On a de la peine à reconnaître leur origine arabe sous les formes obèses qui les défigurent. C'est là le résultat de l'absurdité du régime auquel on les soumet. Pendant cinq ou six mois de l'année, on les nourrit avec du trèfle, dans les champs où à l'écurie; ils sont bourrés de ces herbes dans une telle proportion, qu'elles leur donnent bientôt un embonpoint extraordinaire. Il faut remarquer qu'on a grand soin de les entraver de telle manière qu'ils peuvent à peine se remuer. Un tel régime est bien propre à les engraisser à la manière des bêtes de boucherie; mais ce qu'ils gagnent en embonpoint,

ils le perdent inévitablement en vigueur ; aussi deviennent-ils incapables de résister à tout travail de longue durée. Les Arabes disent avec dédain que les Égyptiens élèvent leurs chevaux pour la boucherie et non pour les champs de bataille.

M. Marsau, capitaine en mission à Constantinople, a bien voulu me donner, sur les chevaux égyptiens, des détails qui confirment entièrement ce qu'en a dit M. Hammont.

CHEVAUX DU DONGOLA.

Les chevaux du Dongola sont à peu près de la taille de ceux du Holstein ; leur cou, leur tête longue et busquée, leur croupe basse et avalée, leur queue mal attachée et peu garnie, qu'ils portent presque toujours collée contre les cuisses, comme les chameaux, leur donnent un aspect extraordinaire. Malgré leur grande taille, ils sont très-souples, légers, ont les mouvements agréables et sont faits pour caracoler ; ils ont de la vitesse, mais avec peu de fonds.

CHEVAUX PERSANS

On ne saurait assigner de caractères généraux à la race persanne ; car la Perse, qui a trois fois l'étendue de la France, doit offrir des variétés d'espèces sensibles dans sa population chevaline.

Le foyer de la race persanne est dans le vaste intervalle qui sépare l'Euphrate de la mer Caspienne. C'est là qu'est située la contrée qui, sous le nom de Médie, était fameuse dans l'antiquité par le nombre et la beauté de ses chevaux.

Les chevaux persans ont généralement plus de taille que les chevaux arabes ; leurs formes sont plus arrondies, plus élégantes, leur tête est plus courte et les oreilles sont plus petites ; l'encolure est plus mince et très-accusée, les jambes sont plus fines, le sabot est plus mince et sujet à s'encasteler ; leurs mouvements ont du tride ; mais ils n'ont pas la

force de constitution et le fonds du pur sang arabe. Le persan est plus brillant, plus joli que l'arabe ; il lui est supérieur en vitesse de premier élan ; mais il serait peut-être battu par lui dans des courses de fonds.

On le nourrit généralement d'orge, de paille hachée ; sa litière se compose de crottins desséchés au soleil. On ne se contente pas de lui entraver les membres ; mais on lui attache la tête au moyen d'une double longe.

CHEVAUX TURKOMANS.

Le Turkestan, situé au nord-est de la mer Caspienne, produit le cheval turkoman, qui est fort estimé en Perse et dans les tribus adjacentes ; les turkomans ont beaucoup de taille ; leur conformation n'a pas l'élégance et la distinction du cheval arabe ; cependant les Turcs les préfèrent à lui. S'il faut en croire les récits des voyageurs, quand un Turkoman part pour une expédition, il emporte plusieurs boules de farine d'orge durcie, destinées à le nourrir lui et son cheval, jusqu'à leur retour. On prétend qu'il peut faire 1,448 kilomètres en onze jours consécutifs.

CHAPITRE CINQUIÈME.

RACES DE L'ALGÉRIE.

Utilité de cette étude.

L'étude des races chevalines de notre colonie en Algérie offre le plus grand intérêt à tous les officiers de cavalerie qui peuvent être appelés, d'un jour à l'autre, à servir dans l'armée d'Afrique; elle résout une des grandes difficultés de la question chevaline en France, en montrant que l'Algérie pourra, du jour où le Gouvernement voudra se les procurer, fournir des reproducteurs arabes, que réclame, à justes titres, le midi.

État des races de l'Algérie.

Le cheval de l'Algérie est ce que la nature l'a fait : il tient ses excellentes qualités de son origine orientale, ainsi que du climat et du sol qui l'ont vu naître. La main de l'homme n'a rien fait pour le modifier, parce qu'il répond à certains besoins de la civilisation retardataire de cette contrée : avec lui, l'Arabe franchit des distances immenses à travers les déserts et les rochers les plus escarpés. Il le trouve toujours sobre, courageux, prêt à partager ses dangers, à endurer les plus grandes fatigues, à supporter les privations de tous genres; il est pour lui ce qu'il doit être : sa monture de voyage, son compagnon de guerre.

On vient de dire que le cheval de la colonie d'Alger avait les précieuses qualités du cheval de guerre; mais il faut ajouter aussi qu'on lui reproche de manquer de taille, d'étoffe, de solidité de charpente, et qu'il est souvent usé prématurément. On comprend qu'il ne peut en être autrement, quand on sait qu'il est monté souvent dès l'âge de deux ans, et que la nourriture, qui devrait alors seconder

son développement, ne lui est parfois donnée que dans la proportion justement nécessaire pour l'empêcher de mourir de faim. Le climat est d'ailleurs le plus grand obstacle qui s'oppose à son alimentation régulière et suffisante. L'Algérie est un des pays les plus favorisés de la nature par la richesse et la fécondité de son sol. On le voit chaque année se couvrir d'une végétation luxuriante; mais lorsque surviennent les vents du désert et que le soleil agit avec son activité dévorante, qu'il brûle tout, fait disparaître toute trace de végétation, c'est alors que les animaux souffrent par le dénûment presque complet de nourriture. A ces causes, si contraires à l'amélioration du cheval, il faut ajouter l'état perpétuel de guerre dont le pays à eu à souffrir depuis nombre d'années.

Lors de la conquête de l'Algérie, les côtes barbaresques possédaient une nombreuse population chevaline, dans laquelle se rencontrait encore le cheval barbe, avec son cachet indigène propre qui le rapprochait beaucoup du cheval arabe et en faisait une race d'élite très-renommée dans toute l'Europe; mais la guerre, dont ce pays a été le théâtre depuis cette époque, a épuisé les ressources chevalines de la colonie et amené la diffusion des races.

Ce n'est pas le fer ou le feu de l'ennemi qui a le plus contribué à ces funestes résultats, mais bien les vicissitudes inévitables de la guerre. Lorsqu'à l'action d'un soleil brûlant succèdent brusquement des vents froids et violents, des pluies torrentielles, ou qu'à la suite des marches forcées de jour et de nuit, à travers un terrain raviné, dénué de toutes ressources, les animaux, épuisés de fatigues, exténués de besoin, ne trouvent souvent qu'une nourriture très-insuffisante pour réparer leurs forces, ils succombent alors aux intempéries des saisons.

A mesure que les Arabes ont vu les rangs de leur cavalerie décimés, ils ont cherché à faire des chevaux en assez grand nombre pour réparer leurs pertes; dans ce but, ils

se sont peu occupés de la valeur des animaux qu'ils employaient : jeunes ou vieux, usés ou tarés, ils les ont livrés à la reproduction.

Des officiers de l'armée d'Afrique rapportent qu'ils ont vu des Arabes prendre des poulains que venaient de mettre au monde les juments, les placer en avant de leur selle, puis continuer à monter la malheureuse mère du nouveau-né.

Telles sont les causes qui ont altéré les caractères de la race indigène ; mais les qualités morales qui ressortent de son origine arabe, ont résisté à cette influence : ces qualités sont surtout déterminées par une énergie nerveuse qui paraît s'accroître avec les privations et l'excès du travail. Le manque de nourriture, me disait dernièrement une personne qui a longtemps voyagé en Orient et en Afrique, paraît produire chez le cheval arabe et ses dérivés cette excitation nerveuse qui centuple ses forces ; il ne transpire pas en galopant une journée entière à travers le désert, par la chaleur la plus grande, parce que ses tissus sont dépouillés des fluides qui forment la matière propre à la transpiration, parce qu'ils sont complètement desséchés (1).

(1) Voici un fait rapporté par M. Basoche, lieutenant au 3e régiment de chasseurs d'Afrique, qui prouve tout ce qu'on peut attendre de ces excellents chevaux de l'Algérie.

« Au mois de septembre 1843, deux escadrons du 3e régiment de chasseurs d'Afrique et deux escadrons de spahis, commandés par M. le chef d'escadrons Legrand, se sont mis en marche d'après les ordres de M. le général Baraguay-d'Hilliers, pour aller châtier des tribus du désert qui, en traversant le Tell pour retourner au Sahara, avaient enlevé des bestiaux à la tribu des Ouleds-Smouls.

» Ces quatre escadrons ont fait 42 lieues en 35 heures, dont quatre au moins au galop, sans avoir compté la perte d'un seul cheval à l'État ; le surlendemain, tous étaient rentrés à Constantine, aussi bien portants qu'ils en étaient partis, sauf quelques légères blessures occasionnées par le feu de l'ennemi et par le harnachement. »

Il n'y a qu'avec les chevaux arabes qu'on puisse faire de pareils coups de main.

Les principales races de l'Algérie sont la race du Schélif, la race de la montagne, appelée race kabyle, la race du désert et la race barbe.

Quoiqu'on désigne sous le nom de cheval barbe celui des côtes barbaresques, c'est, d'après M. Mercier, vétérinaire, qui a beaucoup étudié les races de ces contrées, une grave erreur.

Le cheval barbe ne se rencontre, avec ses caractères propres, que très-exceptionnellement dans toute l'Agérie. Toutefois, il faut le regarder comme type indigène. Il se reconnaît par sa tête fine, large et courte, un peu busquée, par ses formes plus arrondies, plus agréables à l'œil que celles du Nedjd ; son encolure est mince et chargée de crins ; la ligne du dos horizontale ; il est long-jointé ; ce qui le caractérise surtout, c'est l'élégance et le tride de ses mouvements (1).

M. Franchet d'Esperey, lieutenant au 4ᵉ régiment de chasseurs d'Afrique, a bien voulu me communiquer les renseignements suivants sur la race du Schélif ; les opinions de M. d'Esperey sont dignes de confiance, ce sont celles d'un officier qui a étudié et beaucoup monté les che-

(1) « Le cheval barbe, dit M. Mercier, réalise le beau idéal : c'est le plus élégant, le plus gracieux de l'univers. Il faut le voir monté par un Arabe, dans une fantasia : comme il est brillant avec sa tête au vent, ses narines ouvertes et ronflantes, ses yeux voilés par les crins de son toupet, ses oreilles dirigées en avant, sa crinière flottante, sa queue en trompe, ses membres tendus et prêts à fendre l'espace ; comme il est fier, comme il saute quand il sent les chabirs (éperons) appprocher de ses flancs ; avec quelle rapidité il s'élance quand la bride ne met plus de frein à son ardeur ; comme il vole et disparaît dans un nuage de poussière ; et, quand il revient triomphant, comme il écume, souffle et piaffe d'impatience et d'humeur contre le frein qui le retient ; et cependant, comme il est tranquille auprès de son maître, qu'il attend paisiblement des heures entières, qu'il suit comme un chien, et avec lequel il aime tant à jouer. »

vaux dont il parle, et avec succès, car, on se rappelle avoir vu figurer son nom en première ligne, parmi ceux des vainqueurs des courses de Mostaganem.

Cheval du Schélif. — C'est dans la vallée de ce nom que naissent les chevaux connus, même avant notre entrée en Afrique, sous le nom de chevaux d'Oran; ils ont toujours joui en Europe d'une grande réputation, autant par leur beauté que par leur bonté. La vallée du Schélif offre un sol généralement fertile, assez humide; ses pâturages, substantiels et abondants, sont propres à développer la taille et la forme des animaux. Les chevaux du Schélif ont plus de taille que ceux de l'Algérie; c'est à tort qu'on leur a prêté de la ressemblance avec les chevaux allemands. Voici leurs caractères : « tête belle, front large, chanfrein légèrement busqué, ensemble régulier, garrot élevé, dos droit, croupe horizontale et longue, queue bien attachée, aplombs de derrière et de devant réguliers, rarement clos du derrière. » Les chevaux du Schélif ont eu de grands succès sur l'hippodrome de Mostaganem. Les Arabes de la province d'Oran les recherchent beaucoup. M. d'Esperey les estime comme les meilleurs de toute la province d'Oran.

Race kabyle ou de la montagne. — Ses caractères sont : « taille petite et moyenne, 1 mètre 35 à 48 centimètres, corps bien proportionné, muscles prononcés, formes communes, peau épaisse, poils et crins grossiers, abondants aux fanons, tête forte, oreilles moyennes ou longues, rarement courtes, front busqué, quelquefois chanfrein aussi, quelquefois l'un et l'autre droit, naseaux bien ouverts, le bout du nez gros, bouche fendue, mâchoires larges, encolure courte, forte, aplatie latéralement et droit, garrot saillant, dos droit ou voussé, hanches saillantes, croupe large, avalée, queue attachée bas, poitrail

ouvert, épaules longues et obliques, poitrine profonde, flancs courts (1). »

Race du désert. — Les chevaux des confins du désert sont fins et très-distingués ; mais ils n'ont pas la grâce des barbes. Leurs caractères sont : une taille élevée, les formes élancées, la tête longue, bien détachée de l'encolure, les oreilles longues, le front et le chanfrein droits, le garrot saillant, le dos, le rein et la croupe formant une ligne presque horizontale, la croupe un peu étroite, le poitrail peu ouvert, l'épaule longue, assez oblique, la poitrine haute et le ventre levretté ; les fesses peu fournies et leur bord postérieur tombant verticalement sur la jambe ; les membres hauts, grêles, bien d'aplomb, les canons arrondis, les poils des fanons longs, les paturons plutôt droits qu'obliques, les pieds d'un volume moyen.

Ces chevaux sont bien soignés, très-vigoureux et capables des plus grandes fatigues ; ils sont très-ardents près des juments, et même dangereux quand ils les sentent ; ils sont souvent rétifs et méchants. Malgré cela, ils sont très-recherchés par les Arabes riches, c'est à juste titre, car ce sont ceux qui possèdent le plus de sang arabe, et s'ils sont moins élégants que les barbes, ils ont plus de fonds ; aussi cette race serait-elle peut-être aussi avantageuse que la barbe, comme type, pour l'amélioration des autres races indigènes.

Haras de Mostaganem. — Il existe à Mostaganem un haras d'étalons et de juments qui a été fondé en 1845, par le général de Lamoricière, ainsi que deux dépôts d'étalons, l'un à l'Alalich, près de Bône (province de Constantine), l'autre à Médhec (province d'Alger).

(1) Traité sur l'hygiène, l'élève et l'amélioration des animaux domestiques en Algérie, par M. Mercier, médecin-vétérinaire.

Les étalons du haras de Mostaganem sont, en général, d'un taille élevée : un ou deux viennent de Syrie, d'autres de Tunis et du Maroc; mais le plus grand nombre, des plaines de Schélif et de la Nina; on en compte 35 à 40.

Les juments sont en général fort belles; elles proviennent, en partie, du sud des Ouled-Nard (frontière du Maroc), et du Schélif, et quelques-unes ont été produites par le haras.

Les croisements qui ont le mieux réussi ont été faits avec les étalons de Tunis et les juments du sud.

Le haras de Mostaganem a été institué d'après l'idée la plus rationnelle, celle de vouloir faire l'espèce de chevaux que demandent le sol et le climat de l'Algérie, c'est-à-dire le cheval arabe; mais il paraît que l'introduction des courses dans la province d'Oran a fait dévier de ce principe, dont on n'aurait jamais dû s'écarter; que l'on a voulu produire le cheval de vitesse, quand même, au lieu de créer le cheval type améliorateur; et qu'on est ainsi parvenu à faire le cheval décousu, haut perché. Espérons qu'on reviendra d'une pareille erreur; et, puisqu'à côté de ces produits manqués, on a vu sortir du haras des animaux réguliers et d'un très-beau modèle, on comprendra qu'il faut chercher à multiplier ceux-ci, si l'on veut que le haras serve à l'amélioration des races du pays.

M. d'Esperey résume ainsi son opinion sur cet établissement : il est destiné à rendre de grands services; mais il est insuffisant et a besoin d'être pris au sérieux par le Gouvernement, pour qu'il acquière l'extension que comporte son utilité.

CHAPITRE SIXIÈME.

RACES ÉTRANGÈRES.

Article Premier.

RACES DE LA HONGRIE, DE LA TRANSYLVANIE ET DE LA MOLDAVIE.

La Hongrie est un des pays les plus propres à l'élève des chevaux ; son sol, couvert d'immenses pâturages, leur offre une nourriture abondante pendant la belle saison ; mais les chaleurs de l'été et les frimats viennent souvent détruire ces ressources et font succéder la disette à l'abondance, en sorte que les animaux qui subissent les effets de ce mauvais régime n'acquièrent pas toujours le complet développement de leur taille et de leurs formes.

Ils ont beaucoup de ressemblance avec le cheval tartare ; ils sont d'une constitution rustique, sobres, courageux et doués de toutes les qualités essentielles du cheval de service. Ils fournissent de très-bonnes remontes à la cavalerie légère, à la cavalerie de ligne et à l'artillerie.

Le cheval hongrois a la tête longue et sèche, l'auge large, l'abdomen volumineux, la croupe avalée, les membres forts, les articulations sèches et bien trempées.

Le cheval transylvain est plus svelte que le hongrois ; sa tête est plus fine, son ensemble plus élégant ; les chevaux moldaves sont plus taillés en force que les derniers.

Il existe en Russie plusieurs races de chevaux qui rappellent les caractères du cheval tartare : telles sont les races de l'Ukraine et de la Pologne ; les premiers manquent de taille ; mais ils sont doués de qualités de fonds inépuisables. La race polonaise a plus de taille que celle de l'Ukraine.

Article Deuxième.

RACES ANGLAISES.

Définition du pur sang.

Les Anglais ont créé, avec le cheval arabe, une race d'élite qu'ils ont qualifiée de l'épithète de pur sang, pour exprimer, sans doute, les qualités supérieures du sang qui coule dans ses veines et les facultés qui en dérivent. Le pur sang a été défini le cheval grandi, acclimaté au sol de l'Angleterre, modifié dans ses formes en vue de le doter de cette qualité de supervitesse que demandait sa destination spéciale aux courses de l'hippodrome.

Son origine arabe.

L'origine orientale du pur sang ressort évidemment de son histoire, qui nous apprend que les Croisés, en revenant de la Terre-Sainte, ramenèrent dans leur pays un grand nombre de chevaux arabes. Il faut aussi faire remarquer que les monarques anglais ont toujours cherché à les importer, comme types améliorateurs de leurs races.

Parmi tous les individus de cette noble race, il en est deux que nous ne saurions manquer de citer, parce qu'ils ont été les pères d'une lignée de chevaux d'élite qui ont porté au plus haut point la renommée du cheval anglais : ce sont d'*Arlay Arabian* et *Godolphin Arabian* Le premier a compté dans sa nombreuse descendance *Éclipse*, qui a battu tous les chevaux des hippodromes de l'Angleterre

contre lesquels il a couru, et qui n'a jamais été battu, *Éclipse*, qui a été appelé le roi des courses.

Godolphin Arabian, cheval barbe, fut acheté par un Anglais qui le rencontra dans les rues de Paris, attelé à une voiture de porteur d'eau. En passant ensuite dans les écuries de lord Godolphin, il fut d'abord employé aux tristes fonctions de boute-en-train; mais il advint un jour qu'on lui fit saillir une jument d'élite que son étalon avait refusé de servir. C'est de cet accouplement, dû au hasard, qu'est sortie une superbe lignée de chevaux de course qui ont le plus contribué à établir en Europe le crédit du cheval pur sang.

Comparaison entre le cheval anglais et le cheval arabe.

Pour dépeindre de la manière la plus caractéristique le cheval anglais, on va le comparer au cheval arabe, afin que les différences qui distinguent ces deux types fassent juger combien les Anglais ont dû employer de temps, de persévérance et de savantes combinaisons pour transformer la source originaire arabe en cheval de course.

Cette influence de la main de l'homme sur la race créée en Angleterre est si évidente qu'on a été porté à dire que le pur sang n'était qu'un cheval artificiel; mais cette épithète n'est pas complètement juste; car elle semble ne pas faire une assez grande part à l'influence du sang oriental qui coule dans ses veines, et qui est, il faut le dire, la source des qualités éminentes qui le distinguent.

Taille, tête, encolure.

Le cheval arabe a une taille au-dessous de la moyenne; celle du cheval anglais est remarquable par son élévation. Celui-ci offre des lignes dans toute sa charpente osseuse d'une beauté parfaite; sa tête est bien faite, carrée, assez sèche, moins forte en ganache que celle du cheval arabe; mais lui ressemblant assez dans ses caractères généraux pour accuser son origine orientale; ses yeux sont pleins de feu et d'une expression d'une grande énergie, symptômes de ses facultés morales, mais que n'accompagne pas, comme dans le cheval arabe, cet air de douceur qui a fait

dire qu'il a *le regard ami.* Son encolure est droite, élégante; mais elle n'a pas la flexibilité de celle de l'arabe, qui lui permet de s'allonger ou de se raccourcir, en manière de col de cygne, selon qu'il veut courir à toute vitesse ou se façonner aux allures coquettes et cadencées du manége; d'une autre part, l'arabe n'a pas l'épaule aussi belle d'attache et de proportions que celle de l'anglais, qui est longue, plate, et couchée sur le corps; la ligne du dos, du rein se dessine large et bien suivie dans une direction horizontale; la croupe est d'autant plus longue que les deux dernières parties n'ont que les justes proportions qui constituent leur beauté; le poitrail et le corps ont moins de largeur que dans le cheval arabe; mais la longueur des côtes, en ajoutant à la longueur de la poitrine, rachette son défaut de capacité en largeur; les grandes proportions des avant-bras, la descente des cuisses, le rapprochement des articulations de terre, et la brièveté des canons attestent suffisamment le but que se sont proposé les Anglais, de donner au cheval de course de longs compas avec lesquels il pût faire des pas de quatre à cinq mètres, et franchir une grande distance dans l'espace de temps le plus court possible.

Épaules, côtes.

Qualités de vitesse acquises aux dépens de la solidité.

Mais, tout d'abord, arrêtons-nous pour remarquer que ces qualités spéciales de supervitesse n'ont été acquises qu'à l'exclusion de certaines qualités essentielles; ainsi, en allongeant les leviers supérieurs, les Anglais ont diminué proportionnellement leur force de résistance, comme support et étais de la machine; ils ont détruit cette souplesse, cette régularité d'allure qui résultent de l'harmonie des proportions du cheval arabe; ils ont diminué la largeur du poitrail pour présenter moins de résistance à l'air dans la course du cheval; mais ils ont rapproché les membres, aux dépens de la largeur de la base de la sustentation.

Influence avantageuse

C'est ici le lieu de faire remarquer les rapports qui exis-

lent entre l'institution des courses en Angleterre et la création de la race du pur sang. Les courses avaient été instituées dans une pensée des plus rationnelles de l'amélioration des races, celle de soumettre à l'épreuve des luttes de l'hippodrome le cheval pur sang, pour juger par ses faits et gestes, comme disent les Anglais, son degré de mérite. Ainsi comprises, les courses étaient bien la meilleure pierre de touche pour apprécier la valeur du cheval pur sang, autant qu'un moyen sûr de signaler à l'éleveur ceux qu'il devait employer comme types améliorateurs, parce qu'ils avaient donné le gage le plus certain des qualités dont ils devaient doter leur race indigène pour l'améliorer, savoir : les qualités de force, de vigueur au travail.

des courses sur le cheval pur sang.

Qu'on le remarque bien, ce n'étaient pas des courses de vitesse, quand même, qu'on faisait faire alors, mais bien des courses de fonds, d'une lieue et demie à deux lieues, et elles étaient courues, non par des poulains, mais par des chevaux de cinq ans, arrivés à ce terme de la vie où ils avaient acquis le complément de leur organisation, le plus haut degré de leurs facultés, et où ils pouvaient par conséquent se livrer aux luttes de l'hippodrome, sans crainte de compromettre leur constitution et la génération à laquelle était confié le soin de leur amélioration.

Influence funeste des courses sur le pur sang.

Tant que les courses n'ont pas dévié de ce principe, qui avait présidé à leur institution, elles ont puissamment servi à l'amélioration de la race pur sang anglais ; mais, du jour où on a demandé au pur sang de fournir la plus grande somme de vitesse possible dans l'espace de temps le plus court, du jour où on a voulu obtenir du cheval de course cette vitesse phénoménale qu'on a appelée supervitesse, il a bien fallu lui sacrifier toutes les qualités de régularité de conformation, de sûreté dans la marche, de force, de vigueur, que l'on avait demandées autrefois au lutteur de l'hippodrome.

Dès lors aussi les éleveurs ont abandonné le turf et ont

cédé la place à ces espèces de joueurs de bourse, à ces parieurs de profession, qui n'ont vu dans le cheval qu'un enjeu de leurs paris; alors on n'a plus demandé au cheval qu'une seule qualité à l'exclusion de toutes les autres, savoir : la vitesse ; car peu importait à ces messieurs du turf que les coursiers fussent défectueux, tarés, impropres à remplir leur destination de types améliorateurs, au point de vue de l'élevage ; ils ne voulaient pas élever, mais gagner des prix et des paris de courses.

Cherchons à démontrer maintenant par quels procédés les Anglais sont parvenus à créer le cheval de course.

Appareillement du cheval de vitesse. Après avoir remarqué que les lutteurs de l'hippodrome qui avaient obtenu les succès sur leurs concurrents, étaient élevés du derrière, qu'ils ressemblaient aux animaux coureurs, tels que le cerf, le daim, les grands lévriers, ils ont dit : Si telle est la conformation qui produit le plus de vitesse, il faut l'obtenir par voie d'hérédité ; cherchons donc à tirer race des chevaux élevés du derrière.

Ayant également observé que les jeunes animaux avaient une fougue de vitesse de premier élan supérieure à celle des chevaux de cinq ans, ils ont fait courir des chevaux de trois ans et même de deux ans, de préférence à ceux de cinq ans, et ont raccourci les distances à parcourir

Son élevage. Pour faire le cheval artificiel de course, le mode d'élevage qu'il convenait de lui appliquer devait être également artificiel et concourir, avec les exercices de l'entraînement, au même but.

Sa nourriture. Le cheval de course est à peine séparé de sa mère, qu'on le place dans une écurie chauffée, qu'on le couvre de couvertures ; les aliments secs, nutritifs composent sa nourriture ; on lui donne de l'avoine autant qu'il en peut manger, du foin de première qualité ; mais on lui retranche la paille. Cette nourriture tend à produire une maturité trop hâtive et forcée de tous les organes, et surtout celle des muscles et des os.

C'est au moment où le vert serait si nécessaire au poulain pour dilater et remplir les mailles de ses tissus, qu'il reçoit des aliments qui tendent à augmenter la tension et la rigidité de la fibre et à former cette organisation irritable du cheval de course, qui est une des causes efficientes de sa vélocité et lui donne cette susceptibilité nerveuse qui le caractérise.

Son entraînement.

L'entraînement sert, au moyen des suées, à dépouiller les tissus des fluides qui tendent à les énerver, à augmenter leur puissance contractive.

Certes, donnés avec une sage mesure, les exercices de la traîne ne pourraient que seconder le développement et les forces du jeune poulain; mais l'abus qu'on en fait lui est très-préjudiciable; car il est évident que le galop donné à un cheval dès l'âge de deux ans doit solliciter des efforts de la part des organes locomoteurs qui amènent leur usure prématurée.

Température des écuries et vêtements du cheval de vitesse.

L'entraînement a pour effet de surexciter ces mêmes organes par une exaltation nerveuse à l'aide de laquelle le cheval de sang peut dépenser un grande vitesse en peu de temps. En effet, les nerfs du cheval de course, dégagés des tissus adipeux et des fluides lymphatiques par l'effet de l'entraînement et des vêtements de flanelle, des couvertures de laine, des camails dont tout son corps est couvert, ses nerfs, dis-je, sont mis en quelque sorte à nu et acquièrent une susceptibilité excessive qui est une des principales causes de cette supervitesse du cheval de course.

Voici, du reste, le portrait qu'un hyppologue anglais, qui est juge très-compétent dans la matière, trace du cheval de vitesse :

« Le cheval de course présente une conformation qui le rend propre à ce qu'on exige de lui; il a le corps élancé; les membres, par rapport au tronc, sont plus longs que chez les chevaux capables de résister à la fatigue ou de déployer une grande force physique, comme le cheval de

chasse, de carrosse, ou le cheval de charrette; la poitrine est longue, mais étroite, conformation en rapport avec la vitesse; l'épaule est bien faite et oblique, mais généralement plus que ne le comporte l'emploi sûr et actif des extrémités antérieures; le dos est un peu long, et la distance entre la dernière côte et le bassin est plus grande que chez le cheval de chasse, dont on exige plus de force et de rusticité...... L'ensemble de l'animal indique l'activité, la légèreté et la vitesse. Ces qualités remplacent, il est vrai, celles qui indiquent la force, la sécurité d'allure et la résistance aux fatigues. »

En résumé, lorsqu'on étudie l'hygiène et l'éducation du cheval de course, on reconnaît bientôt qu'elles sont dirigées vers un but unique, celui de faire le cheval de vitesse, propre à gagner des prix sur l'hippodrome et rien de plus.

Cheval d'attelage.

De tous les comtés de l'Angleterre, le Yorkshire est celui où on élève le plus de chevaux; les plus beaux, qui ont le plus de sang, servent à l'attelage et à la chasse; les autres sont employés à tous les travaux, à l'agriculture et au trait. Le comté de Yorkshire est comparable à notre province de Normandie; il est très-propre à l'élève du cheval; son climat est doux, son littoral assez ondulé; la mer, en pénétrant dans l'intérieur des terres, impreigne l'air de certains principes salins qui fécondent le sol et donnent à ses produits des qualités favorables à l'élève des grands quadrupèdes domestiques.

Le cheval du Yorkshire, d'après l'opinion des hippologues anglais, descend de la race danoise; il a beaucoup de ressemblance avec le cheval normand: taille élevée, encolure longue, corps large, croupe arrondie, membres beaux mais un peu empâtés, formes rondes, robe baie.

Le cheval de chasse, appelé *hunter*, est un superbe type de cheval: il réunit à une forte et puissante constitution assez de sang pour avoir de la finesse dans une juste mesure, de la légèreté et de l'énergie dans les allures; ayant beau-

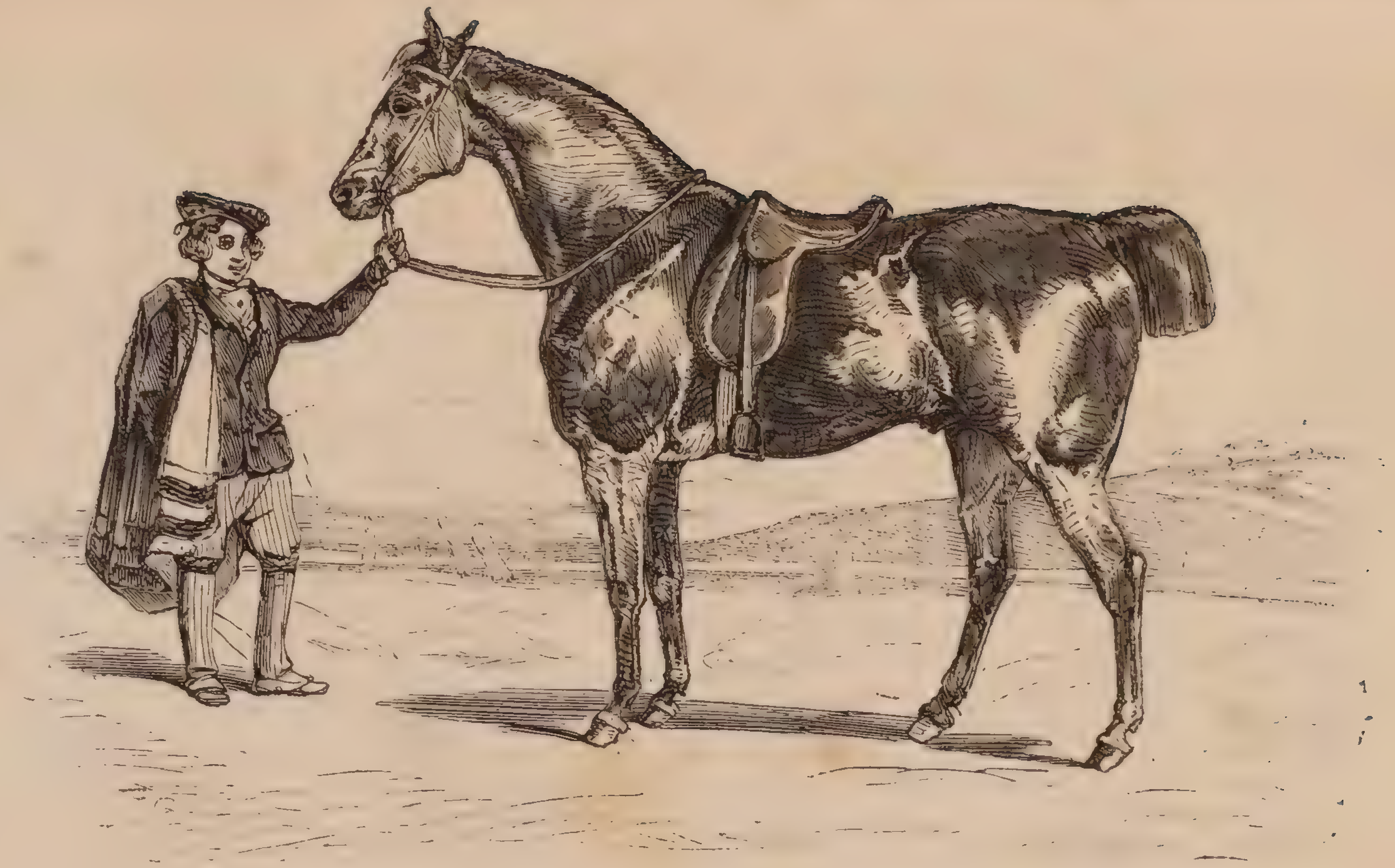

Type *Hunter* ou demi-sang anglais. — Page 252.

coup de rapport avec le cheval normand, il n'a pas le tempérament lymphatique de celui-ci ; ses formes sont plus carrées, ses articulations plus sèches, mieux trempées ; sa tête est plus légère.

La passion des Anglais pour la chasse au renard, qui est la plus vite de toutes les chasses à courre, a beaucoup contribué l'amélioration du *hunter;* ils ont senti la nécessité de le doter des qualités de force et de vitesse que réclame cette destination.

Le poney du pays de Galles est très-renommé pour sa conformation ramassée, régulière ; il est petit, très-près de terre ; on l'emploie particulièrement à la chasse. M. de Montendre fait remarquer la ressemblance qui existe entre le cheval du pays de Galles et celui de la Bretagne ; il en trouve la cause dans l'analogie qu'offrent les deux pays dans la nature de leur sol. Tous les deux sont arides, peu cultivés, assez montueux, produisant le genêt épineux.

Le cheval irlandais est plus petit que le cheval anglais, mais doué de qualités essentielles de fonds et de vitesse ; comme sauteur il n'a pas son pareil : il retrousse ses jambes sous lui, au moment où il arrive au point le plus élevé de l'objet qu'il franchit.

On rapporte que des chevaux irlandais, engagés pour des paris considérables, ont franchi des barrières de la hauteur de 2 mètres 16 centimètres et de 2 mètres 70 centimètres.

Les Anglais sont loin de posséder l'excellent cheval de trait léger, ou cheval de diligence, que nous fournissent le Perche et la Bretagne. Cheval de trait.

Leur cheval de trait lourd, appartenant à la race dite noire, en raison de la couleur de la robe, est un colosse : il en est qui atteignent jusqu'à la taille de 2 mètres 10 centimètres. Ce sont des animaux monstrueux ; on les voit attelés aux voitures de brasseurs dans les rues de Londres.

CHAPITRE SEPTIÈME.

CHEVAL NAPOLITAIN.

Le cheval napolitain est petit, bien fait, ses formes sont gracieuses, ses mouvements souples, cadencés; il est sobre, facile à nourrir; ses qualités, tant au physique qu'au moral, attestent qu'il a du sang barbe dans les veines. Il est très-propre à la selle, ainsi qu'aux attelages légers, en usage dans le pays.

Les chevaux pullulent dans le royaume de Naples, parce que tout le monde en fait usage, depuis le grand seigneur jusqu'au lazaroni. Il suffit d'avoir parcouru les rues de Tolède et les avenues de la Villa-Reala, pour se faire une idée de la grande quantité d'équipages des classes aristocratiques : quoiqu'elles soient loin d'être riches, elles ne sauraient se passer du luxe des chevaux; car tel seigneur, qui se renferme dans son palais à l'heure du repas, pour cacher la pauvreté de sa table, a toujours des chevaux dans ses écuries.

Il n'est pas jusqu'au lazaroni qui ne trouve quelques bajoques dans le fond de son gousset pour monter dans un carricolo : rien ne frappe autant le voyageur, qui arrive à Naples, que ses carricoli nombreux que l'on voit sillonner, avec la rapidité de l'éclair, toutes les rues de la ville. On admire le courage et la vitesse prodigieuse de ces petits chevaux, qui emportent, sur ce léger véhicule, ressemblant au char des anciens triomphateurs de Rome, quatre ou six voyageurs, dont deux sur la sellette de la voiture, deux sur

le brancard et le cocher debout, perché sur un marche-pied situé derrière la voiture, conduisant ses chevaux à grandes guides et les animant du geste et de la voix.

Les provinces du royaume de Naples, les Calabres, la Terre de Labour possèdent aussi de nombreuses espèces de chevaux de la race napolitaine. J'en ai vu de très-jolis qui sortaient des haras du duc Montemiletto, d'Abenanthe, de Carignano.

Les chevaux des États-Romains ont un tout autre cachet que ceux du royaume de Naples; ils ont de la taille et du gros, mais ils manquent de ces qualités brillantes de formes et de fonds qui distinguent la race napolitaine.

CHAPITRE HUITIÈME.

CHEVAUX ESPAGNOLS.

La race de l'Andalousie est regardée, en Espagne, comme supérieure à toutes celles de la Péninsule. Elle est loin d'être aussi belle que celle du pur sang anglais. Les Maures, qui ont longtemps occupé l'Espagne, ont dû y apporter un grand nombre de chevaux arabes.

M. Grognier caractérise parfaitement le cheval espagnol par ces mots :

« Les chevaux espagnols n'ont pas le nerf, la vigueur, des chevaux anglais et de ceux de l'Orient ; leur mérite est dans la souplesse, la grâce, l'élégance. On les plie facilement aux airs du manége ; ils conviennent pour monter les princes et les grands seigneurs ; ce sont de magnifiques chevaux de parade, qui ont peu de vitesse et ne résisteraient pas à la fatigue. Ils sont lents à se développer et vivent très-longtemps ; ils font plus grand qu'eux.

» Ils s'éloignent beaucoup du type primitif ; leur taille varie de 1 mètre 51 à 57 centimètres ; tête trop longue et trop grosse, chanfrein busqué, ganache lourde, oreilles longues et mal plantées, encolure massive et un col de cygne, garni de crins soyeux et ondulés ; épaules rondes et chargées de chairs, poitrail large, dos un peu bas, la côte bien cerclée, le ventre volumineux, les avant-bras et les jambes courts, les canons et les paturons longs, les talons hauts et sujets à l'encastelure. »

CHAPITRE NEUVIÈME.

RACES FRANÇAISES DU MIDI.

GÉNÉRALITÉS.

Les races françaises sont divisées en races du midi et races du nord ; les premières comprennent particulièrement le cheval de selle ; les secondes, le cheval de trait et d'attelage.

Les races du midi, sont : la navarrine, la limousine, l'auvergnate, les races de la Camargue, du Morvan, et la poitevine.

Les races du nord sont : la boulonnaise, la bretonne, la percheronne, la normande, l'ardennoise, la lorraine ou des Deux-Ponts et la comtoise.

Les races du midi se distinguent par une taille moyenne, des formes sèches, la peau fine, le tempérament sanguin, la vivacité de caractère, l'énergie, la souplesse dans les mouvements.

Les chevaux du midi sont tardifs dans leur développement, mais vivent longtemps.

Un air vital, un sol sec, des aliments succulents, sont les causes explicatives de ces caractères généraux.

L'emploi exclusif des bêtes à cornes dans le midi, pour les travaux d'agriculture, rend l'élevage du cheval plus coûteux.

Article Premier.

RACE NAVARRINE.

Son cachet arabe.

La race navarrine se reconnaît par un cachet arabe dont elle est imprégnée d'autant plus profondément qu'il répond à la nature du sol et au climat des Pyrénées. C'est pourquoi on le voit se reproduire, malgré les influences des croisements qui tendent à l'effacer. Les éleveurs des Pyrénées, pour la plupart petits fermiers propriétaires, comprennent très-bien que le sang arabe convient beaucoup mieux à leur race que le sang anglais ; le sang espagnol lui a été aussi associé ; mais les produits qui en sont sortis ont été loin d'égaler ceux de la race orientale.

Le type du cheval navarrin se reconnaît particulièrement dans les chevaux de Tarbes : sous une apparence assez mince et chétive, on retrouve l'énergie, le courage et toutes les qualités du cheval de selle ; souple ardent et dur à la fatigue, il s'entretient facilement et vit longtemps. La taille du cheval navarrin est de 1 mètre 48 centimètres à 1 mètre 51 centimètres; quand il dépasse ce terme, il perd en régularité de proportion ce qu'il gagne en élévation de taille.

Il faut même reconnaître que les plus petits chevaux sont toujours les meilleurs; ce sont ceux qui naissent, en quelque sorte, de souche sur le sol des Pyrénées. L'ensemble du cheval navarrin est régulier et plaît généralement : sa tête est jolie, expressive; le bout du nez est coupé souvent en biseau; les oreilles ne sont pas toujours très-bien plantées; ses formes sont élégantes, harmonieuses; son encolure est légère, son garrot élevé, la ligne du dos et du rein bien suivies; ses membres sont un peu minces : on re-

proche surtout aux membres de devant d'être serrés par suite de l'étroitesse du poitrail ; ceux de derrière sont plus forts, mais les jarrets souvent clos ; on voit moins de chevaux panards aujourd'hui qu'autrefois.

Le cheval navarrin est très-propre à remonter la cavalerie légère et fournit quelques beaux modèles à la cavalerie de ligne ; les manéges l'ont toujours recherché, en raison de sa souplesse et de ses moyens, qui répondent au travail serré de l'équitation. Son emploi.

Lorsqu'on parcourt les plaines de Tarbes, on s'arrête souvent avec plaisir pour admirer ces belles juments navarrines, dont les formes sèches, élégantes et bien harmonisées rappellent si bien le type primitif arabe. Sous ces apparences séduisantes, elles dissimulent leur âge très-avancé, car elles descendent des étalons arabes, dont les habitants du pays ne sauraient avoir oublié les noms, savoir : les *Mahomet*, les *Camasch*, les *Schamitz*, les *Schaklarvic*. Ce sont ces nobles producteurs qui ont jeté les germes précieux d'amélioration dans la race navarrine. Juments de la plaine de Tarbes.

Ils y a trois ans, les dépôts d'étalons de Tarbes et de Pau possédaient 51 étalons arabes, pur sang, et 24 de demi-sang qui étaient très-propres aux juments de quatre ou cinq départements qu'ils desservaient. Ils avaient aussi 57 pur sang anglais, 19 de demi-sang, et 57 anglo-normands, non compris 100 étalons autorisés et reconnus. Provenances du sang arabe et du sang anglais.

L'expérience n'a que trop démontré que ces derniers n'avaient pas aussi bien réussi avec la race indigène que les premiers.

Ces résultats étaient inévitables et avaient été déclarés par les hommes de science et de pratique, tels que M. le comte de Lastic, qui avait dit : Les anglais conviennent mieux aux races du nord et les arabes à celles du midi.

En effet, la petite jument de Tarbes, accouplée à l'étalon de haute taille, pourra donner un produit élevé, mais il manquera toujours d'ensemble et d'étoffe. Et comment

pourrait-il avoir de l'étoffe? Serait-ce l'herbe si maigre et si peu abondante des Pyrénées qui pourrait lui fournir les matériaux propres à accroître et développer ses tissus, à remplir leurs mailles et à leur donner le volume nécessaire, à former le cheval complet, corsé et énergique?

Un pareil accouplement était donc contraire aux principes de la reproduction, qui défend d'associer des souches disproportionnées et surtout de faire naître le cheval de haute taille dans le pays qui ne saurait suffisamment le nourrir. Aussi, les chevaux issus de ces appareillements ont été des chevaux haut-montés, étroits en poitrine et de corps décousu, doués d'une énergie nerveuse d'autant plus propre à user promptement leur frêle organisation, qu'ils la tenaient de leurs père et mère plus que de l'influence du climat des Pyrénées.

Je sais que le pur sang anglais est loin d'avoir toujours mal produit. J'ai vu moi-même, dans des écuries de riches éleveurs, ses provenances qui méritaient à tous égards la qualification de beaux et bons chevaux; mais ils étaient le fruit de juments très-distinguées et de haute taille; ils avaient trouvé dans les rateliers de leurs box une nourriture abondante, propre à seconder leur évolution. C'étaient des animaux complets, d'un excellent ensemble, parce que leur alimentation avait bien secondé les dispositions organiques qu'ils tenaient de leurs procréateurs. Mais qu'on n'attende jamais de pareils résultats de la part des petits propriétaires éleveurs des Pyrénées : ils nourrissent avec une parcimonie routinière, inintelligente de leurs véritables intérêts, gardent leur meilleur foin pour la vente ou pour leurs bestiaux qui gagnent leur nourriture. C'est pourquoi ils n'ont obtenu avec le pur sang anglais que des chevaux manqués.

Foins de la plaine de Tarbes.

Les foins de la plaine de Tarbes sont très-souvent médiocres, conséquence des méthodes en usage dans la province. La plupart des prairies sont très-anciennes et trop arrosées; les foins sont coupés et enlevés trop tard, et souvent surpris

par les orages qui les détériorent. La facilité avec laquelle les propriétaires trouvent à vendre leur récolte de foin pour la fourniture de la troupe, fait qu'ils ne conservent pour leurs propres animaux que les rebuts, qu'ils distribuent avec trop de parcimonie.

L'avoine est rare et de qualité inférieure, et on n'en donne guère au poulain s'il n'est destiné à faire un cheval de course.

Il existe deux petites vallées qui méritent une mention particulière. Dans l'une, celle de Pontacq, les fourrages sont excellents, fins, succulents et abondants; ils sont suffisamment arrosés. Les animaux qui sont nourris dans cette plaine, plus petits que ceux de la Bigorre, sont tout aussi élégants, mais mieux proportionnés, d'un très bon tempérament et très-énergiques. On fait naître dans cette plaine et on y élève un assez grand nombre de poulains qui viennent du dehors. Les prairies artificielles commencent à fertiliser le sol et à exercer leur heureuse influence sur les progrès de l'agriculture. **Vallées de Pontacq.**

La plaine de Nay peut être appelée avec raison, d'après l'heureuse expression de M. le capitaine Dupaty, la poule aux œufs d'or de la succursale de Tarbes. Dans cette riche et belle vallée, la terre fournit en abondance les meilleurs fourrages naturels et artificiels de tout le pays. On fait peu naître, mais tout le monde y élève et nourrit bien. L'exemple de certains propriétaires aisés, qui se sont livrés avec goût et intelligence à cette industrie, a trouvé de nombreux imitateurs. Chacun rivalise de soins et d'activité pour se procurer de beaux poulains et pour les livrer en bonne condition à la remonte. **Plaine de Nay.**

La plaine de Tarbes fournit une grande partie des poulains élevés dans les villages de la vallée du Gave; ils y prennent une étoffe et une membrure qu'ils n'auraient jamais eues dans leur pays natal. Le quart, au moins, des chevaux de Tarbes sort de cette petite contrée.

Vallées d'Osseau. Les vallées d'Osseau, d'Arpes, et les bords de l'Adour fournissent un grand nombre de chevaux à la remonte; mais l'élève y est encore dans l'enfance. Les chevaux y sont plus petits que dans les autres circonscriptions; ils sont aussi moins avancés au même âge; ils se développent habituellement dans les écuries de la remonte; ils rappellent surtout le modèle de l'ancien type navarrin, qui est imprégné du sang andaloux.

M. le comte de Lastic dit à ce sujet : Quoique les étalons espagnols, admis dans le midi au commencement de la restauration des haras, soient aujourd'hui justement proscrits, on ne peut leur refuser certaines qualités qu'ils ont données aux chevaux des Basses-Pyrénées. Ces chevaux ont plus de membres et d'étoffe que leurs voisins, ce qui les rend plus propres au service de la cavalerie.

Les pâturages du Béarn sont plus sains que dans les plaines de Tarbes. Certains fourrages aqueux, tels que le trèfle incarnat et trisannuel, y sont moins en usage pour la nourriture des animaux. Le foin produit sans arrosement est d'une qualité supérieure.

Le département des Landes élève, à l'état presque demi-sauvage, des chevaux sobres, d'une nature rustique, qui ont de l'énergie et du courage; mais ils ont les défauts de leurs qualités : ils manquent de taille et de gros, parce qu'ils vivent dans une contrée ingrate, sur des sables réfractaires qui ne leur offrent qu'une maigre alimentation.

L'arrondissement de Dax a suivi l'impulsion donnée à l'élève du cheval et il fournira amplement son contingent à la remonte. En 1857, il a donné trente chevaux à la remonte. Mont-de-Marsan produit aussi quelques bons chevaux.

Production dans le Gers. Le département du Gers fournissait autrefois une grande quantité de très-bons chevaux à la cavalerie. Plusieurs causes ont contribué à détruire ces ressources : les réquisitions ont frappé indistinctement sur tous les chevaux, sans

épargner les poulinières ; et l'élève du mulet, plus facile et moins coûteuse, et d'un bénéfice plus sûr en raison du débouché que l'Espagne lui offrait, a remplacé l'industrie chevaline. Cependant elle a repris faveur depuis que les remontes ont été faire leurs achats dans ce pays ; il a donné des chevaux qui n'ont pas l'élégance et le moral des chevaux des Pyrénées, mais qui se font remarquer par une taille élevée, une bonne organisation, exempte de cette susceptibilité nerveuse qui est un défaut pour le cheval de troupe.

Influence des remontes.

Il est facile d'établir par des chiffres l'heureuse influence que les remontes ont exercée sur la production chevaline des Pyrénées.

En 1837, époque de la réorganisation des dépôts et succursales de remonte, la circonscription de Tarbes, qui comprend les départements des Hautes et Basses-Pyrénées, celui des Landes en entier, et l'arrondissement de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), avait acheté 148 chevaux ; en 1842, époque à laquelle l'arrondissement de Saint-Gaudens fut distrait de la succursale de Tarbes, il a compté dans ses écuries 525 chevaux et 74 poulains ; enfin, en 1846, après avoir perdu les arrondissements de Saint-Sever et de Mont-de-Marsan dans les Landes, le chiffre des achats s'est élevé à 711 chevaux.

Ces résultats prouvent que les débouchés offerts à la production sont l'encouragement le plus propre à servir ses intérêts et à assurer les progrès de l'industrie chevaline.

Je ne saurais mieux faire que de rapporter ici les idées qui m'ont été exposées sur ce sujet par M. Dupaty, capitaine de remonte à Tarbes.

Le système de l'action directe, observé religieusement par les officiers de remonte, en faisant arriver les prix des tarifs en entier dans la bourse des éleveurs, a stimulé leur zèle et amené une amélioration sensible dans la production.

Peut-être n'y a-t-il pas amélioration réelle parmi les espèces de luxe; mais on ne saurait nier celle des animaux d'un degré inférieur. Un grand nombre de ces derniers ne seraient jamais devenus même de médiocres chevaux de troupe, si l'on n'avait compris qu'il y avait en eux un germe qui ne demandait qu'à être développé, ce qui se traduit par cet axiôme, que le bon cheval de troupe n'est pas seulement dans le mérite des reproducteurs, mais qu'il existe aussi dans le magasin à fourrages et le coffre à avoine. C'est en initiant les éleveurs à ces saines doctrines de l'élevage, que les officiers de remonte ont donné une grande impulsion à la production dans les Pyrénées. Ils ont aussi servi les intérêts des marchands de chevaux, qui ont pu réaliser des achats quatre fois plus considérables qu'autrefois.

Les officiers qui ont fait les campagnes d'Afrique savent que les chevaux pyrénéens se sont facilement acclimatés et ont rendu d'excellents services.

Je ne terminerai pas cet article sans relater un fait qui prouve, mieux que ce que je pourrais dire, ce qu'on peut attendre du cheval des Pyrénées.

C'est dans ce pays, avec des chevaux usés jusqu'à la corde, le rebut des remontes et du commerce, que les malles-postes franchissent le plus rapidement leurs parcours. Quelqu'accidenté que soit le terrain, les courriers font, en moyenne, de 16 à 17 kilomètres à l'heure, et en plaine et dans la belle saison, 18 et plus.

J'ai vu la diligence de Pau à Tarbes, attelée de cinq chevaux sur lesquels il y en avait toujours trois aveugles, boiteux ou poussifs, franchir d'une haleine la distance qui sépare ces deux villes, savoir : 39 kilomètres, en moins de quatre heures.

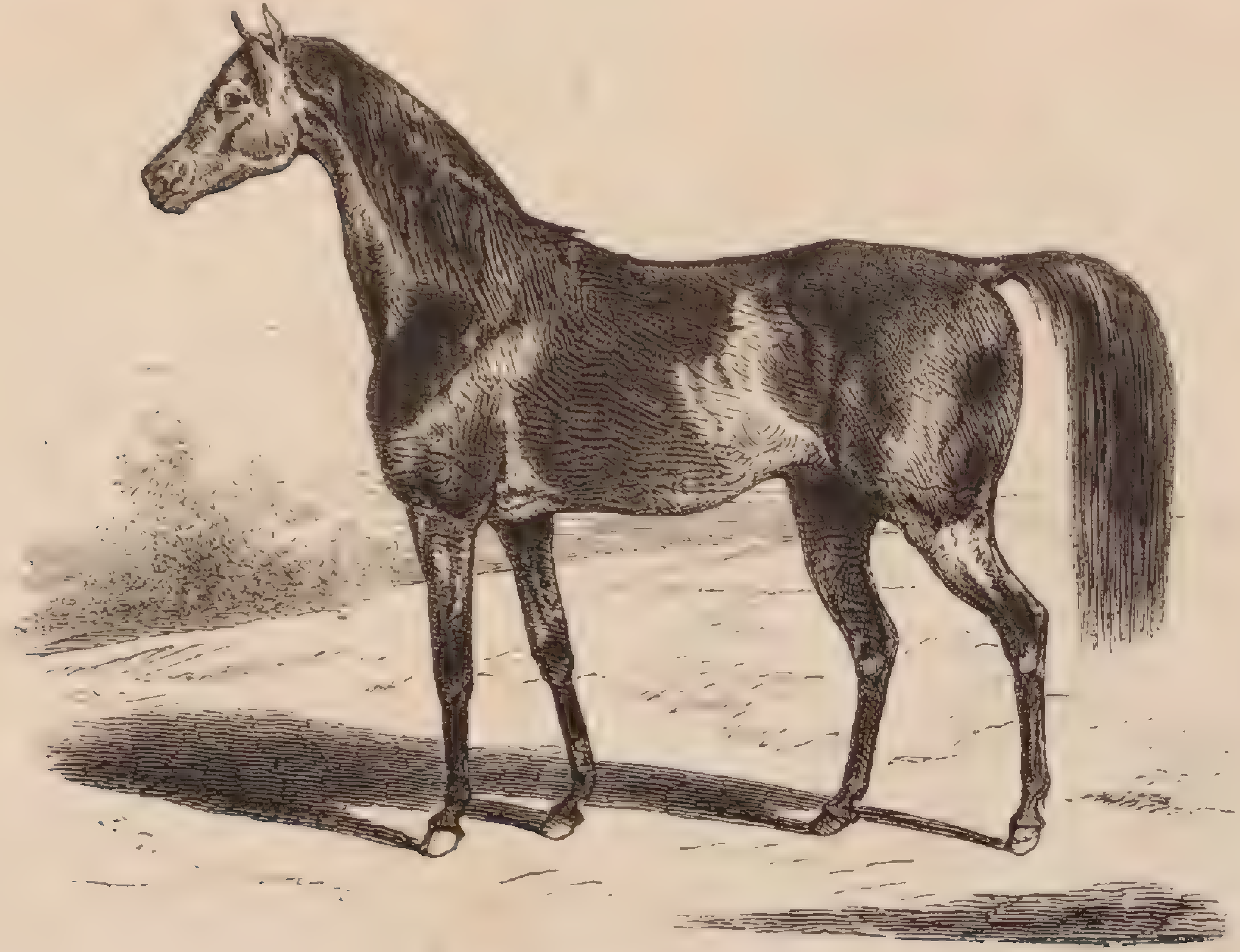

Type Limousin. — Page 265.

Article Deuxième.

RACE LIMOUSINE.

De l'ancienne race limousine.

Tous ceux qui ont monté le cheval limousin et qui sont capables de le juger comme cavaliers, savent qu'il est le cheval de selle par excellence, souple, liant, cadencé dans ses mouvements ; il réunit à ces brillantes qualités celles du cheval de service, car il est sobre, courageux et d'un fonds inépuisable, capable d'atteindre un âge très-avancé : il est bon, dit-on, jusqu'à la corde. Le régiment de Berchini, qui était monté en chevaux limousins à l'époque de la Révolution, en comptait encore plusieurs dans ses rangs, lors du licenciement de l'armée de la Loire, agés de 25 à 30 ans. Ils étaient en service, après avoir fait les campagnes de la République et de l'Empire. Les vieux soldats de la République les connaissaient bien, ces petits chevaux qu'ils appelaient *mangeurs de baïonnettes*, voulant par là faire allusion au courage avec lequel ils se précipitaient sur les rangs de l'ennemi.

M. de Lespinasse, officier supérieur des remontes, au retour d'un voyage hippique en Allemagne, me disait que le roi de Wurtemberg, grand amateur de chevaux, montait ordinairement, pour la chasse à courre, un cheval limousin âgé de 30 ans, de préférence aux chevaux de pur sang de ses écuries, et qu'avec cet intrépide vétéran des forêts, il défiait encore tous les chevaux de sa suite.

Après avoir esquissé les principaux traits de la race limousine, qui rappelle par ses qualités celle de la race orientale dont elle est issue, il est pénible de dire qu'elle n'existe guère aujourd'hui que comme souvenir traditionnel. Lorsqu'on parcourt le département de la Haute-Vienne, on rencontre difficilement quelques restes de l'ancienne race.

M. de Nexon en possédait, il y a quelques années, quelques beaux modèles dans son haras de Monteult.

L'abandon de la production chevaline dans le Limousin est le fait de la marche incessante des choses qui modifie nos goûts, nos besoins, et déplace l'industrie qui doit répondre à de nouvelles tendances; en effet, les choses ont bien changé depuis cinquante ans : autrefois, lorsque tout le monde montait à cheval, manant, comme on disait alors, gentilhomme et grand seigneur, le cheval limousin avait son emploi nécessaire, indispensable; il était recherché pour les voyages, les manéges et les tournois, parce qu'il réunissait au plus haut degré les qualités que demandent ces destinations. En parcourant le sol accidenté du Limousin, à travers monts et vallées, il avait appris à avoir le pied sûr, à marcher par tous les temps, à résister aux plus dures fatigues : il s'était fortement trempé par l'habitude de pareilles épreuves, et ses formes sèches et anguleuses, qu'on lui reproche aujourd'hui, étaient l'expression des qualités qu'on vient de signaler, puisqu'elles étaient dues à l'absence des fluides graisseux et lymphatiques qui augmentent le volume des formes, mais énervent les qualités morales. Le reproche qu'on lui adresse encore d'être long-jointé, conformation du reste, propre aux chevaux des montagnes, lui donnent des réactions douces qui permettent au cavalier de rester longtemps à cheval sans se fatiguer, et qui sont un garant de son aptitude aux allures coquettes et cadencées du manége, en sorte qu'il avait les défauts de ses qualités; il était ce qu'il devait être pour le service auquel on l'employait.

Cause de l'abandon du cheval limousin.

Mais, aujourd'hui, les chemins montueux, ravinés du Limousin sont devenus des routes faciles, planes, que parcourent des voitures publiques en tous genres; les lignes de fer vont étendre bientôt leur réseau sur ce sol autrefois si difficile à parcourir; les moyens de transport se disputent à l'envi tous les jours les avantages qu'ils doivent offrir aux voyageurs pour aller vite, commodément et à peu de frais.

En présence de tels changements, que devient le cheval de voyage, le cheval de manége? Incontestablement personne ne voyage plus à cheval, et les manéges sont déserts.

En industrie chevaline, comme en toute autre industrie, toutes les fois qu'un produit manque de consommateurs, il cesse de se fabriquer, parce qu'il serait onéreux à celui qui l'exploite; or, il faut qu'une industrie profitable vienne se substituer à une industrie ruineuse. C'est ce qui a eu lieu dans le département de la Haute-Vienne: on a abandonné l'élève du cheval et on lui a préféré celle des bêtes à cornes et du mulet.

Mais en présence de cet état de souffrance de l'élève du cheval, les grands propriétaires de la Haute-vienne, chez lesquels l'amour du cheval est héréditaire, ont eu l'heureuse idée de former une société sous le nom de Société d'encouragement de Pompadour, pour l'amélioration de la propagation des chevaux.

La première difficulté qu'elle a cherché à résoudre a été la production du cheval de selle, propre aux remontes de la cavalerie légère et de ligne et du commerce.

Mais celui que les remontes demandent aujourd'hui au Limousin devait remplir des conditions plus difficiles à satisfaire: il devait être le cheval souple, svelte, en même temps que corsé et fortement membré, capable de porter le cavalier tout armé et équipé, ce qui fait un poids, il ne faut pas l'oublier, de 100 kilogrammes environ.

Puisqu'il était reconnu que la nourriture que le cheval trouve sur le sol limousin est insuffisante pour lui donner l'étoffe qu'on lui demande aujourd'hui, la Société devait chercher à obtenir le concours des éléments qui lui sont étrangers; elle le trouva dans les ressources que lui offrirent les départements limitrophes.

Voici, du reste, les considérations qui ont servi à résoudre le problème de la production du cheval de service et de cavalerie. Les départements de la Creuse, de la Haute-

Vienne et de la Corrèze font naître le cheval de selle, agile, souple, nerveux, plein de moral; mais son manque de taille le fait rejeter de la cavalerie. Les départements de la Charente, de la Vendée et le Poitou produisent bien le cheval à forte charpente et à masses charnues très-développées; mais souvent il arrive que sa lourdeur dans les mouvements, sa mollesse de complexion le rendent impropre à figurer dans les rangs de la cavalerie. Or, a-t-on dit, puisque chacune de ses productions a ses défauts et ses qualités propres : en opposant les premiers aux seconds, on parviendra à les corriger; en les réunissant pour les améliorer, on parviendra à obtenir un tout complet et qui satisfera aux exigences imposées par la guerre et le commerce.

La théorie démontrait les avantages de cette conception, elle permettait de régénérer la race limousine avec quelques modifications, pour la mettre en rapport avec les besoins du jour; ainsi elle disait. Le Limousin fera naître le cheval léger avec ses qualités morales qu'il tient du sol, du climat et de son origine orientale; mais, arrivé à l'âge de 8 à 12 mois, où le sol lui refuse une nourriture assez substantielle pour son développement, il ira prendre, dans les marais de Saint-Gervais, de Luçon, par exemple, le gros et la taille qu'il n'aurait jamais obtenus dans son pays natal

Telle est la théorie que M. Texier, vétérinaire au dépôt de Saint-Maixent, a été le premier à traduire par l'expérimentation : il a acheté, dans le Limousin, des poulains qu'il a fait élever dans le Poitou. Le succès a parfaitement couronné ses premiers essais.

Il résulte de ces faits un enseignement utile à indiquer, savoir : que, dans certaines circonstances données, l'industrie chevaline doit se séparer en deux branches, l'une pour faire naître, l'autre pour nourrir.

La Société de Pompadour achette aujourd'hui des poulains dans les écuries des fermiers et en forme des lots d'expor-

lation de dix têtes ; on accorde une prime de 300 francs à ceux qui s'en rendent acquéreurs : le fermier est ainsi débarrassé du poulain, au moment où il est incapable de le nourrir et où il lui devient une charge.

Déjà, aujourd'hui, sept années se sont écoulées, et chacune a amené un progrès dans ce mode complexe d'élevage, dont les bons résultats se sont traduits par les profits qu'ont obtenus ceux qui l'ont adopté.

La plupart des éleveurs du Limousin, suivant la tradition de leurs pères, tout en reconnaissant au cheval anglais les éminentes qualités qui lui sont propres, ont maintenu l'excellence des croisements opérés par la race arabe. « C'est à ce système, ont-ils dit, confirmé de génération en génération, que les chevaux limousins doivent la distinction de formes, la vigueur, la légèreté, la souplesse des membres et cette énergique organisation musculaire qui les trempe pour les plus rudes fatigues, comme pour les brillants exercices du manége, du carrousel, de la chasse et de la guerre. Ainsi le sang arabe parviendra à rendre à la race limousine le crédit dont elle a joui autrefois, lorsqu'elle était réputée pour donner le meilleur cheval de toute l'Europe. »

Le pur sang a produit des chevaux manqués.

On a souvent répété que le sang anglais avait perdu la race limousine ; or, il faut le dire sans idées de système, il a jeté dans le pays des chevaux décousus, haut-perchés, irritables, manqués, impropres à tout emploi.

Chevaux de course élevés dans le Limousin.

Toutefois, il faut reconnaître que, si le cheval pur sang anglais n'a pas réussi avec la race indigène, il n'en a pas été ainsi lorsqu'il s'est trouvé entre les mains des riches éleveurs du Limousin, qui l'ont employé comme générateur du cheval de course. Ainsi on a vu briller sur les hippodromes de superbes coursiers sortis des écuries de MM. de Labastide, de Ventaux, de Nexon, de Bonnefond. Ces éleveurs offraient les garanties qui devaient inévitablement mener à bonne fin leur entreprise : amour du cheval, habitudes des

exercices équestres, science d'élevage, fortune pour ne reculer devant aucun sacrifice d'argent si nécessaire à l'élève du cheval pur sang.

Plusieurs sociétés hippiques se sont formées dans le midi, à l'instar de celle de Pompadour, pour donner une impulsion amélioratrice à l'élève du cheval qui répondît aux besoins de l'époque.

ARTICLE TROISIÈME.

RACE AUVERGNATE.

Les chevaux de l'Auvergne ont les qualités et les défauts des chevaux des montagnes; ils manquent de taille, mais ils sont vifs, pleins d'énergie, de souplesse; ils supportent la fatigue et s'entretiennent facilement; abandonnés sur les montagnes, pendant l'été, ils y trouvent une bonne nourture, mais peu abondante; on les rentre, en hiver, dans de mauvaises écuries, où ils reçoivent des aliments de qualité médiocre et en très-petite quantité.

Le cheval auvergnat a la tête courte, osseuse, le chanfrein déprimé, l'encolure souvent renversée, le coup de hache, le garrot saillant, le dos de mulet, les hanches saillantes, le poitrail étroit, la côte longue, les membres grêles.

Il n'y a que le sang arabe qui puisse améliorer cette race : les essais d'appareillement, tentés avec le cheval de course, ont eu les plus fâcheux résultats.

Le dépôt de remonte d'Aurillac a servi à encourager les éleveurs par les achats qu'il a effectués.

Article Quatrième.

RACE DE LA CAMARGUE.

Le delta de la Camargue produit une race de petits chevaux auxquels on ne peut reprocher que le manque de taille ; ils ont un cachet de sang oriental qui s'explique par les chevaux arabes que laissèrent les Africains lors de leur invasion dans le midi, vers le huitième siècle.

Les chevaux de la Camargue vivent à l'état demi-sauvage, en troupeaux distincts, dans les marais du delta qui ne leur donnent qu'une nourriture assez chétive ; les sangsues s'attachent à leurs jambes et les épuisent. Ils ne sortent de ces marais que pour dépiquer le grain.

Quelques essais tentés pour améliorer cette race et lui donner de la taille, ont donné lieu à de très-bons résultats.

Article Cinquième.

RACE DU MORVAN.

La race du Morvan fournissait autrefois d'excellentes remontes à la cavalerie légère ; mais elle a presque disparu aujourd'hui complètement. Son centre de production était dans la partie de la Nièvre qui prend le nom de Morvan.

Le cheval morvan est trapu, ramassé comme le cheval breton, mais plus distingué que lui ; il est sobre, docile et doué de beaucoup de fonds.

Article Sixième.

RACE POITEVINE.

Le Poitou offre de grandes ressources à l'élève chevaline; ses nombreux herbages et la variété de leur nature sont des éléments essentiels de fabrique du cheval, qu'il suffit de savoir employer avec discernement pour en tirer parti. Avant la révolution de 89, le Poitou fournissait un grand nombre de chevaux au commerce et à l'armée; mais les guerres de la République et de l'Empire eurent bientôt épuisé toutes ses ressources, car les réquisitions, en frappant indistinctement sur cette nombreuse population chevaline, n'épargnèrent pas même les poulinières, en sorte qu'elles la détruisirent dans le présent et dans l'avenir.

Lorsque le calme fut rétabli et qu'on chercha à relever l'industrie chevaline, on éprouva des difficultés, des obstacles de tous genres, que le bon vouloir des éleveurs finit toutefois par surmonter; car ils ne demandaient qu'à être aidés, encouragés, dirigés pour bien faire, et aujourd'hui le Poitou est en voie de reprendre son ancienne réputation de pays d'élève.

L'ancienne province du Poitou comprend les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée.

Le département de la Vendée se divise en marais, plaines et bocage. Les marais, qui sont humides et plus ou moins mouillés, sont traversés par une infinité de canaux qui, en les divisant, forment un grand nombre d'îles, couvertes de bois et de grands roseaux.

La partie appelée le Bocage présente l'aspect d'une vaste forêt, dit M. de Montendre, au milieu de laquelle on a pratiqué des défrichements.

La plaine forme une langue de terre de 37 lieues carrées, environ, entre le Bocage et la limite sud du département.

Les marais de Luçon et de Saint-Gervais, dans les arrondissements de Fontenay et des Sables-d'Olonne, offrent d'excellents pâturages qui nourrissent une grande quantité de belles poulinières par leur taille et leur forte constitution (1).

Dans ces vastes marais, le nombre des chevaux est très-considérable ; ils restent toujours dans les pâturages, où ils s'accouplent sans le secours de l'homme : il y a un grand nombre de poulinières qui n'ont jamais été touchées. Les fermiers se contentent de les surveiller de temps en temps, cherchent à découvrir le sexe des poulains au commencement du printemps, prennent les mâles à un an, et les mettent dans des carrés de prairies.

Quoi qu'il en soit, ils souffrent beaucoup pendant l'hiver, et ils ont besoin de l'abondance que leur procure le retour de la belle saison ; mais ce mal est accompagné d'un bien, c'est que, le poulain faible et maladif ne pouvant résister à ces épreuves pendant l'hiver, on ne conserve que ceux qui sont doués d'une santé saine et vigoureuse. Le caractère sauvage de ces chevaux de marais tient à leur éducation ; ils sont fort durs au travail.

Les chevaux de marais et du Bocage offrent des différences qui ressortent de leur origine et de la manière dont ils sont élevés.

Les premiers accusent, par l'ensemble de leur conformation, l'importation qui a été faite dans le Poitou, à une

(1) Les vapeurs salées que portent sur le littoral les vents qui viennent de la mer donnent au sol des principes qui expliquent les qualités des herbages. Ces vapeurs sont tellement sensibles qu'elles occasionnent des picottements sur la peau, quand on se promène le long du rivage de la mer ; il en est de même dans le comté de Yorkshire, en Angleterre.

époque éloignée, des étalons normands et danois. Ils ont la tête forte, le front assez large et les yeux beaux, exprimant plutôt la douceur qu'une grande énergie; leur encolure est bien proportionnée; les épaules sont belles et ont les mouvements faciles et souples; la poitrine ne manque pas de capacité. On reproche aux chevaux poitevins d'avoir souvent le rein long, la croupe basse et peu fournie de masses charnues, l'arrière-main faible; les articulations, quoique manquant d'étendue, sont solides; les pieds sont bons. Les allures ont de la régularité, mais peu d'étendue.

Les chevaux élevés dans la partie montueuse de la Vendée, nommée Bocage, ont un cachet particulier qui semble attester leur origine orientale; ils ont un peu plus de distinction et d'énergie, le pied moins volumineux et la corne meilleure; du reste, le sol du Bocage est très-propre à leur conserver ces caractères, puisqu'il est en rapport avec la production du cheval léger; aussi ils fournissent de très-bons chevaux aux remontes de la cavalerie légère.

M. le lieutenant-colonel de Lespinasse, commandant le dépôt de remonte de Saint-Maixent, a bien voulu me communiquer la note suivante :

« Le dépôt de remonte de Saint-Maixent achette chaque année 450 à 500 chevaux nés et élevés en Poitou; ces chevaux manquent de distinction; mais peu de chevaux gagnent autant que le cheval poitevin par une hygiène bien entendue; la nature semble avoir mis un correctif au climat mou et relâchant du Poitou, en y produisant une nourriture substantielle et fortifiante; aussi les foins y sont tous de première qualité, et l'avoine que l'on récolte dans la partie que l'on nomme la Gatine, est sans contredit la meilleure que l'on puisse faire manger aux chevaux : cette nourriture, distribuée avec intelligence, ne tarde pas à donner aux chevaux de l'embonpoint et de la vigueur.

Le dépôt de Guéret, qui est une succursale du dépôt de Saint-Maixent, ne peut acheter, chaque année, que 180 à

200 chevaux. Comme la circonscription que dessert cet établissement est très-étendue (7 départements), il est difficile de mettre l'homogénéité désirable dans les envois qui partent de l'établissement de Guéret.

Une partie des ressources du dépôt de Guéret se trouvent dans le département de la Nièvre, dont les pâturages très-succulents donnent beaucoup d'ampleur aux poulains qui sont emportés et vendus à 4 ans.

Quelques chevaux sont achetés dans les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne; malheureusement les achats sont très-limités dans ces départements; l'élève du cheval y semble abandonnée, et cet état de choses est d'autant plus fâcheux que, malgré leur conformation, les chevaux de la Creuse et de la Haute-Vienne sont très-résistants et très-solides; mais les idées que l'on s'est faites depuis plus de trente ans sur la conformation des chevaux, sans tenir compte de l'influence du climat, ont été cause du découragement qui s'est emparé des éleveurs de ces diverses contrées.

Le département de la Vienne se livre particulièrement à l'élève du mulet : on sait que le Poitou est appelé la patrie du mulet.

Quoique le département des Deux-Sèvres ait un grand nombre de juments mulassières, on les fait servir en partie par des étalons qui en obtiennent de très-bons chevaux de trait, de poste et de diligence; ces juments sont fortement charpentées, près de terre; leur tête est carrée, mais elles ont la croupe coupée et basse et la cuisse mince; on dit qu'elles sont galonnées, quand elles ont beaucoup de poils aux jambes. Les cinq sixièmes de ces juments sont livrées au baudet.

Le département des Deux-Sèvres possède 60 à 70 ateliers de baudets.

CHAPITRE DIXIÈME.

RACES FRANÇAISES DU NORD.

GÉNÉRALITÉS.

Les races du nord sont caractérisées par leur taille élevée, leurs formes massives, leur tempérament lymphatique, l'épaisseur de leur peau, la longueur de leurs poils et le développement des produits cornés.

Les chevaux du nord sont généralement propres au trait lourd, par suite de leur allure lente et de la lourdeur de leur masse.

Un climat froid et humide, un sol souvent détrempé, des aliments grossiers qui donnent beaucoup de lest, expliquent les caractères que nous venons de leur assigner au physique et au moral.

ARTICLE PREMIER.

RACE BOULONNAISE.

La race boulonnaise est regardée comme la meilleure de toutes celles de trait lourd ; elle réunit à une force extraordinaire une grande énergie ; elle s'élève dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, et les autres départements limitrophes de ces derniers

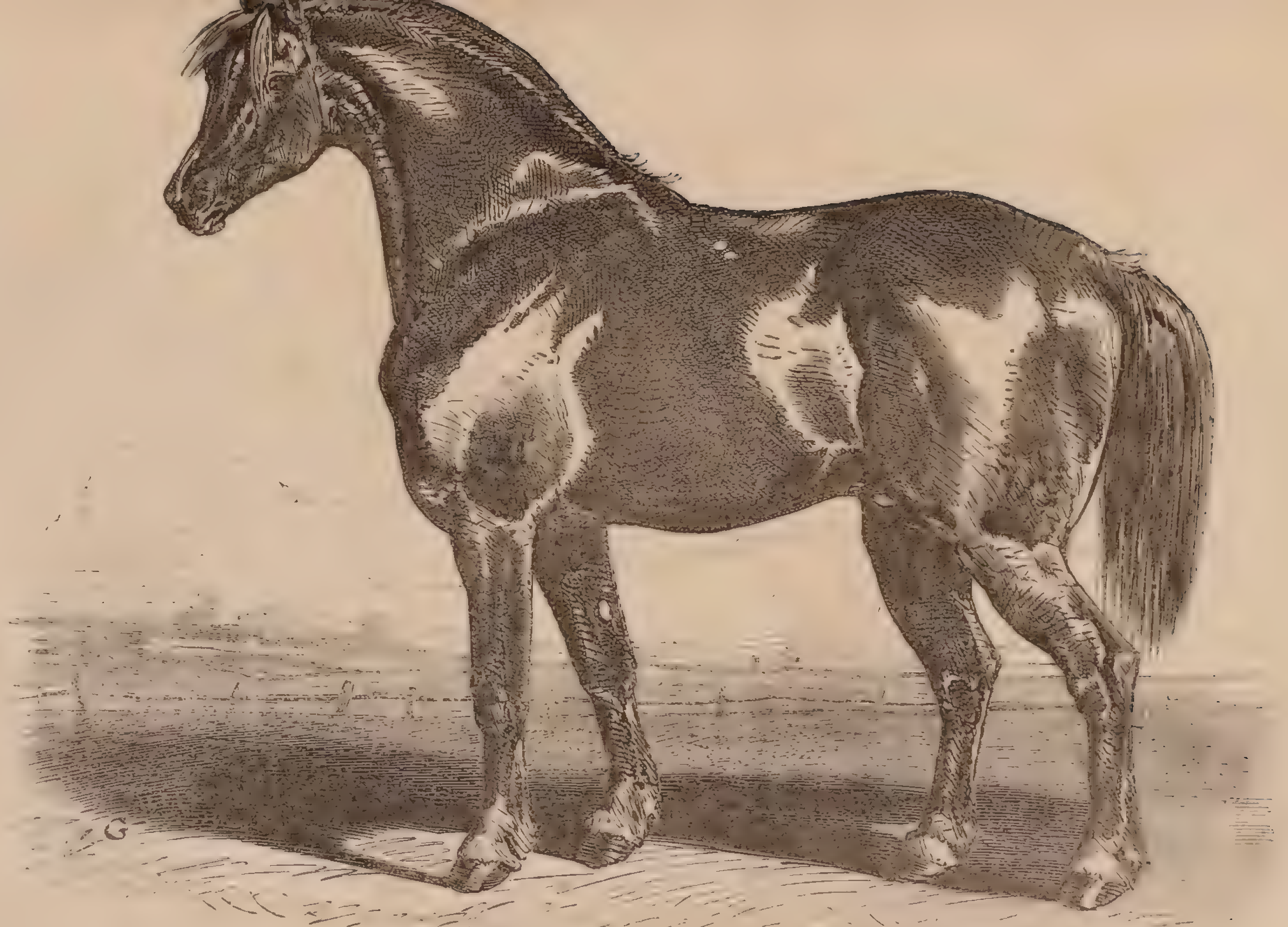

Type Boulonnais. — page 276.

Le cheval boulonnais se reconnaît à sa haute taille (1 mètre 65 centimètres) à ses formes massives, athlétiques ; il est assez court, même trapu ; ses masses charnues se développent sur l'encolure, les avant-bras, la croupe et les cuisses ; il a la tête petite, le chanfrein droit, les yeux petits, le garrot droit, le dos affaissé, la croupe double et souvent avalée ; les membres sont courts, gros et forts ; la peau du boulonnais est épaisse, ses poils sont longs et gros, sa crinière est double.

Les boulonnais, dans le département de l'Aisne, qui se rapproche des Ardennes, sont moins lourds, plus énergiques ; ils fournissent de bonnes remontes aux dragons.

Les marchands distinguent les boulonnais du bon et du mauvais pays ; les premiers viennent du pays de Caux, de la Seine-Inférieure et de l'Eure. Soit qu'ils aient pris naissance dans ce pays, ou qu'ils y aient été élevés, on doit attribuer à la bonne nourriture qu'ils reçoivent, et dans laquelle figure le grain, la supériorité qu'ils ont sur les chevaux picards.

Le dépôt de Villers trouve, dans le pays de Caux, des boulonnais qui ont la souplesse et l'énergie jointes à la taille ; ils sont très-propres à remonter les cuirassiers.

L'élève du cheval boulonnais est généralement assez lucrative, parce que les poulains, étant employés dès l'âge de deux ans et demi à trois ans au labour, indemnisent par leur travail le propriétaire des frais de leur nourriture.

Article Deuxième.

RACE BRETONNE.

De toutes les variétés d'espèce qui composent la race bretonne, celle de trait est la plus nombreuse : elle pos-

sède des qualités qui la font rechercher par toute la France, spécialement pour le service du roulage, des postes et des voitures publiques. Les Anglais, qui sont si fiers de leur richesse hippique, nous l'ont toujours enviée; ils ne sauraient lui opposer que le cheval de la race noire, dont les proportions colossales ne sont pas accompagnées des qualités de fonds et de solidité qui appartiennent au cheval breton. On remarque en Bretagne, comme dans tous les pays d'élèves, des tribus de chevaux dont les caractères dépendent de la nature de son sol et de ses produits; ainsi tout le littoral, riche et abondant en prairies artificielles, est peuplé d'une quantité considérable de forts chevaux que leur vigueur, jointe à la légèreté, font rechercher pour les services publics; tandis que le centre du pays, triste région de landes et de montagnes granitiques, n'offre que des chevaux de petite taille et de chétive apparence; toutefois ils sont nerveux et très-durs à la fatigue, malgré l'état misérable de la plupart, abandonnés et à peine nourris dans de maigres bruyères, au retour des plus pénibles travaux. De là les espèces de trait et de selle, avec les nuances qui différencient leur genre de qualité et leur emploi.

L'espèce de trait lourd s'élève dans les Côtes-du-Nord, le Finistère, le pays du Bas-Léon ou Conquet et dans une partie de l'Ille-et-Vilaine.

Voici les caractères du cheval de trait des Côtes-du-Nord : taille moyenne, 1 mètre 45 centimètres à 1 mètre 58 centimètres; tête carrée, un peu courte, souvent chargée en ganaches, orbites saillantes, encolure courte et épaisse, poitrine large, épaule un peu courte et droite, garrot bas et souvent empâté, jarrets bien soudés mais un peu courts, système musculaire fortement accusé, croupe double, un peu courte, souvent avalée, queue attachée bas, poils aux jambes, pieds grands et quelquefois plats; ils ont les épaules froides; en trottant, ils retroussent beaucoup; s'ils

gagnent moins de chemin que les grands trotteurs qui rasent le tapis; ils ne buttent jamais; la sûreté de leur pied est due à l'habitude qu'ils ont de marcher dans des terrains montagneux.

Sur 100 chevaux bretons, il s'en trouve presque la moitié gris ou rouans. Ce sont les seules robes que recherchent les paysans.

Les chevaux des Côtes-du-Nord sont plus communs que ceux du Finistère; cependant une partie est venue de ce département où on les a achetés étant poulains, pour les faire travailler depuis 18 mois jusqu'à 4 ans, époque à laquelle on les revend à des marchands de tous pays, mais surtout normands, berrychons, qui exploitent particulièrement les foires de Liége, de Dinan, de Lamballe, de Saint-Brieuc.

Les chevaux de l'arrondissement de Dinan sont plus légers, comme chevaux de volées, pour les postes et l'artillerie.

La nourriture ordinaire des chevaux des Côtes-du-Nord est, dans l'été, le trèfle, presque toujours donné en vert, et, dans l'hiver, le foin et surtout l'ajonc épineux pilé; ce dernier aliment, sain et tonique, entretient parfaitement leur vigueur; aussi dans les métairies ne mangent-ils presque jamais d'avoine. On a remarqué, au dépôt de remonte de Guingamp, que les chevaux achetés dans les Côtes-du-Nord étaient plus faciles à régimer que ceux du Finistère.

La majeure partie des chevaux du Finistère appartiennent également au trait; mais, plus distingués que ceux des Côtes-du-Nord, on reconnaît facilement qu'on a cherché à les grandir par les croisements des étalons du Danemarck, dont le type est particulièrement empreint sur les productions des environs de Saint-Pol de Léon, et sur toute la côte jusqu'au Conquet.

Le Léonais a été appelé le Cotentin de la Bretagne: la

douceur de la température et la fertilité du sol le rendent très-propre à produire des chevaux de taille, bien corsés et bien membrés ; ils ont à peu près les mêmes caractères d'espèce que dans les Côtes-du-Nord.

Dans le vaste marais du mont Saint-Michel, au milieu des tristes rochers qui forment la crête des montagnes d'Arès, on envoie la majeure partie des poulains que les métairies ne peuvent nourrir; ils y mènent une vie misérable ; mais il en résulte un certain avantage, c'est que tous les chevaux faibles succombent sous l'influence d'un pareil régime, et l'on peut être sûr que ceux qui survivent sont d'une bonne constitution.

Il n'en serait pas ainsi, toutefois, si le paysan bas-breton avait plus de nourriture et de logement dépendant de sa ferme, un peu petite. Nous allons en voir la preuve dans les soins que prend le nourrisseur pour refaire le cheval qu'il a acheté maigre, à vil prix.

On commence par saigner le cheval, on lui donne ensuite du trèfle à discrétion, du son mélangé avec de la farine, et, lorsqu'il commence à revenir, on lui apporte deux fois par jour une ration de panais : beaucoup de chevaux les refusent d'abord ; mais, lorsqu'ils y sont habitués, ils s'en montrent très-friands. Du côté de Lesneven, on ajoute aussi des féveroles, mais indépendamment du panais, parce que celui-ci donne du feu au cheval. Cet aliment, peu nutritif mais tonique, est distribué avec discrétion.

Lorsqu'il s'agit de mener le cheval en foire, souvent les marchands font macérer du sénegré ou de la graine de chanvre dans de l'eau-de-vie et le mélangent dans l'avoine qu'on lui fait manger avant de partir ; les propriétés du gingembre dans l'anus ne sont pas non plus oubliées, et, dans cet état, le cheval, à demi-enivré, étonné du jour qu'il revoit après être resté si longtemps dans l'obscurité, impatient de donner à ses membres le mouvement dont il

a été privé pendant le temps de l'engrais, se livre à des sauts ou à des ruades qui séduisent l'acheteur, et procurent souvent une vente avantageuse.

L'espèce carrossière bretonne tient beaucoup de défauts de son origine : on lui reproche les membres grêles et les tendons faillis, la cuisse peu fournie ; quelques bons étalons de demi-sang ont corrigé en partie ces défauts ; mais les résultats d'amélioration progressive sont lents, par deux raisons principales, parce que d'abord on s'occupe peu de cette espèce qu'envahit celle de trait, et parce qu'il n'y a pas assez de suite dans les croisements, et que la jument améliorée est vendue dès que l'occasion s'en présente ; on accouple plus tard avec un étalon d'une autre espèce : de là une perturbation, dans les races, qui détruit leur bon ensemble et leur homogénéité.

L'espèce bidette, qui naît de souche dans les pays montagneux de la Bretagne, est regardée comme la souche type de la race bretonne ; cette opinion peut être justifiée par son rapport avec la nature du sol et la nourriture assez maigre qu'il lui fournit : manque de taille ; son aspect est chétif et grêle, ses formes anguleuses, sa tête carrée, osseuse ; ses yeux sont pleins de feu et de vivacité ; ses membres nerveux, ses tendons détachés, ses pieds petits, la corne sèche.

Presque partout où il y a de vastes landes (et il s'en trouve, à partir de Nantes, sur une longueur de plus de 40 lieues), on rencontre l'espèce bidette, comme si, par sa sobriété et sa robuste constitution, elle seule pouvait résister à l'ingratitude du sol, dans les parages marécageux l'hiver, arides l'été, où il ne se trouve qu'un peu d'herbe courte, une bruyère ligneuse et de l'ajonc épineux rabougri. Les environs de Fougères et de Vitré offrent quelques bons bidets, parmi lesquels on en trouve un petit nombre propre au service des remontes. Les meilleurs bidets, ceux qu'on peut regarder comme type de l'espèce, se

trouvent auprès de Quimper, et surtout dans le canton de Brice.

En 1730, les États de Bretagne firent acheter les plus beaux chevaux barbes de Chambord, pour améliorer l'espèce bidette; ces étalons, placés à Brice, donnèrent bientôt les productions qu'on en espérait; mais, pour compléter le résultat, en 1756 parut un règlement qui ordonnait de couper une oreille aux pouliches améliorées et à celles qui provenaient de l'importation de belles poulinières achetées à l'étranger; sous des peines sévères, il était défendu de les exporter. En même temps on castrait d'office tous les chevaux entiers qu'on rencontrait vaguant dans les pâturages. Cette mesure s'exécutait encore en Bretagne au commencement de la Révolution; le succès avait couronné le but qu'on s'était proposé : l'espèce bidette de Brice acquit bientôt une grande supériorité, en fournissant de très-jolis chevaux de selle.

Le croisement et surtout le soin de mieux nourrir les élèves donna plus de taille, plus de force, et on trouva avec facilité des chevaux de selle, de 24 à 27 centimètres, qui se vendaient jusqu'à 800 francs, somme considérable alors.

J'ai vu des bidets aller et revenir de Caraix à Morlaix dans la même journée, retourner souvent avec le poids d'un veau, en sus du cavalier et de la valise; ils fournissent ainsi une course habituelle de 32 lieues à travers la montagne (1).

(1) J'emprunte à M. Houël, auteur d'une statistique sur la Bretagne, des détails fort curieux et instructifs sur les habitudes équestres des Bretons.

Les Bretons ont encore la passion du cheval : elle se lie à tous leurs besoins et à toutes leurs habitudes, à toutes leurs croyances. Les Bretons des montagnes sont toujours à cheval. Rien n'est plus curieux que de voir, au retour des fêtes et des marchés, serpenter au flanc des collines ces rustiques cavalcades.......... Leur pose a quelque chose d'oriental : le corps est droit et parfaitement d'aplomb : les genoux sont

Les chevaux des départements de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan n'offrent pas des caractères assez prononcés pour constituer des races.

relevés à la hauteur de l'arçon. Assis sur leurs petits chevaux, à l'œil de feu et au sabot de fer, avec leurs guêtres serrées à la jambe, leur large pantalon, leur gilet étroit, leur veste flottante, ils ne ressemblent pas mal à une caravane de quelques peuplade levantine. Les femmes sont assises à droite, usage ancien qui remonte aux Romains. C'est à cheval qu'on se rend aux assemblées, appelées *pardons*, aux baptêmes, aux enterrements, aux plaisirs et aux affaires de famille. Mais c'est surtout aux noces que la cavalcade est de rigueur : malheur au convive qui n'a pas un cheval à monter dans cette occasion solennelle : honneur à celui qui possède un brillant et surtout un rapide bidet ; car la fête ne sera pas complète, s'il ne se fait plusieurs courses en l'honneur du jeune ménage.

Mais si les chevaux sont l'ornement de toutes les fêtes, ils ont aussi leurs fêtes particulières. Le jour de saint Éloi, patron des maréchaux, tous les chevaux, au nombre de plusieurs milliers, sont amenés de toutes parts à la chapelle qui leur est consacrée. Là se trouve une fontaine ; on y fait boire les chevaux, on leur verse dans l'oreille quelques gouttes de l'eau qu'on y puise, et on revient au galop. Le cheval qui a fait ce pélerinage est exempt de maladies et d'accidents pour toute l'année. Ailleurs, on les promène lentement autour de la fontaine, avant de les y faire boire. Ces usages remontent évidemment aux temps les plus anciens. Les Bretons sont très-orgueilleux de leurs chevaux et surtout du nombre que chacun d'eux possède ; aussi n'est-il pas rare de voir les jours de marché, venir aux villes des charettes fort peu chargées, traînées par cinq ou six forts chevaux.

Voici la description des courses rustiques de la Bretagne, qui remontent à une haute antiquité :

« Le jour dit, les concurrents arrivent de toutes parts, quelquefois de 30 à 40 kilomètres. Le coureur est un cheval des montagnes, plus laid que beau, plus petit que grand ; sa tête est toujours belle, expressive ; ses jambes sont nerveuses et sèches, ses sabots durs et parfaitement conformés : tout annonce la vigueur et l'énergie chez ce petit être dégénéré, orgueil et trésor de son pauvre maître. Sa selle est un sac garni de paille, attaché avec une corde ; le plus souvent il n'en a pas ; sa bride est une longe nouée au-dessus de la tête, quelque fois la corde en tient lieu. Le

La Bretagne est dans les conditions les plus avantageuses pour produire le cheval de service et même, dans de certaines proportions, le cheval de luxe ; le sol de cette contrée peut les nourrir à peu de frais : les habitants ont conservé, comme les Anglais, le goût de l'élève du cheval, il ne s'agit donc que de savoir exploiter les ressources du pays, détruire quelques routines erronées chez les éleveurs, leur substituer les pratiques rationnelles de l'élevage et entrer ainsi dans une voie de progrès que demandent les besoins du commerce et de l'industrie. J'essaierai de tracer quelques indications relatives à ce but :

jockey est un jeune homme de 12 à 15 ans..... La foule se presse autour des concurrents : ils sont à cheval, le départ s'apprête, un fouet léger siffle dans leurs mains; les parents, les amis les entourent, on leur fait les dernières recommandations, on leur donne les dernières instructions; leur œil brille de joie et d'espérance. Rien n'est gracieux comme leur pose noble et assurée, sur ces petits chevaux fringants et impatients, qui se cabrent et mordillent leur frein rustique. Ils partent!..... souvent au nombre de dix ou douze, quelquefois plus : mais quel terrain ont-ils à parcourir? C'est tantôt une route dure et inégale, tantôt des marais fangeux, tantôt des sentiers serpentant dans les rochers. Quand on n'a pas vu ces luttes périlleuses, on ne peut s'en faire une idée : là est un torrent à franchir, là une descente rapide, suivie d'une montée aussi rude; là un bourbier épais : rien ne les arrête; ils volent à travers les bruyères, les rochers, les ravins, comme un groupe de sylphes aériens suspendus à la crinière des chevaux errants dans les bois. Ils font ainsi des courses de 4 à 5 kilomètres. Rarement il arrive des accidents; le pied sûr du cheval, la main ferme et l'œil vigilant du cavalier sont les sauve-gardes. Ils arrivent... la foule se partage, des cris d'enthousiasme s'élèvent de toutes parts; chacun s'intéresse au victorieux. L'homme et le cheval sont l'objet de l'empressement de l'assistance; le laurier et les rubans brillent à leur tête; on veut savoir le nom du cheval, son âge, sa race : c'est le héros de la fête, on ne s'entretient que de lui... . On dirait une scène de New-Market. »

Un pareil récit suffit pour attester les ressources qu'on peut tirer de l'élève du cheval dans ce seul pays de la France, où l'amour du cheval a pris de pareilles racines dans le cœur de ses habitants.

C'est à tort qu'on désigne la race bretonne comme race de trait; certes, les chevaux propres à ce service forment la plus grande population du pays; mais elle donne aussi des chevaux propres à tous les autres emplois; son sol ne se prête pas moins qu'autrefois à les faire naître et à les nourrir; ainsi, avant que le cheval de trait ait été demandé à la reproduction, pour satisfaire à notre nouveau système de voirie, lorsque tout le monde montait à cheval, le cheval de trait lourd ne devait être qu'une exception dans la production indigène; la race bidette, qui donnait le roussin, si renommé alors dans toute l'Europe, était le cheval du pays, propre à tous les besoins de la vie, et surtout le cheval de voyage; mais la Bretagne n'élevait-elle pas aussi le superbe destrier, destiné à porter le chevalier le jour de bataille, et encore le palefroi, souple, élégant, propre à faire briller le talent équestre de son cavalier dans les exercices brillants des tournois et des carrousels. Or, le destrier, le palefroi n'étaient-ils pas des chevaux de luxe, et puisque la Bretagne, pendant le moyen-âge, les a produits, comment ne les donnerait-elle pas aujourd'hui, avec les progrès de l'agriculture, qui doivent seconder si puissamment l'élève du cheval?

Le cheval de trait, lourd et léger, s'est conservé dans ses précieuses qualités, sans avoir eu besoin de recourir à son croisement avec des races étrangères; tant qu'il satisfera aux besoins de l'industrie, qui, seule, le fait et l'emploie, il n'y aura pas à s'en occuper; mais du jour où on lui demandera plus de légèreté, plus de vitesse, il faudra bien le modifier: lorsqu'au lieu de deux ou trois lieues à l'heure, on voudra qu'il en fasse quatre, nécessité sera d'allonger ses branches de compas et de verser dans ses veines un sang plus généreux, qui corrige la lymphe et élève ses facultés morales à un degré supérieur.

Mais ici est le nœud de la difficulté: pour obtenir une qualité, il faut éviter d'en détruire de plus précieuses encore

que celle qu'on veut leur substituer. Déjà l'expérience nous a appris que, dans certaines conditions données, le pur sang avait détruit l'harmonie, l'homogénéité et la constitution agreste du cheval breton, auquel on avait voulu l'associer; les qualités extrêmes des deux souches ont semblé se repousser, par suite de leur désaccord complet, et elles ont reproduit le cheval décousu, incomplet.

Mais veut-on élever la taille, allonger les leviers? Si les juments indigènes sont trop petites, c'est par elles qu'il faut commencer l'œuvre de reconstruction de la charpente animale. Que l'on emploie l'étalon de demi-sang arabe ou le demi-sang anglais, dit *hunter*, soit; mais, qu'on se rappelle que l'arabe offre des traits d'affinité avec la race indigène qui garantissent son aptitude à l'améliorer. Les juments bretonnes, bien corsées et bien membrées, pourraient être de suite données au demi-sang arabe.

Mais comme on n'améliore pas une race seulement par l'influence des accouplements, il faut demander à l'agriculture les éléments propres à remplir les mailles des tissus d'une charpente qui aura été grandie et grossie par l'influence génératrice. Ainsi, partout où l'on voudra obtenir le cheval de taille, il faudra chercher à créer les prairies artificielles.

Les écuries en Bretagne sont basses, mal aérées, infectées par les miasmes putrides qui se dégagent des litières pourries sous les pieds des chevaux; elles sont la source de toutes les maladies les plus dangereuses, telles que la fluxion périodique, le farcin, les gourmes aiguës.

Les Bretons demandent à des pratiques superstitieuses la guérison de leurs chevaux, qu'ils ne doivent attendre que des soins éclairés du vétérinaire. Ils engraissent leurs chevaux à lard, au moment de la vente, après les avoir auparavant fait pâtir par une nourriture trop parcimonieuse; enfin, ils les condamnent, à l'écurie, à un repos absolu, et les excèdent par un travail auquel leur jeune âge ne saurait répondre.

Voilà les fautes auxquelles il faut opposer les sages doctrines de l'élevage et du dressage. Que les officiers des haras et des remontes dirigent les éleveurs dans la voie du progrès, que les premiers fassent servir les meilleures juments du pays par de bons étalons demi-sang arabe ou anglais, et que les seconds en achettent les produits les mieux élevés, et les deux administrations auront chacune bien rempli leur tâche.

Article Troisième.

RACE PERCHERONNE.

Le percheron est un type du cheval léger de trait, il est surtout recherché pour les postes et les diligences ; cette race a été souvent enviée par les Anglais, qui n'en possèdent aucune qui puisse lui être comparée dans son genre ; M. de Sourdeval fait observer qu'elle est l'expression d'une utilité moderne, résultat de la multiplicité des routes et de l'action des transports. Le genre particulier de nos voitures publiques, dit-il, à la fois pesantes et rapides, a demandé une nature de chevaux ayant du poids, de l'énergie et de la vitesse. Il fait remarquer qu'elle offre des caractères distincts de ceux de la race bretonne : tête moyenne, yeux enchâssés sous une grosse arcade, épaule bien couchée ; les jarrets sont forts, bien évidés, exempts de tares ; les pieds sont très-beaux. En résumé, le percheron offre des caractères de conformation qui le rendent supérieur au breton.

Dans le Perche, le poulain naît à l'écurie dans le courant de l'hiver ; lorsque le lait de sa mère est insuffisant, on y supplée par du lait de vache et même de chèvre. Dans beaucoup de fermes de meuniers, on fait consommer beaucoup de son aux poulinières et aux chevaux. Au printemps, le

poulain suit sa mère qui est attelée à la charrue; il la suit aussi dans les prés clos, où elle passe une partie du temps non réclamé par le travail; la mère et le fils couchent dehors, vers la fin de mai, et s'en trouvent à merveille. Ces prés clos sont tout simplement un champ en jachère, où se trouvent quelques herbes échappées à la charrue; on les fait rentrer à l'écurie le jour, pour les couvrir et les garantir des mouches. On voit par là que le percheron est élevé en partie à l'écurie et en partie dans les prairies.

Les véritables percherons sont très-recherchés pour le commerce; leur prix trop élevé pour les remontes empêche qu'elles puissent l'atteindre. Le dépôt d'Alençon en achette cependant quelques-uns.

Le débouché facile et certain du cheval percheron est une garantie suffisante de sa production; les éleveurs de cette contrée ont refusé constamment de croiser leur race et ont préféré l'améliorer par elle-même. Des étalons coureurs vont de ferme en ferme servir les poulinières, dont le travail est à peine suspendu à l'époque de la mise bas et des premiers jours de l'allaitement qui la suivent, en sorte qu'elles paient leur nourriture par leur travail. On a souvent conseillé aux éleveurs d'alléger leur race, afin de faire le cheval de remonte; mais ils ont mieux aimé continuer l'élevage de leur espèce de cheval rustique, léger et étoffé, que de courir les chances incertaines de réussite dans un autre genre de production.

Article Quatrième.

RACE ARDENNAISE.

La race ardennaise a eu de tout temps la réputation de donner d'excellents chevaux à la cavalerie légère; on les

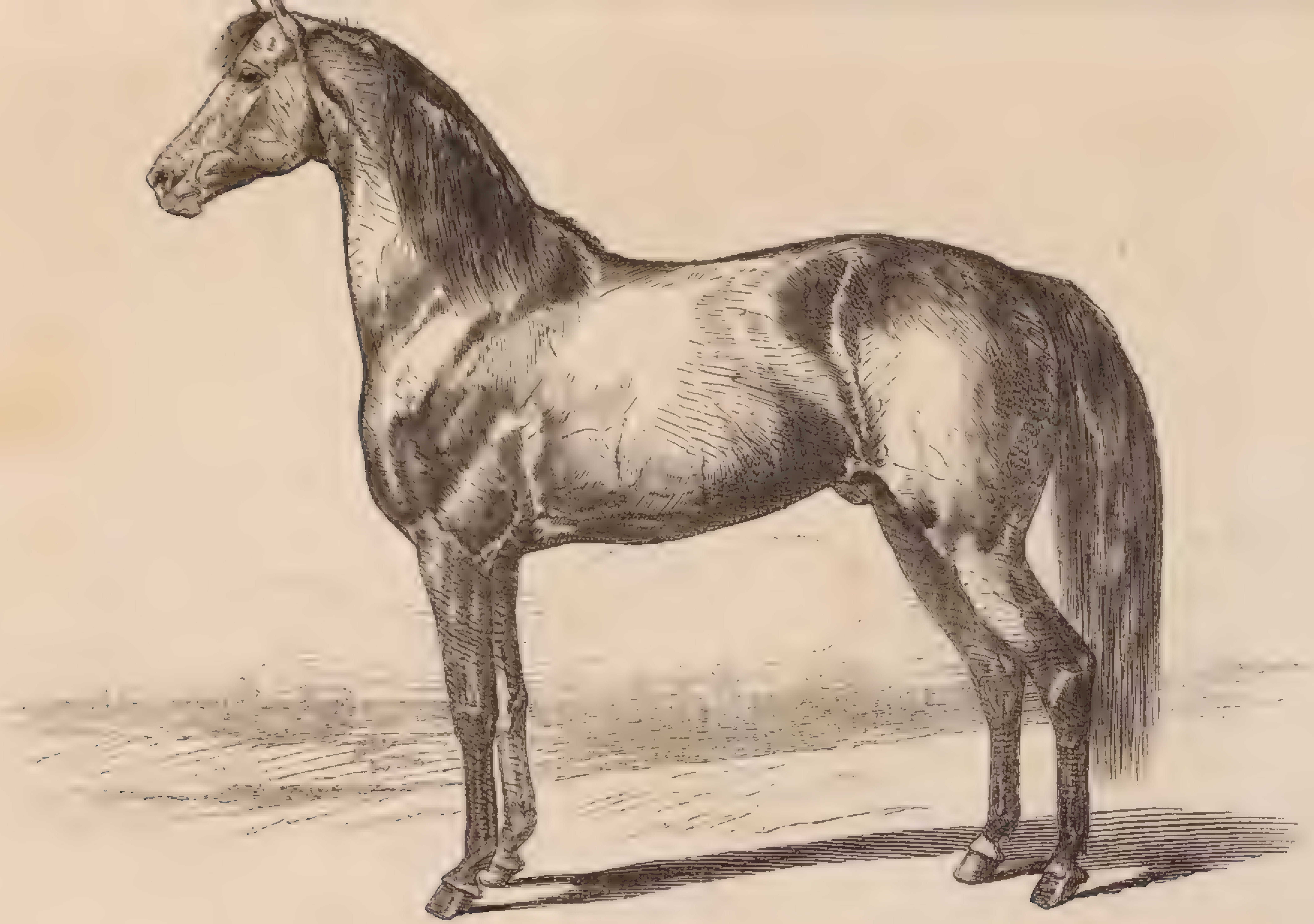

Type Normand, du Merlerault. — Page 289.

reconnaît à leurs formes anguleuses, à leur excellent ensemble. La solidité de leurs membres, la robusticité de leur constitution font passer sur leur manque de distinction ; ils ont la tête sèche, le chanfrein droit, l'œil saillant, l'encolure droite, le garrot élevé, les hanches bien sorties.

Les éleveurs des Ardennes ont compris l'importance de rendre à leur précieuse race le crédit dont elle jouissait autrefois; ils ont été bien secondés dans ces vues par les conseils généraux du département.

Le dépôt de remonte près Villers leur a donné les meilleurs de tous les encouragements pour pousser à la reproduction : il a acheté un grand nombre de chevaux pour l'artillerie, la cavalerie légère, et même pour les dragons.

Article Cinquième.

RACE NORMANDE.

La Normandie est une des provinces de la France qui offrent les conditions les plus avantageuses à l'élève du cheval et des grands animaux domestiques. Son climat est doux ; ses gras pâturages, arrosés par de nombreux ruisseaux et par des fleuves, couvrent une grande partie de son sol ; c'est pourquoi la production est une des branches essentielles de son industrie agricole.

De tout temps la race normande a joui d'un crédit mérité dans toute l'Europe, et quand le cheval anglais y était à peine connu, elle était en possession de fournir des chevaux pour tous les genres de services. On se rappelle que la reine Élisabeth, ayant fait présent à Henri IV d'une compagnie d'Écossais, le monarque français envoya à la reine d'Angleterre, en reconnaissance du don qu'elle venait de lui faire, quarante étalons normands avec un assez grand

nombre de poulinières. Ces dernières ont du contribuer à la prospérité de la race anglaise.

Quoique la race normande ait des variétés d'espèces très-distinctes, dépendantes de beaucoup de causes et qui échappent en partie à notre appréciation, on peut reconnaître qu'elle offre, pour caractères généraux, de s'entretenir facilement, de résister à l'influence, toujours fâcheuse pour tous les chevaux, des changements de climats, et de vivre plus longtemps que les chevaux allemands, particularité qui prouve leur supériorité de force de constitution sur ces derniers; c'est ce que nous a appris la campagne de Russie, de néfaste mémoire.

Les variétés les plus distinctes de la race normande sont celles du Calvados, de la Manche et du Merlerault.

Le cheval du Calvados : taille 1 mètre 52 à 60 centimètres; tête toute d'une venue, grosse quelquefois, busquée vers le chanfrein et le bout du nez; yeux petits, regard hébété, indolent; encolure bien sortie; garrot bas et empâté; parfois dos bas, ensellé; côte bien cerclée, flancs pleins, hanches un peu fondues, proportions et direction assez belles des rayons articulaires des membres, mais articulations empâtées et asez mal soudées; on voit souvent des genoux creux, des jarrets coudés. Généralement les formes du cheval du Calvados sont rondes, ses crins sont longs et durs. Il a les pieds très-bons, la corne dure.

C'est dans les fertiles vallées d'Auge, du Pont-l'Évêque et dans le Bessin qu'on voit paître ces nombreux troupeaux de bestiaux en compagnie du cheval. Les éleveurs placent ordinairement un ou deux chevaux pour dix bêtes à cornes. Les chevaux de la vallée d'Auge sont ordinairement mous et d'un tempérament lymphatique; ils sont inférieurs, sous ce rapport, à ceux de la plaine.

La plaine de Caen est un centre de production; on y élève plus qu'on n'y fait naître; les éleveurs achettent des poulains de 6 à 18 mois dans toutes les provinces voisines du Calva-

dos, dans le Perche, le Cotentin, la Bretagne, le Poitou ; ils les mettent au piquet dans des prairies naturelles ou dans des herbages de luzerne, de trèfle ou de sainfoin ; ils nourrissent également à l'écurie.

Avec des provenances aussi variées que celles qui forment la population chevaline du Calvados, on serait porté à croire qu'elle manque de traits d'analogie propres à lui donner un caractère de race distinct ; cependant on reconnaît toujours les chevaux du Calvados à leurs formes rondes, à leur tête grosse par le bout du nez.

Probablement que le climat, le sol et les herbages du Calvados ont la propriété d'effacer les caractères qu'ils devraient conserver de leur origine, et de leur imprimer un cachet particulier de la localité.

Arrivés à deux ou trois ans, ils sont soumis aux travaux des exploitations agricoles, soit aux charrois, au labour ou à la herse. Lorsqu'on les emploie avec le ménagement que demande leur âge, ils se façonnent au joug de l'homme et aux habitudes du travail ; mais on peut bien en exiger parfois plus que leur force ne le comporte, et les ruiner prématurément. C'est ce que prouve le grand nombre de chevaux tarés que l'on rencontre dans les marchés de la Normandie. Il faut cependant dire que ce mal est autant attribuable à cette cause qu'aux mauvais étalons qui leur ont transmis les tares dont ils étaient affectés.

Les éleveurs normands savent distinguer avec beaucoup d'intelligence les qualités particulières de leurs herbages et y placer les poulains, selon les améliorations qu'ils veulent apporter à leur conformation congéniale ; ainsi, tel poulain a une complexion chétive, grêle, avortée ; ils le mettront dans un gras pâturage qui poussera au gros et à la taille ; mais, du moment où ils pourront avoir à craindre qu'il ne prenne une constitution pléthorique, ils ne manqueront pas de le faire passer dans des pâturages dont les herbes ont la propriété de raffiner ; c'est-à-dire que ces herbes, étant moins

substantielles et plus tonique, donneront aux tissus des animaux une densité telle que leurs mailles seront plus resserrées, et, partant, les formes extérieures deviendront plus sèches, plus légères.

Parmi tous les abus que la routine et les calculs d'intérêt mal compris ont entretenus en Normandie, il faut surtout signaler l'habitude d'engraisser à lard les chevaux qui sont destinés à être livrés au commerce.

Aux approches de la foire de Bayeux et du premier lundi du carême, on place les chevaux, que l'on destine à la vente, dans des écuries où pénètrent à peine l'air et la lumière; on leur donne une nourriture très-abondante en fourrages de prairies artificielles, en mâches composées de froment et de seigle cuits. En joignant à ces aliments quelques poignées de féveroles, on se propose de donner aux animaux une ardeur, une excitabilité qui séduit l'acheteur, parce qu'il l'attribue à un excès de force et d'énergie morale, qu'ils sont loin de posséder. On se garde bien de changer la litière ou plutôt le fumier sur lequel reposent les animaux.

Il résulte de l'ensemble de ces moyens d'engraissement que les chevaux qui y sont soumis ne tardent pas à acquérir un embonpoint extraordinaire, qui arrondit leurs formes et masque parfois certains défauts.

Lorsqu'on vient à les faire sortir pour les présenter à la vente, à peine ont-ils respiré le grand air qu'ils éprouvent une telle excitation des objets qui les environnent, qu'ils entrent dans un état violent, dans une espèce de folie qui se manifeste par des bonds, des gambades, une ardeur frénétique de courir et de se débarrasser du palefrenier qui les conduit. Si ces apparences de vigueur séduisent d'abord l'acheteur, son illusion s'évanouit bientôt; car, du moment où l'animal est entré dans son écurie, qu'il a été soumis à l'alimentation tant soit peu parcimonieuse de son nouveau maître, et au travail qu'il a besoin d'en obtenir, les mala-

dies ne tardent pas à se déclarer : ce sont les gourmes, les catarrhes aigus, le cortége de toutes les affections qu'engendre l'état pléthorique.

Quoi qu'il en soit de ces pitoyables pratiques, il faut dire que le cheval du Calvados fait un très-beau carrossier et fournit de bonnes remontes à la cavalerie de réserve.

Les caractères généraux des chevaux du département de la Manche sont : tête massive, parfois busquée d'une manière particulière; elle est convexe depuis les oreilles jusqu'au bout du nez ; yeux annonçant de l'énergie, encolure bien proportionnée, garrot un peu bas et empâté, corsage bien fait, mais parfois un peu bas, rein bien construit, hanches bien ouvertes et puissantes ; le cheval de la Manche a souvent le corps un peu long; il le paraît d'autant plus qu'il est ordinairement près de terre.

Au cap Hague, on rencontre les doubles bidets d'allures, que recherchent nos marchands forains.

Du côté de Saint-Lô et d'Avranches, la cavalerie de ligne et la cavalerie légère trouvent des chevaux très-propres à se remonter. Il existe encore dans tous les departements de la Normandie des chevaux de service propres au labour, au trait lourd et au trait léger : ils représentent les derniers degrés de l'espèce chevaline du pays.

Le département de l'Orne possède la race du Merlerault, qui, par sa distinction et son degré de sang, tient le premier rang parmi les races de Normandie; elle peut fournir des chevaux de luxe très-remarquables pour l'attelage et la selle : tête carrée, ligne du chanfrein droite, yeux bien ouverts, expressifs, orbites saillantes, ganaches ouvertes et développées, encolure mince et élégante dans son port, garrot élevé, ligne du dos jusqu'à la queue bien suivie, épaule longue et couchée, rein bien attaché; mais les hanches sont un peu fondues, les extrémités souvent longues et minces, les articulations sèches et bien trempées, poils et crins fins.

L'ancienne race du Merlerault a beaucoup perdu sous le rapport de la force de charpente et de la régularité de proportions; si on en trouve encore quelques débris, ils constatent combien on a été mal inspiré dans le but qu'on s'est proposé de l'améliorer par le pur sang anglais; car il est sorti souvent de ces appareillements des produits complétement manqués, haut perchés, minces de corps, avec des parties très-belles, il est vrai, mais auxquelles ne correspondaient pas les autres; en sorte qu'elles ont formé un tout désharmonisé, une machine animale faible, incomplète, animée par une force vitale beaucoup trop énergique, ce qui ne pouvait manquer de déterminer son usure prématurée; car il faut bien reconnaître que le cheval de course a donné au cheval du Merlerault une irritabilité nerveuse qui est un grand défaut avec l'énergie qu'il tient toujours du sol qui l'a vu naître.

On se rappelle que les chevaux de l'ancienne race du Merlerault avaient reçu du sang arabe des caractères de beauté très-remarquables, comme la carrure de la tête, la physionomie animée et intelligente, et l'élégance jointe à la force dans les instruments de la locomotion. Le nom des étalons arabes *Morvick*, *Gallipoli*, *Pacha*, *Massoud*, *Asselan* sont encore présents dans la mémoire des éleveurs normands.

Antérieurement à cette époque, le prince de Lambesc avait importé en Normandie 24 étalons de demi-sang, qui ont dû aussi jeter quelques germes d'amélioration dans le pays.

Les conséquences qui se déduisent de ces faits ne laissent pas de doute sur ce que nous avons à faire. Évidemment, pour rendre à la race du Merlerault les qualités qu'elle a perdues, il faut rentrer dans les principes d'appareillement qu'on n'aurait jamais dû abandonner, il faut employer les étalons de demi-sang arabe, ou de demi-sang anglais pour couvrir les juments les mieux conformées du pays.

On reproche au Merlerault son caractère irritable qui le rend difficile au dressage; mais la faute en est due moins à son naturel qu'à la manière dont il est élevé. On lit dans un rapport de M. le baron de Tournehem :

« Les poulinières restent neuf mois de l'année, jour et nuit, dans les herbages, où elles n'ont pas d'autre abri que les herbes et les haies qui les bordent ; on ne les rentre jamais, quelque temps qu'il fasse, et il est bien rare qu'on leur donne un supplément de nourriture, même quand l'herbe est desséchée par le soleil, ce qui arrive bien souvent. Il en est de même pour les poulains, que l'on sèvre au commencement d'octobre : ils sont abandonnés dans les herbages, au milieu des troupeaux de bœufs, de vaches qui s'y trouvent de tout temps. »

Les écuries dans lesquelles on rentre les chevaux du Merlerault sont souvent basses, humides, mal aérées et mal éclairées; cependant celles que l'on construit aujourd'hui sont dans de meilleures conditions hygiéniques.

Il faut reconnaître que les éleveurs comprennent mieux aussi maintenant les soins que demande un poulain pour être amené à bonne fin; ils donnent de l'avoine à ceux qu'ils destinent à faire des chevaux de luxe, du moment où ils leur reconnaissent quelque distinction ; ceux qui ne sont pas employés aux travaux agricoles jusqu'à l'âge de la vente sont montés.

Il faut espérer que les éleveurs se pénètreront bien que l'éducation du cheval commence dès sa naissance, qu'ils ne doivent présenter à la vente que des chevaux capables d'être employés pour le service auquel on les destine.

Les courses au trot, introduites sur les hippodromes de la Normandie, sont, certes, une des innovations les plus propres à rendre à la race normande le crédit bien mérité dont elle a joui autrefois, et à accuser toute sa supériorité sur la race allemande.

Le cheval normand est un bon cheval de troupe; quand

il est bien acclimaté, habitué au régime régimentaire et bien dressé, il fait un très-bon service; il est franc dans ses allures, doux, obéissant, froid dans l'action, qualité qui tient à son tempérament lymphatique et qui convient aux manœuvres et à son emploi à la guerre.

Article Sixième.

RACE COMTOISE.

Les chevaux comtois ont des rapports avec les suisses; ils leur sont inférieurs pour les formes et la vigueur; ils en diffèrent principalement par une taille un peu moins grande, la tête plus longue, moins massive, des yeux plus petits; l'encolure plus forte, moins garnie de crins; la croupe plus large, les fanons plus épais, les pieds beaucoup plus volumineux et moins durs; le sabot est évasé. Ce grave défaut dans les pieds est un des caractères les plus saillants de cette race; elle est très-sujette à ce qu'on nomme les eaux aux jambes.

Les comtois sont plus lourds que les suisses, et encore moins propres qu'eux au tirage rapide; ils ne sont pas assez massifs et assez forts pour le tirage puissant qui est dévolu aux boulonnais et aux flamands. Leur véritable destination est la charrue et le charroi, en concurrence avec les bœufs. On en voit de longues files sur les routes, qui transportent, à pas lents, dans toute la France, les produits de la Suisse et ceux de la Franche-Comté (1).

(1) Extrait de l'ouvrage de M. Grognier.

Article Septième.

RACE LORRAINE.

La nombreuse population chevaline de la Lorraine est due à l'abondance des pâturages du département de la Meurthe et à l'emploi du cheval pour l'agriculture et le commerce; les bêtes à cornes ne servent aux travaux de la campagne que dans un petit nombre de localités.

Le cheval lorrain qui habite le centre du département est petit, chétif, mais plein de nerf. Les cantons frontières possèdent des chevaux ayant plus de taille et d'étoffe : ils ont des caractères qui se fondent avec ceux des pays dont ils sont voisins, soit les Ardennes, la Franche-Comté et les Deux-Ponts.

Les qualités des petits chevaux lorrains consistent :

1° Dans une vigueur remarquable et leur appropriation au pays qui les a vus naître;

2° Dans leur longévité bien prouvée, puisque, bien qu'attelés dès l'âge de deux ans, accablés sous le poids des plus rudes travaux, mal nourris, on en rencontre souvent qui ont 20 et 25 ans;

3° Dans la solidité de leur membres, qui, malgré leur mauvaise direction, sont presque toujours exempts de tumeurs synoviales ou osseuses;

4° Dans leur longue haleine et un fonds inépuisable, qui se font remarquer dans les marches prolongées que l'usage du pays leur fait faire rapidement, quoique attelés à de très-grands charriots.

Les qualités qu'on vient d'assigner au cheval lorrain indiquent évidemment qu'il possède une excellente trempe du cheval arabe. Pour lui donner la taille et l'étoffe qui lui manquent, il faut demander à l'agriculture le moyen de le

mieux nourrir et le croiser avec le demi-sang arabe avec lequel il a beaucoup d'affinité. On sait que les princes de la Lorraine, Léopold et Stanislas, ont importé beaucoup de chevaux arabes dans le pays.

Article Huitième.

CHEVAUX DE L'ANJOU.

Le cheval de l'Anjou n'a jamais pris rang parmi nos races, et quoiqu'il tende tous les jours à s'améliorer et que le goût de l'élevage se montre assez généralement aujourd'hui chez les cultivateurs, il faut reconnaître qu'il existe encore trop de diffusion dans les espèces pour qu'on puisse leur assigner des caractères propres.

Toutefois, le cheval de l'Anjou se distingue par des qualités essentielles, telles qu'une constitution rustique, un caractère franc et doux et de belles allures ; il manque d'étoffe et de taille : pour corriger ces défauts, les éleveurs comprendront qu'il faut mieux nourrir, mieux soigner leurs chevaux et s'occuper d'eux depuis le jour de leur naissance jusqu'au moment de la vente.

Déjà, l'Anjou a fourni au dépôt de remonte d'Angers quelques bons chevaux de cavalerie légère.

CHAPITRE ONZIÈME.

QUELQUES RACES ÉTRANGÈRES.

Article Premier.

DES RACES ALLEMANDES.

La race allemande offre des tribus ou des sous-variétés de race trop distinctes et trop nombreuses pour qu'on puisse leur assigner des caractères généraux.

Nous allons indiquer quelques-unes de ces variétés de races.

La race du Mecklembourg a assez de ressemblance avec la cotentine ; cependant elle en diffère par la carrure de ses formes, qui met plus en relief sa charpente osseuse ; sa tête est carrée, ses yeux sont grands et ouverts, son corps est bien fait ; le cheval mecklembourgeois sert aux attelages de luxe et à la selle.

Le Hanovre fournit un grand nombre de chevaux ; mais moins distingués que les mecklembourgeois.

La cavalerie anglaise fait ses remontes dans le Hanovre, par des vues politiques plutôt que dans l'intérêt des remontes.

Les danois ont beaucoup de rapport avec les cotentins ; on les regarde comme la souche de cette race. Les chevaux du Holstein appartiennent à la race danoise.

Il existe en Hollande une race de chevaux désignée sous le nom de *hart-dravers* (forts trotteurs ; elle fournit d'excellents trotteurs.

Le cheval allemand, qui a fait une concurrence si fâcheuse à l'industrie chevaline, sur nos marchés de Normandie, a dû sa vogue à ce qu'il est mieux soigné, mieux dressé que le cheval français; il est plus susceptible d'être mis en service aussitôt la vente ; c'est pourquoi il est d'une défaite facile.

M. le duc de Grammont, qui vient de visiter l'Allemagne, s'exprime ainsi sur le cheval allemand :

« Le cheval allemand a une tendance naturelle à prendre un développement et une disposition bien préférables au rachitisme dont un si grand nombre de chevaux français sont atteints ; elle est due non-seulement à la profusion des pâturages et des fourrages, ainsi qu'à une nourriture plus abondante que succulente, mais encore à l'abri constant qu'il reçoit, au peu de fatigue qui lui est imposée dans son jeune âge, et à la chaleur excessive des écuries dans lesquelles il est renfermé pendant les longs hivers. Ce développement serait un avantage, si, comme en Angleterre, le cheval acquérait, en proportion de sa masse et de son poids, suffisamment de nerf et de ressort pour conserver sa légèreté et sa vigueur; mais, au contraire, ces qualités sont remplacées dans le cheval allemand par une mollesse et une absence d'énergie qui sont les preuves irrécusables de sa dégénérescence. »

Article Deuxième.

DES CHEVAUX RUSSES.

Le cheval russe, malgré le peu de symétrie de ses formes, est supérieur à la plupart des chevaux appartenant aux races les plus belles (1).

Le cheval russe a pour caractère principal une tête forte, longue et busquée, attachée à une encolure grêle et droite, qui paraît d'autant plus mince que la poitrine est très-large et les épaules extrêmement fortes et chargées.

Les qualités de ces animaux sont une grande vigueur et un fond inépuisable; leur caractère méchant et entêté les rend d'un usage difficile et souvent dangereux.

La Russie possède encore d'autres races plus belles qui ne le cèdent guère à celles de l'Orient : ce sont celles du Caucase; elles ont beaucoup de ressemblance avec le cheval arabe. Nous les placerons donc au premier rang, mettant ensuite les chevaux tartares, ceux de la Lithuanie et de la petite Livonie.

Les vastes steppes du Don et de l'Oural sont couvertes de nombreux troupeaux de chevaux laissés dans un état presque sauvage.

Il n'est pas rare de trouver, dans les contrées du gouvernement d'Astrakan, des éleveurs possédant chacun huit à dix mille chevaux, réunis en troupeaux nommés *Tabune* ou *Taboone*. Ces troupeaux sont ordinairement de trois sortes : dans l'une se trouvent les poulains, dans un autre les chevaux hongres, et dans le troisième les juments. Ces dernières sont ordinairement sous la simple garde et protection

(1) Extrait du *Journal des Haras*.

des étalons, qui savent très-bien les défendre contre les attaques des loups, tandis que les deux autres ont des hommes pour les surveiller.

Les chevaux des Kalmouks sont généralement un peu plus grands que le véritable cheval russe et d'une meilleure conformation ; ils ont beaucoup de vitesse et sont capables d'endurer de longues fatigues.

La population chevaline de la Russie d'Europe est évaluée à 4 millions.

Les haras de la couronne sont divisés en haras de la cour et haras militaires. Les chevaux nés dans ces établissements sont vendus dans l'intérieur de l'Empire. L'administration fait venir des chevaux de la Perse et de la Turquie dans le but de régénérer le sang.

Les haras des particuliers, dans le vaste empire de Russie, renferment un grand nombre de chevaux.

QUATRIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

GÉNÉRALITÉS.

La fabrication du cheval et sa vente sont l'objet de l'industrie chevaline. Or, le cheval est, à ce titre, une marchandise comme toute autre, et doit porter bénéfice à celui qui en fait le commerce, à quelque condition que ce soit.

L'industrie chevaline, recevant ses commandes du roulage, de l'agriculture, de la guerre et du luxe, doit chercher à faire le cheval qui réponde aux besoins de ces divers services; elle doit satisfaire les goûts, les caprices même de ceux qui l'emploient; car ce n'est qu'à cette condition qu'elle peut trouver des acheteurs et avoir intérêt à produire, puisqu'elle pourra faire consommer.

Mais c'est dans l'art de fabriquer le cheval, cette marchandise si variable, si trompeuse, que gît la principale difficulté de cette branche d'industrie.

De même que, pour construire une locomotive à vapeur, il faut deux choses, savoir : de bons matériaux et un bon mécanicien; de même pour fabriquer un bon cheval, il faut, d'une part, l'étalon, la jument, le climat, le sol, les aliments convenables, et, d'autre part, il faut l'éleveur qui sache employer, combiner, modifier les matériaux, les pétrir, en quelque sorte, les modeler d'après le moule qu'il voudra imiter.

C'est en cela que consiste la science des accouplements

et de l'élevage, science qui est encore bien jeune en France; mais dont les principaux jalons ont été posés par des hommes éminents dans la science et la pratique. Ils ont dit ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter : je le dirai après eux, avec une conviction profonde de la vérité de leurs principes, parce que je l'ai acquise après les avoir longuement étudiés, médités, et que je les ai surtout appliqués.

Les animaux qui vivent à l'état de nature se reproduisent en obéissant à leur instinct; mais dans l'état de domesticité, l'homme règle leur accouplement. Dans le premier cas, les animaux cherchent toujours les plus belles cavales : mais, comme elles sont disputées par leurs rivaux qui prétendent aussi les posséder, il en résulte des combats acharnés entr'eux, dans lesquels la victoire appartient au plus vigoureux; et, comme la force et le courage dont ils ont fait preuve se transmettent à leur progéniture, il en résulte que le droit de la force assure la perpétuité des animaux les plus énergiques; c'est pourquoi les chevaux sauvages brillent toujours par cette qualité, ainsi que par la robusticité de leur constitution.

Mais lorsque l'homme préside à l'accouplement des animaux soumis à la domesticité, il ne tient aucun compte de leurs goûts et de leur instinct naturel; il les accouple, en vue seulement d'en obtenir des produits qui satisfassent ses besoins personnels et qui répondent à ses intérêts. Ainsi, il veut le cheval lourd de trait ou le cheval d'attelage léger, le cheval de selle, brillant dans ses allures, élégant dans ses formes, en un mot, le cheval de luxe. C'est ainsi que les Anglais ont créé leur cheval de vitesse pour l'hippodrome, leur excellent *hunter*, ainsi que leur taureau Durham, leur boule-dogue et leur coq de combat.

Or, puisque les appareillements et l'élevage sont les deux moyens dont l'art dispose pour produire le cheval, cherchons à bien définir les principes qui se rapportent à ces deux sujets d'étude.

CHAPITRE DEUXIÈME.

INFLUENCE DU MALE ET DE LA FEMELLE DANS LA PRODUCTION.

On établit généralement, comme fait d'observation, que le mâle exerce une prépondérance marquée sur les femelles dans la production : il donne ordinairement son cachet particulier dans les formes extérieures, ou, plutôt, modifie celles du moule donné par la jument ; il transmet ses qualités morales et son caractère. Influence du mâle dans la production.

Cette part d'influence du mâle dans la reproduction est frappante dans les mulets. On sait qu'ils sont le produit de l'accouplement d'un âne et d'une jument. Or, n'est-il pas évident que le mulet a pris les formes du père, qu'il a sa tête, ses longues oreilles, l'arçure de son dos, ses jambes, ses pieds et sa queue dénués de poils, et qu'il a hérité surtout du caractère entêté de l'âne.

« L'influence du mâle, dit M. Grognier, est démontrée dans l'espèce bovine par la disparition des cornes, chez les produits des races sans cornes avec les races ordinaires, et par les modifications qu'éprouve le lait, qui devient, dans les métisses sorties de cette race, moins abondant, mais plus butireux et plus caséeux, comme il l'est dans les races paternelles. »

La mère influe sur la taille et donne le tempérament. Une jument fécondée par un âne met au monde un mulet aussi grand qu'elle ; mais le bardeau, produit de l'ânesse et du cheval, est tout aussi petit que sa mère ; il n'en offre pas moins les caractères les plus saillants, notamment la Influence de la femelle.

présence des crins sur toute la queue, que les zoologistes considèrent comme l'un des attributs les plus essentiels de l'espèce équestre (*equus caballus*).

Cette part d'influence du mâle et de la femelle dans la reproduction s'explique par les considérations physiologiques suivantes :

La femelle donne le germe et remplit un rôle passif, en quelque sorte, tandis que l'étalon exerce une fonction active ; il féconde le germe, lui donne l'étincelle de la vie ; d'où il ressort qu'il modifie les formes du moule, qu'il lui donne son cachet propre, qu'il dote le produit de la conception de ses qualités morales.

La prépondérance des sexes tient à des causes qui ne sont pas toujours appréciables : on voit souvent qu'entre deux producteurs, celui dont la race est la plus ancienne, qui est le plus fort, le mieux nourri et dans la force de l'âge, donne son sexe à sa descendance ; en effet, il est dans des conditions organiques propres à primer dans le phénomène de la conception.

M. Géron de Bussaraignes obtient, dit-il, des mâles à volonté, en employant des étalons bien développés, énergiques, amplement nourris, ayant déjà sailli, tandis que les femelles auront été affaiblies par plusieurs gestations et nourrissages ; elles seront maigres et mal nourries.

Quoi qu'il en soit, voici des observations, sur le même sujet, qui méritent d'être prises en considération. On croit que le mâle a plus d'influence sur les parties extérieures et les femelles sur les parties postérieures et les extrémités.

Le père transmet plutôt les formes et ce qui a trait à la vie extérieure, et la mère tout ce qui tient à la vie intérieure ou à la nutrition. Le père influe plus sur les formes et la mère sur la taille des productions.

Après avoir indiqué les théories relatives à l'influence du mâle et de la femelle dans la reproduction, empressons-

nous de dire qu'on serait exposé à commettre de grandes erreurs, si l'on admettait ces théories sans restrictions; il ne faut, au contraire, les accepter que comme des données générales et non comme des principes absolus, puisque tous les jours on observe des faits qui, s'ils n'infirment pas complètement ces théories, prouvent qu'ils sont des exceptions aux règles qu'elles établissent.

CHAPITRE TROISIÈME.

CHOIX DE L'ÉTALON ET DE LA JUMENT

D'après la loi générale de la nature, qui établit que les enfants ressemblent à leurs père et mère, on doit chercher à tirer race des animaux qui offrent les qualités physiques et morales qu'on veut reproduire dans leur descendance : de là, toute l'importance de choisir de bons étalons et de bonnes poulinières. On va chercher à établir les règles qui doivent guider pour atteindre ce but.

Qualités générales de l'étalon.

Il existe deux ordres de qualités distinctes à tout reproducteur : elles sont générales et relatives. Entrons dans quelques détails à ce sujet.

Les qualités générales que l'on demande à l'étalon, sont : une constitution saine et robuste, un bon caractère, une poitrine vaste et profonde, des flancs courts et pleins, un rein solidement construit des articulations longues et bien soudées, une bonne tête avec le front large, les ganaches ouvertes, une physionomie expressive qui indique l'énergie, la vigueur jointe à la bonté du caractère.

Mais le choix de l'étalon peut quelquefois induire en erreur le meilleur connaisseur. C'est à l'œuvre, dit un vieil adage, qu'on reconnaît l'ouvrier; or, il faut avoir vu le cheval en action pour apprécier sa véritable valeur, l'avoir jugé dans les qualités relatives à ses divers emplois, l'avoir vu tirer, porter, courir sur l'hippodrome, en sorte qu'il ait fait preuve des qualités qu'on veut transmettre à sa descendance.

Nous ne pouvons mieux faire, pour résumer l'article re-

latif au choix de l'étalon, que de rapporter les paroles de M. le général de Lamoricière, sur ce sujet :

« Trois choses sont indispensables pour un producteur : l'ancienneté de son origine, la preuve de son énergie et sa configuration.

« Les registres qu'on tient prouvent la race ; les épreuves vous montrent la trempe de la lame, et l'œil des hommes qui s'y connaissent vous dit si l'animal réunit toutes les conditions de statique et de forme qui font un bon générateur, un bon cheval. »

Choix de la jument.

Si nous avons démontré l'utilité du choix de l'étalon, il ne faut pas moins insister sur l'importance des bonnes juments dans la reproduction. Lors même qu'on aurait des étalons comme les *Schilder* et les *Eclipse*, on ne saurait en espérer de bons produits, s'ils étaient associés à des juments médiocres.

La raison de l'influence de la femelle sur le tempérament du produit s'explique facilement par les moyens d'existence qu'elle lui fournit pendant la vie utérine et extra-utérine ; elle le nourrit de son propre sang pendant qu'il est renfermé dans ses flancs, et, après la parturition, il vit encore du lait qu'elle approprie successivement aux besoins de son existence. On a eu raison de dire que la femelle est, par rapport au produit de la conception, ce qu'est le sol relativement à la graine, puisque, de même que celui-ci, elle le fait naître, le nourrit plus ou moins efficacement, en raison de ses qualités propres.

C'est pour avoir trop longtemps méconnu cette importance du rôle de la femelle dans la reproduction qu'on a vu de si fâcheux résultats dans les essais tentés pour relever nos races de leur abâtardissement. On s'était figuré qu'il suffisait d'avoir de bons étalons pour obtenir de bons produits, et on leur faisait servir des juments tarées, défectueuses, usées, manquant de tempérament, comme si l'étalon pouvait tout faire.

Les Arabes comprennent bien le prix qu'on doit attacher aux poulinières, quand ils leur confient le soin de conserver et d'améliorer leur race ; on sait qu'ils admettent l'amélioration par les femelles et non par les mâles.

La poulinière doit avoir une forte constitution, une belle charpente, des hanches bien ouvertes, un bassin large pour loger facilement le produit de la conception.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DES APPAREILLEMENTS.

Appareillement par rapport aux localités.

L'appropriation de l'étalon à la jument, pour former un bon appareillement, est un des points les plus difficiles de la science de la reproduction, et, il faut l'avouer, cette science est encore dans l'enfance; elle ne saurait attendre ses progrès que de l'étude et de l'observation surtout; car, en fait d'élevage, il faut s'attacher à interroger les faits accomplis et à en déduire des principes. C'est dans ce sens qu'ont été dictés les enseignements qui vont suivre.

L'espèce de cheval que chaque pays peut produire est dépendante de la nature du sol, de son climat, de son mode de culture, de ses débouchés, de son genre d'industrie; il faut donc que l'étalon, que l'on destine à le produire, satisfasse à ces conditions et puisse améliorer l'espèce propre au pays, c'est-à-dire la race indigène; mais on peut souvent se tromper dans l'appropriation de l'étalon aux juments, et il faut avouer, en toute humilité de la science, que nos prévisions reçoivent bien souvent des démentis formels de l'expérience; ainsi, par exemple, tel étalon qui fait bien dans telle localité ne réussit pas dans celle qui lui est contiguë; de même que tel cépage qui produit dans un vignoble le vin de Château-Margot, ne donnerait, dans le vignoble qui en est séparé par un simple mur, que du vin de Surennes. Or, que faut-il conclure de cela? si ce n'est qu'il faut essayer, expérimenter et décider après les faits accomplis.

Emploi des étalons du nord et du midi.

On établit aujourd'hui en principe que les étalons améliorateurs doivent venir du midi, parce que les races s'accli-

matent plus facilement en venant du midi au nord qu'en avançant dans le sens contraire ; il y a plus de force vitale, plus d'énergie prolifique dans les climats chauds que dans les climats froids. C'est sous le ciel ardent de l'Arabie que s'est formée et que se maintient, de temps immémorial, la plus belle race équestre de l'univers.

La race ovine la plus précieuse est née dans les régions de l'Afrique ; elle nous a donné nos beaux mérinos.

M. Richard relève à ce sujet une erreur qui a été commise par nos plus illustres maîtres.

« Buffon et Bourgelat, dit-il, firent, de l'amélioration des races, une simple question de croisement. D'après eux, le succès des opérations devait être en raison de la différence de température de la patrie des reproducteurs. Cette erreur, avancée par de semblables autorités, à l'époque où les célébrités étaient si rares en histoire naturelle, fut acceptée comme article de foi. Les étalons du nord, que l'on pouvait se procurer facilement, firent à nos races un tort considérables. Les danois, surtout, employés en Normandie, donnèrent de mauvais produits, à tête busquée, à côtes plates, qu'on est enfin parvenu à détruire. »

Ancienneté des races.

Le degré d'ancienneté des races mérite encore de fixer l'attention des éleveurs. Évidemment une race très-ancienne, comme la race arabe, par cela même qu'elle a des caractères fixes, inaltérables, qui ont pénétré jusque dans la dernière fibre de son organisation, sera susceptible de les transmettre plus sûrement à sa descendance. Ceci est tellement vrai, qu'on remarque que le cheval arabe imprime son cachet à ses produits dès la première génération. Les races nouvelles n'ont pas la même propriété ; elles transmettent souvent des défectuosités qu'elles tiennent de leurs ascendants paternels ou maternels. Ainsi l'étalon arabe *Karchane* donne à tous ses fils un bon corps, un bon rein, un beau carré de derrière ; ces traits suffisent toujours pour les faire reconnaître.

M. le général de Lamoricière s'exprime ainsi, sur ce sujet, dans un discours à la Chambre, le 26 avril 1850 :

« Ce ne sont donc que des pères de races anciennement formées qui ont cette propriété de transmission, c'est un fait acquis.

» Eh bien ! le cheval qui résulte du croisement d'un cheval anglais ou d'un cheval arabe avec une jument commune a des formes osseuses très-différentes de celles de son père et de sa mère ; mais son type est, pour ainsi dire, de formation récente, et il ne l'a pas reçu, avec son cachet, de ses ascendants.

» Cette propriété, le cheval ne la possède qu'après le troisième ou quatrième croisement. »

Relativement à l'âge.

Incontestablement, l'une des causes qui ont contribué le plus à la chétiveté de nos races, est l'abus que l'on fait des reproducteurs trop jeunes ; il n'est pas rare de rencontrer, dans nos pays d'élève, comme la Normandie et la Bretagne, des juments de trois ans suitées de leur poulain. Les étalons coureurs font la sallie à deux ou trois ans. Il faut ignorer les premières lois de la physiologie pour ne pas comprendre qu'une jument de deux ans, dont l'organisation est à peine ébauchée, ne peut donner à son fœtus l'espace nécessaire pour se développer, et que son lait sera insuffisant en qualité et en quantité, pour bien nourrir son poulain, attendu qu'elle a besoin de se nourrir abondamment pour s'entretenir et compléter son organisation, avant de se nourrir pour faire vivre le produit de la conception et sa suite.

L'étalon de deux ans n'a pas encore acquis la force et cette qualité prolifique qui mettent le sceau à son organisation : or, il ne peut faire que des produits faibles et rachitiques.

M. Grognier veut que l'on n'emploie pas à la saillie les étalons de selle avant six ans, ni ceux de trait avant quatre ans et demi.

Encore, il conviendrait, ajoute-t-il, d'attendre une année de plus pour les uns ou les autres, si on avait à relever une belle race.

Les femelles, plus précoces que les mâles, peuvent être mises en fonction une année plus tôt.

Le refroidissement de l'étalon près de la jument marque le terme où il faut renoncer à le faire servir; on a vu des étalons servir très-bien jusqu'à 20 et 25 ans et exceptionnellement jusqu'à 30.

Relativement au sang. L'observation a appris que, quand on voulait verser un sang trop noble dans les veines d'une race trop commune, on obtenait des produits qui manquaient d'homogénéité et d'harmonie, tant au physique qu'au moral. Il ne faut infuser le sang qu'à petites doses dans les races communes.

On observera que, comme le pur sang tend toujours à raffiner, c'est-à-dire à faire mince, si on l'emploie avec une jument grêle de charpente, et d'une faible constitution, on sera exposé à voir sortir de cet accouplement des produits dont la frêle charpente sera bientôt détraquée et usée par un moteur dont elle ne saurait impunément supporter les efforts : ce sera alors la lame qui usera le fourreau.

C'est pour avoir méconnu ces principes qu'on a vu les juments du midi, accouplées au cheval de course, donner des produits si irritables, d'une conformation grêle et complètement manquée.

On fera servir des juments fortement charpentées par des étalons de pur sang, quand on voudra obtenir de beaux carrossiers; avec des juments améliorées, par le pur sang, on aura le cheval de chasse, de selle et le cheval d'arme.

Aux formes. Le but qu'on doit se proposer dans un bon appareillement est de corriger les défauts des pères et mères et de propager leurs qualités; on cherchera, dans ce sens, à opposer les beautés aux défectuosités, mais lorsque, toutefois, elles existent sans excès; car il faut observer une grande

mesure dans ces combinaisons, et faire attention à ne pas chercher à combattre plusieurs défauts à la fois, à se contenter de les attaquer successivement et toujours avec suite et progression.

La taille est donnée, a-t-on déjà dit, par la jument plus que par l'étalon : un petit étalon, qui servira une grande jument, donnera un poulain d'une taille élevée ; mais si lui-même est grand, il y aura plus de chance que le poulain participe des qualités des deux procréateurs. Il faut mettre une certaine mesure dans les appareillements, relativement à la taille : on évitera d'accoupler des animaux qui seraient disproportionnés dans leur taille. Dans tous les cas, que l'on n'espère pas obtenir un grand produit d'une petite jument avec un grand étalon ; car la taille est surtout donnée par la mère. A la taille.

On sait que l'arabe fait plus grand que lui.

Enfin, disons que le sol, les aliments, les climats sont encore les agents modificateurs de la taille : on en a la preuve dans la différence de proportions des chevaux du nord et du midi.

M. Richard a mis en lumière une grande vérité, lorsqu'il a dit qu'il faut être bon mécanicien pour savoir bien construire une locomotive, partant, qu'il faut aussi comprendre la machine animale dans ses conditions mécaniques pour en faire une juste application dans la confection du cheval. Ce que la science démontre dans ce sens reçoit des preuves irrécusables de l'expérience ; car si les Anglais sont parvenus à fabriquer le cheval de vitesse, c'est qu'ils ont choisi pour reproducteurs les vainqueurs de l'hippodrome, chez lesquels ils ont rencontré les conditions mécaniques les plus avantageuses à la vitesse.

Mais si l'on veut confectionner le cheval de selle ou de guerre, qui doit non-seulement aller vite, mais longtemps, tout en portant un lourd fardeau, il faudra demander aux procréateurs d'autres conditions mécaniques que celles des

étalons de vitesse, il faudra qu'ils aient des leviers pour porter, autant que pour pousser la masse; qu'ils soient forts et longs dans de justes proportions; qu'ils remplissent les conditions mécaniques qui se rapportent aux qualités que l'on demande au cheval de service : la force, la solidité et une vitesse moyenne.

Relativement aux tares.

Les tares, a dit M. de Montendre, sont un véritable poison dans la reproduction. On a voulu affaiblir cette assertion en disant que les tares accidentelles ne se transmettent pas comme les tares congéniales; mais cette objection perd toute sa valeur, quand on se donne la peine de voir ce que nous montre l'expérience de tous les jours, savoir : qu'elles se propagent quelquefois indistinctement, soit qu'elles viennent de naissance ou accidentellement.

On doit donc écarter de la reproduction tous les animaux qui en sont entachés; on est déjà assez malheureux de ne pouvoir en faire autant pour ceux qui, quoiqu'en étant exempts, les donnent à leurs produits, parce qu'ils en ont reçu le germe de leurs ascendants. Ainsi, on voit les tares franchir une ou deux générations avant de se transmettre aux descendants des animaux qui en étaient affectés. Pour éviter autant que possible ces fâcheuses conséquences, il faut étudier la généalogie des ascendants paternels ou maternels, et reconnaître s'ils n'ont pas été entachés de tares héréditaires.

A l'hérédité des maladies.

Ce que nous venons de dire des tares s'applique à toutes les maladies organiques transmissibles par l'hérédité, soit la pousse, l'immobilité, le cornage, la fluxion périodique, la mélanose, les tics.

M. Grognier s'exprime ainsi sur les transmissions héréditaires pathologiques :

« Le plus souvent les maladies héréditaires ne se développent qu'à un certain intervalle de la naissance, quelquefois lors de l'état adulte, ou même plus tard. Il en est qui ne se déclarent qu'à la vieillesse, d'autres qui franchissent une ou

plusieurs générations, pour éclater ensuite avec violence, phénomène analogue à ce qu'offre, plus souvent qu'on ne le pense, la transmission des formes, des qualités et des défectuosités. »

Aux caractères naturels ou acquis.

Les défauts et les qualités naturels ou acquis sont soumis à la loi inévitable de l'hérédité. Les producteurs d'un caractère méchant, irascible, ont des enfants qui héritent de leurs défauts.

Les chevaux qui viennent des steppes de la Russie et des pampas de l'Amérique conservent toujours leur naturel sauvage et irascible.

Mais ces défauts, que les animaux ont reçus de leurs père et mère, peuvent être modifiés par l'éducation; on peut même leur substituer les qualités les plus opposées. Il n'y a pas d'exemple plus frappant à citer dans ce sens que celui que nous fournit le chien, dont l'instinct carnassier a été tellement détruit, qu'on le voit s'arrêter sur le gibier et le rapporter à son maître.

Cette voie de l'hérédité offre de grandes ressources à l'amélioration des races : car elle nous offre un moyen certain de doter les animaux des qualités acquises aussi bien que des qualités congéniales, soit la souplesse, la cadence dans les mouvements, l'intelligence de l'action équestre.

Les qualités de bon tempérament sont certes les plus utiles à transmettre dans le cheval de service; c'est dans ce sens que l'on doit apprécier l'avantage de l'emploi de l'étalon arabe ou de ses dérivés; car ses fils sont toujours sobres, faciles à nourrir, et peu délicats de tempérament. Nous avons remarqué que les produits de *Karchane*, étalon arabe, s'entretiennent en parfaite condition et ne consomment jamais leur ration, tandis que ceux de l'étalon anglais, *Caravan*, ne sont jamais rassasiés : je leur ai donné jusqu'à 18 litres d'avoine par jour. Il ne faut pas oublier que cette qualité de sobriété se traduit par un prix moindre de revient dans les frais de l'élevage.

CHAPITRE CINQUIÈME.

AMÉLIORATION DES RACES PAR CROISEMENT ET PAR PROGRESSION.

Il existe deux modes d'améliorer les races : l'une par croisement, l'autre par progression.

Croisement. Si on veut améliorer une race par le croisement, on choisit, par exemple, un étalon arabe ou anglais pur sang que l'on accouple avec une jument de race indigène : les métis qui naissent de cette alliance ressemblent moitié au père, moitié à la mère, ils sont demi-sang; les mâles de la première, deuxième et troisième génération seront écartés de la reproduction, comme impropres encore à améliorer l'espèce ; mais les juments qui en proviendront pourront être couvertes par leur père, car la consanguinité n'a pas d'inconvénient dans les premières générations. En continuant ces alliances, on obtiendra des métis de 3/4, 7/8 et de 15/16 de sang et ainsi de suite, en diminuant toujours la valeur du chiffre qui exprime la quantité du sang indigène dans le produit des alliances.

Il faudrait multiplier beaucoup les générations pour arriver à opérer la fusion complète de la race amélioratrice dans la race indigène, de manière à effacer la dernière parcelle de souillure dont celle-ci pourrait entacher le pur sang ; mais au lieu de chercher à atteindre ce résultat, on se contente d'obtenir des métis de 1/2 et 3/4 sang.

Le demi-sang offre souvent des qualités qui le rendent plus susceptible de satisfaire au besoin du commerce que le pur

sang ; son prix moins élevé répond mieux à celui que peuvent mettre les petites fortunes, et les produits qu'ils donnent sont moins irritables et, partant, moins difficiles à employer à la selle ou à l'attelage. Enfin, il produit des femelles qui, ayant déjà un degré de sang dans les veines, sont très-propres à recevoir le pur sang, et quand elles ont du gros et de la taille, elles combattent la tendance du pur sang à trop raffiner et à donner ces produits grêles dont personne ne veut.

Accouplements en dedans.

Si on accouple les mâles et les femelles d'une même race, comme, par exemple, un étalon normand et une jument normande, on opère par progression ou en dedans. Le but qu'on se propose alors est d'améliorer une race par elle-même, en choisissant les individus les plus parfaits qu'elle possède pour la relever de son abâtardissement. C'est ainsi qu'on a procédé dans le Perche et dans une grande partie de la Bretagne.

Race pur sang anglais.

Il existe encore un troisième mode d'accouplement : c'est de se servir d'une race étrangère, d'un mérite supérieur à celle du pays où on la transplante, afin d'en créer une qui, tout en conservant ses principaux caractères, emprunte à l'influence du climat et des soins de l'élevage des traits particuliers qui en font une race distincte de la race souche : telle est celle du cheval pur sang, créé en Angleterre, ou celle du pur sang arabe que l'on produit aujourd'hui à Pompadour, ou du pur sang anglais au haras du Pin.

De l'idée de rafraîchir une race.

La question de savoir si le pur sang anglais n'aurait pas besoin de se retremper à sa source originelle arabe pour prévenir sa dégénérescence, est encore très-controversée : cependant on admet assez généralement qu'il n'a pas besoin d'être *rafraichi ;* plusieurs hippologues pensent qu'il a acquis des caractères de fixité et de constance qui sont devenus tellement indélébiles qu'ils se transmettent avec toute leur valeur.

Les accouplements dans la même famille entre les parents

rapprochés, soit entre les pères, les mères et les enfants, ou entre les frères et sœurs, sont aussi désignés par les Anglais sous le nom de progression en dedans, *in and id.* Ces unions incestueuses ont été défendues par Buffon et Bourgelat : sans doute ils ont été portés à admettre cette proscription sur ce fait d'observation que les défauts, quelques légers qu'ils soient, se perpétuent et s'exagèrent par voie de génération à un tel point qu'ils peuvent entacher les races de vices indélébiles, si on ne les combat par les croisements.

« Nous conseillons, dit le *Bulletin des Haras*, aux éleveurs d'éviter la consanguinité, si nuisible pour toutes les espèces d'animaux, principalement pour la race des chevaux de course, puisqu'il est incontestablement prouvé que là où on a suivi les accouplements dans la même famille, les résultats ont été des plus fâcheux...

» Nous ajouterons que la consanguinité ou les accouplements incestueux ont ruiné et détruit l'un des plus anciens haras d'Angleterre. »

En opposition à ces opinions, qui paraîtront peut-être un peu exagérées, on peut citer celle de Bakwel, cet éleveur fameux, qui, par la consanguinité, a créé les races les plus remarquables en Angleterre.

En effet, puisque les qualités se transmettent comme les défauts, il s'ensuit que les animaux doués de qualités éminentes, exempts, autant que possible, de défauts, doivent, quel que soit leur degré de parenté, doter leurs produits de leurs qualités.

Cependant, pour mettre une restriction dans les accouplements en dedans, on établira en principe qu'on ne devra les faire que jusqu'à la deuxième ou troisième génération au plus. Il sera même prudent de les éviter, autant que faire se pourra.

CHAPITRE SIXIÈME.

DE LA MULTIPLICATION.

Article Premier.

DE LA MONTE.

Le printemps est la saison marquée par la nature pour la reproduction des animaux ; ils ont alors un excès de vie, une surexcitation qui les porte à se multiplier.

Dans l'état de domesticité, les animaux ressentent moins les effets de cette influence, et il faut souvent préparer les juments à recevoir les mâles en les faisant exciter par le boute-en-train.

Le boute-en-train est un cheval mâle que l'on met en rapport avec les juments pour les faire entrer en chaleur ; lorsqu'elles se prêtent à ses caresses et qu'elles se sont laissées grimper par lui, on lui substitue l'étalon. La jument en feux dilate la vulve et lance des jets d'urine.

Quels que soient les signes de chaleur naturelle que manifestent les juments, il est toujours prudent de les essayer avec le boute-en-train, avant de les présenter à l'étalon, pour ne pas l'exposer à être blessé lorsquelles se défendent.

Les juments qui sont échauffées ou dans un état de grande susceptibilité nerveuse refusent ordinairement l'étalon ; on

corrige cette disposition en les rafraichissant ; il faut même avoir recours quelquefois à la saignée. On conseille de les échauffer par des aliments excitants, quand elles sont froides, mais je n'ai jamais été obligé de recourir à ce moyen : le boute-en-train m'a toujours suffi pour les disposer. Les juments grasses conçoivent difficilement.

Régime pour disposer l'étalon à la monte

L'étalon, qui remplit dans la procréation un acte de puissance, a besoin d'être dans toute la plénitude de sa santé et de sa force ; mais il ne convient de lui donner des aliments échauffants qu'autant qu'il a besoin d'être excité. Lorsqu'il est trop excitable, il est nécessaire de le rafraîchir par un demi-vert.

On ne saurait trop recommander d'exercer les étalons et les juments : l'importance de cette recommandation se justifie par ce seul fait que les forces des animaux qui ne sont pas exercées par le travail, s'éteignent : or, si on veut que les producteurs conservent leurs qualités morales, il faut savoir les entretenir par l'exercice.

La monte est l'action par laquelle s'opère l'accouplement ; elle se fait en liberté ou à la main. Certes que les animaux qui s'accouplent, en obéissant à leur seul instinct, doivent offrir des conditions avantageuses pour la fécondation des juments. Cependant la monte en liberté, qui a lieu dans des haras parqués, a de grands inconvénients, soit d'énerver les mâles qui montent trop souvent les juments, lorsqu'ils sont encore trop jeunes, soit de leur laisser affectionner certaines juments aux dépens des autres qu'ils maltraitent.

Dans la monte à la main, la jument est entravée aux paturons des jambes de derrière ; des longes, partant de ces entraves, se fixent à une bricole qui entoure le poitrail ; on attache la queue avec une courroie pour la dégager de la vulve, en ayant soin d'éviter que des crins engagés sous la queue blessent la vulve dans l'acte de la copulation.

Il ne faut confier qu'à un palefrenier intelligent et expéri-

menté le soin de conduire l'étalon à la jument ; car il importe qu'il mette la plus grande précaution à faire usage de la longe pour le diriger, attendu que la moindre saccade qu'on lui donnerait quand il est cabré, suffirait pour entraîner la ruine de ses extrémités postérieures.

Le palefrenier doit aider l'introduction du pénis pour empêcher l'étalon de faire fausse route. Il donne un léger coup de cravache à la jument, après la monte, afin de la porter en avant et d'éviter par là que l'étalon soit obligé de reculer en marchant sur les jarrets.

Article Deuxième.

DE LA FÉCONDATION.

Lorsque l'ovaire de la femelle a été imprégné de la liqueur du mâle et fécondée, il s'en détache un ovule (1), renfermant le germe, qui apparaît sous la forme d'une tache blanche. Aussitôt se forment, autour de ce germe, plusieurs membranes ; elles sont désignées sous les noms de placinta, atlanthoïde et chorion ; elles renferment les eaux de l'amios, fluide dans lequel plonge le fœtus et qui lui forme une espèce d'atmosphère. Ces membranes forment l'arrière-faix qui est rejeté après la parturition.

On présente la jument au boute-en-train sept jours après l'avoir fait saillir par l'étalon : si elle le refuse, c'est une présomption qu'elle aura été fécondée ; mais on ne peut guère en avoir la certitude avant quatre ou six mois, alors

(1) Cet ovule est défini par certains physiologistes comme l'élément cellulo-vasculaire, et la liqueur fécondante du mâle comme l'élément nerveux.

que les signes de la gestation sont devenus très-apparents le plus certain de tous, et souvent le seul certain, est le mouvement du fœtus. On le provoque en faisant boire la jument, attendu que l'eau qui arrive dans son estomac détermine une sensation de froid que ressent le fœtus et qui lui fait faire un soubresaut.

Article Troisième.

DE LA GESTATION OU DE LA VIE UTÉRINE.

La gestation est la fonction de la mère de porter dans ses flancs et de faire vivre le produit de la conception; elle constitue la vie utérine. Pendant sa durée, l'organe pulmonaire du fœtus est incapable de fonctionner, et il devait en être ainsi, puisqu'il n'admet pas l'air du dehors et que, faute de ce principe, il ne saurait vivifier le sang.

Le fluide qui nourrit l'embryon est formé par la mère : d'abord très-léger et peu nutritif, il acquiert successivement des qualités nécessaires pour être en rapport avec les besoins de la vie du fœtus. Il est apporté, par le conduit ombilical, dans l'oreillette droite du cœur, passe immédiatement dans l'oreillette gauche, en traversant le trou botal, et va de là dans le ventricule gauche qui le chasse dans toutes les régions du corps.

Signes précurseurs de la mise bas.

La durée de la gestation est de 11 mois et exceptionnellement plus ou moins. Lorsque le moment de la mise bas approche, les symptômes précurseurs s'annoncent par des sillons transversaux dont la croupe est traversée, par l'affaissement du ventre et le gonflement des mamelles qui laissent échapper quelques gouttes de lait; la jument évite l'approche des animaux avec lesquels elle vit, dirigée par son

instinct, elle craint tout danger qui pourrait compromettre l'existence de son fœtus.

On la place alors dans une écurie, sous la surveillance d'un palefrenier intelligent.

Article Quatrième.

DE LA MISE BAS OU PARTURITION.

La parturition s'entend de l'expulsion du fœtus par l'antre utérin; elle s'accomplit toujours bien, lorsque le fœtus affecte dans l'utérus une position normale. Elle doit être telle que le bout du nez réponde à l'ouverture de la matrice, les deux jambes de devant s'allongent en avant et sont rapprochées des joues, de manière à former une espèce de coin, capable de faire effort sur l'antre utérin et faciliter le passage du fœtus. La croupe et les jambes de derrière répondent aux trompes de fallope.

Au moment où la parturition est prête à s'accomplir, la jument se couche, se relève, s'agite, se campe et annonce, par ses efforts et les douleurs qu'ils occasionnent, le besoin d'expulser son fœtus; alors la parturition touche à son terme.

Bientôt, on voit sortir de la vulve une poche membraneuse : c'est l'enveloppe du fœtus. Cette poche se rompt et les eaux de l'amios s'écoulent : le fœtus franchit l'antre utérin, tombe ou glisse sur les jarrets de la jument; le lien qui l'attachait à sa mère se rompt dans sa chute; quand il n'est pas rompu, le palefrenier en fait la section et opère la ligature de son extrémité. Dans l'état sauvage, la mère mord elle-même l'extrémité du cordon ombilical. Le rejet de l'arrière-faix a lieu immédiatement ou quelques jours après la parturition.

Au moment où le poulain vient au monde, son corps est couvert d'une matière glaireuse : la mère le nettoie en le léchant ; si elle n'est pas disposée à prendre ce soin, on saupoudre le corps du poulain avec de la farine pour l'exciter à le lécher.

Quoique le fœtus ne soit pas capable de digérer complètement, il doit s'opérer une certaine élaboration digestive dans son estomac, puisqu'il s'est formé dans ses intestins une matière excrémentielle, nommée *mecronium*, qu'il expulse au dehors, après les premières gorgées de lait qu'il a prises.

Aussitôt que le fœtus se trouve plongé dans l'air, au sortir des eaux de l'amios, il fait une forte respiration, à l'aide de laquelle l'air pénètre dans ses poumons. Quelquefois, il faut lui faciliter cette fonction en lui insufflant de l'air par les naseaux.

Dès ce moment commence la vie extra-utérine.

CHAPITRE SEPTIÈME.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ÉLEVAGE.

GÉNÉRALITÉS.

L'élève du cheval comprend l'alimentation, les soins hygiéniques et l'éducation; on va présenter ici les principes généraux qui se rapportent à ces sujets, dans les articles suivants :

1° De l'alimentation ;

2° De l'élevage en liberté et de l'élevage à l'écurie ;

3° De l'éducation.

Après avoir étudié les principes de l'alimentation, à l'article de l'hygiène, relativement au cheval fait, on va exposer ceux qui s'appliquent aux poulains. Évidemment, comme leur organisation est à peine ébauchée, elle se prête plus que celle du cheval aux modifications que l'art doit lui faire subir.

En effet, les organes du jeune poulain sont comme une cire molle, malléable, susceptible de recevoir l'empreinte qu'on voudra lui donner, dans ses formes, ses proportions et ses propriétés. Qu'on se pénètre bien qu'il est en la puissance de l'art d'agir, non-seulement sur les organes, mais encore sur le principe de vie qui les anime, à savoir : sur le sang, les nerfs, qui sont la source même des qualités morales.

Parmi tous les exemples que l'on peut citer en preuve de

la puissance de l'art de l'élevage pour modifier et créer les races, je dirai : que l'on compare le pur sang anglais au cheval andaloux ; l'un se distingue par ses lignes d'une admirable beauté, une haute taille, une vitesse phénoménale ; l'autre est petit, défectueux dans sa tête, sa croupe et son abdomen ; tous deux sont pourtant issus du cheval arabe. A quelle cause faut-il attribuer cette supériorité du cheval anglais sur l'andaloux ? A l'intelligente application que les Anglais ont su faire des soins de l'élevage et des appareillements pour opérer cette transformation si admirable du cheval arabe en cheval de course.

Article Premier.

DE L'ALIMENTATION.

C'est un principe aujourd'hui acquis à la science de l'élevage que l'alimentation est un des moyens les plus puissants dont dispose l'éleveur pour agir sur la taille, l'ampleur et la complexion des animaux. D'où il faut conclure que l'art de bien nourrir est, en grande partie, le secret de bien élever. Ceci rappelle l'aphorisme du docteur Brillat-Savarin : « Dis-moi qui tu manges, je te dirai qui tu es. »

Les aliments agissent par leurs qualités et leurs quantités.

Sous le rapport de leurs qualités, les fourrages dépendent beaucoup du sol et des climats qui les produisent.

On sait que les herbes, dans le nord, sont grandes et nutritives ; qu'elles poussent beaucoup au gros et à la taille, qu'elles fournissent aussi des parties réfractaires à l'estomac, propres à donner du lest aux animaux. Toutefois, cette propriété est en rapport avec la nature des chevaux de cette contrée.

Lorsque l'on combinera l'emploi des fourrages très-nutritifs avec celui des grains, de l'avoine, de l'orge, des féveroles, etc., on obtiendra une complexion forte, de belles proportions, de la densité dans les tissus.

Les Anglais ont fait une heureuse application de ce principe en produisant le demi-sang, dit *hunter*, auquel ils ont donné une forte constitution, jointe à des qualités brillantes dans les allures.

Les herbes des régions du midi sont petites, fines, savoureuses, aromatiques, renfermant beaucoup de principes alibiles sous un petit volume et peu de parties propres à donner du lest.

La luzerne, donnée en sec, est un excellent aliment : comme elle nourrit plus que le foin, il faut la donner avec une mesure relative aux conditions d'âge et de service des animaux pour lesquels on en fait usage. Elle donne du lait aux poulinières et fortifie beaucoup les poulains.

Lorsque les herbes des prairies naturelles sont de bonne nature, elles offrent la meilleure nourriture que l'on puisse donner aux poulains.

Les nourrisseurs normands savent très-bien distinguer l'influence qu'elles exercent sur les animaux, lorsqu'ils établissent la distinction entre les prairies qui donnent du gros et celles qui raffinent; ils savent assez bien les approprier aux poulains qu'ils élèvent.

On ne saurait trop insister sur le danger de placer des animaux dans les prairies dont le sol est détrempé; elles dégagent des vapeurs humides qui tendent à ramollir les organes.

Les mâches se composent avec du foin et de la paille hachée, de la farine d'orge et de l'avoine. Après avoir mêlé ensemble ces substances, on verse dessus une certaine quantité d'eau bouillante; on couvre le tout avec une couverture de laine, de manière à provoquer un commence-

ment de fermentation ; quand on l'a obtenue, les mâches sont susceptibles d'être consommées.

On fait aussi ramollir de l'avoine par le moyen de la vapeur d'eau, pour la rendre moins échauffante.

Les mâches offrent une grande ressource à l'élevage, dans les pays où les fourrages sont peu nutritifs, ainsi que dans les temps de mauvaises récoltes de foin. Elles ont pour effet inévitable de donner de l'ampleur aux formes.

M. Gayot, lorsqu'il dirigeait le haras de Pompadour, a obtenu des résultats remarquables par l'emploi des mâches, combinées avec de l'avoine pesant 52 kilogrammes l'hectolitre. Tous les poulains de l'établissement avaient la poitrine couverte, du coffre, des membres et une homogénéité parfaite.

On ne tient pas assez généralement compte de la pesanteur de l'avoine ; on ne se pénètre pas que plus elle est lourde et plus elle renferme, sous un petit volume, de parties nutritives et stimulantes, et plus, par conséquent, elle est facilement digérée, puisqu'elle dépense moins les forces digestives.

Les éleveurs de chevaux de course font consommer jusqu'à 18 litres d'avoine par jour à des poulains de deux à trois ans, afin de développer en eux l'énergie morale nécessaire à la supervitesse qu'ils doivent montrer sur l'hippodrome.

Mais les éleveurs doivent être inspirés par d'autres principes : il faut qu'ils aient toujours en vue de développer la taille, l'ampleur, l'énergie morale, dans des proportions sagement combinées.

L'avoine convient à tous les animaux pour donner de la consistance à leur tissu, de la richesse à leur sang ; mais il faut la faire consommer en quantité relative à l'espèce de cheval qu'on élève, et dont la valeur marchande peut compenser la dépense de l'alimentation.

Longtemps on a eu pour système d'élevage de nourrir les

poulains d'autant plus qu'ils avançaient en âge, et lorsqu'on se décidait à leur donner de l'avoine, ce n'était guère avant trois ou quatre ans. Aujourd'hui on a changé complètement ce mode d'élevage : après avoir reconnu que la taille du cheval s'élève plus pendant sa première année que pendant les trois autres qui la suivent, on a compris que c'était pendant cette première année, où s'accomplissait l'évolution de tous les organes, qu'il convenait surtout de nourrir le poulain par des grains propres à donner de la densité aux tissus et une bonne trempe à l'organisation ; que pendant les autres années, on pouvait plutôt diminuer la ration d'avoine ; car, si on avait jeté d'abord les bases solides d'une bonne organisation, il ne s'agissait plus après que de l'entretenir et de la développer ; en résumé, la bonne constitution du cheval dépend des premiers matériaux qu'on emploie à l'édifier.

Voici dans quelle proportion se fait la croissance du poulain :

Première année, 390 millimètres ; deuxième année, 130 mil. ; troisième année, 78 mil. ; quatrième année, 39 mil. ; cinquième année, 18 mil. Ainsi, cette croissance, qui, au 12e mois, est de 15 pouces, ne se trouve plus que de 10 pouces pendant les quatre années suivantes, et arrive enfin, vers la cinquième, à n'être plus que d'un trentième de ce qu'elle était pendant la première année.

Or, cette force d'assimilation dans le premier âge doit être secondée, si on veut obtenir de la taille. Dès qu'un poulain peut manger de l'avoine, on ne doit pas hésiter à lui en donner.

Quelques kilos, dans les premières années de son existence, agiront d'une manière bien plus efficace que ne ferait plus tard une quantité considérable. Voilà, en grande partie, tout le secret des Anglais dans l'élève de leurs chevaux.

De toutes les racines, les carottes sont les plus conve-

nables au poulain ; les pommes de terre nourrissent beaucoup, mais empâtent.

La carotte a le grand avantage d'être très-appétissante, en raison du principe sucré qu'elle renferme : on la regarde aussi comme un dépuratif du sang. C'est en ce sens qu'on ne saurait trop en recommander l'usage ; elle est encore un excellent moyen de transition pour les poulains du vert au sec ; lorsqu'on en continue l'usage en hiver, elle rafraîchit le sang et prévient la pléthore sanguine.

Les expériences, faites dernièrement sur l'usage du sel, établissent en principe que les animaux auxquels on le fait consommer ont acquis des facultés digestives telles qu'ils ont pu prendre une plus grande quantité d'aliments au profit de leur embonpoint. Il ressort de ce fait que le sel est un condiment susceptible d'exciter les forces digestives et de favoriser l'engraissement des animaux, puisque, pouvant mieux digérer, ils consomment une plus grande quantité d'aliments.

Article Deuxième.

LE L'ÉLEVAGE EN LIBERTÉ.

L'élevage en liberté a des avantages incontestables. Il fait des chevaux sains, robustes, faciles à nourrir et qui remplissent, en un mot, toutes les conditions de bons chevaux de service ; mais généralement ils manquent de taille, de beauté, de régularité de proportion ; tels sont les chevaux des steppes du Don, du Volga, et dans nos climats nos petits chevaux des Landes, et généralement les chevaux de paysans.

Les causes qui expliquent ces résultats ont déjà été signalées à l'article des races : on a vu que le cheval, à l'état

sauvage, vit en plein air, obligé de marcher continuellement pour trouver sa nourriture, brave le froid, le chaud, le vent et la pluie, s'habitue à tout; il se fortifie à l'épreuve de ces nécessités, et, s'il ne meurt pas à la peine, il devient un excellent cheval de travail, fort et robuste.

Mais ces conditions impérieuses, violentes, dans lesquelles il se trouve placé, arrêtent ou entravent l'évolution de ses organes, au moment où elle va s'accomplir; de là, sa taille avortée, ses formes grossières, mal harmonisées.

Il faut bien se pénétrer des conditions qui doivent se rencontrer pour rendre favorable l'élève en liberté.

Que l'on élève les animaux en plein air dans les pays où règne un air sec et vital, et ils ne pourront manquer de devenir forts et vigoureux, surtout s'ils n'ont pas trop à souffrir des nuits d'hiver et si la nourriture ne leur manque pas; mais il s'en faut bien qu'il en soit ainsi dans beaucoup de nos contrées : soit lorsque le soleil a brûlé l'herbe des prairies et ne laisse aux animaux que des aliments trop maigres et trop rares pour pouvoir les nourrir suffisamment, soit, pendant les frimats, lorsque la terre est couverte de neige et que l'eau des ruisseaux est gelée : il arrive alors que la nourriture qu'on leur porte dans les herbages est loin de leur suffire. Et encore ajoutons que, dans nos climats, c'est moins le défaut de nourriture qui nuit aux animaux vivant à l'état demi-sauvage, que l'influence de l'humidité de l'air : lorsque la terre a été détrempée par les longues pluies d'hiver ou par les inondations, les vapeurs aqueuses qu'elle dégage à la surface plongent les animaux dans une atmosphère humide qui pénètre leurs tissus, distend la fibre, détrempe, en quelque sorte, les organes, rend leur sang aqueux et fait contracter aux animaux une organisation lymphatique des plus fâcheuses.

Je ne saurais trop insister sur ce point, parce que j'ai acquis la conviction, par expérience, que l'on peut toujours

parvenir à élever de bons chevaux, dans des localités assez mauvaises, si on a soin de ne jamais placer les poulains dans les prairies, que lorsqu'on s'est assuré que leur sol est parfaitement sec.

Article Troisième.

DE L'ÉLEVAGE A L'ÉCURIE.

Au moyen de l'élevage à l'écurie, on soustrait les animaux aux changements brusques de température, au froid, au brouillard, à l'humidité, aux averses, à toutes les vicissitudes atmosphériques qui portent souvent un trouble dans la santé des animaux qui y sont exposés et nuisent au développement de leur taille et de leurs formes.

L'élevage à l'écurie exige une foule de soins et de calculs de la part de l'éleveur.

Pour qu'une poulinière et son produit soient placés à l'aise dans une box, il faut qu'elle ait à peu près 4 mètres carrés, pour qu'ils puissent se retourner facilement et marcher. Une litière permanente et entretenue proprement par l'enlèvement du crottin à mesure qu'il se forme, sera très-favorable au repos du jeune sujet et de sa mère.

C'est à tort que beaucoup d'éleveurs privent les écuries de lumière; s'ils se proposent par là de donner aux chevaux une apparence factice de vigueur qui se révèle lorsqu'on les sort pour la montre, ils sacrifient alors la réalité à l'apparence; car la privation de lumière, qui est un des stimulants essentiels des forces organiques, tendra à diminuer l'essor des qualités morales qui se seraient développées sous son influence.

On ne saurait trop s'attacher à assurer la salubrité de l'air

des écuries; car, puisqu'il ne peut jamais avoir les propriétés de l'air extérieur, il faut au moins prévenir toutes les causes de son altération.

Les cuvettes en pierre dure et les paniers en fer sont préférables aux mangeoires et aux rateliers en bois.

Les parcours attenant à chaque box ont certes l'avantage d'offrir aux poulains et à la mère la facilité de respirer l'air extérieur et de prendre du mouvement à leur volonté; mais je leur préfère les parcours circulaires, dont on parlera à l'occasion de l'éducation.

Il n'est pas besoin de dire que les écuries basses, chaudes et humides, privées d'air, et que rend infectes un fumier à la place de litière, offrent les conditions les plus mauvaises de l'élevage à l'écurie.

L'élevage à l'écurie s'applique particulièrement aux chevaux de luxe et de course.

J'ai entendu dire par M. le baron de Labastide qu'il avait élevé comparativement deux poulains de course, l'un en liberté et l'autre à l'écurie; que ce dernier avait acquis plus de taille et de force que le premier, et que la supériorité de vitesse dont il avait fait preuve sur l'hippodrome était due à son élevage à l'écurie.

En effet, on comprend que l'éleveur, qui a le poulain constamment sous les yeux, étudie son tempérament, ses besoins, ses tendances instinctives, bonnes ou mauvaises; il voit les effets de l'alimentation se traduire par les modifications qu'elle fait subir à ses formes et à ses facultés; et déduit de ces observations sa règle de conduite.

Article Quatrième.

DE L'ÉLEVAGE MIXTE.

L'élevage mixte consiste à élever en liberté et à l'écurie : en prenant à chacun de ces deux moyens ce qu'ils offrent d'avantageux et en évitant leurs inconvénients, on tire le parti le mieux approprié à l'élève dans nos climats.

Le cheval de selle est surtout susceptible d'être élevé concurremment à l'écurie et en liberté ; toutes les fois que l'on peut disposer de bonnes prairies, elles ne peuvent que favoriser le développement de la constitution ; puis l'espace, le grand air fortifient surtout les organes locomoteurs et les poumons. Mais on évitera toujours, on ne saurait trop le répéter, d'exposer les animaux aux brouillards, aux temps humides et froids, et de leur faire fouler un sol détrempé par l'humidité.

Article Cinquième.

DE L'ÉDUCATION.

L'éducation s'entend de tous les soins qu'on doit donner au poulain pour adoucir son caractère, diriger ses instincts et le préparer à recevoir le joug de l'homme ; elle comprend surtout le dressage subordonné au mode d'emploi auquel l'appellent sa conformation et son genre de facultés.

L'éducation, ainsi comprise dans la plus grande acception du mot, embrassera la réunion des moyens qu'on

emploiera pour amener le poulain à être propre à entrer en service au moment de la vente.

On ne saurait trop insister sur le principe qui établit que c'est pendant les premières années du poulain qu'il importe de le plier au joug de l'homme, parce que c'est à cette époque que le caractère de l'animal s'y prête le mieux. Il faut encore remarquer que ses organes souples et flexibles sont susceptibles de se façonner, en quelque sorte, au mode d'action auquel on les sollicitera. Mais si on a permis à la nature de suivre ses instincts, surtout lorsqu'ils sont mauvais, l'animal aura une tendance à y persister; il sera devenu rebelle à nos actions ; il faudra lutter contre les habitudes acquises, les déraciner, ce qui est encore plus difficile que d'en créer de nouvelles. On pourra même échouer dans cette tentative : de là, les vices d'une éducation tardive qui font souvent les éducations manquées.

L'éducation commence au premier jour de la naissance et elle s'étend sur tous ses rapports avec l'homme.

Comme le caractère de l'homme se communique inévitablement au jeune sujet qu'il soigne et qu'il nourrit, il est utile de confier les poulains à la garde de palefreniers d'un caractère doux et patient.

On exigera aussi ces qualités chez les jeunes gens qu'on emploie à les monter; on ne leur permettra pas de faire de l'équitation; on leur demandera seulement de se laisser porter avec confiance.

Les chevaux de quatre ans sont présentés à la vente, sur nos marchés, avant d'avoir jamais été employés ou n'ayant porté que des mouches, disent les éleveurs, ou encore fatigués et ruinés par le travail prématuré qu'on a exigé d'eux. Ce sont là les causes qui nuisent le plus à la vente et qui font déserter nos marchés pour ceux de l'étranger.

Est-il cependant si difficile de remédier à ce mal? Non, sans doute, car il n'y a pas d'éleveurs qui ne puissent

disposer des moyens nécessaires pour soumettre le cheval au joug de l'homme, avant de le livrer à la vente, et l'habituer à traîner ou porter, de telle sorte que l'acheteur puisse le mettre à l'épreuve et juger par le fait de la valeur de la marchandise qu'on lui propose.

Pour apprendre à traîner, on peut employer le cheval à un léger labour ou à la herse; ou soumettre le cheval de selle à un demi-entraînement.

Pour lui faire supporter le cavalier, le meilleur dresseur sera un enfant de ferme, et on en trouvera toujours. Il le montera à 3 ans, grandira avec lui, prendra de la confiance, de l'adresse avec lui, et quand il lui aura appris à supporter son poids, à marcher franchement à toutes les allures, qu'il lui aura fait son éducation, que j'appellerai gymnastique, qu'il passe alors de ses mains dans celles d'un cavalier, et celui-ci le trouvera tout disposé à recevoir ses leçons, et le dressera facilement, sans crainte de provoquer ses défenses et de le ruiner.

Article Sixième.

ÉLEVAGE PENDANT LES QUATRE ANNÉES DE LA VIE DU POULAIN.

PREMIÈRE ANNÉE.

Quelques jours après la naissance, le poulain peut suivre sa mère, soit qu'on la promène; soit qu'on la mette en liberté dans les prairies; si on la fait travailler, il faut éviter de la laisser suivre par son poulain, pour ne pas avoir à exercer une surveillance continuelle qui n'éviterait pas toujours les accidents.

On peut aussi le placer dans une écurie, en en compagnie d'autres poulains.

On doit faire travailler le moins possible les juments nourricières, surtout lorsqu'elles sont pleines; car, si on considère qu'elles ont à s'entretenir, à développer le fœtus qu'elles portent dans leur flanc et à allaiter le poulain dont elles sont suitées, on reconnaîtra que tout travail qu'on leur demanderait porterait préjudice aux triples fonctions qu'elles ont à remplir.

Rien ne peut remplacer, pour la mère, la nourriture du vert dans la prairie : elle lui donne un lait substantiel et abondant, très-propre à produire la bonne constitution du poulain qu'elle allaite. C'est à cette influence qu'on peut rapporter la bonne constitution qu'il acquerra.

Lorsqu'on est obligé de nourrir au sec, il faut avoir recours aux mâches : elles peuvent suppléer au vert en partie.

Dans tous les cas, que les juments soient nourries au sec ou au vert, il faut leur donner une bonne ration d'avoine ou de grains quelconques; ils ont la propriété de favoriser beaucoup la sécrétion du lait.

Indépendamment du lait de la mère, les poulains qui appartiennent aux races légères et distinguées de selle et d'attelage, doivent manger de l'avoine : on leur en donne d'abord une ou deux poignées, et on en augmente la dose à mesure qu'ils la consomment plus facilement.

On peut la faire concasser ou ramollir par la vapeur d'eau, quand ils refusent de la manger.

On a déjà démontré que c'est dans l'âge le plus jeune qu'il importe de donner l'avoine au poulain, afin de jeter en lui les premiers matériaux d'une bonne constitution.

Lorsqu'on approche de l'époque à laquelle on doit sevrer le poulain, il faut l'habituer au licol et à se laisser attacher; on le pansera de bonne heure avec la brosse et l'époussette seulement; on lui lèvera les pieds en lui frappant sur la

corne. Toutes ces pratiques prépareront le poulain à l'éducation qu'il recevra ultérieurement.

Le sevrage se fait de six à sept mois ; il sera d'autant plus facile qu'on aura appris aux poulains à manger de bonne heure.

Ceux qui ont été très-bien allaités par leur mère et qui ont moins senti le besoin de se nourrir eux-mêmes, souffrent davantage de la séparation de leur mère.

Ceux qui ont eu une mauvaise nourrice et ont été retardés dans leur développement, reprennent souvent après le sevrage.

Beaucoup de poulains, pendant l'allaitement, profitent bien de la nourriture au grain; mais, généralement, c'est après le sevrage que cette substance agit efficacement sur leur organisation.

DEUXIÈME ANNÉE.

L'élève se fait en plein air et à l'écurie.

Ceux qui préconisent l'avantage de l'élève en liberté justifient leur opinion en l'appuyant sur ce fait, que les chevaux qui ont été soumis à ce régime acquièrent un tempérament robuste qui les rend très-durs au travail.

Mais on a déjà fait observer que ce que l'on gagne du côté de la force de constitution, on le perd en taille, en distinction et en qualités qu'il appartient à l'élevage à l'écurie de donner.

D'ailleurs, les conditions qui assurent le bon tempérament des chevaux élevés en plein air sont loin souvent de se trouver remplies avec les climats froids et humides. Par exemple, dans certaines parties des provinces du Poitou, de l'Artois et de la Normandie, le sol, détrempé après les longues pluies de l'hiver, exhale des vapeurs aqueuses qui pénètrent, ramollissent les tissus, délayent le sang et produisent des organisations lymphatiques, des têtes volumineuses, des articulations empâtées.

Il n'en est pas de même sous le ciel du midi, dans les pays de landes et de bruyères ; si les animaux n'y rencontrent souvent que des herbes assez rares et peu nutritives, ils se trouvent au moins dans des conditions climatériques favorables à leur santé et à l'établissement d'une bonne constitution.

Pour soustraire les animaux à la funeste influence des frimats pendant l'hiver, il est nécessaire de les rentrer à l'écurie.

Déjà les éleveurs qui ont adopté ce système d'élevage mixte ont trouvé, dans la plus-value du prix de vente de leurs chevaux, une indemnité des frais auxquels ils avaient été entraînés. Espérons que leur exemple trouvera de nombreux imitateurs.

Il faut renoncer complètement à élever les chevaux de luxe en liberté, et surtout à partir de la seconde année. On sait que le cheval de course est élevé à l'écurie.

M. Huzard dit que la nourriture verte des prairies est la meilleure, sans contredit, pour les poulains d'un an ; elle contribue à leur croissance rapide, et c'est en même temps la plus économique pour l'éleveur ; c'est donc celle qui doit faire la base de leur nourriture pendant la seconde année, tout en l'associant aux grains, aux racines et aux mâches.

Avant de mettre les poulains au vert dans les prairies, on s'assurera que le sol en est suffisamment sec et que l'herbe est de bonne nature ; si elle avait été vasée par le séjour de l'eau, il faudrait la faire faucher et faire consommer le regain. On évitera de faire sortir les poulains de trop bonne heure, lorsque les matinées seront trop froides, et de les rentrer trop tard, après le serein. La règle à suivre à cet égard sera dictée par le principe qu'il faut toujours soustraire les animaux à toutes les causes qui rendent l'air humide est susceptible d'occasionner les maladies sans nombre qu'il engendre.

On a bien de la peine à faire comprendre aux éleveurs

que la dépense de nourrir les poulains à l'avoine est plus que compensée par la valeur marchande qu'ils en acquièrent, que la forte constitution que leur donne le grain les met à même de travailler à trois ans pour gagner leur nourriture, et surtout qu'elle les préserve des maladies auxquelles ils succombent par suite de la constitution lymphatique que leur donnent les mauvais foins ; car, par une erreur aussi préjudiciable à leurs intérêts que celle qu'on vient de signaler, les éleveurs, dans le midi particulièrement, leur donnent le plus mauvais fourrage, réservant le meilleur pour les bêtes à cornes, qui, disent-ils, méritent la préference, parce qu'elles gagnent leur nourriture.

L'automne est la saison où l'on rentre les chevaux à l'écurie pour les préparer à la nourriture du sec ; on peut leur donner des racines, des carottes ; il est avantageux d'en continuer l'usage pendant l'hiver ; elles tempèrent l'ardeur du sang à laquelle sont disposés les animaux par la nourriture du sec.

L'éducation, qui s'entend des soins du dressage, avons-nous dit, commence dès la naissance ; c'est la partie la plus négligée de l'élève des chevaux, en France, et c'est cependant la plus importante de toutes ; car elle porte ses bons effets sur les facultés de mouvements, sur la santé, la force et le caractère des animaux.

Si les Anglais ont su créer cette admirable race des chevaux de demi-sang, les *hunter*, c'est que les fermiers qui les élèvent comprennent admirablement les principes de l'éducation, qu'ils les dressent eux-mêmes et les montent pour le voyage et la chasse.

Dès la fin de la deuxième année, on doit préparer les chevaux au travail : si on les destine au trait ou à l'attelage, après les avoir habitués au harnais, on pourra les employer à la herse ou les placer au milieu d'un attelage de trois ou quatre chevaux, de manière à leur faire prendre l'habitude de donner dans le collier.

On ne saurait assez insister sur les avantages qui résultent de ce simple exercice : il tend à régulariser les allures, à développer les forces, à augmenter les facultés digestives et, partant, à seconder l'assimilation au profit de la constitution. Il peut même être employé avec avantage pour les chevaux de selle.

Le caractère le plus farouche devient doux et traitable, par la seule habitude des animaux de se laisser manier, approcher par l'homme.

Lorsque l'on considère que la plupart de nos chevaux de selle, dans le midi, atteignent l'âge de 4 ou 5 ans sans être montés et même exercés, que beaucoup sont tenus renfermés dans des écuries où le jour pénètre à peine, on n'est pas étonné de voir la difficulté qu'ils offrent au dressage ; aussi beaucoup restent-ils vicieux et difficiles à monter.

Le haras d'étude a élevé des chevaux qui vivent, en moyenne, 12 à 16 ans ; ils sont élevés à l'avoine et dressés à 3 ans, et compensent par leur longévité et leurs qualités supérieures leur prix de revient.

Les difficultés que les éleveurs opposent au moyen de dressage dont ils peuvent disposer sont loin d'être réelles : on a proposé la création d'écoles d'équitation subventionnées par le Gouvernement, d'écoles d'élèves piqueurs, cochers et palefreniers ; mais la question d'économie du trésor de l'État rend ce projet difficile à réaliser.

La question d'exercice domine celle de dressage ; elle demande qu'on établisse un ou plusieurs parcours circulaires à la proximité de l'écurie : un homme, placé au centre de l'un d'eux, excitera les chevaux de temps à autre à suivre le cercle à toutes les allures, et l'animal prendra bientôt tellement l'habitude de ce mouvement que, lorsqu'il sera seul, il suivra la ligne circulaire comme s'il était conduit au bout de la plate-longe. Entrons dans quelques détails à ce sujet :

Lorsqu'on met les poulains en liberté dans les parcours

quadrilataires, ils partent au grand galop, avec toute la vitesse dont ils sont susceptibles, et ne s'arrêtent que lorsqu'ils sont arrivés à l'obstacle qui borne l'étendue du parcours, et il est à remarquer qu'ils paraissent alors prendre plaisir à ne s'arrêter que lorsqu'ils sont venus effleurer avec le bout du nez ce même obstacle, en sorte qu'ils sont obligés de s'arrêter là par un à-coup des plus violents : ce qui est souvent la cause des tares qui leur surviennent. J'ai vu des chevaux de 4 ans, boutés et jardonnés, qui devaient à cette cause les tares dont ils étaient affligés.

Les prairies dont la clôture offre une forme également carrée ont aussi l'inconvénient que je viens de signaler, mais à un degré moindre.

Dans les parcours, comme dans les clôtures, les chevaux qu'on y lâche, après avoir jeté leur fougue et couru à toutes jambes, ne tardent pas à se calmer et à marcher au pas pour chercher leur nourriture; les pouliches, particulièrement, dont le tempérament est plus calme que celui des mâles, sont plus disposées à rester en place ; en sorte que si les animaux profitent des avantages de la mise en liberté pour respirer le grand air, ils en tirent très-peu de parti sous le rapport de l'exercice.

C'est donc pour remédier à ces inconvénients que je conseillerai l'emploi des parcours circulaires.

Disons, tout d'abord, qu'il est facile de les établir partout et à très-peu de frais, de la manière suivante :

On plante des pieux en terre, de la hauteur de 2 mètres environ, sur une ligne circulaire dont le diamètre a une étendue relative au terrain dont on peut disposer. Trois rangs de fils de fer, également espacés, traversent ces pieux et forment avec eux une clôture parfaite que les poulains ne cherchent jamais à franchir, pour peu qu'on ait pris soin de leur faire connaître l'obstacle qu'elle leur oppose. Le sol de ces parcours doit être formé par une couche de sable de 18 à 20 centimètres d'épaisseur.

Le poulain, placé dans ce parcours, excité à courir par un palefrenier qui se place au milieu, est obligé de suivre la ligne circulaire et de donner un très-grand jeu à ses épaules.

Les arrêts auxquels sont exposés continuellement les poulains qui sont mis en liberté dans les carrés de clôture, ne sauraient avoir lieu ; car, sur un sable profond, non-seulement le temps d'arrêt perd toute sa force, mais encore il arrive que, toutes les fois que le pied du cheval enfonce dans le sol, il fait un effort long et continu qui fait travailler les tendons fléchisseurs et tend à les fortifier.

Il existe, au haras d'étude de l'École de cavalerie, six parcours circulaires qui représentent une espèce d'école de gymnastique : ainsi lorsque les poulains y sont placés, ils se mettent à suivre leur cercle au premier signal qui leur est donné par le bruit de la chambrière du palefrenier.

Ce moyen est des plus simples : il a l'avantage d'exercer les chevaux dans tous les cas où les localités ne se prêtent pas à l'établissement des grands parcours ; il est favorable à la santé des chevaux et au développement de leurs mouvements.

Les paddock, qui sont des parcours à la suite des écuries, sont très-coûteux, parce qu'il faut les multiplier autant qu'il y a de box et qu'ils ont l'inconvénient des parcours quadrilatères.

TROISIÈME ANNÉE.

Pendant la troisième année et même avant, les chevaux de trait sont ordinairement employés aux travaux des champs, tandis que les chevaux de selle, et surtout ceux qui sont entiers, restent à l'écurie.

Le travail au trait ou attelage doit être donné avec la mesure que demande la force des animaux qui y sont soumis, si on ne dérogeait pas si souvent à ce principe, on ne verrait pas tant de chevaux normands affligés d'une foule

de tares. Mais faut-il conclure de ces funestes effets du travail, qu'on doit renoncer à employer les jeunes chevaux? non, sans doute, l'abus d'un principe n'en implique pas la critique, il reste dans toute sa valeur, et il faut seulement savoir l'appliquer avec une sage restriction (1).

Donnons quelques détails relativement à la question de travail qui est, sans contredit, la plus importante de toutes celles qui ont trait à l'élevage.

Le travail du trait est facile ; le principe qui doit le régulariser consiste à le mesurer à la force du poulain, pour qu'il y réponde, sans danger de compromettre sa constitution.

Il n'est pas aussi facile de bien diriger le dressage à la selle.

Toutes les résistances du poulain à s'y soumettre, consistent dans le poids trop fort qu'on lui donne ordinairement à supporter, et dans les exigences des moyens équestres, contre lesquels il se révolte, soit qu'il ne les comprenne pas ou qu'il soit incapable de les exécuter.

Ce mal est attribuable à la faute que l'on commet d'employer des grooms ou des cavaliers qui, ne se rendant pas toujours compte de la puissance de leurs moyens d'action, exigent des poulains ce qu'ils demandent à un cheval fait ; d'ailleurs leur poids, toujours trop lourd, les écrasse et provoque leurs défenses.

Ce ne sont pas des cavaliers mais des enfants qu'il faut employer pour le dressage des jeunes chevaux.

On leur demandera de la douceur, de la patience et de la confiance, et seulement de se laisser porter. Si on a plusieurs poulains à faire monter, il faut former une classe de jeunes gens depuis 12 jusqu'à 18 ans ; ils seront échelonnés selon leur taille, leur poids et leur degré d'énergie et d'action équestre.

(1) M. Huzard pense avec raison que le travail de trait, donné avec mesure aux chevaux de selle, ne peut que leur être favorable.

Un jeune homme de 14 ans, ignorant toutes les finesses de l'art, mais ayant l'habitude de se tenir, et de la confiance, sera le meilleur dresseur à donner au poulain : son corps, souple et agile, cèdera sans effots à toutes les oscillations qu'il éprouvera de la part de sa monture; il cherchera à s'identifier à ses mouvements, à s'unir intimement à elle dans ses bonds et ses sauts de gaîté, de manière à éviter tout déplacement de son assiette.

Il s'établira ainsi un rapport de confiance tel, entre le jeune animal et son jeune maître, que leurs progrès marcheront de pair, se combineront, se développeront, l'un par l'autre et que à mesure que le cavalier aura acquis de la justesse et de l'assurance dans sa tenue, le poulain aura gagné de la force et l'intelligence de ce qu'il lui demandera.

Cette méthode a été employée avec succès par M. de Lespinasse, lorsqu'il dirigeait le haras de Pompadour, et je me fais un devoir autant qu'un plaisir, d'en rapporter tout le mérite à son auteur.

M. de Lespinasse avait établi à Pompadour une classe de jeunes chevaux de 3 à 5 ans, que montaient des jeunes gens de 11 à 18 ans.

Le travail de ces poulains était plus ou moins compliqué, en raison de leur âge, de leur disposition naturelle et de leur degré de sang. Il s'exécutait en plein air, dans une vaste carrière; il comprenait l'exécution de toutes les allures franches et régulières, ainsi que des sauts de fossés, de haies et de barrières. J'ai vu ces écuyers imberbes conduire leurs chevaux avec calme et une certaine habileté instinctive plus qu'équestre, présenter leurs chevaux franchement à la barrière, leur faire sauter 1 mètre ou 1 mètre 33 centimètres sans hésitation.

De pareils faits n'ont pas besoin de commentaires, ils disent que tout éleveur peut, à peu de frais, avec des enfants de ferme, faire dresser les chevaux de selle, de 3 à 4 ans et les livrer au commerce, souples, obéissants et susceptibles

de se laisser monter par tout le monde, de marcher franchement et régulièrement à toutes les allures; que si ces chevaux sont mis alors entre les mains d'écuyers habiles, ceux-ci n'auront plus à dompter, à réduire des chevaux rétifs, à soumettre des organisations rebelles à toute sujétion, mais à entreprendre une éducation à partir du point où le cheval, acceptant le joug de l'homme, comprendra et recevra volontiers les leçons du dressage.

QUATRIÈME ANNÉE.

Lorsque le cheval entre dans sa quatrième année, il est susceptible d'être soumis au dressage, s'il y a déjà été préparé par l'année précédente, et si, ayant été nourri suffisamment à l'avoine, ses articulations sont bien soudées et assez solides pour résister aux efforts du travail.

En admettant que toutes ces conditions soient remplies, il faudra encore le soumettre aux exercices du dressage, avec beaucoup de mesure, en se pénétrant bien qu'il n'a atteint le complément de son organisation qu'à 5 ans, et que jusque là il faut le faire travailler pour lui, plutôt que pour le profit qu'on en retire.

L'élève du cheval de selle est plus coûteuse que celle du cheval de trait, car à 4 ans celui-ci doit avoir gagné plus que sa nourriture.

Puisque c'est à 4 ans que le travail doit porter essentiellement ses fruits sur la valeur du cheval de selle, il est bon d'insister sur les bons effets qu'on doit en attendre, s'il est dirigé dans le sens des principes que nous avons professés.

Pendant la deuxième et la troisième année, on s'est occupé à habituer le poulain au joug de l'homme, à maitriser ses mauvais instincts, à rendre son caractère doux et obéissant : les exercices auxquels il aura été soumis auront eu pour but d'assouplir, de fortifier ses organes, de les façonner à l'exécution régulière des allures.

Au point de vue de l'organisation, ces exercices auront encore la plus heureuse influence. A mesure que l'on demande plus de travail au poulain, on modifie son alimentation en qualité plutôt qu'en quantité : on lui donne plus d'avoine et de foin, en diminuant proportionnellement sa ration de paille. Ce régime est prescrit par l'influence que reçoivent les organes de la part du travail. En effet, il arrive alors que la poitrine se développe aux dépens de l'abdomen qui se rétrécit par le refoulement du diaphragme du côté de cette dernière cavité.

Ainsi, par l'action combinée du travail et du régime des grains, on verra le ventre du poulain diminuer, ses facultés respiratoires augmenter ; il gagnera du fonds, de l'haleine, qualités d'où procèdent toutes celles de l'économie.

CHAPITRE HUITIÈME.

PRIX DE REVIENT DE L'ÉLEVAGE.

M. d'Aure, écuyer en chef de l'École de cavalerie, dans son ouvrage sur l'industrie chevaline, établit les prix de revient de l'élevage du cheval, ainsi qu'il suit :

Tarif de la valeur des fourrages et de la location des herbages.

Herbages d'une jument poulinière. . . .	180 fr. par an.
— d'un poulain d'un an	100
— — de 2 à 4 ans. . .	150
Foin, les 500 kilos.	25
Avoine, l'hectolitre	7
Fourrages artificiels, les 500 kilos. . . .	15

Au prix résultant de ce tarif, il faut ajouter le prix de la saillie et l'intérêt du capital viager représenté par la jument ou le poulain.

Le prix de revient d'un cheval se compose :

1° Des frais occasionnés par la jument poulinière jusqu'à la naissance du poulain ;

2° Des frais d'éducation du poulain jusqu'au moment de la vente.

Ces frais varient en raison de la position des éleveurs, comme en raison des services qu'on tire des poulinières

pendant leur gestation et des poulains pendant l'élevage.

D'après les calculs établis sur les données ci-dessus, le prix de revient d'un poulain de luxe, lorsque la jument est placée chez un herbager qui n'a pas de culture, est de 396 fr. En le vendant à ce prix, on a le bénéfice de la place du cheval à l'herbe, qui est de 180 fr.

Si la jument est livrée au travail, le poulain reviendra à 171 fr.

Le prix de revient d'un poulain, d'une jument commune livrée au travail, et d'un étalon commun est de 86 fr.

Éducation du cheval après le sevrage.

Le poulain, nourri à l'herbe, revient à 971 fr. Ce prix très-élevé est loin d'être en rapport avec le mérite du poulain, qui a été mal nourri et privé de tous les soins de dressage.

M. d'Aure, après avoir démontré que l'élève du cheval de luxe, lorsqu'on ne le fait pas travailler, s'élève à 1,368 fr., arrive à cette conclusion, que la seule classe d'éleveurs de chevaux de luxe, en mesure d'élever aujourd'hui dans des conditions favorables, est celle qui peut améliorer cette éducation par la culture.

A deux ans et demi, âge auquel on l'attelle, le poulain a coûté 297 fr.

Il ne doit travailler que tous les deux jours jusqu'à l'âge de trois ans : il faut trois poulains pour mener une charrue labourant dans une journée un arpent de terre. Ce labour, ou tout autre travail équivalent, transport, hersage, représente 12 fr., prix que paie tout propriétaire pour faire labourer un arpent de terre. Chaque poulain gagne donc 4 fr. par journée de travail, somme qui paie au-delà de la nourriture.

A l'âge de trois ans, le poulain peut travailler tous les jours. Rendu à 4 ans, il aura donné un boni de 33/25, admettant qu'il ait coûté 600 fr. à l'état de poulain et qu'il ait été vendu 1,200 fr. Le bénéfice du nourricier sera de 629 fr., tandis que, dans la première hypothèse, il n'était que de 219 fr.

Prix de revient du poulain commun, employé à la culture.

Du sevrage à la fin de la première année, six hectolitres d'avoine		42 »
Paille, racine, etc., balancés par le prix du fumier		» »
D'un an à un an et demi, il est placé au piquet sur la prairie artificielle, etc. Comme le poulain de luxe, sa dépense sera de		20 »
Avoine, à raison de deux hectolitres par mois, six mois		72 »
De 18 mois à 2 ans 1/2, ses travaux paieront sa nourriture.		
Total de la dépense		144 »
De 2 ans 1/2 à 3 ans 1/2, le poulain, travaillant tous les jours, aura, en défalquant les journées de repos, 250 jours de travail, qui, à 4 fr. par jour, donnent		1,000 »
Fumier, à 10 cent. par jour, pour un an		36 50
A déduire, pour la nourriture pendant la même année :		
4 hectol. d'avoine par mois, pour un an 48, ci	336	446 »
Foin artificiel, à 10 kil. par jour pour un an 7,300 kil	110	
Reste net pour l'apport du poulain		590 50
Il a dépensé avant de travailler		144 »
Le bénéfice qu'il donne à 3 ans 1/2 est de		446 50

A cet âge, le cheval sort, d'habitude, des mains de l'éleveur pour aller continuer le même travail, ou dans les pays de culture qui n'élèvent pas, ou chez les maîtres de poste et de diligence : il n'a pas besoin d'un nouveau dressage ; les frais de préparation consistent seulement dans un repos d'un mois environ, et dans une nourriture propre à lui donner de l'apparence.

Ces frais, y compris la conduite en foire, peuvent s'élever à	60	»
En y ajoutant	390	»
pour le prix d'achat, calculé 300 fr., l'intérêt de cette somme à 10 p. 0/0, on aura une dépense totale de	450	»
La recette est de	446	50
Reste un excédant de dépense de	3	50

L'amélioration notable qu'éprouve l'espèce du cheval de trait, la grande consommation des postes, diligences, etc., ont porté à 700 fr. le prix de vente de ce cheval, dont la valeur moyenne, il y a quelques années, était de 500 fr. Le bénéfice de l'éleveur est donc de 696 fr. Cela explique le développement et le progrès de nos espèces communes.

Les chevaux communs ne sont pas exposés à rencontrer à la vente les exigences qu'apportent les amateurs de chevaux de luxe, dont le choix est dû autant aux conditions d'amour-propre qu'aux conditions d'utilité ; ils se vendent à 3 ans 1/2 au lieu de 4 ans 1/2 ; leur débouché est donc tout à la fois plus prompt et plus assuré.

Prix de revient d'un poulain de luxe, dans le midi.

Le prix de revient mérite à peine d'être compté dans le système d'éducation généralement suivi dans le midi.

Pour établir une comparaison entre ce prix de revient et

celui d'un poulain de luxe, dans le nord, nous adopterons, pour les deux cas, des frais analogues pour les soins hygiéniques, la préparation, etc.

	En estimant la jument poulinière 800 f., ce qui est un prix élevé pour le pays, l'intérêt à 10 p. 0/0 de cette somme sera de..	80	»	185	»
	La saillie par un cheval arabe.........	5	»		
	La nourriture de la jument à l'herbe...	30	»		
	— — à l'écurie, l'hiver..	70	»		
	Le poulain coûtera, pendant la première année après le sevrage :			43	«
	En avoine, 3 hectol..................	18	»		
	Orge, racines et foin.........	25	»		
De 1 an à 2 ans 1/2.	La pâture sera de.........	25	»	91	
	Foin pour l'hiver, 500 k...	20	»		
	Avoine, à 4 litres par jour, pour 5 mois 6 hectol....	36	»		
	Carottes, orge, etc.......	10	»		
	De 2 ans 1/2 à 3 ans, même dépense...........			91	»
De 3 ans à 4 ans 1/2.	Pâture..........	25	»	114	»
	Nourriture d'hiver pendant 5 mois,				
	Foin, 500 kil............	25	»		
	Avoine, à 6 litres par jour, 9 hectol.......... ...	54	»		
	Orge, carottes, etc.......	10	»		
	Soins d'écurie et de dressage.........			100	»
	Total à 4 ans 1/2 (1).			624	»
	A reporter...........			624	»

(1) La plupart des éleveurs du midi, faisant économie de la dépense de l'avoine et du dressage, élèvent un cheval de 4 ans au prix de 400 fr.

Report.......			624	»

Prix de revient du poulain de pur sang.

L'achat de la jument de pur sang ne peut être évalué au-dessous de 4,000 fr.				
Intérêt du capital, à 10 p. 0/0.......	400	»		
La saillie de l'étalon (et il faut qu'il appartienne au haras pour être coté aussi bas).............................	40	»		
Parcours et nourriture à l'herbe.....	180	»	164	»
Rentrée pendant cinq mois d'hiver jusqu'à la mise bas, pendant lesquels la jument consomme, à raison de 7 kilos 1/2 par jour, 2,250 kilog., à 25 fr. les 500 kilog.............................	112	50		
Carottes, farine d'orge, à raison de 3 fr. par mois........................	15	»		
Orge et avoine, 4 litres par jour, 600 litres (six hectolitres)................	40	»		
Le poulain, du jour de la naissance, a coûté :				
De la naissance à un an révolu, il consomme en moyenne 5 litres d'avoine par jour, ce qui donne, pour 5 mois, 10 hectolitres 1/4 d'avoine, à 7 fr........	124	»	164	»
Deux kilog. de foin par jour, pendant 5 mois, donnent 300 kilog., à 25 fr. les 500 kilog...........................	15	»		
Carottes, farine d'orge, fèveroles pour 5 mois............................	25	»		
Total de la dépense, à un an révolu			951	50
A reporter...........			951	50

Report.....		951 50
La deuxième année, son herbage coûte	120 »	351 40
Dans les cinq mois d'hiver, il consomme 375 kil., à raison de 2 kil. 1/2 par jour...	18 »	
Avoine, l'un dans l'autre, été comme hiver, 8 litres par jour, pour l'année 29 hectolitres 1/5, à 7 fr.	183 40	
Orge, fèveroles, carottes, etc., à 6 fr. par mois	30 »	
Total de la dépense, à deux ans......		1,302 90
La troisième année :		67757
Herbe et frais de préparation dans l'herbage	180 »	
Foin en hiver, comme la deuxième année	18 »	
Avoine, 9 litres par jour, pour l'année 32 hectolitres et 85 litres, à 7 f. l'hectol	229 75	
Fèveroles, carottes, pois, orge, etc..	25 »	
Préparation d'entraînement, faux-frais, etc., pour 3 mois, à 2 fr. 50 par jour	225 »	
Total de la dépense, à trois ans......		1,980 65

Une fois qu'on lui fait subir l'entraînement, il ne dépense pas moins, pour lui, son traîneur et son jockey, de 6 fr. par jour, ce qui donne, pour 6 mois........ 1,080 »

Ainsi, le jour où le poulain se présente sur le terrain, il représente à celui qui l'a élevé au meilleur marché possible un capital de......... 3,060 65

CHAPITRE NEUVIÈME.

DES HARAS.

On entend par le mot de haras un établissement où sont réunis des étalons, des poulinières et leurs produits, en vue de multiplier et surtout d'améliorer l'espèce.

On distingue les haras sauvages, les haras parqués, les haras domestiques et les haras du Gouvernement.

HARAS SAUVAGES. — Dans les haras sauvages, les animaux, abandonnés à eux-mêmes, vivent et se multiplient à l'état de nature, sur de vastes terrains incultes : tels sont les haras des steppes de la Russie, de la Hongrie, de la Modavie de la Pologne et de l'Asie. Ils appartiennent à de riches propriétaires qui font prendre, chaque année, un certain nombre de poulains au moyen d'un lacet que des hommes à cheval leur lancent au cou avec une grande adresse.

Les produits de ces établissements sont ordinairement très-difficiles à dresser et conservent toujours leur naturel sauvage; exposés à toutes les vicissitudes des saisons, ils ont une grande rusticité de tempérament que leur a donnée l'habitude de vivre en plein air. C'est aussi à ces causes qu'il faut attribuer leur défaut de taille et leurs formes sèches, anguleuses, qui excluent ces caractères de beauté dont la main de l'homme a su doter le cheval domestique.

HARAS PARQUÉS. — Pour éviter les inconvénients qu'on vient de signaler, et surtout les épizooties qui déciment sou-

vent les haras sauvages, on divise les animaux en troupeaux, pour les empêcher de détruire les herbes qu'ils ne peuvent consommer, et on les conduit successivement sur diverses portions de sol, où ils trouvent une nourriture suffisante Ces divers enclos constituent les haras parqués. Il en existe beaucoup en Allemagne, en Russie et en Italie.

Haras domestiques.—Dans les haras sauvages et dans les haras parqués, la vente des chevaux est le principal revenu des terres; dans les haras domestiques, l'élève du cheval n'est qu'une partie accessoire de l'exploitation agricole, à laquelle elle se lie comme moyen de la rendre plus productive.

Les animaux sont resserrés dans des enclos où ils vivent une partie de l'année, ou même toute l'année; mais ils sont toujours l'objet d'une sollicitude plus ou moins active de la part de l'éleveur. Enfin, on les élève aussi dans les écuries; on a indiqué précédemment les avantages et les inconvénients de ces diverses méthodes d'élevage.

Haras du gouvernement.— L'industrie chevaline, comme toutes les autres industries, doit trouver dans ses bénéfices un véhicule suffisant pour s'exercer par ses propres moyens, et se suffire à elle-même: or, ce qu'il y a de mieux à faire, lorsqu'elle remplit cette condition, c'est de la laisser faire; mais quand elle devient onéreuse à celui qui l'exploite et qu'elle menace d'être abandonnée, c'est alors que le Gouvernement doit lui donner son appui; car il ne doit pas la laisser périr, lorsque son existence se rattache aux plus grands intérêts du pays, à ceux du commerce, de l'agriculture et de l'indépendance nationale.

Ce dernier cas est celui où elle se trouve aujourd'hui, au point de vue de la production du cheval de selle; en effet, puisque le cheval de selle est l'instrument de guerre indispensable à la cavalerie et qu'elle seule le consomme.

puisqu'il n'y a qu'un petit nombre de personnes qui montent à cheval, il importe que le Gouvernement encourage l'éleveur à le lui fournir; par tous les moyens possibles, il faut donc qu'il intervienne dans la production.

Des modes d'intervention de l'État dans la production.

Ces moyens d'intervention sont directs et indirects. Les premiers sont les haras, les dépôts d'étalons; les seconds sont les primes, les courses et les remontes.

Les haras et les dépôts d'étalons fournissent à l'éleveur les éléments d'amélioration propres à retremper les races dégénérées; les remontes ouvrent un débouché assuré à la production; les plus beaux élèves viennent subir sur les hippodromes l'épreuve de leur valeur et en recevoir le prix; enfin, les primes d'encouragement sont le complément des moyens de rémunération que le Gouvernement emploie en faveur de l'industrie.

Avant de traiter de ces sujets d'étude, donnons une idée de l'histoire des haras, depuis leur origine jusqu'à nos jours.

Rôle de l'industrie privée avant Louis XIV.

Depuis les premiers temps de la féodalité jusqu'au siècle de Louis XIV, la production a pu satisfaire à tous les besoins de l'emploi du cheval, parce que ses débouchés étaient nombreux et certains, alors que tout le monde montait à cheval, par goût et par impossibilité de faire autrement, depuis le simple hobereau jusqu'au grand seigneur. L'équitation, cet auxiliaire obligé de l'élève du cheval, était en grand crédit, lorsque le gentilhomme, qui ne rougissait pas de faire sa croix, faute de savoir écrire, aurait rougi de ne pas savoir monter à cheval. Il fallait le grand destrier à l'homme de guerre, la jolie haquenée à la châtelaine, le roussin à tout le monde. Chaque château avait son haras, chaque ferme comptait des juments dans son cheptel. Or, avec de telles ressources ouvertes à la reproduction, le Gouvernement n'avait rien à faire, mais devait laisser faire : c'est ce qui eut lieu; mais lorsque la politique de Louis XI, poursuivie par Richelieu, eut forcé les gentilshommes à quitter

leurs manoirs, pour venir vivre à la cour de Louis XIV, les soins des haras furent laissés à des mains inhabiles, et les races ne tardèrent pas à dégénérer.

Cette cause, jointe à la désertion par la noblesse des rangs de la cavalerie, porta préjudice à la production, qui avait joui jusque là d'une grande prospérité.

Intervention de l'État dans la production.

Le mal était arrivé à son comble, lorsqu'en 1661, Colbert, ministre de Louis XIV, chercha à y porter remède; c'est de cette époque que date l'intervention du Gouvernement dans les affaires de l'industrie chevaline. Colbert fit rendre d'abord un édit qui défendait à tous les propriétaires de chevaux de livrer à la reproduction les étalons qui n'étaient pas approuvés par les agents de l'administration; il institua des charges d'étalonniers, qui consistaient à mettre entre les mains des éleveurs des étalons appartenant à l'État, qui les indemnisait des frais d'entretien de ces étalons; le nombre de ceux-ci, joint à celui des étalons royaux, s'éleva alors à près de quatre mille.

Les guerres si désastreuses des derniers temps du règne de Louis XIV décimèrent les rangs de la cavalerie. On fut obligé alors de recourir à l'étranger, de lui acheter pour cent millions de chevaux. L'établissement des haras du Gouvernement ne date que de cette époque, où l'industrie chevaline était retombée dans un état aussi déplorable que lorsque Colbert créa son système des étalonniers.

Le haras du Pin, dont la fondation date de 1714, n'avait été complètement organisé qu'à l'époque de la régence de Louis XV. Le second haras, établi à Pompadour, a été créé en 1762.

Les haras étaient passés sous la direction des Intendants de provinces, lorsqu'éclata la révolution de 89. En passant son niveau sur toutes les institutions du Gouvernement, elle n'épargna pas les haras; bientôt le besoin de les réorganiser se fit sentir, lorsque les ressources chevalines furent épuisées par suite du système des réquisitions qui frappa

sur tous les chevaux jeunes et vieux, mâles et femelles; les poulinières, sur lesquelles reposait l'avenir de la reproduction, ne furent pas même épargnées.

Les haras furent réorganisés par un décret du 4 juillet 1806. M. Richard, s'exprime ainsi au sujet de l'organisation des haras :

Organisation des haras par Napoléon.

« Napoléon savait qu'une branche d'industrie ne peut prospérer qu'à la condition d'être étudiée. Il n'oublia pas de créer des écoles d'expériences, en réorganisant l'administration des haras : c'était le seul moyen d'en finir avec les erreurs du passé. »

Ce décret commençait ainsi :

Article 1er.—Il y aura six haras, trente dépôts d'étalons, deux écoles d'expériences.

Ainsi, au premier coup-d'œil, Napoléon vit par où avaient manqué tous ceux qui avaient administré les haras avant son époque. La création de deux écoles spéciales marchait en tête, à l'article premier de son décret. C'est ainsi qu'il opérait : il mettait le savoir en première ligne, toujours et partout ; par ce moyen il était assuré du succès, il ne lui avait jamais failli.

La guerre d'Espagne, les évènements de Russie, en 1812, empêchèrent de donner suite à l'idée féconde de Napoléon.

L'histoire des haras, depuis la Restauration jusqu'à nos jours, fait-elle le procès des hommes et des choses? C'est ce qu'il ne m'appartient pas de juger. Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage, purement élémentaire, de trancher la question si ardue et si complexe des actes de l'administration, lorsque des hommes éminents de la science ont été embarassés pour se prononcer dans une telle appréciation.

M. le comte d'Aure dit à ce sujet :

« La Restauration était dans des conditions excellentes pour travailler à l'amélioration de nos races indigènes. La cour et les princes, longtemps exilés en Angleterre, avaient

pu apprécier la supériorité des moyens de production et d'éducation en usage dans ce pays ; rien n'était plus simple que d'importer ces moyens et de les appliquer aux provinces chevalines. Il eût été d'une bonne politique d'en agir ainsi ; mais on aima mieux importer des chevaux tout prêts. Les princes donnèrent l'exemple, et la mode des chevaux anglais se répandit avec plus de force que jamais, au détriment de nos espèces de luxe du Limousin et de la Normandie. »

DISTINCTION DES HARAS ET DES DÉPÔTS D'ÉTALONS.

Les haras du Gouvernement renferment des étalons et des juments destinés à reproduire des types améliorateurs, des specimen de chevaux que les éleveurs doivent chercher à imiter. Ces étalons, indépendamment des juments de l'établissement qu'ils saillissent, font encore la monte de toutes les juments qui se trouvent dans la circonscription.

Les dépôts d'étalons possèdent des étalons qui, à l'époque de la monte, sont répartis dans toutes les stations qu'embrasse leur circonscription ; ils conservent toutefois le nombre d'étalons propre à leur service.

COMPOSITION DES HARAS ET DES DÉPÔTS D'ÉTALONS.

Le haras du Pin se compose de :

10	pur sang anglais ;
2	pur sang anglo-arabes ;
30	demi-sang légers ;
53	demi-sang carrossiers ;
7	de trait améliorés.
102	plus 11 poulinières.

Le haras de Pompadour se compose de :

10 étalons pur sang anglais ;
15 étalons pur sang arabe ;
11 étalons pur sang anglo-arabes ;
17 étalons demi-sang légers ;
14 demi-sang carrossiers.
—
67 plus 48 juments poulinières, en partie de pur-sang arabe et de pur sang anglo-arabe.

En 1840, la jumenterie du Pin comptait 65 poulinières, qui, avec les quatre générations qui les suivaient, formaient un troupeau considérable. Elle comptait des étalons d'un grand mérite, remarquables surtout par une force de constitution qui les rendait supérieurs aux étalons anglais, dans le sens de leur appropriation aux juments normandes. Toutes ces richesses hippiques, amassées avec tant de temps et de soins disparurent par le coup d'une réforme, et cette réforme fut sans doute une faute, puisque la commission de l'administration de la guerre propose de rétablir la jumenterie du Pin sur son ancien pied ; plusieurs commissions des circonscriptions ont adressé le même vœu au conseil supérieur des haras. M. Ivart reconnaît que le type anglais avait été habilement modifié au haras du Pin.

La jumenterie de Pompadour est créée en vue de produire le pur sang arabe, acclimaté à la France ; elle doit donner aussi des types arabo-anglais.

Les dépôts d'étalons destinés à desservir leurs circonscriptions sont établis à Abbeville, Angers, Arles, Aurillac, Blois, Braisnes, Cluny, Jussey, Lamballe, Langonnet, Libourne, Monter-en-Der, Napoléon-Vendée, Pau, Rhodez, Rosières, Saintes, Saint-Lô, Saint-Maixent, Strasbourg, Tarbes, Villeneuve.

Nous allons faire connaître la composition de la force étalonnière destinée à l'amélioration de nos races.

L'administration des haras possédait, en 1851, 1,125 étalons, savoir :

Étalons de pur sang anglais...........	160	1,125
— de pur sang arabe.............	75	
— de pur sang anglo-arabe.......	58	
— de demi-sang arabe...........	80	
— de demi-sang anglais, légers ou carrossiers.................	744	

Les étalons approuvés par l'administration comprennent :

Étalons de pur sang anglais...........	18	414
— de pur sang arabe ou anglo-arabe	6	
— légers, de demi-sang..........	43	
— carrossiers de demi-sang.......	119	
— de trait......................	228	
Total général....		1,539

Le compte-rendu de l'administration des haras établit les données suivantes :

D'après les statistiques officielles, la population chevaline de la France s'élève à 3,000,000 de têtes.

En admettant que la durée de la vie moyenne du cheval soit de dix années, 300,000 chevaux doivent entrer en service chaque année ; cela suppose 600,000 juments livrées à la production.

L'utilité de l'intervention de l'État dans la production chevaline n'est pas une question contestable ni contestée ; elle est la suite nécessaire du morcellement de notre territoire, de la division des fortunes et des nouvelles tendances que notre siècle a données à nos mœurs et à nos habitudes.

Intervention des haras dans l'amélioration générale des races.

L'administration des haras a pour mandat spécial d'intervenir dans la production du cheval de guerre ; mais elle ne doit pas négliger de porter ses investigations amélioratrices sur les races communes, percheronne, bretonne,

boulonnaise ; car, a dit avec juste raison un représentant, nos races communes doivent être allégies et nos races légères doivent être grossies. En effet, cette transformation qu'elles doivent subir est commandée par les besoins de notre civilisation avancée : à mesure que les routes deviennent plus carrossables, que nos chemins communaux se multiplient, on demande de l'accélération dans les moyens de transport, par conséquent, plus de légèreté dans les véhicules et de vitesse dans leurs moteurs.

Cette transformation sortira du cheval percheron et du boulonnais, qui deviendront le cheval à deux fins, propre à l'attelage léger et à la selle ; et, quand il se sera multiplié, la cavalerie ne sera plus embarrassée de ses remontes, car elle pourra les faire parmi les espèces communes, ainsi qu'en Allemagne, où le cheval d'agriculture et d'attelage est le cheval de guerre, ou encore le cheval à deux fins.

L'administration des haras doit donner à l'industrie le specimen de ce modèle.

C'est de 1833 que date l'époque à laquelle l'administration des haras a admis le principe d'amélioration par le pur sang. Le pur sang a été assez mal accueilli dans les pays d'élève : l'espèce de perturbation qu'il a jetée dans nos races n'était pas fait pour le recommander. On sait qu'il a donné des chevaux manqués, espèces d'échassiers qui n'étaient propres à aucun service, tant ils étaient en désaccord avec le sol et le climat qui les avaient fait naître.

Mais ces tristes résultats sont peut-être imputables à la faute d'avoir voulu imposer le pur sang anglais, sans discernement des conditions de climats et de races locales qui devaient le faire admettre ou repousser.

Toutefois, il faut tenir compte des difficultés que l'administration a rencontrées à la réussite de ce nouveau système, par suite du mauvais vouloir de ceux auxquels on voulait le faire adopter.

Du reste, empressons-nous d'arriver aux faits qui établis-

sent l'état de l'industrie chevaline et l'action amélioratrice que l'administration doit lui donner, d'après les idées de la commission des remontes.

M. Ivart s'exprime ainsi, dans un rapport très-remarquable qu'il a fait au conseil supérieur des haras :

« A partir de l'embouchure de la Gironde, commence l'éducation des chevaux d'une grande valeur ; on voit cette éducation se développer du sud au nord dans nos départements limitrophes de l'Océan. Nous avons, dans cette position, la Charente-Inférieure, la Vendée, la Loire-Inférieure, le Morbihan, le Finistère, les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine, la Manche, le Calvados, la Seine-Inférieure, la Somme, le Pas-de-Calais et le Nord.

» Ces treize départements sont signalés dans les statistiques, comme possédant plus de 436,000 juments ; cinq de ces départements en contiennent plus de 253,000 : ce sont les Côtes-du-Nord, le Finistère, la Manche, la Seine-Inférieure et le Pas-de-Calais.

» Nous avons donc, près des bords de la mer, un climat qui favorise la propagation de l'espèce du cheval.

» Les hivers sont rarement très-intenses et les étés très-chauds, d'où il suit que la végétation dure une plus grande partie de l'année. Ainsi, l'agriculture est disposée à laisser en pâturage une plus grande partie de terre que partout ailleurs : les pâturages permanents et de longue durée sont donc fort communs dans nos départements qui touchent l'Océan. »

Ces conditions des départements de l'ouest étant ainsi déterminées, on va voir quels sont les étalons que la commission des remontes veut approprier aux races locales qui leur correspondent.

« La Normandie, dans la zône du nord de la France, est le pivot sur lequel roule la production du cheval de cavalerie de réserve et de ligne ; elle est donc placée, sous ce rapport, dans une condition exceptionnelle. La demande des

dépôts de Normandie doit donc être envisagée à un autre point de vue que celle des autres établissements du nord et du centre de la France, celui de la production, qui est certainement le plus important.

» Toute la Normandie réclame, comme règle, l'emploi de l'étalon anglais de demi-sang, fortement constitué. Par exception, Alençon demande quelques étalons arabes. Il est très-remarquable que la demande de l'étalon arabe vienne de la contrée qui élevait autrefois le célèbre cheval du Merlerault. »

C'est là certainement l'écho d'une vieille et très-ancienne tradition.

La commission a pensé que cette demande devait être prise en sérieuse considération.

Toutefois, si la demande formulée par les dépôts de Normandie était adoptée dans toute son extension, elle placerait l'industrie en France sur une fausse base. Cette province étant disposée à fournir des étalons au reste de la France, il est dans l'intérêt de l'industrie elle-même, dans tous les pays d'élève que la Normandie possède, d'employer de bons et forts chevaux de pur sang anglais ou anglo-arabes pour procréer des étalons de demi-sang que réclament les pays de fortes races.

La Normandie a su bien faire cet étalon dans le passé, elle peut le mieux faire encore dans l'avenir : un régime plus puissant dans le jeune âge, conséquence obligée des courses pour les chevaux destinés à faire des étalons, servira puissamment les intérêts du pays sous ce rapport.

L'étalon de pur sang anglais est, on peut le dire, la clef de voûte de la reproduction chevaline dans tout le Nord de la France.

La commission se rappelant que la famille pur sang, créée autrefois au Pin avec de grands sacrifices, remplissait complètement cet objet (la production du pur sang, peut-être sans égale en Europe); sachant que les fan-

taisies changeantes de l'industrie privée en reproduction de pur sang, ne sauraient donner au pays les mêmes garanties qu'une institution de l'État, destinée, pour ainsi dire, à faire le cheval de pur sang, tel que le réclame la Normandie, la commission a pensé que, pour satisfaire un jour le vœu de tous les dépôts de remonte, il serait bon de rétablir la jumenterie du Pin sur son ancien pied.

Dans le nord et le centre de la France, ce n'est que par exception que le cheval arabe est demandé pour satisfaire aux besoins de quelques localités agrestes, où la végétation est moins vigoureuse; c'est un vœu qui ressort de la nature des lieux; la commission pense qu'il est convenable d'y faire droit. Saint-Maixent et Guingamp viennent, sous ce rapport, se joindre au dépôt d'Alençon.

Si l'on compare les départements du midi avec ceux du nord, leur population chevaline paraîtra bien pauvre : la Haute-Vienne, la Creuse et la Corrèze ne comptent pas plus de 8,000 juments.

D'après le rapport de M. Ivart :

Le Cantal, principale partie de l'Auvergne, est un peu moins mal partagé; la Haute-Loire, l'Aveyron également; le bassin du Rhône est encore plus pauvre que la Haute-Vienne.

Les Hautes-Pyrénées n'ont pas 9,000 juments et 2,000 poulains; les Basses-Pyrénées possèdent 15,000 juments.

Dans le midi, les travaux aratoires se font avec des bœufs ou des mulets; la jument et le poulain ne travaillent pas; c'est pourquoi on y élève des chevaux légers.

Les haras n'ont d'importance aujourd'hui que parce qu'il est nécessaire de pouvoir remonter en France notre cavalerie.

Etalons à approprier aux races du Midi.

« Tout le midi, dit M. de Laroque-Ordan, demande le cheval arabe; on comprend qu'il convienne mieux là qu'ailleurs. Dans la pratique, ce qui convient pour faire un bon

cheval de commerce, c'est le mélange du sang anglais et de l'arabe. »

Les premières métisses de la jument navarrine et de l'étalon anglais ont été haut perchées, mais l'arabe, par son croisement avec elle, a ramené les produits à un meilleur ensemble, tout en conservant la taille qu'ils tenaient de l'anglais.

En continuant à procéder de la même manière, c'est-à-dire en allant de l'arabe à l'anglais et de l'anglais à l'arabe, on est parvenu à grandir et à fortifier les races du midi, et on a créé l'anglo-arabe.

» Le dépôt de Tarbes et celui d'Auch achettent peu de chevaux d'officiers qui ne viennent de ce croisement; aussi les étalons appartenant aux deux familles, sont-ils réclamés avec empressement par les éleveurs.

» Castres est le seul établissement du midi qui réclame, indépendamment du cheval arabe, l'étalon du demi-sang anglais. Il est, dans les départements, des vallées où la végétation est extrêmement riche : les animaux y atteignent relativement plus de développement que dans le reste du pays. Il serait donc utile de placer dans les établissements du midi, quelques étalons de demi-sang, forts, trapus et près de terre, choisis dans ceux que peut produire le Merlerault. »

L'administration des haras se plaint avec raison de la difficulté qui existe de trouver en Orient des chevaux arabes de pur sang. Mais se sont moins les pur sang arabes qui manquent en France que les bons demi-sang arabes, et ceux-ci ne sont pas, certes, impossibles à rencontrer. J'ai été à même de consulter un grand nombre d'officiers de cavalerie, qui ont fait la guerre d'Afrique, sur la question d'achat d'étalons de demi-sang dans cette contrée, et tous se sont accordés à reconnaître que rien ne serait plus facile que de se procurer une soixantaine d'excellents types de ce genre dans les races du Schélif, dans celles du Désert

et dans la race kabile. On trouverait même, dans les régiments, des animaux d'un mérite supérieur.

Il n'y a pas un officier, qui ait vu les chevaux du haras de Mostaganem, qui n'ait été frappé d'admiration en trouvant dans ces animaux toutes les qualités des types améliorateurs : taille élevée, force unie à la légèreté, noblesse et pureté de formes, qualités morales au plus haut degré.

J'ai vu, en passant à Agen, à mon retour d'une remonte dans les Pyrénées, dans les écuries du général Tartas, un cheval algérien qui serait un modèle de chevaux de demi-sang : il offrait la forte membrure d'un *hunter*, avec un bon ensemble et un cachet de race orientale remarquable.

On ne se pénètre pas assez que les demi-sang arabes, avec nos petites juments du midi et toutes nos juments communes, sont propres à faire, dès la première génération, plus grand et plus fort qu'eux. Je citerai un fait à l'appui de cette assertion. J'ai employé comme boute-en-train plusieurs demi-sang arabes d'un mérite assez ordinaire ; pour les encourager dans leurs tristes fonctions, je leur ai fait servir des juments de paysans assez communes ; eh bien ! les produits de ces accouplements ont été de bons chevaux de service, ne manquant ni d'étoffe, ni de taille ; plusieurs ont été pris par la remonte, comme chevaux de cavalerie de ligne.

Ne peut-on pas conclure de là que les demi-sang arabes sont les étalons les plus propres à donner des métisses améliorées qui pourraient ensuite être élevées sur l'échelle de perfectionnement au moyen du pur sang ?

CHAPITRE DIXIÈME.

DES COURSES.

ARTICLE PREMIER.

DES COURSES AU GALOP.

S'il est vrai que le cheval annonce souvent par ses formes des qualités qu'il est loin de posséder, et, d'autre part, que les facultés de mouvement les plus remarquables peuvent se rencontrer chez celui qui les promet le moins par sa conformation, on en conclura qu'il a fallu chercher un moyen plus sûr que l'œil du connaisseur pour estimer le véritable mérite du cheval, ce moyen consiste à en appeler à l'expérience du fait pratique, patent pour tout le monde, à l'épreuve du travail.

C'est ce qui a été compris depuis bien des siècles par tous les peuples cavaliers, qui ont tant d'intérêt à connaître le mérite de leurs chevaux. On sait que les Tartares et les Arabes les soumettent aux plus dures épreuves de fatigue et de privation de nourriture.

Évidemment les courses sont le moyen le plus certain de juger la supériorité des animaux qui luttent entr'eux de

vitesse, de fonds et d'haleine, et puisque ces qualités sont celles-là mêmes qui font le bon cheval, les courses sont la meilleure pierre de touche qu'on puisse employer pour juger la valeur du cheval.

Elles sont aussi nécessaires à l'amélioration des races; car elles désignent à la reproduction les animaux qui ont fait preuve des qualités dont on doit vouloir doter nos espèces dégénérées, et, en ce sens, elles doivent leur fournir ses types améliorateurs.

L'histoire des courses, que nous allons tracer rapidement, nous prouve que l'on peut également faire une juste ou une fausse application du principe rationnel de l'institution des courses.

Historique des courses.

Les courses de chars chez les Grecs et les Romains, ainsi que les tournois et les carrousels dans le moyen-âge, n'étaient que des spectacles publics, sans aucun rapport direct avec la production chevaline; et cependant ces spectacles équestres lui ont été utiles, en engageant les éleveurs à faire des chevaux supérieurs en force et en qualités.

Les Anglais ont été les premiers à rattacher à l'institution des courses l'idée de l'amélioration chevaline.

Les premières courses datent du règne de Jacques I^er^, en 1605; les prix qu'on y décernait auraient été bien peu dignes des amateurs du turf d'aujourd'hui : ils consistaient en une simple clochette en bois, à pavillon doré, récompense tout honorifique; elle se changea, sous Charles II, en 1669, en un prix d'argent de 100 livres sterling; Guillaume et Georges IV l'élevèrent ensuite à un prix beaucoup plus considérable : Georges institua le grand prix de 60 à 100 mille francs.

Tant que ces rémunérations excitèrent l'émulation des éleveurs, elles tournèrent au profit de la production, et, en ce sens, les courses ont été la cause et le moyen d'amélioration de la race pur sang.

Le fait le plus saisissant de l'histoire des courses est celui

qui a rapport à *Éclipse*, appelé le roi des courses, cet incomparable lutteur de l'hippodrome, qui n'a jamais été battu et qui a battu tous ses adversaires.

Tout en reconnaissant qu'*Éclipse* était taillé à la manière des chevaux qui réunissent la force et la solidité aux qualités les plus brillantes, il faut bien tenir note d'une observation faite par l'histoire anecdotique du cheval et rapportée par le *Journal des Haras*, tome 45.

« Le célèbre *Éclipse*, qui ne fut jamais battu aux courses, était très-bas du devant; le train du derrière était même plus élevé chez lui que l'avant-train. »

« *Eclipse* est né le 1er avril 1764; son père *Marsk*, fils de *Squirt*, fils de *Bartlotte*, *Childers*, propre frère de *Flyug*, *Childers* par *Darly-Arabian*, mort le 20 février 1789, âgé de 26 ans. Son cœur pesait 6 kil. 1/2.

» *Éclipse* fut élevé par le duc de Cumberland, et vendu, à sa mort, à M. Widman, marchand de moutons, moyennant 75 guinées. Le colonel O'Kelli acheta, de M. Wildman, un intérêt dans la propriété du cheval, et, l'année suivante, lorsque la réputation de ce prodigieux animal était à son apogée, il s'en rendit seul propriétaire, en rachetant, moyennant 1,100 guinées, la part de son associé.

» Plein de confiance dans les moyens de son cheval, O'Kelli avait accepté, lors de sa première course, en 1769, tous les paris offerts contre lui. La première manche ayant été facilement gagnée, O'Kelli, qui avait remarqué que son jockey avait, pendant toute cette course, retenu *Éclipse*, offrit de parier qu'il indiquerait d'avance l'ordre dans lequel se trouveraient placés les chevaux à la fin de la course suivante. Cette indication paraissait quelque chose de si extraordinaire que des paris considérables s'engagèrent aussitôt avec lui. Mis en demeure de se prononcer, il répondit : *Éclipse* le premier, et les autres nulle part! L'événement justifia sa prédiction; car les concurrents d'*Éclipse*

furent de beaucoup distancés par lui, c'est-à-dire qu'il était arrivé au but avant qu'ils eussent atteint le poteau, placé à deux cent quarante verges en deçà du but et qu'on appelle le poteau de distance; ainsi, dans la langue du turf, ils n'étaient pas placés.

» La valeur pécuniaire d'*Éclipse* et de sa progéniture doit être quelque chose de fabuleux. Il fut le père de trois cent cinquante-quatre vainqueurs qui valurent à leurs propriétaires plus de 160,000 livres sterling, indépendamment des pièces d'argenterie offertes comme prix.

» Il y avait déjà dix ans qu'il ne courait plus, lorsqu'on demanda à O'Kelli pour quelle somme il consentirait à s'en défaire. O'Kelli repoussa d'abord toute idée de ce genre; mais, après réflexion, il dit qu'il acceptait 25,000 livres sterling comptant et une rente viagère de 500 livres sterling, et divers autres avantages en sus. Ces prétentions, en apparence exorbitantes, ayant donné lieu à beaucoup de commentaires, il déclara qu'*Éclipse* lui avait déjà rapporté plus de 25,000 livres sterling, et qu'il était encore assez jeune pour gagner le double de cette somme. »

C'est avec des producteurs tels qu'*Éclipse* et sa descendance que l'Angleterre a élevé sa race pur sang à ce degré de perfection qui lui a valu un crédit justement mérité dans toute l'Europe; mais, bientôt, les bénéfices réalisés par les propriétaires de coursiers tels qu'*Éclipse*, excitèrent la cupidité des parieurs de l'hippodrome, et ceux-ci, oubliant le but rationnel de l'institution des courses, n'ont plus vu, dans le vainqueur du turf, qu'un enjeu avec lequel ils pouvaient courir les chances aventureuses de la fortune; ils ne lui ont demandé qu'une qualité, à l'exclusion de toutes les autres : une supervitesse phénoménale, pour gagner des prix et des paris de course. Dès lors, sacrifiant toutes considérations d'intérêt d'amélioration chevaline, ils ont imaginé les courses à courtes distances et à poids léger, au lieu de celles où les coureurs portaient 12 tonnes (environ

65 kil.) et couraient 4 milles (environ 6 kilomètres); ils firent alors le cheval de vitesse quand même, à squelette allongé, à membres démesurément longs, à l'arrière-main plus élevée que l'avant-main; ils le créèrent à l'image de l'animal le plus coureur, le grand lévrier.

Mais il ne suffisait pas encore aux spéculateurs du turf de défigurer ainsi le beau type du pur sang anglais; ils n'ont pas craint de demander leurs victoires sur l'hippodrome aux manœuvres les plus honteuses de la rouerie et de la mauvaise foi.

M. Magne, dans son hygiène vétérinaire, dit:

« Les courses, en Angleterre, donnent lieu aux plus basses friponneries et à des actes criminels : ce sont des entraîneurs, des jockeys qui rendent des chevaux malades, qui les empoisonnent avec de l'arsenic, qui les engourdissent avec de l'opium, qui s'entendent entr'eux, qui font les maladroits pour faire gagner celui qui a fait les plus grands sacrifices pour payer ces friponneries. »

Ainsi, on fait gagner les chevaux les plus médiocres, et c'est l'adresse des jockeys et non le mérite des chevaux qui décide la victoire des lutteurs de l'hippodrome.

L'importation des courses anglaises en France, date de 1776; elles n'ont d'abord été qu'une imitation du spectacle auquel elles donnent lieu. Rien ne le prouve mieux que cette course de 40 ânes, courant dans les plaines des Sablons pour un prix d'un magnifique chardon en or.

Nous ne suivrons pas les courses dans toutes les phases qu'elles ont parcourues, depuis leur origine jusqu'à nos jours; nous ne dirons pas qu'elles n'auraient jamais dû subir le contre-coup des évènements politiques auxquels elles doivent être étrangères; mais nous regrettons qu'elles aient été dirigées par l'influence de l'anglomanie, au lieu d'avoir suivi le principe rationnel de leur institution, au point de vue de l'amélioration chevaline. Cette opinion n'est pas dictée par un esprit de système ou d'hostilités

contre les personnes et les choses, elle se fonde sur un fait que malheureusement on ne saurait démentir, savoir : que les vainqueurs de nos hippodromes ont été souvent des étalons plus propres à faire dégénérer nos races qu'à les améliorer. Espérons toutefois que l'expérience de ces tristes résultats ne sera pas sans profit pour notre enseignement.

Si les courses ont eu leurs partisans autant que leurs détracteurs, c'est qu'elles ont été jugées bien différemment, suivant le point de vue où on s'est placé pour les apprécier.

Certes, pour celui qui établit le mérite du cheval sur la vitesse qui lui fait devancer son concurrent d'une longueur d'encolure, sans tenir compte de la durée de la course, ainsi que des conditions d'âge et de régularité de conformation du vainqueur, la question des courses, pour celui-là, se résume dans celle du chiffre des bénéfices, des paris et des prix de courses ; or, il n'y a pas lieu, dans ce cas, à discuter la question de principe. Mais quant à celui qui voudra l'étudier et la comprendre à son véritable point de vue de l'amélioration chevaline, ne pourra-t-on pas lui dire :

La vitesse qui se produit chez les très-jeunes chevaux, par une fougue de premier élan, ne saurait jamais donner la mesure des facultés que l'on demande à un type améliorateur, tant au physique qu'au moral ; il n'en est pas de même de la vitesse qui se soutient et persiste assez de temps pour faire apprécier les qualités de fonds et d'haleine. Cette vitesse-là, qu'on le remarque bien, ne peut être jamais fournie que par l'animal qui réunit la force de constitution à la plus grande somme de facultés morales, parce qu'il aura atteint l'apogée de l'âge adulte et par conséquent le complément de son organisation ; or, ce n'est donc pas le poulain de 2 ou 3 ans, mais le cheval dans la force de l'âge et dans la plénitude de son existence et de ses facultés, que doit être le lutteur de l'hippodrome, parce que c'est

celui dont les os seront fortement soudés, rivés, en quelque sorte, par le travail complet de l'ossification; il aura de fortes attaches, des tendons denses et résistants, de bons reins, de bons jarrets, des poumons et un cœur propres à fonctionner puissamment; ce sera cet athlète de l'hippodrome dont on pourra, sans danger, tirer race, parce que seul il pourra sortir, des épreuves des courses, sain de corps, net de membres, exempt de tares, de maladies, ou de prédispositions aux maladies héréditaires

Que faut-il donc pour obtenir de pareils producteurs? Il faut rentrer, autant que possible, dans le programme des courses, décrété par l'Empereur, en 1806.

En écoutant ainsi les conseils de la science et sachant profiter des leçons de l'expérience, les courses seront ce qu'elles doivent être, une école d'enseignement pour les éleveurs et une pepinière d'étalons améliorateurs, propres à faire de bons chevaux.

Dans ce concours public, où se donnent rendez-vous les hommes qui s'occupent d'industrie chevaline, à quelque titre que ce soit, les questions d'élevage, d'éducation et d'appareillement ne manquent jamais d'être mises sur le tapis; on discute, on raisonne, on apprend ce qui ne s'oublie jamais, car tous les points de doctrine scientifique se traduisent par une question de chiffre, par un bénéfice pour celui qui a suivi les meilleurs principes, qui a su dépenser un peu pour gagner davantage. En effet, le vainqueur des courses est presque toujours celui qui a le mieux élevé, qui n'a reculé devant aucune dépense pour produire le meilleur cheval.

Les courses, ainsi comprises, sont un moyen de ranimer le goût du cheval et de l'équitation, qui tend tous les jours à s'éloigner de nos mœurs et de nos habitudes.

Article Deuxième.

RÈGLEMENT DES COURSES.

Les chevaux doivent porter, suivant leur âge, les poids suivants, d'après l'arrêté du 2 mars 1846 :

A 3 ans,	pour les chevaux entiers,	51 kil.		
—	pour les juments,	49 kil. 1/2.		
A 4 ans,	chevaux entiers,	60 k.	juments,	58 k.
A 5 ans,	— —	63 k. 1/2.	—	61 1/2
A 6 ans,	— —	64 k.	—	62 1/2

Tout jockey devra se faire peser avec sa selle, avant de monter à cheval, et compléter le poids prescrit, s'il se trouve au-dessous ; la bride, le collier et la martingale ne comptent pas pour le poids et ne sont pas pesés.

Les chevaux d'un âge déterminé ne pourront être admis à courir pour les prix affectés à des chevaux d'un autre âge.

Le grand prix royal de 14,000 francs ne peut être gagné qu'une fois par le même cheval.

Nul cheval ou jument ne pourra disputer un prix d'une classe inférieure à celui qu'il aura déjà obtenu, quelle que soit la somme affectée à ce prix ; mais il peut être admis à courir un prix de même classe, en portant, outre le poids de son âge, une surcharge ainsi fixée :

Cheval ou jument ayant gagné un prix et courant pour un prix de même classe, 3 kil.

Cheval ou jument ayant gagné 2 prix et courant, pour la troisième fois, un prix de même classe, 4 kil.

Dans les courses en parties liées, si deux épreuves sont gagnées par deux chevaux différents, il y aura une troisième épreuve, mais seulement entre les deux gagnants.

Le premier cheval dont la tête dépasse le but gagne la course ; s'il y a incertitude de la part du juge, les deux chevaux arrivés les premiers au but devront courir seuls l'ùn contre l'autre.

Le règlement des courses a été fixé par un arrêté du 15 mars 1842 ; il a reçu, depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, de trop nombreuses modifications pour qu'on puisse les indiquer ici ; nous nous bornerons à faire connaître ses principales dispositions.

Article 1er. — Les courses seront classées en 8 arrondissements.

Les prix seront classés dans l'ordre suivant :

1re classe. — Grand prix royal.
2me classe. — Prix royal.
3me classe. — Prix principaux.
4me classe. — Prix d'arrondissement.

Aucun prix ne pourra être couru que par les chevaux entiers ou juments nés et élevés en France.

Les prix royaux et le grand prix royal ne seront courus que par des chevaux de pur sang, nés et élevés en France, et dont la généalogie est tracée au *stuud-book* français.

Les prix de l'arrondissement ne seront disputés que par les chevaux de l'arrondissement.

Ceux de tous les arrondissements pourront courir pour tous les prix principaux, pour tous les prix royaux et pour le grand prix royal.

Le maximum de temps accordé pour les épreuves est déterminé ainsi qu'il suit :

Pour chaque épreuve de deux kilomètres, 2 minutes 40 secondes.

Pour chaque épreuve de quatre kilomètres, 5 minutes 20 secondes.

Toutefois le grand prix devra être couru en 5 minutes 5 secondes pour les deux premières épreuves seulement.

Dans les courses à quatre kilomètres, à plusieurs épreu-

ves, tout cheval qui, dans la première ou deuxième épreuve, n'aura pas atteint le but 10 secondes, au plus tard, après le vainqueur, sera déclaré distancé, et ne sera plus admis à courir l'épreuve ou les épreuves suivantes.

Si le cheval arrivé n'a pas parcouru la distance dans le temps fixé, la course sera déclarée nulle et ne pourra pas être recommencée.

Article Troisième.

COURSES AU CLOCHER (*STEEPLE-CHASES*).

« La course au clocher est une course faite à travers champs, et sur un terrain ordinairement aussi difficile et accidenté que possible. Les coureurs doivent parcourir de 12 à 15 kilomètres au grand galop, en franchissant monts et vallons, murs et fossés.

» Cette course aventureuse, dit un officier des haras, sur un terrain inégal, rempli d'aspérités ou d'ornières profondes et fangeuses, coupé de rigoles nombreuses, traversé par des cours d'eau, divisé par des haies, des barrages, des palissades, des clôtures de toutes sortes, rapprochées les unes des autres, relevées, déchaussées, défendues par de larges fossés boueux, glissants...

» Cette course, qui demande de la témérité et l'art de bien conduire le cheval, inspire les émotions les plus diverses, attache et attire au plus haut degré. »

On appelle courses plates, celles qui ne présentent aucune difficulté de terrain, comme des haies ou des fossés.

On pourrait désirer voir les courses au clocher se multiplier en France, si surtout elles étaient exécutées de ma-

nière à préserver, autant que possible, les cavaliers de tout accident, car elles serviraient à exciter le goût des exercices équestres, qui tend, tous les jours, à s'éteindre complètement. Les Bretons, qui sont naturellement cavaliers, n'ont-ils pas conservé leurs courses au clocher? elles ne diffèrent de celles de la Croix-de-Berny qu'en ce qu'elles se font sans aucun accident.

Article Quatrième.

COURSES AU TROT.

Les courses au trot sont, à notre sens, celles qui offrent le plus de garantie d'amélioration de nos races de service ; elles nécessitent l'application des meilleures méthodes de l'élevage et de l'éducation du cheval. M. Huzard père, dont les opinions, en matière hippique, ont une grande autorité, s'est prononcé, depuis le commencement du siècle, sur l'utilité des courses au trot; il voulait même qu'on appliquât les épreuves à toutes les allures et à tous les genres de services auxquels les animaux sont employés. M. le lieutenant-général Laroche-Aimont et tous les hommes qui comprennent le mieux les questions hippiques, ont partagé cette opinion.

Les courses au trot font connaître les qualités de cette allure, que demandent tous les services, de préférence aux autres allures; le cheval qui trotte le mieux est celui qui fait le meilleur service, car c'est au trot qu'on peut franchir les plus grandes distances : on rencontre des chevaux qui font jusqu'à 20 et 25 kilomètres à l'heure.

M. le lieutenant-général Oudinot de Reggio, lorsqu'il commandait l'École de cavalerie de Saumur, a été de cette ville

jusqu'à Longué, en 58 minutes : la distance qui sépare ces deux villes est de 25 kilomètres.

On a déjà fait remarquer que les grands trotteurs n'exécutent pas le trot régulier, ils ont un trot décomposé qui participe de la nature de l'amble et du traquenard.

S'il est vrai que le trot soit moins une allure naturelle que le pas et le galop et même l'amble, on en conclura qu'il est d'autant plus nécessaire de régulariser et développer la vitesse de cette allure, qui est d'une application si utile, aux chevaux de selle et d'attelage.

On a déjà dit que les qualités de mouvement acquises par l'équitation se propagent par voie de génération.

Les Hollandais possèdent l'espèce des *Hardraver*, qui sont renommés, dans toute l'Europe, par leurs qualités de bons trotteurs. Lorsqu'on excite la vitesse de ceux-ci par la cravache ou l'éperon, ils accélèrent l'allure autant qu'ils le peuvent, mais sans prendre le galop.

CHAPITRE ONZIÈME.

DE L'ENTRAINEMENT.

L'entraînement s'entend des divers moyens employés pour préparer le cheval à la course ; il a pour but de l'allégir, de développer l'énergie de ses contractions musculaires, d'exalter ses facultés vitales, pour lui faire produire sur l'hippodrome le maximum de vitesse dont il est susceptible.

Ces moyens d'entraînement sont : l'alimentation, les soins de l'hygiène et les exercices de la traîne.

Le cheval entraîné est nourri au foin de première qualité, à l'avoine associée à divers grains, tels que pois, fèves et féveroles ; la paille n'est guère employée que pour la litière ; l'avoine, qui est distribuée presqu'à discrétion, est propre à lui donner des tissus denses et serrés, à augmenter l'énergie contractile de la fibre musculaire. Ce sont moins les quantités du grain que les qualité qui produisent l'état des organes qu'on veut amener ; on recherche l'avoine la plus lourde.

L'avoine se donne en 5 ou 6 repas, on fait boire très-souvent mais peu à la fois.

Le cheval de course ne doit pas être pansé à l'étrille, mais seulement à la brosse, avec l'époussette et le foin mouillé. Les entraîneurs ont l'habitude d'exercer avec la main une espèce de pétrissage ou un véritable massage des articulations, dans le but d'exciter la circulation dans ces parties au profit du développement de leurs forces. Ils lavent les extrémités avec de l'eau tiède, surtout après les suées, afin de

rendre de la souplesse aux parties que le travail a mises dans un état d'irritabilité nerveuse.

Le cheval entraîné est complètement habillé : on le couvre d'un camail, de plusieurs couvertures, de pièces de flanelle, qu'on applique sur les parties que l'on veut amaigrir particulièrement. Il est monté et exercé, ainsi tout habillé plus ou moins chaudement à l'aide de couvertures dont on le couvre, en raison toutefois des déperditions, de la peau, qu'on veut obtenir.

En route on lui met des genouillères et des bottines.

Une des parties difficiles de l'entraînement consiste à savoir subordonner le travail, à demander au cheval, au degré de force qui lui permet de le supporter sans excès de fatigue. Ces premiers exercices ne sont que des promenades au pas ; on lui fait exécuter ensuite quelques temps de galop peu allongé, et on l'augmente progressivement. On doit faire remarquer ici que l'on n'emploie jamais que le pas et le galop; l'allure du trot, au dire des entraîneurs, comporte une combinaison des extrémités toute différente de celle du galop et qui nuirait à l'exécution de cette dernière allure. On cherchera à la lui faire exécuter de telle sorte que ses extrémités de devant semblent décrire un cercle, sans s'élever beaucoup du sol. C'est ce qu'on appelle l'*action ronde.*

On appelle suées les déperditions de la matière, de la transpiration que provoquent les exercices du galop, sous les couvertures ; les suées servent à débarrasser le cheval des graisses, des humeurs qui ramollissent les organes du mouvement, et à leur donner plus de souplesse et de force. Les suées doivent être employées avec un grand discernement de l'état dans lequel se trouve le cheval, relativement à son âge, sa force, la nature du sol, la durée de la course pour laquelle on le prépare.

Lorsque le cheval arrive à l'écurie, on emploie les moyens connus pour le sécher, ayant soin de lui faire laver les yeux, les nazeaux, les organes sexuels, avec de l'eau

fraîche, d'étancher sa sueur avec le couteau à chaleur et de lui laver les extrémités avec de l'eau tiède.

Immédiatement après, on va palper toutes les parties, pour juger des changements que la suée a exercés sur elles, apprécier s'il faut les répéter encore ou les discontinuer, suivant les conditions d'état qu'on veut obtenir.

Les pratiques de l'entraînement que l'on vient de décrire se combinent avec certaines prescriptions médicales qui sont généralement improuvées. Voici en quoi elles consistent : après avoir fait subir une préparation de 6 semaines d'entraînement que comportent le régime stimulant et l'exercice progressif du galop de vitesse, on arrête tout-à-coup l'entraînement pour mettre *le cheval à bas* par les purgations, le régime du vert et le repos ; on répète ce système deux fois pendant l'entraînement, qui peut durer 8 à 15 mois. Ces purgatifs des grooms ont toujours pour base l'aloès, dont les effets consistent à provoquer une évacuation du tube intestinal, en le débarrassant des matières qui pourraient nuire à ses fonctions ; ce qui a fait condamner cette médecine des grooms, c'est qu'on a pensé, avec quelque raison, que ces messieurs, assez étrangers à l'art vétérinaire, étaient incapables de l'exercer avec intelligence. On est surtout autorisé à les accuser de charlatanisme, en voyant le soin qu'ils mettent à cacher la composition de leur médecine, car au moment où ils l'administrent le cheval est *au secret.*

Ce système d'entraînement ayant été improuvé par plusieurs vétérinaires, entr'autres par M. Hammont, le Gouvernement crut devoir en appeler au jugement des hommes les plus compétents sur ce sujet. Il chargea une commission de plusieurs membres de l'Académie des sciences médicales d'étudier la question en litige et de décider si l'entraînement était dangereux ou avantageux aux animaux qui y étaient soumis.

Après de longs débats, il fut reconnu que l'entraînement, administré avec les mesures et les précautions que recom-

mandaient ses bons effets, ne pouvait pas compromettre la santé des animaux, et qu'il était nécessaire pour les préparer aux luttes de l'hippodrome; mais qu'il fallait en rejeter les prescriptions de médecine, dont les grooms pouvaient abuser.

Quoi qu'il soit du jugement qu'on vient de rapporter, il n'est pas moins positif que l'entraînement, donné au terme voulu pour les courses, porte toujours une atteinte profonde à la santé des animaux qui l'ont subi. Indépendamment des accidents de nerfs-ferrures, entorses, qui sont très-fréquents, et mettent souvent les meilleurs chevaux hors de service, il est évident que les chevaux qui ont couru sont longtemps après dans un état de malaise qui prouve suffisamment les funestes effets que l'entraînement a exercés sur leur santé. Les juments qu'on livre à la reproduction au sortir des luttes de l'hippodrome donnent des poulains très-chétifs et les nourrissent mal.

D'où il faut conclure que l'entraînement est un mal, mais un mal que les courses rendent nécessaire.

Nous ne saurions mieux faire que de rapporter le jugement que M. de Montendre porte sur l'entraînement :

« L'entraînement, suivant qu'il est plus ou moins fort, peut avoir de bons résultats, ou des suites très-fâcheuses. Entre les mains d'un homme ignorant, sans expérience, sans douceur, sans patience, cette préparation peut détruire en peu de temps les qualités natives du cheval et le rendre impropre à toute espèce de service. En de bonnes mains, l'entraînement aidera au développement de ces mêmes qualités, il hâtera la croissance, augmentera la vitesse et la vigueur; mais, je le répète, s'il peut produire de tels effets, lorsqu'il est bien dirigé, ses résultats sont déplorables, lorsqu'il l'est mal. »

Les courses des poulains de deux ans sont une des grandes causes de la ruine de milliers de chevaux en Angleterre.

N'entraînez vos poulains qu'à deux ans et demi pour les

faire courir à trois. Souvenez-vous que les plus grands coureurs, que les meilleurs étalons d'Angleterre n'ont couru qu'à cinq et six ans.

Je crois qu'on doit établir en principe qu'un demi-entraînement donné aux chevaux de selle est celui qui leur convient pour développer leurs forces de constitution, et le jeu de leurs allures.

L'entraînement est une espèce d'exercice gymnastique que l'on pratique tous les jours pour les chevaux de service, lorsqu'on augmente leur travail en proportion des forces qu'on leur fait acquérir : c'est ainsi qu'on amène par degrés le cheval de chasse à faire 25 ou 30 lieues par jour; le marchand forain a employé un procédé semblable avec son bidet, qui fait aussi 25 lieues par jour.

L'entraînement, ainsi compris, est un des moyens les plus efficaces à préparer le cheval, sans danger pour sa santé et ses organes, aux travaux les plus fatigants.

CHAPITRE DOUZIÈME.

DES REMONTES.

Les remontes ont pour objet de remplacer les chevaux morts ou devenus impropres au service, afin d'entretenir au complet l'effectif des armes de la cavalerie. En offrant des débouchés assurés à la production, elles sont encore le plus grand encouragement que puisse donner le Gouvernement à l'industrie chevaline. C'est ce qui a fait dire à M. le lieutenant-général Oudinot, dans son excellent écrit sur les remontes : l'agent le plus actif de la production est évidemment la consommation.

Chaque puissance a adopté un mode de remonte qui est subordonné à ses ressources chevalines, à ses mœurs, à ses institutions et à sa situation financière.

La Russie trouve dans ses colonies militaires des chevaux en quantité suffisante pour alimenter les remontes de sa cavalerie; l'Autriche possède dans ses haras militaires une pépinière inépuisable d'excellents chevaux d'armes; et l'Angleterre, par des vues politiques, prend ses remontes dans le Hanovre, quoique ses richesses hippiques suffiraient à les lui fournir.

Les causes qui contribuent encore à la production du cheval de selle, chez ces diverses puissances, sont : l'existence des grandes propriétés, les haras particuliers qu'elles entretiennent, et l'habitude de monter à cheval, qui s'est conservée dans toutes les classes de la société.

La France a dû adopter un mode de remonte qui est subordonné à ses ressources chevalines et aux intérêts de la cavalerie.

Mais, tout d'abord, donnons une idée des divers modes de remonte qui ont été suivis jusqu'à ce jour.

On distingue les remontes faites :

1° Par des marchés généraux, passés avec des fournisseurs ;

2° Par des achats effectués par les corps ;

3° Par des dépôts de remontes.

Il faut remonter au siècle de Louis XIV pour trouver les premiers exemples des marchés généraux. Lorsque les guerres interminables de la fin du règne du grand roi eurent épuisé les rangs de la cavalerie, on fut forcé de faire des achats de chevaux étrangers pour une somme de cent millions.

Avant la Révolution, les capitaines, propriétaires de leurs compagnies, avaient établi des dépôts de jeunes chevaux dans des pays d'élève, pour pourvoir aux besoins de leurs remontes. Les éleveurs du Limousin savent, de père en fils, que Pierre-Buffière était un de ces dépôts d'où les régiments *Royal-Condé* et *Berchini* tiraient leurs meilleurs chevaux.

Lorsqu'à l'époque, à jamais mémorable, de notre première révolution, la France dut tenir tête à l'Europe entière conjurée contre elle, ce fut au moyen des réquisitions forcées que l'on put improviser la cavalerie ; à l'époque des Cent-Jours, il fallut aussi recourir à cette mesure extrême, toujours si funeste à l'industrie chevaline, puisque les réquisitions frappent sur tous les chevaux, sans épargner même les étalons et les poulinières sur lesquels repose l'avenir de la population chevaline.

Enfin, les marchés généraux passés avec les fournisseurs, les achats directs, effectués par les corps et les grands dépôts de remontes placés sous la direction des officiers.

généraux, furent employés alternativement pour remonter la cavalerie pendant la République et l'Empire ; mais un autre moyen plus efficace y concourut pour une large part : ce fut la victoire, a dit le général de Laroche-Aimond, qui se chargea de réparer les pertes que l'ennemi avait fait éprouver à notre cavalerie.

De nos jours le Gouvernement a fait élever des poulains dans les départements des Landes et des Pyrénées pour les verser ensuite dans les remontes ; mais ce mode de production ne doit être regardé que comme essai ou mesure exceptionnelle qui ne saurait s'appliquer à un système général de remontes ; d'ailleurs il est évident que l'élevage par le Gouvernement est toujours plus onéreux pour le Trésor que celui qui se fait par l'industrie privée. On a observé aussi que, dans ces établissements, qui réunissent un grand nombre de chevaux, les épizooties s'y déclarent plus facilement que dans les écuries des particuliers.

Les marchés généraux ont toujours donné lieu à des résultats déplorables ; comme ils nécessitent des fournitures en bloc d'un nombre considérable de chevaux, il est arrivé alors que MM. les officiers-généraux, chargés d'en faire la réception, n'ayant pu les examiner que très-imparfaitement, ont été trompés sur leurs qualités non moins que sur leur quantité, et que des chevaux achetés par l'État n'ont jamais été reçus par les corps.

Les achats directs par les corps ont donné lieu à des résultats non moins fâcheux que ceux qu'on vient de signaler. Il est facile de se faire une idée des embarras de la position de l'officier de remonte qui arrivait dans un pays d'élève, ignorant complètement ses ressources chevalines, étranger aux habitudes des éleveurs, ainsi qu'aux ruses des maquignons, pressé d'effectuer ses achats dans un laps de temps déterminé, sur une espèce de chevaux qui n'était pas toujours en rapport avec l'arme qu'il avait à remonter.

Évidemment, il se trouvait entouré de difficultés qui l'empêchaient de remplir convenablement sa mission.

L'institution des haras fut fondée, en 1806, par l'Empereur, pour assurer les remontes de la cavalerie; mais elle ne produisit pas tout le bien qu'il en avait conçu.

Hâtons-nous d'arriver à l'exposition du système des dépôts de remonte, qui était le seul remède efficace pour mettre un terme aux abus qu'on vient de signaler et régulariser les achats au profit de la cavalerie et de la production chevaline.

La première conception qui se rattache à cet ordre d'idées est due au maréchal Gouvyon-Saint-Cyr; il fit, en quelque sorte, l'essai de ce système par l'établissement de deux dépôts de remonte, à Clermont-Ferrand, en Auvergne, et au Bec-Hellouin, en Normandie. Ce fut là les premières assises de l'édifice que créa le maréchal Soult par son système général de remonte; il l'établit sur une assez vaste échelle pour satisfaire à tous les besoins de la cavalerie, et l'entoura des garanties qui devaient en assurer les plus féconds résultats.

En voici les principales dispositions, réglées par l'ordonnance du 11 avril 1831 :

« L'achat est direct. Il est expressément interdit à tout officier acheteur d'opérer avec des hommes connus pour se livrer au maquignonnage et au commerce des chevaux.

» L'achat direct est, pour les éleveurs, le plus puissant encouragement; non-seulement il les fait profiter du bénéfice que feraient sur eux les marchands, mais encore il les soustrait à la concurrence des chevaux étrangers.

» Les remontes sont indigènes, afin d'ouvrir un débouché assuré à l'industrie privée et d'empêcher l'importation étrangère.

» Les achats sont permanents et calculés sur le chiffre de la remonte, égal au septième de l'effectif de la cavalerie.

» La permanence des achats assure aux éleveurs le placement immédiat de leurs produits ; ils évitent ainsi les frais qui résulteraient pour eux de la nécessité d'attendre l'époque déterminée pour la vente. »

Les dépôts de remonte sont particulièrement établis dans les pays d'élevage, tels que la Normandie, la Bretagne et le Poitou, où les chevaux, achetés par les délégués des remontes, n'ont qu'à traverser le pays où ils sont nés pour arriver aux dépôts, qui les classent par taille, âge, tempérament, et les conduisent par degré au régime régimentaire, avant leur envoi à destination.

Les établissements des remontes comprennent cinq dépôts de remontes et vingt succursales, savoir :

DÉPÔTS.	SUCCURSALES.
Caen.	Caen. St-Lô. Alençon. Le Bec-Hellouin. Angers.
Guingamp.	Guingamp. Morlaix.
St-Maixent.	St-Maixent. Fontenay. St-Jean-d'Angély. Guéret.
Auch.	Auch. Tarbes. Castres. Agen Mérignac. Aurillac.

Villers.	Villers. Sampigny. Hesdin.

Les achats effectués par les remontes ont été, en 1847, de 6,142; en 1848, de 13,651 ; en 1849, de 7,333.

De toutes les idées qui ont été conçues pour améliorer le système des remontes, il faut citer, en première ligne, celle de M. le lieutenant-général Oudinot de Reggio, relativement à l'homogénéité des remontes. Nous ne saurions mieux faire que de rapporter textuellement ses paroles sur ce sujet :

« Un moyen se présente qui aurait pour résultat d'intéresser de plus en plus au système des remontes les contrées qui s'occupent de l'élève du cheval : ce serait de ne plus disséminer dans les divers corps les produits de même origine. La confiance augmenterait, les relations deviendraient plus intimes, les transactions plus faciles entre l'armée et les éleveurs, s'il était établi que chaque régiment doit tirer ses remontes de la même province. Cette disposition aurait surtout une grande influence sur la bonne constitution de la cavalerie. Aujourd'hui, les chevaux des Pyrénées étant forcément confondus avec les chevaux normands, ardennais, bretons, allemands et même anglais, il en résulte que le régime favorable aux uns est contraire aux autres. Cet amalgame, ce mélange de chevaux de toute espèce s'oppose à ce qu'il y ait de l'uniformité dans les allures et, par conséquent, de l'ensemble dans les évolutions. Il contribue, en outre, à user promptement les chevaux. »

La permanence des achats est réclamée aussi dans l'intérêt de la production du cheval d'armes; voici comment s'est exprimé sur ce sujet le Conseil supérieur des haras, dans sa séance du 28 février 1850 :

« Convaincu que la permanence des achats est indispen-

sable pour donner de suffisantes garanties et de la sécurité aux pays d'élève, le Conseil supérieur des haras signale la nécessité de faire, tous les ans, dans les différentes armes, des réformes qui promettent toujours d'offrir à l'élève du cheval en France un débouché invariable. »

Il pense également qu'il serait convenable que les fonds nécessaires aux achats de chevaux de troupes fussent faits au commencement de chaque exercice, pour en disposer toute l'année.

Afin d'encourager la production du cheval de guerre, les membres du conseil des haras ont fixé les droits d'entrée des chevaux étrangers à 10 0/0 avec un minimum de 50 fr. sur les chevaux entiers et juments.

Influence de l'officier de remonte dans l'amélioration chevaline.

La tâche de l'officier de remonte ne se borne pas à choisir de bons chevaux ; elle consiste encore à apprendre aux éleveurs à en faire de meilleurs que ceux qu'ils lui ont fournis, en les initiant à la science des accouplements et de l'élevage. Par exemple, si tel cheval, leur dira-t-il, n'a pas dans les formes l'homogénéité qu'on lui voudrait, le mal en est dû inévitablement au défaut d'alimentation qui a arrêté le développement d'une partie au moment où il allait s'effectuer ; tel autre produit est léger et mince dans sa charpente ; il provient d'une mère qui péchait par ce défaut que n'a pas pu corriger l'étalon qui probablement n'en était pas exempt lui-même.

L'officier acheteur ne se contentera pas d'examiner les chevaux susceptibles d'entrer dans sa remonte ; il verra les produits de tous les âges que renferment les écuries de l'éleveur ; il assignera à chacun sa destination et le mode d'élevage que demande son organisation. Tel cheval, dira-t-il, pourra faire un cuirassier ; il faut lui donner une alimentation abondante et substantielle pour qu'une ampleur suffisante accompagne la haute taille qu'il est susceptible d'acquérir. Cet autre poulain a une distinction qui l'appelle

à monter un officier; il ne faut pas lui épargner l'avoine, il méritera un prix assez élevé pour payer la dépense de son *engrainement;* il faut aussi en donner à celui-ci pour combattre le tempérament lymphatique qui s'annonce en lui d'une manière fâcheuse. Ainsi, en visitant souvent les écuries des éleveurs, il suivra chaque sujet dans toutes les phases de son accroissement et saura lui faire approprier le mode d'élevage dont il a besoin pour arriver au complément parfait de son organisation.

Et, qu'on le croie bien, de pareils conseils seront toujours bien reçus de l'éleveur, parce qu'ils s'adressent à son intérêt, mobile qui répond qu'il ne saurait manquer d'en profiter puisqu'ils se traduisent par les bénéfices qu'il trouvera à en faire une juste application.

Je dois à l'amitié de M. Fourrier, capitaine-instructeur de l'École de cavalerie, l'excellent article qui va suivre, à titre de complément de l'instruction des officiers de remonte.

Lorsque le capitaine Fourrier a tracé les devoirs de l'officier de remonte, il n'a pu manquer d'être bien inspiré sur un pareil sujet : il n'a eu qu'à se rappeler la tâche qu'il a remplie lorsqu'il commandait le dépôt de remonte de St-Maixent.

De toutes les missions qui peuvent être confiées à un officier, celle de la remonte est une des plus délicates et des plus difficiles à bien remplir. Aussi ne saurait-on entourer de trop de garanties de moralité et de capacité le choix du personnel d'un corps de remonte.

Par la nature de ses fonctions spéciales, l'officier de remonte participe de la vie militaire et de la vie civile. Constamment en relations avec les cultivateurs et les éleveurs, il doit, avant tout, chercher à les initier à la science de la production et de l'élevage, à laquelle ils sont, pour la plupart, complètement étrangers.

Pour le plus modeste fermier, comme pour le plus riche

propriétaire, il doit être l'homme juste, équitable, pénétré de ses devoirs et doué des lumières qui en rendent l'accomplissement simple et facile. Sa bienveillance naturelle et la sévérité de ses principes doivent lui concilier l'estime et la confiance générale. La rectitude de son jugement pour l'appréciation d'un cheval doit ne pas pouvoir être mise en doute par les personnes qui font le commerce des chevaux.

L'officier de remonte doit posséder la science complète du cheval, qui embrasse l'équitation, l'hippologie, des notions générales d'histoire naturelle et d'agriculture, la connaissance des dispositions administratives concernant les détachements, celles relatives à la conduite des chevaux de remonte, la théorie complète des règlements sur le service de la remonte.

Le corps de la remonte est, à notre sens, un des rouages essentiels de l'organisation de la cavalerie.

A tous égards, il est donc équitable de lui accorder en considération et en récompense la part que lui assurent l'étendue et l'importance de ses services.

Que les emplois d'officiers de remonte soient donnés aux plus dignes aux plus méritants; que leurs services soient garantis contre l'arbitraire, sans cesser d'être l'objet d'une surveillance intelligente, sévère, consciencieuse; que les résultats de leurs transactions avec les éleveurs et les cultivateurs soient publiés officiellement, et l'on verra bientôt cette administration occuper dans l'estime générale le rang élevé auquel l'appelle la nature de ses fonctions.

L'officier acheteur tient un journal sur lequel il inscrit, chaque jour, avec clarté et précision, le résultat de toutes ses observations.

Un specimen de ce journal rendra peut-être plus saisissable notre pensée (1).

(1) Voir le tableau placé à la fin de ce chapitre, pages 402 et 403.

Dans ses explications, tout doit être, pour l'officier de remonte, un sujet intéressant d'études. La nature du sol, sa configuration, ses produits, les mœurs des habitants, leur caractère, leur éducation, leur industrie; il doit tout apprécier, tout observer avec sagesse et maturité, afin de bien discerner les moyens moraux qui sont les plus propres à lui concilier l'estime et la confiance des personnes avec lesquelles il entre en relations. En comparant les procédés divers d'exploitation agricole employés dans chaque localité, il arrive facilement à reconnaître la supériorité ou l'infériorité relative des uns et des autres, et, quand son opinion est bien établie, il peut à l'occasion donner, mais toujours avec réserve, les conseils qu'il juge utiles.

Quant à ce qui concerne particulièrement les chevaux qui lui sont présentés, l'officier de remonte ne saurait jamais y apporter une attention trop sévère, trop sérieuse. Il faut que l'image du cheval qu'il examine se grave dans sa mémoire d'une manière ineffaçable, afin de ne pas être exposé aux surprises que l'on tend si souvent à sa bonne foi. Il ne doit pas se hâter dans son estimation du prix d'un cheval; mais, une fois qu'il a fixé son prix, sa décision doit être irrévocable. Car, il faut bien se le rappeler, l'officier de remonte est le représentant de l'État; il ne peut donc être animé que par un sentiment élevé de justice et de loyauté. Par conséquent, payer à un éleveur un cheval au-dessous de sa valeur serait une faute plus grave encore que celle opposée qui le ferait payer trop cher à l'État. L'officier de remonte ne peut donc revenir sur une estimation première, que dans le cas très-rare où il aurait parfaitement reconnu que les intérêts légitimes du vendeur avaient été lésés par son appréciation erronée.

Aux époques qui lui ont été préalablement indiquées, l'officier de remonte envoie au commandant de l'établissement sous les ordres duquel il est placé, le relevé des achats qu'il a faits et le classement des chevaux. A son

retour, les chevaux sont examinés en sa présence, et le registre-journal est vérifié par le commandant de la remonte.

Modèle du relevé des achats effectués.

Noms des vendeurs.	Domicile.	CLASSEMENT DES CHEVAUX ACHETÉS.										Prix d'achat.	OBSERVATIONS.
		Sexe.	Age.	Robe.	Tête.	Encolure.	Corps.	Membres.	Pieds.	Allures.	Arme.		

Tous les établissements de remonte devraient posséder des statistiques exactes des ressources chevalines existant dans leur circonscription.

Les commandants des dépôts de remonte ont à remplir d'autres devoirs que les officiers acheteurs : l'administration, la direction du service intérieur, voilà leur spécialité. Praticiens consommés pour tout ce qui concerne le service des achats, ils n'ont, à cet égard, qu'une surveillance à exercer, des conseils et des ordres à donner.

La conservation et l'éducation des jeunes chevaux réclament particulièrement leurs soins ; pour les seconder, ils ont sous leurs ordres des officiers et des sous-officiers détachés des régiments, avec un personnel de cavaliers dont le chiffre varie suivant les besoins du service.

Le service spécial des détachements de remonte a aussi son importance qu'il ne faut pas méconnaître.

Les soins à donner aux jeunes chevaux nouvellement admis réclament une sollicitude de tous les instants et une intelligence toute particulière. Depuis le commandant de l'établissement jusqu'au garde d'écurie, il faut que chacun connaisse parfaitement ses devoirs et soit habitué à les bien remplir.

Le jeune cheval est, comme l'homme, soumis à l'influence funeste de la nostalgie. C'est par des caresses, une grande patience, beaucoup de douceur, que l'on habitue ce bon animal au nouveau climat où il vient d'arriver. Quand ces moyens échouent, il ne faut pas hésiter à rendre pour quelque temps la liberté au pauvre captif qui succomberait infailliblement sous l'influence de son esclavage intolérable.

Pour l'officier, commandant un détachement de remonte, l'éducation et l'hygiène des chevaux, voilà le point essentiel de sa mission. Il est bien entendu que ces soins importants n'excluent nullement ceux qu'il doit apporter à tout ce qui intéresse les hommes placés sous ses ordres. Pendant son séjour à la remonte, il est sous la direction immédiate du commandant de l'établissement ; mais le jour où l'officier de remonte quitte le dépôt pour conduire à sa destination un convoi de jeunes chevaux, il devient seul responsable de son administration et sa conservation.

La veille de son départ, tous les détails de service ont dû être bien réglés. Il a visité chaque cheval avec le vétérinaire et le commandant de l'établissement ; il a constaté le bon état de santé, l'état parfait de la ferrure, vérifié et fait rectifier au besoin les signalements ; il s'est assuré que les effets de harnachement sont en bon état d'entretien ; il a fait emplette d'une petite pharmacie vétérinaire ; il s'est muni des divers imprimés d'états nécessaires à la comptabilité de

son détachement. Il s'est assuré que les hommes jouissent d'une santé parfaite et sont pourvus des effets strictement nécessaires, et, enfin, il a réglé la comptabilité de son détachement.

C'est dix ou quinze jours avant le départ qu'il a formé ses accouples et désigné les porteurs.

Pendant la route, il règle les haltes, fait marcher les cavaliers toutes les fois qu'il le juge nécessaire et surtout aux montées et aux descentes, ne perdant jamais de vue qu'il ne doit pas, pour ménager les chevaux, fatiguer les hommes; car ceux-ci ne pourraient pas convenablement donner aux chevaux, en arrivant au gîte, tous les soins qui leur sont nécessaires.

Le conducteur d'un convoi de chevaux de remonte doit toujours précéder d'au moins une demi-heure l'arrivée de son détachement au gîte. Il choisit les écuries, s'assure que les mangeoires, les rateliers sont en bon état d'entretien et de propreté, et que la litière est bonne; il fait préparer les barres de séparation, remplir d'eau les seaux et les baquets pour éponger, examine attentivement le foin et l'avoine et en arrête le prix.

A l'arrivée du détachement, il donne succinctement ses instructions, fait placer les chevaux à l'écurie d'après l'ordre qu'il a indiqué à l'avance; lorsque la route est poudreuse, les chevaux doivent être bien époussetés avant d'entrer dans les écuries.

Les chevaux bien essuyés, les couvertures sont étendues; on donne un peu d'avoine et un peu de foin; le pansage commence immédiatement. Il faut avoir soin de panser un cheval avant de passer à un autre.

Le pansage terminé, on fait boire; on donne une deuxième fois l'avoine, puis le foin; on prépare la litière et on quitte les écuries, dans lesquelles reste seul le garde d'écurie qui doit veiller à ce que rien ne trouble le repos des chevaux.

Le deuxième pansage de la journée se borne à un coup de brosse et un léger massage avec l'époussette ; il précède le repas du soir.

Il est essentiel de ne pas exposer les chevaux aux températures excessives. Ainsi, on part le matin de bonne heure, quand il fait chaud, et on retarde, au contraire, le départ lorsqu'il fait froid.

Enfin, il y a une précaution bien importante à observer dans toutes les saisons : c'est de ne jamais faire boire une eau trop froide ; les chevaux souffrants doivent recevoir de l'eau tiédie.

L'état de santé des chevaux de remonte doit être l'objet d'une attention de tous les instants. A cet effet, l'officier commandant un convoi apprend à ses cavaliers, d'une manière simple, claire, les moyens pratiques à employer pour reconnaître les premiers symptômes de la souffrance. Lui même visite chaque cheval au moins une fois par jour ; il choisit, pour cette inspection spéciale, le moment le plus opportun, soit celui du pansage, si les écuries sont bien éclairées, soit celui d'une halte pendant la route.

L'officier conducteur profite des séjours pour informer le commandant de la remonte et le colonel du régiment auquel sont destinés les chevaux, de tous les détails de service relatifs aux hommes et aux chevaux. En arrivant à sa destination, il doit être en mesure de donner au chef de corps tous les renseignements qui lui seront demandés sur l'administration et la composition de son détachement, sur la valeur des chevaux sur leurs qualités et leurs défauts.

Modèle du Journal que doit tenir l'officier acheteur.

LIEUX ET DATES DE		Distance parcourue.	NOMS, TITRES ET PROFESSIONS DES VENDEURS	ACHATS EFFECTUÉS.				
DÉPART.	ARRIVÉE.			Chevaux	Juments.	Par arme.	Signalement.	Prix d'achat.
		kilom.						
Le mai 185	Le mai 185	22	Maire de la com., cultiv.	1		légère	5 ans, alez., cor. tache de lait au bout du nez.	550
				1		Art.-trait	5 ans, bai mar. en tête mél.	550

STATISTIQUE DES RESSOURCES.

Juments poulinières.	Chev., poul., pouliches: de 4 ans et au-dessus.	Chev., poul., pouliches: de 3 ans.	Chev., poul., pouliches: de 2 ans et au-dessous.	A acheter: Arme.	A acheter: dans l'année courante.	A acheter: dans l'année suivante.	Mulets et mules.
				Rés.	1	[illegible]	3
				Ligne.	3	7	
5	10	15	25	Lég.	3	8	
				Ar. tr.	2	3	

OBSERVATIONS DIVERSES.

M. *** pratique l'industrie agricole avec une intelligence remarquable ; il a plus que de l'aisance, et c'est à ses travaux qu'il doit sa position actuelle.

Locataire d'une faible métairie, il a défriché des landes, ensemencé des terrains qui ne produisaient que des genets. Il est devenu plus tard propriétaire de la métairie qu'il tenait à bail, en a agrandi considérablement les dépendances, et aujourd'hui, par suite des nombreux engrais qu'il a su créer, sa propriété est d'une admirable fertilité et d'un grand rapport.

L'élève des bœufs est une des principales branches de son commerce, les chevaux et les mulets ne constituent qu'un accessoire dont il ne méconnaît cependant pas l'importance.

Ses juments poulinières sont heureusement choisies pour la destination qu'il leur a affectée. 3 seulement sont destinées à produire le cheval de cavalerie. Servies en 18.. par étalons de l'administration du haras, elles ont donné des produits.... *(faire ici l'appréciation des produits obtenus)*.

Depuis 18.. M*** fait saillir ses juments par son étalon, et les résultats de ces accouplements promettent une amélioration réelle. Cette spéculation de M. *** a été goûtée par beaucoup de propriétaires qui n'hésitent pas aujourd'hui à dépenser 20 fr. pour faire servir leurs juments par son étalon.

Il y a lieu de regretter que les écuries des chevaux ne soient pas dans de meilleures conditions de salubrité ; elles ressemblent trop aux étables où l'on a pour but presque exclusif d'engraisser le bétail en peu de temps et au meilleur marché possible. M*** reconnaît bien les nombreux inconvénients de la construction et de la disposition vicieuse de ses écuries, mais il recule devant une dépense qui ne serait pas compensée par des bénéfices suffisants.

Comme la presque totalité des cultivateurs de la contrée, M.*** achette aux foires de *** des poulains qui proviennent des herbages de ***. Il les élève jusqu'à l'âge adulte ou les vend plus tôt.

Séon, *Hygiène vétérinaire.*

Louchard, *Hygiène.*

Magne, *Traité d'hygiène vétérinaire.*

Maison rustique du XIXe *siècle.*

Dictionnaire vétérinaire par Hurtrel-d'Arboval.

Encyclopédie méthodique.

Dictionnaire d'histoire naturelle, par d'Orbini.

Demoussy, *Traité complet des haras.*

Ol. Chateau, *Pratique de l'élève des chevaux.*

Le duc de Guiche, *Observations sur l'amélioration des races de chevaux en France.*

Le marquis de Drée, *De la régénération de l'espèce chevaline en France.*

Huzard fils, *Des haras domestiques en France.*

Thiroux, *Œuvres complètes.*

Le comte de la Roche-Aimond, *De la cavalerie.*

Mathieu de Dombasle, *De la reproduction des chevaux en France.*

Grognier, *Cours de multiplication des animaux domestiques.*

De Gasparin, *Manuel de l'art vétérinaire.*

De Montendre, *Institutions hippiques.*

Gayot, *France chevaline.*

Houel, *Traité complet de l'élève du cheval en Bretagne.*

Richard, *Conformation du cheval.*

Argus des Haras.

Journal des Haras.

Journal vétérinaire.

Lecoq, *Extérieur du cheval.*

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

Pages.

INTRODUCTION A L'HYGIÈNE 1

PREMIÈRE PARTIE.

HYGIÈNE.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AIR.

ARTICLE 1er. — De l'air chimique. 2
ARTICLE 2e. — De l'air atmosphérique. 4
ARTICLE 3e. — De la lumière 7
ARTICLE 4e. — De l'électricité. 8
ARTICLE 5e. — Des vents 9
ARTICLE 6e. — Des températures de l'air 11
ARTICLE 7e. — De l'humidité de l'air 16

CHAPITRE DEUXIÈME.

DES ALIMENTS.

ARTICLE 1er. — Des aliments en général. 18
ARTICLE 2e. — Du foin. 20
ARTICLE 3e. — Qualités du foin dépendantes des climats, des localités et des saisons. 22
ARTICLE 4e. — Qualités du foin dépendantes de la fauchaison et de la fanaison. 25
ARTICLE 5e. — Des herbes des prairies artificielles 28
ARTICLE 6e. — De la nourriture du vert. 31
ARTICLE 7e. — De la paille. 35
ARTICLE 8e. — Des grains 38
ARTICLE 9e. — De diverses substances données exceptionnellement 40
ARTICLE 10e. — De l'alimentation. 43
ARTICLE 11e. — Des rations de fourrages 45

CHAPITRE TROISIÈME.

DES BOISSONS 48

CHAPITRE QUATRIÈME.

DES SAISONS 54

CHAPITRE CINQUIÈME.

Article 1er. — Des climats. 62
Article 2e. — Des localités 67
Article 3e. — Acclimatation 70

CHAPITRE SIXIÈME.

Des écuries. 72

CHAPITRE SEPTIÈME.

De l'infection de l'air des écuries et des moyens de purification. 79

CHAPITRE HUITIÈME.

INFLUENCE DU TRAVAIL.

Généralités 84
Article 1er. — Effets du travail sur les muscles démontrés par la physiologie. 85
Article 2e. — Des différents genres de travail. 87
Article 3e. — De l'influence du travail sur les forces du cheval démontrée par les faits pratiques. 91
Article 4e. — De l'excès du travail 93
Article 5e. — Du repos. 95
Article 6e. — De la station d'immobilité. 96

CHAPITRE NEUVIÈME.

Du pansage. 97

CHAPITRE DIXIÈME.

Des bains 99

CHAPITRE ONZIÈME.

DE LA FERRURE.

Article 1er. — Définition de la ferrure 101
Article 2e. — Description des fers 106
Article 3e. — De la ferrure dite sans contrainte 108
Article 4e. — Méthode pratique de la ferrure à chaud . . . 110
Article 5e. — De la ferrure podométrique. 116
Article 6e. — Fers exceptionnels. 123
Article 7e. — Des ferrures méthodiques 127
Article 8e. — Ferrure à la renette, dite à l'anglaise. . . 134

DEUXIÈME PARTIE.

DES AFFECTIONS MALADIVES.

CHAPITRE PREMIER.

Symptômes précurseurs des maladies. 137

CHAPITRE DEUXIÈME.

De l'inflammation 139

CHAPITRE TROISIÈME.

TUMEURS MOLLES.

Généralités 144
Article 1er. — Des mollettes et des vessigons 146
Article 2e. — Du bouté ou bouleté provenant de l'affection des tendons 149
Article 3e. — Des capelets ou engorgements de la peau ou des tissus à la pointe du jarret. 151
Article 4e. — Des entorses et luxations provenant de l'inflammation des organes de connexion des articulations. 152

CHAPITRE QUATRIÈME.

TUMEURS DURES.

Généralités 156
Article 1er. — Suros, formes, osselets, éparvins de bœuf, éparvins calleux, courbe, jardon, jarde . 159

CHAPITRE CINQUIÈME.

De la cautérisation. 166

CHAPITRE SIXIÈME.

Maladies des yeux 171

CHAPITRE SEPTIÈME.

De la gourme. 176

CHAPITRE HUITIÈME.

Des tics 178

CHAPITRE NEUVIÈME.

Du cornage. 181

CHAPITRE DIXIÈME.

Du mal de garrot ou phlegmasie du garrot. 183

CHAPITRE ONZIÈME.

De la pousse 188

CHAPITRE DOUZIÈME.

AFFECTIONS DES ORGANES DIGESTIFS.

ARTICLE 1er. — Des indigestions 192
ARTICLE 2e. — Des coliques 193

CHAPITRE TREIZIÈME.

AFFECTIONS DU PIED 196

CHAPITRE QUATORZIÈME.

DES MALADIES CONTAGIEUSES.

ARTICLE 1er. — De la morve 200
ARTICLE 2e. — Du farcin 204
ARTICLE 3e — De la gale 204
ARTICLE 4e. — Du charbon. 205
ARTICLE 5e. — De la rage. 206

CHAPITRE QUINZIÈME.

ARTICLE 1er. — Du vertige 207
ARTICLE 2e. — Épilepsie. 208
ARTICLE 3e. — De l'immobilité 209
ARTICLE 4e. — Du tétanos 210

CHAPITRE SEIZIÈME.

LOI DU 20 MAI 1838, concernant les vices rédhibitoires dans les ventes et échanges d'animaux domestiques. 211

TROISIÈME PARTIE.

INDUSTRIE CHEVALINE — DES RACES.

CHAPITRE PREMIER.

GÉNÉRALITÉS SUR LES RACES 213

CHAPITRE DEUXIÈME.

DU PUR SANG 215

CHAPITRE TROISIÈME.

DU CHEVAL ARABE. 229

CHAPITRE QUATRIÈME.

TRIBUS DU CHEVAL ARABE. 234

CHAPITRE CINQUIÈME.

RACES DE L'ALGÉRIE 238

CHAPITRE SIXIÈME.

RACES ÉTRANGÈRES.

ARTICLE 1er. — Races de la Hongrie, de la Transylvanie et de la Moldavie. 245
ARTICLE 2e. — Races anglaises. 246

CHAPITRE SEPTIÈME.

Cheval napolitain 254

CHAPITRE HUITIÈME.

Chevaux espagnols. 256

CHAPITRE NEUVIÈME.

RACES FRANÇAISES DU MIDI.

Généralités. 257
Article 1er. — Race navarine. 258
Article 2e. — Race limousine. 265
Article 3e. — Race auvergnate 270
Article 4e. — Race de la Camargue. 271
Article 5e. — Race du Morvan 271
Article 6e. — Race poitevine 272

CHAPITRE DIXIÈME.

RACES FRANÇAISES DU NORD.

Généralités. 276
Article 1er. — Race boulonnaise 276
Article 2e. — Race bretonne. 277
Article 3e. — Race percheronne. 287
Article 4e. — Race ardennaise 288
Article 5e. — Race normande 289
Article 6e. — Race comtoise 296
Article 7e. — Race lorraine 297
Article 8e. — Chevaux de l'Anjou 298

CHAPITRE ONZIÈME.

QUELQUES RACES ÉTRANGÈRES.

Article 1er. — Des races allemandes. 299
Article 2e — Des chevaux russes. 301

QUATRIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Généralités. 303

CHAPITRE DEUXIÈME.

Influence du male et de la femelle dans la production. 305

CHAPITRE TROISIÈME.

Choix de l'étalon et de la jument 308

CHAPITRE QUATRIÈME.

Des appareillements. 311

CHAPITRE CINQUIÈME.

Amélioration des races par croisement et par progression 318

CHAPITRE SIXIÈME.

DE LA MULTIPLICATION.

Article 1er — De la monte. 321
Article 2e. — De la fécondation 323
Article 3e. — De la gestation ou de la vie utérine. 324
Article 4e. — De la mise bas ou parturition 325

CHAPITRE SEPTIÈME.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ÉLEVAGE.

Généralités 327
Article 1er. — De l'alimentation. 328
Article 2e. — De l'élevage en liberté. 332
Article 3e. — De l'élevage à l'écurie. 334
Article 4e. — De l'élevage mixte 336
Article 5e. — De l'éducation 336
Article 6e. — Élevage pendant les 4 années de la vie du poulain. 338

CHAPITRE HUITIÈME.

Prix de revient de l'élevage 350

CHAPITRE NEUVIÈME.

Des haras. 357

CHAPITRE DIXIÈME.

DES COURSES.

Article 1er. — Courses au galop 371
Article 2e. — Règlement des courses. 378
Article 3e. — Courses au clocher. 380
Article 4e. — Courses au trot. 381

CHAPITRE ONZIÈME.

De l'entraînement. 383

CHAPITRE DOUZIÈME.

Des remontes. 388

Saumur, Imprimerie de P. Godet. (158-4)